



Saint-Boniface 1908 - 2008

reflets d'une ville

sous la direction de
André Fauchon et Carol J. Harvey



PRESSES UNIVERSITAIRES DE SAINT-BONIFACE



Saint-Boniface à vol d'oiseau, 1880
(Archives de la SHSB, 16654)



Saint-Boniface 1908 - 2008: reflets d'une ville

Saint-Boniface 1908 - 2008: reflets d'une ville

sous la direction de
André Fauchon
et
Carol J. Harvey

PRESSES UNIVERSITAIRES DE SAINT-BONIFACE
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0H7

Conception de la couverture: Claude de Moissac

Photos: Collège universitaire de Saint-Boniface,
Société Historique de Saint-Boniface
et Claude de Moissac

Conception graphique et mise en pages: Claude de Moissac

Corrections d'épreuves: Petra Franzen	Luc Côté
André Fauchon	Lise Gaboury-Diallo
Carol J. Harvey	Alan MacDonell
Rachel Major	Glenn Moulaison

Coordination du projet: Claudine Cecille

Impression: Shaw Printing

Nous tenons à remercier pour leur contribution le Programme des langues officielles, la Winnipeg Foundation, l'ACFAS-Manitoba et Célébrations 2008.

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

Saint-Boniface 1908-2008: reflets d'une ville / sous la direction de
André Fauchon et Carol J. Harvey

Comprend des références bibliographiques.

ISBN 978-1-895407-37-2

1. Saint-Boniface (Winnipeg, Man.). I. Fauchon, André II. Harvey, Carol J.,
1941-

FC3399.S22S245 2008 971.27'43 C2008-903137-7

© 2008, CEFCO et PRESSES UNIVERSITAIRES DE SAINT-BONIFACE

Tous droits réservés. Imprimé au Canada.
Dépôt légal à Bibliothèque et Archives Canada
Troisième trimestre 2008
ISBN 978-1-8954070-37-2

Les textes publiés dans le présent ouvrage engagent la seule responsabilité
des auteurs; ils ne peuvent être reproduits sans la permission de l'éditeur.

Table des matières

Introduction

Saint-Boniface a cent ans! Carol J. Harvey	3
---	---

SOCIÉTÉ ET POLITIQUE

Autour de la cité de Saint-Boniface en 1908 Luc Côté.....	9
<i>Les rues de Saint-Boniface</i> Manie Tobie.....	21
L'inondation de 1916.....	22
Saint-Boniface: une ville et ses institutions Michel Verrette	23
Les juges francophones, défenseurs du fait français Guy Jourdain et Rénald Rémillard.....	31
<i>Vues du pont</i> René Ammann	37
Itinéraire de l'espoir: les Noirs de Saint-Boniface Joseph Nnadi.....	39
Saint-Boniface et «la petite Révolution tranquille» Raymond Hébert.....	47
Saint-Boniface, un petit ghetto à Winnipeg? Sandrine Hallion Bres	55
Rien de nouveau sous le soleil Monique LaCoste.....	63
Saint-Boniface 2008	70
Saint-Boniface 2008: édifices historiques.....	71
VIE RELIGIEUSE	
La ville cathédrale de Saint-Boniface Léonce Aubin	75
<i>Ma ville - Saint-Boniface a 150 ans</i> Manie Tobie.....	80
Les sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie à Saint-Boniface Laura Gosselin.....	81
Les sœurs grises à Saint-Boniface Rachel Major.....	87
L'Hôpital général Saint-Boniface.....	92

La Société Saint-Adélar (1905-1943)	
Carole Pelchat	93
Anciens couvents, nouvelles résidences de retraite	101
ÉDUCATION	
Les écoles Provencher	
Glenn Moulaison	105
<i>Interlude au bord de la Seine</i>	
Lise Gaboury-Diallo	110
<i>La Seine</i>	
J.R. Léveillé	110
Le Collège universitaire de Saint-Boniface	
Carole Pelchat	111
<i>Saint-Boniface</i>	
Lise Gaboury-Diallo	115
Les écoles normales de Saint-Boniface, 1899-1916	
Léonard P. Rivard, Roger Legal, Carole Pelchat, Jean-Marie Taillefer et Ian Waters	117
<i>L'enfant Rouge</i>	
Bertrand Nayet	123
ARTS ET CULTURE	
Les poètes de Saint-Boniface	
Alan MacDonell	131
Reflets en prose de Saint-Boniface au fil des ans	
Lise Gaboury-Diallo	139
L'inondation de 1950	148
Le Cercle Molière: une évolution théâtrale	
Lynne Champagne	149
Décors et costumes du Cercle Molière	159
Programmes du Cercle Molière	160
Saint-Boniface dans la vie et l'œuvre de Gabrielle Roy	
Carol J. Harvey	161
<i>Les conférences du temps</i>	
Laurent Poliquin	168
Saint-Boniface, le Collège et la modernité culturelle	
J.R. Léveillé	169



L'ancienne gare du CNR, vers 1959
Huile sur toile cartonnée de Pauline Boutal, 49 x 59 cm
Collection de Guy Létourneau, Saint-Boniface
Photo: Ernest Mayer



INTRODUCTION

Saint-Boniface a cent ans!

Carol J. Harvey 3



L'avenue de la Cathédrale, vers 1927
(Archives de la SHSB, 19313)

SAINT-BONIFACE A CENT ANS!

Le 1^{er} mai 1908, une loi provinciale, rédigée dans la seule langue anglaise et promulguée par le lieutenant-gouverneur en conseil, élevait Saint-Boniface au statut de *City*.

Dès janvier 2006, le Bureau de direction du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest (CEFCO) déclare que le centenaire de l'incorporation de Saint-Boniface en mai 2008 ne passerait pas inaperçu. Mais comment le souligner? L'idée nous est venue de faire le point sur les cent ans de Saint-Boniface au cours desquels, malgré des hauts et des bas, la ville était bel et bien restée attachée à son caractère francophone. Nous voulions préserver la mémoire collective d'une communauté au cours d'un siècle mouvementé. Nous avons décidé alors de faire un livre qui rendrait hommage à cette ville que Luc Côté appelle, dans son article, «le berceau et le bastion de la nation canadienne-française dans l'Ouest».

Petit à petit, l'idée fait son chemin. L'ouvrage commémoratif serait le fruit d'une collaboration entre le CEFCO et la communauté de Saint-Boniface. Nous avons donc lancé un appel à contributions dans l'hebdomadaire *La Liberté*; nous avons invité les organismes et les individus à nous soumettre le résumé du projet qu'ils voulaient faire paraître: création artistique ou littéraire, article sur la société, sur la politique, sur l'économie, sur la vie religieuse, sur l'éducation, sur les institutions... bref, on voulait faire valoir les multiples facettes de la riche histoire des cent ans de Saint-Boniface.

Il va sans dire qu'un appel est toujours un appel et ne garantit nullement une couverture complète. Certains organismes et individus y ont répondu avec enthousiasme. On ne s'étonnera pas de constater que la religion et l'éducation, deux piliers de l'identité des Franco-Manitobains, sont bien représentées dans le présent ouvrage. «La ville cathédrale de Saint-Boniface» de Léonce Aubin, ainsi que les articles de Laura Gosselin et de Rachel Major sur les ordres religieux, disent assez le rôle que l'Église a joué au cours du siècle. De même, les articles de Glenn Moulaison sur l'École Provencher, de Carole Pelchat sur le Collège universitaire de Saint-Boniface, et de Léonard Rivard et ses collègues sur les écoles normales attestent de la priorité accordée à l'enseignement à tous les niveaux.

Dans le domaine des arts et de la culture, l'artiste Réal Bérard nous a envoyé des sérigraphies, et Laurent Poliquin un calligramme; René Ammann, Lise Gaboury-Diallo et J.R. Léveillé ont soumis des poèmes, et Bertrand Nayet un texte en prose. Des articles viennent

compléter ces inédits: Lynne Champagne fait l'historique du Cercle Molière; Lise Gaboury-Diallo passe en revue les romanciers qui décrivent Saint-Boniface, et Alan MacDonell montre l'évolution de la poésie; Carol J. Harvey évalue l'importance de la ville pour Gabrielle Roy; J.R. Léveillé met l'accent sur la modernité culturelle de Saint-Boniface. Toute cette activité témoigne de la vitalité culturelle au fil des ans, de la fiction à la poésie, et du théâtre à l'essai.

D'autres chercheurs ont collaboré à mettre en relief les maints aspects de la vie sociale, politique et juridique de Saint-Boniface au cours du siècle. Alors que Luc Côté explique les circonstances entourant l'attribution du statut de *City* à Saint-Boniface, Sandrine Hallion Bres se demande – à l'instar du dramaturge Marc Prescott – si Saint-Boniface ne serait pas devenue aujourd'hui «un petit ghetto à Winnipeg». Pour sa part, Monique LaCoste compare les événements des années 1908 et 2008, et en conclut qu'il n'y a «[r]ien de nouveau sous le soleil». Certains auteurs donnent une vue d'ensemble de Saint-Boniface au cours des ans; c'est le cas de Michel Verrette, qui passe en revue les différentes institutions qui ont façonné la ville. D'autres se penchent sur un sujet particulier: Joseph Nnadi esquisse l'arrivée des Noirs à Saint-Boniface; Raymond Hébert décrit la «petite Révolution tranquille» qui a fait bouger les choses dans la ville; Carole Pelchat décrit la Société Saint-Adélard, institution maintenant disparue qui était vouée au bien-être des enfants. Et qui ne se souvient pas de l'affaire Forest, de l'affaire Bilodeau ou de l'article 23? Guy Jourdain et Rénauld Rémillard mettent en évidence le rôle des juges francophones en tant que défenseurs du fait français.

Cependant, le CEFCO a aussi constaté d'importantes lacunes. Nous avons donc sollicité d'autres contributions, cherché des photos et des illustrations pour accompagner les textes... L'ouvrage qui en résulte rassemble dix-neuf essais, regroupés en quatre parties: «Société et politique», «Vie religieuse», «Éducation» et «Arts et culture». Les créations littéraires – poésies et autres – sont parsemées dans le volume, ainsi que les illustrations de Réal Bérard, les tableaux de Pauline Boutal et plusieurs photographies. Certes, le volume actuel ne présente guère une image complète des cent ans de Saint-Boniface – tâche impossible en tout cas! Nous espérons toutefois avoir rendu un témoignage digne et durable de notre patrimoine. Chemin faisant, nous espérons avoir créé des liens solides entre le CEFCO et la communauté. En consignait ces contributions par écrit, nous célébrons le Saint-Boniface d'hier et nous regardons avec confiance le Saint-Boniface de demain.

Cent ans mouvementés

Déjà, en 1908, le statut officiel de Saint-Boniface avait changé plus d'une fois. Selon Guy Jourdain, conseiller spécial au Secrétariat des affaires francophones du Manitoba, Saint-Boniface avait commencé comme municipalité:

Ce que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de Winnipeg était à l'origine divisé en quatre municipalités: la Ville de Winnipeg (constituée en 1873), et les municipalités de Kildonan (1876), Assiniboia (1880) et Saint-Boniface (1880) [...] en 1883, une partie de Saint-Boniface est devenue une petite ville, puis, en 1908, une ville. Le reste, qui portait toujours la désignation de municipalité rurale, a été absorbé par la ville de Saint-Boniface par la suite¹.

Au Manitoba, explique Guy Jourdain, on emploie les termes français «ville» et «petite ville» pour rendre les termes anglais *city* et *town*.

Les décennies qui ont suivi l'incorporation de Saint-Boniface n'ont pas été faciles pour les habitants de la nouvelle cité. À vrai dire, écrire l'histoire de Saint-Boniface, c'est raconter les péripéties de tous les francophones du Manitoba. D'un côté, du point de vue linguistique et culturel, cette société est solidement constituée; de l'autre, sur les plans législatif, juridique et administratif, les francophones sont spoliés de leurs droits constitutionnels depuis l'abrogation de l'article 23 en 1890 et lésés dans leur langue maternelle par l'abolition du français dans les écoles en 1916. La résistance s'organise, et on assiste à la fondation d'organismes pour encourager la solidarité de la communauté et pour maintenir la langue et la culture. Malgré tous ces efforts, les luttes pour reconquérir les droits des francophones et préserver le fait français au Manitoba perdurent.

La *City of Winnipeg Act*, adoptée le 21 juillet 1971, et la création de la *Unicity* en 1972 regroupent plusieurs municipalités, dont Saint-Boniface, en une seule métropole, Winnipeg². Pour certains, l'amalgamation allait sonner le glas de la ville francophone. Or, il n'en est rien! L'affaire Forest (1979) redonne de l'espoir aux francophones, la *Charte canadienne des droits et libertés* est adoptée en 1982, et la loi rétablissant le caractère bilingue de la province du Manitoba est enfin votée en 1986. Triomphant des obstacles, Saint-Boniface persiste envers et contre tout, et la ville est loin d'en être réduite à un simple faubourg de sa grande voisine anglophone.

1. Extrait du site du ministère des Affaires intergouvernementales du Manitoba [www.gov.mb.ca/ia/capreg/reports], cité dans un courriel de Guy Jourdain envoyé à André Fauchon le 25 février 2008.
2. En plus de Saint-Boniface, il y a St. James-Assiniboia, Transcona, Saint-Vital, West Kildonan, East Kildonan, Tuxedo, Old Kildonan, North Kildonan, Fort Garry, Charleswood, Winnipeg et Headingley. En 1993, Headingley se sépare de Winnipeg et se constitue à nouveau en ville autonome.

Aujourd'hui, la vitalité de Saint-Boniface ne fait pas de doute. Des deux côtés du boulevard Provencher, l'avenue centrale, s'étendent magasins, cafés et établissements commerciaux où les affaires se font en français. Des écoles fonctionnent en français; le Collège universitaire de Saint-Boniface jouit d'une excellente réputation à l'échelle nationale et internationale; la cathédrale de Saint-Boniface assure sa mission spirituelle en français, et de nombreux établissements sont voués aux services de santé pour les francophones. La ville n'est pas pour autant un «ghetto» où les francophones vivent repliés sur eux-mêmes, cantonnés dans un espace fermé. Saint-Boniface est une communauté vibrante, ouverte sur le monde et prompte à accueillir des gens venus de ses quatre coins... Assurément, les cent ans de Saint-Boniface méritent qu'on les fête!

Remerciements

Il va sans dire qu'un ouvrage collectif comme celui-ci doit son existence à la collaboration de nombreuses personnes. Nous aimerions exprimer notre reconnaissance tout d'abord aux auteurs et artistes eux-mêmes, qui ont répondu avec bienveillance à notre appel à contributions. Il faut également remercier les membres du Bureau de direction du CEFCO qui, en plus de contribuer leur propre article, ont travaillé à l'établissement des textes d'autrui; merci donc à Luc Côté, à Lise Gaboury-Diallo, à Alan MacDonell, à Rachel Major et à Glenn Moulaison pour l'aide qu'ils ont apportée tout au long de ce projet. Des remerciements s'adressent aussi à Carole Pelchat, archiviste au Collège universitaire de Saint-Boniface, à Gilles Lesage et à Jacinthe Duval de la Société historique de Saint-Boniface, pour la recherche des photographies et autres illustrations, et Louise Duguay pour les droits d'utilisation des peintures de Pauline Boutal. Pour assurer la logistique de notre ouvrage, nous avons beaucoup compté sur l'aide technique et pratique de Claudine Cecille, sur les talents artistiques de Claude de Moissac pour la mise en pages, les photos et la conception graphique, et sur l'expérience de Petra Franzen pour les corrections d'épreuves.

Nous voulons rendre un hommage tout particulier à André Fauchon, directeur des Presses universitaires de Saint-Boniface, responsable de la conception esthétique du volume et de sa publication; nous lui adressons toutes nos félicitations et nos remerciements pour son énorme contribution et son très grand dévouement.

C'est grâce aux efforts conjugués de toutes ces personnes que le rêve de faire un livre commémoratif sur Saint-Boniface est devenu réalité, témoignant d'un patrimoine francophone dont nous pouvons tous être fiers.

Carol J. Harvey, présidente du CEFCO



Le boulevard Provencher (coin rue Taché) vers 1908
(Archives de la Société historique
de Saint-Boniface, MSB 28)

Le boulevard Provencher (coin rue Taché) en 2008
(Photo: Claude de Moissac)

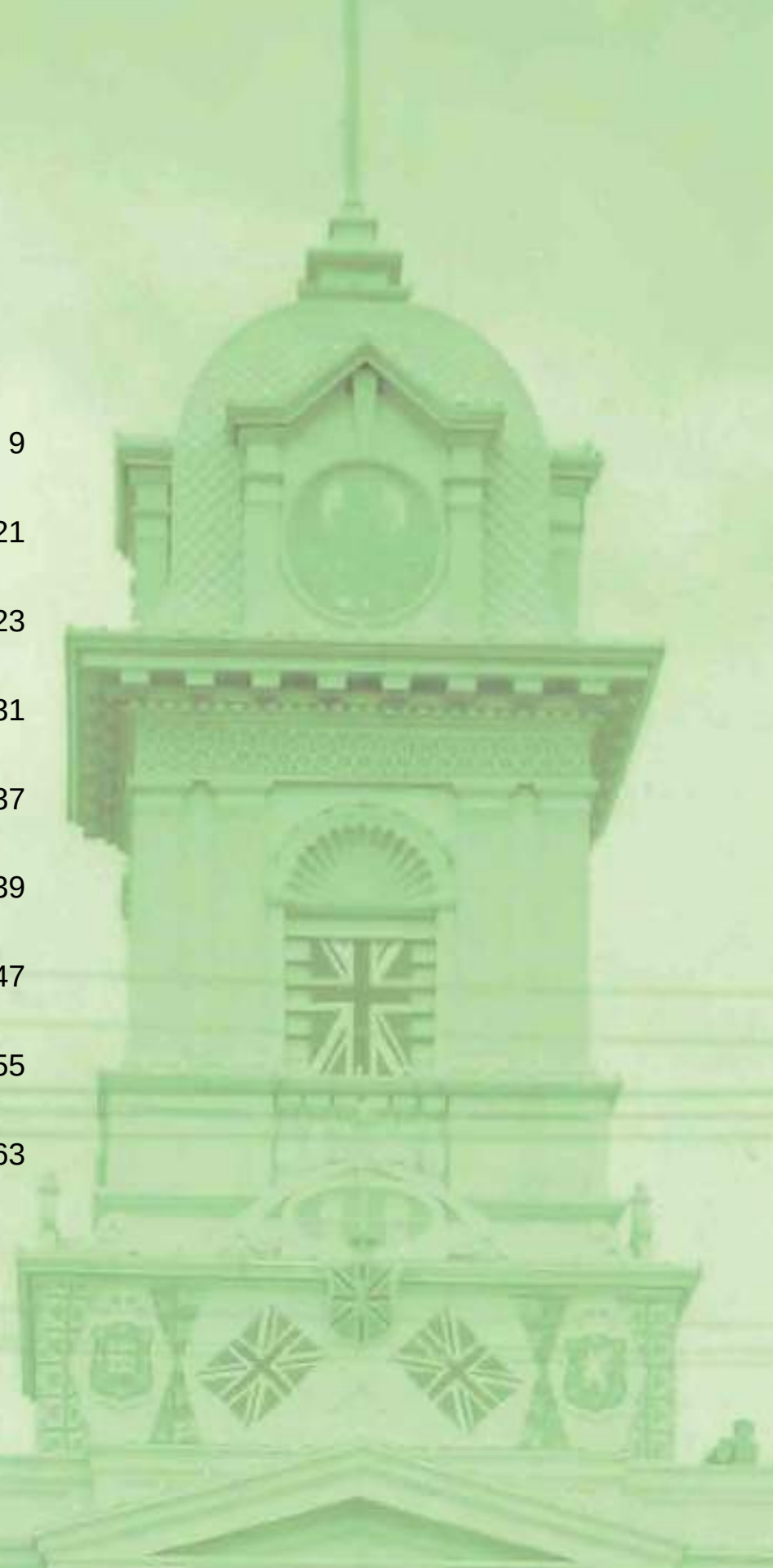




Maisons des sœurs de la Sainte-Famille, 1966
Huile sur toile cartonnée de Pauline Boutal, 40,6 x 50,8 cm
Collection de Gabriel et Marcelle Forest, Saint-Boniface
Photo: Ernest Mayer

SOCIÉTÉ ET POLITIQUE

Autour de la cité de Saint-Boniface en 1908	
Luc Côté	9
<i>Les rues de Saint-Boniface</i>	
Manie Tobie	21
Saint-Boniface: une ville et ses institutions	
Michel Verrette	23
Les juges francophones, défenseurs du fait français	
Guy Jourdain et Rénald Rémillard	31
<i>Vues du pont</i>	
René Ammann	37
Itinéraire de l'espoir: les Noirs de Saint-Boniface	
Joseph Nnadi	39
Saint-Boniface et «la petite Révolution tranquille»	
Raymond Hébert	47
Saint-Boniface, un petit ghetto à Winnipeg?	
Sandrine Hallion Bres	55
Rien de nouveau sous le soleil	
Monique LaCoste	63





*City Hall
St. Boniface, Man.*

Hôtel de ville
(Archives du CUSB)

AUTOUR DE LA CITÉ DE SAINT-BONIFACE EN 1908

Le 18 décembre 1906, Théophile Bertrand est élu maire de Saint-Boniface. Cette élection fait la nouvelle dans les journaux de la région et pour cause: elle a pour principal enjeu la question de l'annexion de Saint-Boniface à sa voisine, la *City* de Winnipeg. Fort de son expérience de secrétaire-trésorier au conseil municipal pendant plus de treize ans, Bertrand bénéficie de l'appui officiel et public de plusieurs représentants de l'élite francophone de Saint-Boniface, opposés à une telle annexion. Cette élite, composée d'hommes d'affaires, de notables et de professionnels, ainsi que des dirigeants de l'Église catholique, est activement engagée dans des rapports de propriété à Saint-Boniface, dans la promotion et la spéculation foncière et immobilière, dans l'approvisionnement de la municipalité en biens



Représentants de Saint-Boniface en 1908:
J.-Alfred Bleau, maire; Adélarde Langevin, archevêque;
Joseph Bernier, député provincial; Ernest Cyr, député fédéral
(Archives de la Société historique de Saint-Boniface [SHSB])

ou services, et plusieurs de ses représentants occupent des fonctions publiques, aux niveaux fédéral, provincial et municipal. Elle dirige également les institutions et les diverses associations culturelles et de bienfaisance à Saint-Boniface. Si l'on n'y retrouve pas des capitalistes de la trempe de ceux qui dirigent les destinées de Winnipeg à la même époque, l'élite francophone et catholique partage néanmoins avec ses homologues régionaux et continentaux une foi dans le progrès matériel et la croissance économique. Toutefois, elle se distingue d'eux par l'affirmation d'une identité canadienne-française, francophone et catholique. Saint-Boniface, son fief, représente à ses yeux le berceau et le bastion de la nation canadienne-française dans l'Ouest.

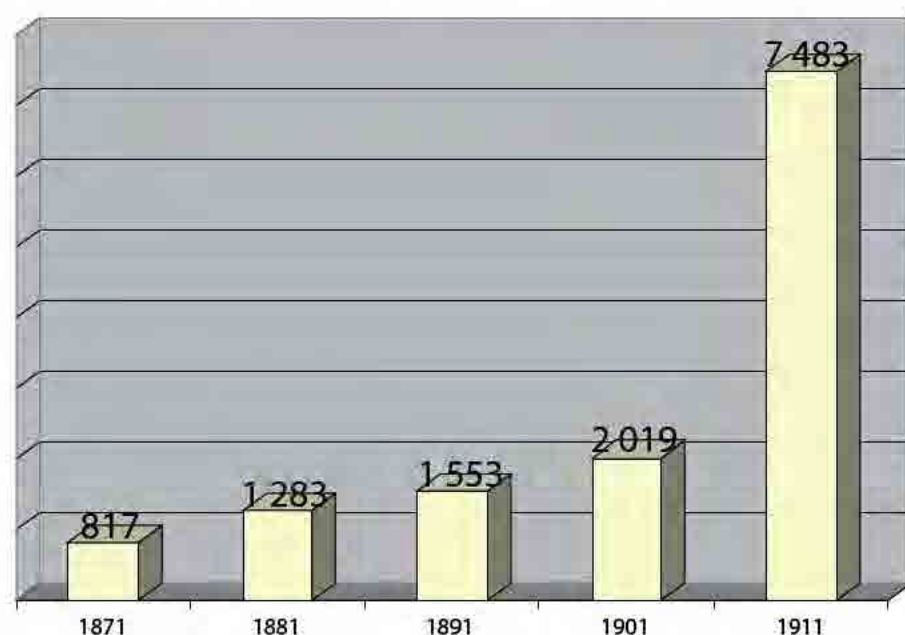
En plus de l'opposition à toute annexion de Saint-Boniface à la ville de Winnipeg, la plate-forme électorale de Théophile Bertrand comprend aussi un engagement à poursuivre la «politique de progrès» de l'administration municipale, en cours depuis le tournant du XX^e siècle, à encourager l'établissement de manufactures sur le territoire de la ville, à améliorer la communication entre Saint-Boniface et Winnipeg et, finalement, à obtenir de la province une charte spéciale qui accorderait à Saint-Boniface des pouvoirs qui ne lui sont pas conférés par la loi manitobaine sur les municipalités. Bertrand exprime sans doute l'optimisme de la petite bourgeoisie francophone lorsqu'il affirme que la ville est promise à devenir sous peu «une grande cité, une des cités les plus modernes et les plus progressives de l'Ouest»¹. Il ne fait aucun doute, cependant, que le développement de Saint-Boniface est intimement lié à celui de sa voisine, Winnipeg; le défi pour ses dirigeants est justement de pouvoir continuer à soutenir un tel développement tout en demeurant politiquement autonome. La charte spéciale, qui fait de Saint-Boniface en 1908 une «cité», dans le sens du mot anglais *City*, se veut un outil crucial dans cet effort visant à concilier l'intégration économique et l'autonomie politique. Au niveau du discours et de l'univers des représentations, le statut de cité pour Saint-Boniface refléterait le mariage de raison entre l'idée de progrès, de développement et donc de changement, et l'idée de la survivance identitaire canadienne-française.

Le récit qui suit se veut un essai de reconstitution du contexte dans lequel Saint-Boniface acquiert le statut de cité, et ce, à partir principalement d'une lecture de deux types de témoignages écrits du passé: les procès-verbaux des réunions du conseil municipal de Saint-Boniface² et des journaux de la région: *Les cloches de Saint-Boniface*, *Le Manitoba*, le *Manitoba Free Press* et le *Winnipeg Tribune*.

1. «La mairie de Saint-Boniface», *Le Manitoba*, vol. 36, n° 5, 12 décembre 1906, p. 3.

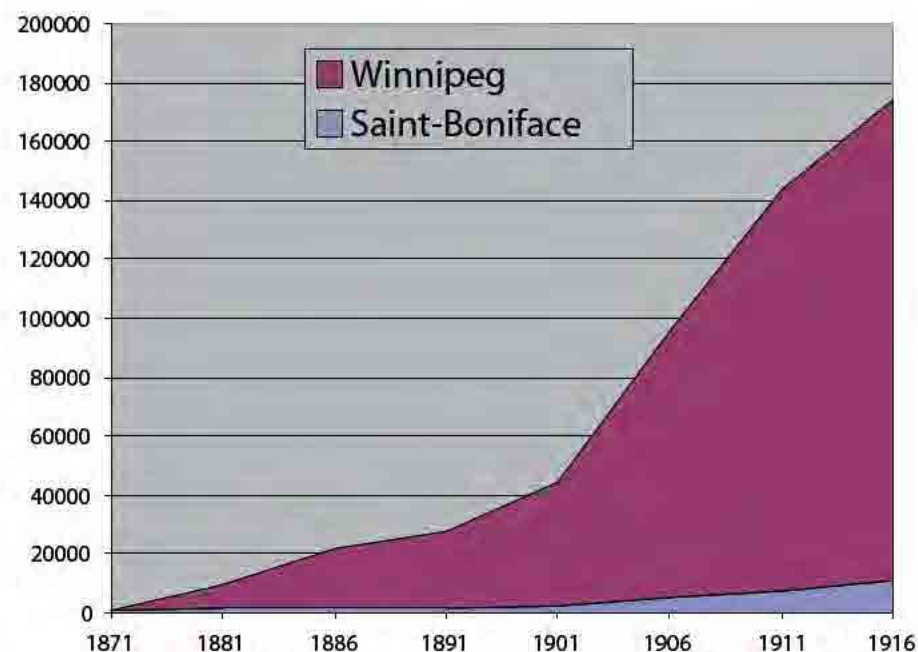
2. Fonds de la Ville de Saint-Boniface, Archives de la Ville de Winnipeg.

Population de Saint-Boniface, 1871-1911



Source: Données tirées des recensements canadiens

Population de Winnipeg et de Saint-Boniface, 1871-1916



Source : Données tirées des recensements canadiens.

Les défis de la croissance

En février 1907, quelques mois après son élection, Théophile Bertrand soumet au conseil municipal un rapport sur la situation de Saint-Boniface. Il appelle alors à la prudence en matière de finances publiques dans un contexte de croissance et de progrès.

Depuis 1901 la Ville a fait des progrès remarquables. Nous avons maintenant un aqueduc, des canaux d'égouts, la lumière électrique, des trottoirs en bois presque partout et quelques trottoirs en ciment. Nous avons commencé à paver nos avenues principales et ces ouvrages se termineront dans le cours de l'été prochain. Nous avons bâti un Hôtel de Ville et une Station de Feu, nous avons ouvert des ruelles et des rues. Mais pour faire ces choses nous avons dû emprunter³.

Tout semble indiquer, en effet, que Saint-Boniface connaît depuis le début du XX^e siècle un développement important. Les chiffres sur la population en sont un bon indicateur. De 1901 à 1911, selon les données tirées des recensements, Saint-Boniface voit sa population passer de 2 019 à 7 483. En fait, la croissance démographique de Saint-Boniface est constante depuis la création de la province du Manitoba en 1870. À l'instar de Winnipeg, quoiqu'à une moindre grande échelle, Saint-Boniface est plongée, avec l'arrivée du réseau ferroviaire à partir de 1878, dans une première fièvre de spéculation foncière et immobilière. Il ne s'agit sans doute pas d'un hasard si, après la création de la municipalité de Saint-Boniface en 1880, la partie la plus urbanisée de cette dernière obtient le statut de ville en 1883. Au tournant du XX^e siècle, Saint-Boniface profite du développement industriel et urbain de Winnipeg, dont la population atteint 136 035 habitants en 1911, et participe à l'expansion suburbaine à la périphérie de la capitale manitobaine. Si la ville francophone bénéficie de la rapide croissance de sa voisine, stimulée par le développement industriel et commercial, lui-même reposant sur l'immigration dans les prairies et le développement du monde rural et agricole, elle en devient par ailleurs l'un de ses satellites, l'une de ses municipalités banlieues.

Dans la première décennie du XX^e siècle, l'est de la ville connaît un développement industriel majeur. Aux installations ferroviaires du Canadien Pacifique, s'ajoutent celles du *Canadian Northern* et du Grand Tronc Pacifique. À proximité des ateliers et des gares de triage émergent des élévateurs à grains, des cours à bestiaux et diverses industries de transformation de produits agricoles, notamment la *Western Canada Flour Mills*, dont l'usine est inaugurée en août 1906⁴. Un tel développement exerce une véritable flambée des prix sur le marché foncier dans cette section de la ville.

3. Procès-verbal du Conseil de la ville de Saint-Boniface, 11 février 1907.

4. «Most Modern Mill Under the British Flag Opened», *Manitoba Free Press*, vol. 34, n° 31, 10 août 1906, p. 11.

La spéculation qui était un peu tranquille à Saint-Boniface, depuis quelques temps, semble reprendre de l'activité; la partie Est de la ville, surtout, fait l'objet des convoitises des manieurs d'argent⁵.

La propriété à Saint-Boniface, particulièrement sur la rivière Seine, augmente de prix rapidement. Les lots sur la rue Archibald se vendent jusqu'à \$60 le pied⁶.

Depuis que le Grand Tronc Pacifique a dévoilé ses plans sur Saint-Boniface [...] la spéculation est extraordinairement active, surtout de l'autre côté de la Rivière La Seine⁷.

Même la publication de l'archevêché, *Les cloches de Saint-Boniface*, ne peut résister au rêve de grandeur. Reprenant un texte paru dans le *Bulletin de la Canadienne*, publié à Paris, qui lui-même cite le *Manitoba Free Press*, l'organe de l'archevêché de Saint-Boniface s'interroge: «Le jour est peut-être proche où St Boniface pourra sans trop de désavantages, soutenir la comparaison avec Winnipeg, sa puissante voisine»⁸.



Le Manitoba (24 octobre 1906)
(Archives de la SHSB)

5. «Chez nous et autour de nous», *Le Manitoba*, vol. 35, n° 44, 12 septembre 1906, p. 3.
6. «Chez nous et autour de nous», *Le Manitoba*, vol. 35, n° 46, 26 septembre 1906, p. 3.
7. «Chez nous et autour de nous», *Le Manitoba*, vol. 35, n° 51, 31 octobre 1906, p. 3.
8. «Saint-Boniface», *Les cloches de Saint-Boniface*, vol. 6, n° 4, 15 février 1907, p. 52.

Les autres quartiers de Saint-Boniface connaissent tous aussi une forme ou une autre de croissance. C'est certainement le cas du centre-ville et de son artère, l'avenue Provencher; on y retrouve la grande majorité des petites entreprises francophones, notamment les commerces de détail et de nouveautés, ainsi que les édifices abritant les institutions religieuses, scolaires, municipales et de santé. Si l'on se fie aux journaux, ce centre-ville doit ressembler à l'époque à un véritable chantier de construction, tant les travaux en cours sont nombreux: l'hôtel de ville, l'hôtel des postes, le «bloc du Collège» (édifice commercial), l'École Provencher, le Club belge, le poste d'incendie (Station de Feu n° 1) ainsi que les additions à l'Hôpital Saint-Boniface et au Collège de Saint-Boniface et, enfin, le plus spectaculaire de ces travaux, l'érection de la nouvelle cathédrale, inaugurée en 1908, qui vient matériellement et symboliquement renforcer le lien entre le siège de l'Église catholique dans l'Ouest canadien et la principale agglomération urbaine franco-catholique. L'Église est sans contredit un propriétaire important à Saint-Boniface et, conséquemment, une citoyenne corporative majeure et influente. Les relations entre le clergé et l'administration municipale laïque sont constantes et relativement harmonieuses. Par exemple, en 1907, l'administration municipale est en pourparlers avec les dirigeants du Canadien Pacifique concernant l'érection d'une gare à Saint-Boniface. Le conseil municipal demande formellement à M^{gr} Langevin d'intercéder en sa faveur auprès de la compagnie puisque l'archevêché avait cédé à celle-ci certaines de ses propriétés à la condition qu'elle procède à la construction d'une telle gare⁹. C'est souvent aussi auprès des congrégations religieuses que la ville de Saint-Boniface obtient des propriétés pour l'aménagement de parcs et d'autres installations municipales. Dans ses discours, le clergé endosse en le célébrant le développement urbain. De fait, il le bénit même:

Il y a à Saint-Boniface assez de maisons nouvelles pour que Mgr Dugas ait jugé à propos de bénir à une date fixe, dimanche dernier, tous les logements nouveaux. La partie de la ville située immédiatement au sud du Collège, surtout, se développe rapidement¹⁰.

La corporation municipale est essentiellement responsable de ce qui définit une ville, c'est-à-dire son réseau. La première décennie du XX^e siècle correspond pour Saint-Boniface à une ère d'importants travaux publics: terrassement, nivellement, ouverture ou élargissement de rues et de ruelles, construction de trottoirs, d'abord en bois puis en béton (en «granolithique» pour reprendre l'expression utilisée à l'époque), pavage de rues (en «bois créosoté», ou en asphalte ou «bitulitique»), construction d'un aqueduc, aménagement d'un dépotoir, installation d'un réseau de distribution d'eau et d'égouts, amorce de la production

9. Procès-verbaux du Conseil de la ville de Saint-Boniface, 11 février 1907.

10. «Chez nous et autour de nous», *Le Manitoba*, vol. 35, n° 30, 6 juin 1906, p. 3.



Cusson Lumber
(Archives de la SHSB, MSB 1377_4)

d'énergie électrique, etc. La très grande majorité des règlements municipaux adoptés au conseil entre 1906 et 1910, et dont plusieurs doivent être approuvés par les contribuables, concernent directement de tels travaux publics ou «améliorations locales»¹¹. Nombreux parmi ces règlements sont ceux autorisant la ville à emprunter pour financer de tels travaux d'infrastructure urbaine. De fait, le maintien d'un équilibre entre les revenus et les dépenses demeure une préoccupation du conseil municipal, ce dont témoigne le maire Bertrand au début de 1907 en prônant la prudence et la modération dans la poursuite d'une telle politique de modernisation. La ville utilise la valeur des évaluations foncières comme garantie aux prêts qu'elle négocie avec les institutions bancaires et financières. L'émission d'obligations, de «débentures» comme les francophones les désignent, est un autre outil crucial permettant à la ville de financer les travaux publics, en répartissant la dette, et le fardeau fiscal qu'elle représente pour les contribuables, sur plusieurs années, voire sur plus d'une génération. Dans son rapport au conseil municipal en février 1907, le maire Bertrand fait le point sur la question et recommande un frein aux dépenses publiques:

[...] à la fin de cette année, nous devrons au-delà d'un million de piastres, ce qui veut dire environ le cinquième de toute la propriété taxable de la Ville. Il faut avouer que c'est une forte proportion. Cette dette nous oblige à pourvoir à des intérêts se montant à environ \$43 000.00 par année; il faut aussi pourvoir au fonds d'amortissement, c'est-à-dire à environ \$20 500.00, de sorte qu'avant de penser à prélever un sou pour les dépenses ordinaires de la Ville, il nous faudra prélever \$63 500.00 pour payer nos intérêts et amortir notre dette.

11. Archives de la Ville de Winnipeg, fonds Ville de Saint-Boniface, fichier «St. Boniface By-Laws».

Je crois donc qu'il serait prudent et sage, non pas de discontinuer entièrement nos améliorations mais de les limiter. Maintenant que nous avons à peu près ce qui est essentiel, nous pouvons attendre que la ville se développe davantage pour entreprendre de nouveaux travaux [...] Mon intention n'est pas de jeter le cri d'alarme et d'éteindre le souffle de progrès qui passe sur notre Ville comme sur tout le pays. Loin de là. Notre situation n'est pas alarmante. La Ville grandit rapidement et à mesure que la population augmentera le fardeau individuel deviendra moins lourd. Je demande seulement un peu de prudence¹².

En contrepartie, Saint-Boniface est prête à offrir certains avantages fiscaux aux nouvelles entreprises s'établissant sur son territoire. Son administration est disposée à accorder des réductions de taxes pour encourager les investissements privés dans la ville, et ce, au nom de l'emploi créé et d'autres retombées économiques. C'est toutefois avec difficultés que la ville tente d'imposer à ces nouvelles entreprises l'obligation de recourir à une main-d'œuvre locale, résidant à Saint-Boniface.

Qu'en réponse à la demande de la Manitoba Linseed Oil Mills Limited, le Secrétaire-Trésorier soit autorisé de leur offrir une exemption partielle de taxes pour un terme de dix années, soit une réduction de 60% de la taxe imposée sur les bâtisses et les machineries seulement en conformité aux pouvoirs accordés à la Ville par la Section 508A des Amendements à l'Acte Municipal de 1905, à condition que la Compagnie

12. Procès-verbal du Conseil de la ville de Saint-Boniface, 11 février 1907.



Bailey Supply
(Archives de la SHSB, MSB 1377_1)

annonce leurs moulins comme étant dans la Ville de Saint-Boniface et qu'elle se serve du pouvoir moteur de la Ville, quand la Ville sera en état de le fournir et pourvu que les dits moulins n'emploient pas moins de quinze hommes, pendant au moins neuf mois chaque année, et que ces hommes soient résidents de la Ville de Saint-Boniface¹³.

Le conseil municipal doit cependant faire marche arrière quelques mois plus tard lorsque la compagnie en question affirme ne pouvoir honorer les conditions d'embauche exigées par la ville. Le conseil réagit donc en conséquence en adoptant une proposition de son comité des finances:

Que le Secrétaire-trésorier soit autorisé de répondre à la Manitoba Linseed Oil Mills Co. que la Ville consentira à retrancher les mots "résidant dans la Ville de St-Boniface" dans la clause concernant l'emploi de 15 hommes pendant neuf mois de chaque année comme condition à remplir pour bénéficier de l'exemption partielle de taxes¹⁴.



Le Manitoba (26 février 1908)
(Archives de la SHSB)

La ville est davantage en mesure d'encourager le recours à une main-d'œuvre résidente pour l'exécution des travaux publics. C'est avec cet objectif en tête qu'elle oblige l'embauche de travailleurs à la

journée plutôt qu'à contrat. Il est aisé de penser que ces efforts de la ville viseraient à contrer une tendance de Saint-Boniface à devenir une banlieue-dortoir pour des travailleurs de Winnipeg.

Le conseil municipal de Saint-Boniface est enfin engagé dans des rapports de pouvoir et d'influence avec les compagnies privées qui dispensent des services sur son territoire. C'est le cas de la *Winnipeg Electric Railway* qui bénéficie d'un contrat avec la ville pour l'alimentation en électricité ainsi que pour le service de tramways. La ville intervient fréquemment pour rappeler à la compagnie ses obligations contractuelles ou encore pour exiger une amélioration du service offert. Lors des élections municipales de décembre 1906, les électeurs ont aussi à se prononcer, par voie référendaire, sur la municipalisation du téléphone ainsi que sur le service de tramways le dimanche. La grande majorité se prononce alors en faveur de ces deux réformes. Fait intéressant à noter, la communauté franco-catholique de Saint-Boniface endosse pleinement le service de transports le dimanche alors que l'idée suscite une vive opposition à Winnipeg, surtout chez certains militants protestants, au nom du repos pour tous le «Jour du Seigneur».

Le pouvoir de la ville de Saint-Boniface est également mis au défi dans la première décennie du XX^e siècle avec la question de la circulation entre les deux rives de la rivière Rouge. Deux ponts à péage, appartenant à des intérêts privés, relient Winnipeg et Saint-Boniface à l'époque: le pont Norwood, et un peu plus au nord, le pont Broadway. Avec le développement des deux villes riveraines et l'accroissement de la circulation sur les ponts, un consensus politique émerge autour de la nécessité d'acquérir les ponts existants en vue d'y instaurer la circulation libre, et même d'en construire de nouveaux. Un comité spécial de la ville de Winnipeg est alors formé pour étudier la question, et le conseil municipal de Saint-Boniface multiplie ses efforts pour faire valoir et défendre ses intérêts. Les deux villes s'entendent pour solliciter en commun la participation financière des gouvernements provincial et fédéral.

Le développement de Saint-Boniface demande entre notre ville et Winnipeg des entrées et sorties libres, faciles et nombreuses.

La Ville de Saint-Boniface a pris depuis quelques années des proportions considérables.

Le grand et le petit commerce ont grandi considérablement.

[...] il est clair que notre ville marche dans le mouvement progressif de l'Ouest.

[...]

Nous n'avons qu'à jeter les yeux autour de nous pour voir que pour une ville de 5 000 âmes, nous avons des établissements, des industries et un commerce qui feraient honneur à plus grand que nous.

13. Procès-verbal du Conseil de la ville de Saint-Boniface, 13 mai 1907.

14. Procès-verbal du Conseil de la ville de Saint-Boniface, 17 juin 1907.

[...]

Des ponts libres feront disparaître la barrière presque infranchissable qui existe aujourd'hui entre Winnipeg et Saint-Boniface.

Notre commerce doublera, nos propriétés augmenteront en valeur, devenant par ce fait même plus près du centre de Winnipeg; une économie énorme sera réalisée par leurs concitoyens qui paient chaque année des sommes énormes pour traverser la rivière¹⁵.

L'importance que l'élite francophone accorde à l'amélioration de la circulation sur la rivière Rouge montre bien aussi sa conviction que l'avenir économique de Saint-Boniface passe nécessairement par un plus grand rapprochement avec Winnipeg. Cependant, d'autres vont plus loin en soutenant que l'avenir de Saint-Boniface réside dans son intégration complète dans Winnipeg. Si la question des ponts ne sera partiellement résolue que dans la décennie suivante, elle est un enjeu majeur du débat sur l'annexion en 1906.

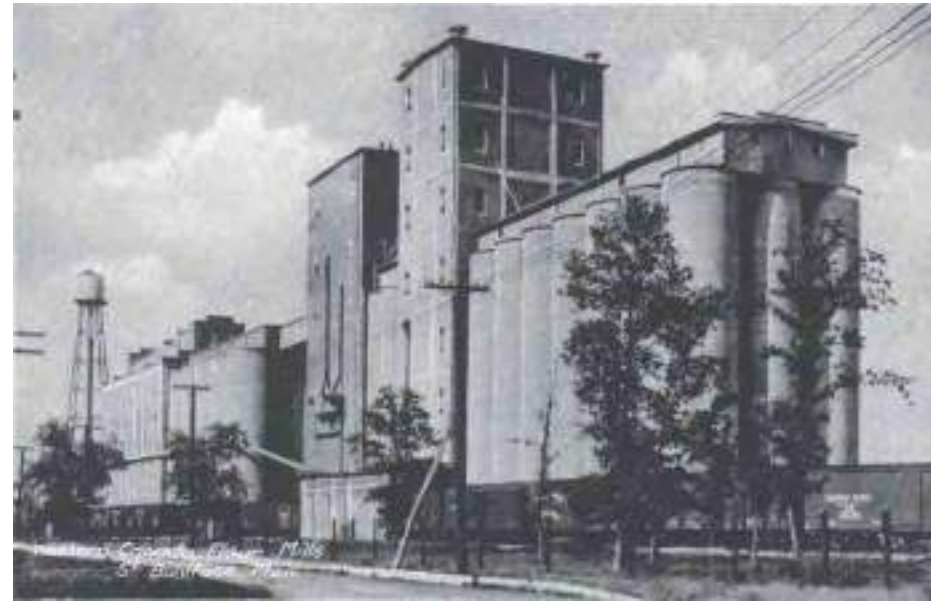
Citoyenneté et patriotisme: l'affirmation du caractère distinct de Saint-Boniface

Le processus d'intégration économique à Winnipeg semble avoir pour effet d'alimenter une certaine confusion quant au statut de Saint-Boniface, au point où ses dirigeants se croient obligés de remettre les pendules à l'heure. Ainsi, le conseil de ville insiste auprès des entreprises qui s'installent sur son territoire de bien indiquer dans leur correspondance et leur publicité qu'elles sont situées à Saint-Boniface et non pas à Winnipeg. Même le premier ministre manitobain de l'époque, Rodmond Roblin, dans son allocution lors de l'inauguration des installations de la *Western Canada Flour Mills* à Saint-Boniface en août 1906, souligne l'apport de cette nouvelle usine moderne au développement industriel de Winnipeg, et ce, malgré la présence à ses côtés du maire de Saint-Boniface, Antoine Gauvin, un lapsus qui n'échappe pas au journaliste du *Manitoba Free Press*¹⁶.

Et puis, il y a le quartier Norwood, aux limites sud-ouest de Saint-Boniface et à la frontière nord de la municipalité de Saint-Vital. Créé vers 1891 par la *Norwood Improvement Company*, le quartier, reconnu comme l'un des plus beaux de la ville, semble bien être aussi le plus anglophone de Saint-Boniface, même si des représentants de l'élite francophone y ont élu domicile. Plusieurs de ses citoyens semblent vouloir lier leur avenir avec Winnipeg plutôt qu'avec Saint-Boniface. C'est d'ailleurs à Norwood qu'émerge, à l'été 1906, un débat public sur l'avenir politique du quartier et, au delà, sur celui de la ville entière de Saint-Boniface.

15. «Les règlements de la ville», *Le Manitoba*, vol. 35, n° 42, 29 août 1906, p. 2.

16. «Most Modern Mill Under the British Flag Opened», *Manitoba Free Press*, vol. 34, n° 31, 10 août 1906, p. 11.



Western Canada Flour Mills
(Archives du CUSB)

Au début du mois d'août 1906, le *Manitoba Free Press* rapporte un mouvement de mécontentement parmi la population de Norwood, qui serait même prête à faire sécession de Saint-Boniface et à se joindre à Winnipeg. Dans une entrevue accordée au quotidien, John T. Later, un homme d'affaires et propriétaire électeur du quartier, reproche au conseil municipal de Saint-Boniface sa piètre performance en matière de gestion financière et fiscale et il s'oppose à tout engagement de la ville dans un projet de construction d'un nouveau pont avant que le péage sur le pont Norwood ne soit aboli. Selon Later, la population de Norwood ne voit d'autre issue possible que l'annexion politique à Winnipeg. Il aurait même eu un entretien avec le maire de Winnipeg, Thomas Sharpe, et celui-ci se serait dit ouvert à la discussion avec les citoyens de Norwood. Le représentant du quartier au conseil municipal, Thomas Berry, est lui aussi en faveur de l'idée et affirme être prêt à la défendre en se portant candidat à la mairie lors des élections en décembre¹⁷.

Une semaine plus tard, le *Manitoba Free Press* publie la réaction des éditeurs du *Norwood Notes* qui, tout en endossant l'annexion du quartier, voire de Saint-Boniface en entier, à la ville de Winnipeg, s'en prennent néanmoins aux prétentions de John T. Later d'agir comme représentant légitime des citoyens de Norwood. On soupçonne Later de vouloir instaurer des conditions propices à la spéculation foncière

17. «Norwood Bubbling with Displeasure», *Manitoba Free Press*, vol. 34, n° 29, 8 août 1906, p. 16.

dans le quartier¹⁸. Malgré de telles dissensions, plusieurs citoyens de Norwood endossent l'idée de l'annexion à Winnipeg. Lors du vote tenu le 31 août pour approuver un règlement municipal touchant une appropriation financière, les électeurs du quartier sont aussi appelés à se prononcer sur l'idée de l'annexion. 150 des 400 électeurs inscrits donnent alors leur appui au projet. D'après le *Manitoba Free Press*,

The old residents of St. Boniface regard the vote with considerable amusement as they are satisfied that they have dealt most generously with Norwood in the way of public improvements. They say what the secessionists really want is to get control of civic finances¹⁹.

Chose certaine, la question cesse d'amuser l'élite francophone lorsqu'à l'approche des élections municipales, le spectre de l'annexion déborde les limites d'un quartier pour se répandre dans tout Saint-Boniface. À la candidature de Thomas Berry, conseiller sortant du quartier Norwood, elle lui oppose celle de Théophile Bertrand qui, non seulement se présente comme le candidat du refus de l'annexion avec Winnipeg, mais promet en plus pour la ville l'obtention d'une charte spéciale qui viendrait solidifier l'autonomie politique de Saint-Boniface.

Il est du devoir de chaque citoyen de s'élever au-dessus de toutes considérations personnelles et de bien songer à la signification du prochain scrutin.

[...]

Pour le moment, nous croyons prématurée l'idée de nous annexer à Winnipeg.

Cette question est grosse de conséquences pour l'avenir, tant au point de vue matériel qu'au point de vue religieux et national²⁰.

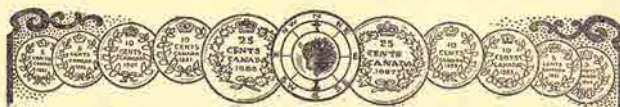
Pendant toute la durée de la campagne électorale, le journal *Le Manitoba* et l'organe de l'archevêché, *Les cloches de Saint-Boniface*, servent à leurs lecteurs le même argumentaire autonomiste, invoquant des raisons «matérielles, religieuses et nationales» pour défendre l'indépendance politique de Saint-Boniface²¹. Compte tenu des progrès accomplis à Saint-Boniface en termes d'infrastructures et de services, que pourrait offrir de mieux Winnipeg? Comment l'intégration politique, qui réduirait à quelques échelons la représentation de Saint-Boniface, pourrait mieux desservir la population? Enfin, il y a la question scolaire, et plus particulièrement celle des taxes scolaires: l'annexion fait planer la menace de la double taxation, la taxe scolaire municipale obligatoire

18. «Surprise at Statements», *Manitoba Free Press*, vol. 34, n° 34, 14 août 1906, p. 9..

19. «Secession Carries in Norwood Ward», *Manitoba Free Press*, vol. 34, n° 50, 1^{er} septembre 1906, p. 16..

20. «La mairie de Saint-Boniface», *Le Manitoba*, vol. 36, n° 2, 21 novembre 1906, p. 2.

21. «Les élections municipales», *Le Manitoba*, vol. 36, n° 3, 28 novembre 1906, p. 2.



THE NORTHERN BANK

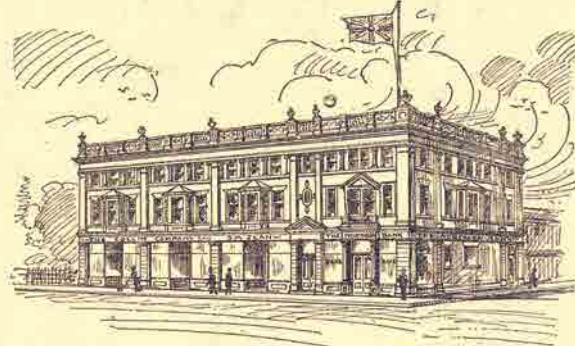
CAPITAL AUTORISÉ \$2,000,000.
CAPITAL PAYÉ \$1,000,000.

INTERET PAYE

4 Fois l'Annee 4

Sur les Epargnes

Nos clients peuvent être assurés de toutes les facilités pour les affaires.



LA NORTHERN BANK
Coin de l'Avenue Provencher et Aulneau

TELLE QU'ELLE APPARAÎTRA DANS SON BLOC

Succursales dans l'Ouest-Canadien		
ALAMEDA	GLENBORO	SOMERSET
BRANDON	HANLEY	SALT COATS
BINS CARTH	LANGHAM	ST. BONIFACE
CALGARY	MANOR	VANCOUVER
DUNDURN	MELITA	WINNIPEG
EDMONTON	MOOSE JAW	PORTAGE ET FORT
FLEMING	QU'APPELLE	PORTAGE ET FURBY
FORT WILLIAM	REGINA	NENA ET WILLIAM
	SASKATOON	MAIN ET SELKIRK

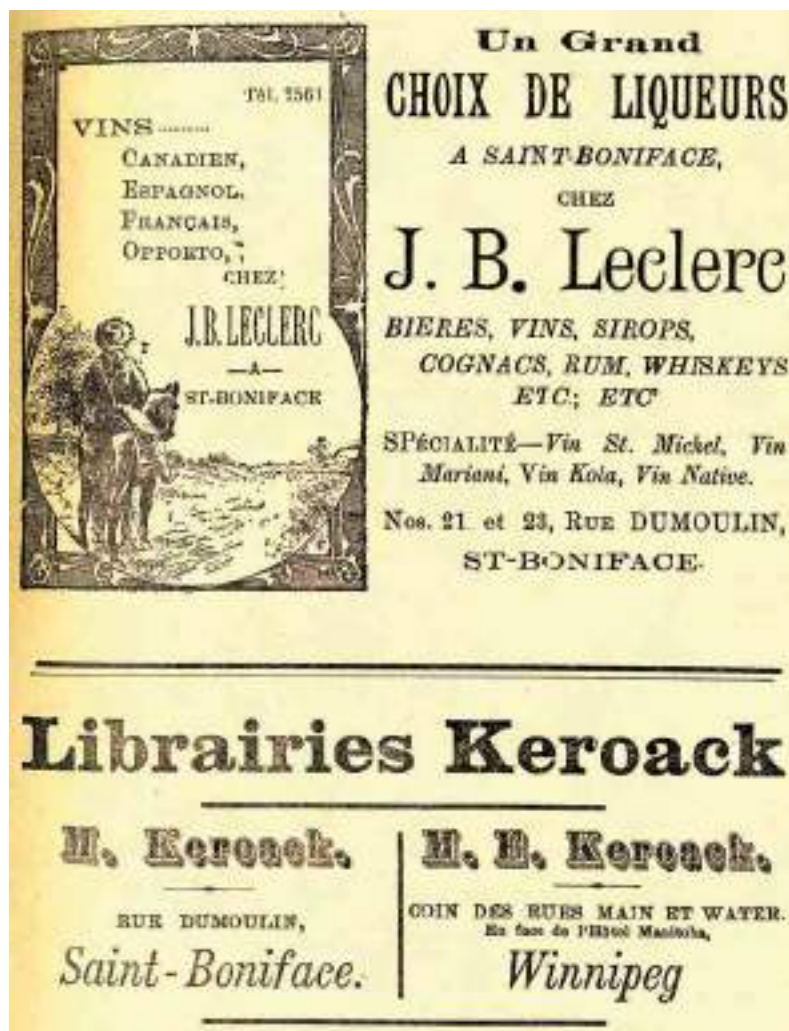
LA NORTHERN BANK

AVENUE PROVENCHER

ST-BONIFACE

C. A. BAYNES, Gerant.

Le Manitoba (2 mai 1906)
(Archives de la SHSB)



Le Manitoba (7 novembre 1906)
(Archives de la SHSB)

pour les écoles publiques et la taxe scolaire volontaire pour les écoles confessionnelles séparées. La majorité catholique dans un Saint-Boniface autonome permet de contourner la loi scolaire provinciale, ce qui serait impossible comme minorité dans un plus grand Winnipeg.

[...] Il faudrait donc que les catholiques de St Boniface paient une "double taxe" pour pouvoir conserver ces écoles telles qu'elles sont avec les religieuses en habit religieux, avec des signes de religion, avec la séparation des enfants catholiques. – Nul ne suppose, assurément, que M^{gr} l'Archevêque va ordonner aux religieuses d'enlever leurs costumes. Or, les catholiques de St. Boniface sont-ils prêts à faire ces sacrifices?²²

22. «Que sera St Boniface?», *Les cloches de Saint-Boniface*, vol. 5, n° 23, 1^{er} décembre 1906, p. 307.

Même si on insiste, dans chacun des camps, qu'il ne s'agit pas d'un affrontement entre deux classes, entre deux groupes culturels ou entre deux «races», les autonomistes n'hésitent aucunement à faire du statut distinct de Saint-Boniface une condition de la survie du fait français en milieu urbain.

Qu'on ne se méprenne pas sur notre sentiment: nous ne voulons pas créer des antagonismes dangereux. Mais ce n'est provoquer personne, assurément, que de désirer conserver à Saint Boniface ses caractéristiques actuelles. Nous ne pouvons blâmer ceux qui, se croyant en nombre, réclament le contrôle des affaires: c'est l'histoire, se répétant toujours, de la conquête du pouvoir par la majorité; mais on ne saurait non plus nous en vouloir, à nous, de travailler au maintien de nos positions. Ce n'est pas faire de l'exclusivisme que de réclamer pour Saint-Boniface, vieux terroir français, chef-lieu des pionniers du pays, un maire de nom français et un Conseil ayant pour programme l'autonomie administrative de la ville²³.

Nous combattons énergiquement toute idée d'annexion à la ville de Winnipeg. Les intérêts matériels bien compris de Saint-Boniface n'y gagneraient rien et risqueraient beaucoup; nos intérêts religieux et nationaux y courraient des dangers tels que nous nous trouverons en face d'un impérieux devoir de dire: non, l'annexion n'est pas possible²⁴.

À l'approche du jour du scrutin, les journaux y vont de leurs prévisions. Pour le *Manitoba Free Press* et *Le Manitoba*, le camp Bertrand a le vent dans les voiles, se ralliant de nouveaux adhérents chaque jour. Le *Winnipeg Tribune*, quant à lui, donne l'avance au candidat «expansionniste», Thomas Berry, en soutenant que celui-ci bénéficie de l'appui de centaines de *Frenchmen* qui croient, comme lui, que les intérêts de Saint-Boniface et de sa population reposent sur l'«expansion» et le progrès. Le journal encourage également tous les Winnipegois qui ont le droit de vote à Saint-Boniface de traverser la rivière le jour de l'élection pour y exercer leur droit²⁵.

C'est par une faible majorité de 46 voix seulement que Théophile Bertrand est élu maire de Saint-Boniface le 18 décembre 1906. D'après les chiffres rapportés par les journaux, le candidat des autonomistes remporte la victoire avec un total de 436 votes, dont 78 dans Norwood, alors que son adversaire, Thomas Berry, obtient 390 votes, dont 282 dans

23. «Les élections municipales», *Le Manitoba*, vol. 36, n° 3, 28 novembre 1906, p. 2.

24. «Nos élections municipales», *Le Manitoba*, vol. 36, n° 5, 12 décembre 1906, p. 2.

25. «St. Boniface Mayoralty», *Manitoba Free Press*, vol. 34, n° 130, 4 décembre 1906, p. 12; «Les élections municipales», *Le Manitoba*, vol. 36, n° 3, 28 novembre 1906, p. 2; «St. Boniface Election», *Winnipeg Tribune*, vol. 17, n° 316, 17 décembre 1906, p. 1.

Norwood²⁶. Ainsi, 826 votes au total ont été officiellement comptabilisés pour l'élection à la mairie dans la ville de Saint-Boniface, et un peu plus de 40 % de ces suffrages, soit 360, proviennent du quartier Norwood. À noter également que John T. Later, l'un des chefs de file du mouvement «expansionniste» et candidat au poste de conseiller pour le quartier n° 4, à Norwood, est battu par le docteur J. B. Howden. Interrogé à partir de Montréal sur l'issue de l'élection, le maire élu de Winnipeg, James Ashdown, se dit ne pas être surpris par le résultat mais il croit que, dans un avenir rapproché, la population de Saint-Boniface se réjouira à l'idée de réunir son sort à celui de Winnipeg. Mais il croit bon d'ajouter que la question scolaire devra être réglée avant de voir les francophones endosser l'annexion²⁷. L'élite francophone et catholique, quant à elle, pousse sans doute un soupir de soulagement mais est probablement ébranlée par le résultat serré.

Partout où bat encore le cœur canadien-français et catholique, on s'est ému à la pensée que le château-fort de la nationalité française de l'Ouest était menacé de disparaître, englouti dans le grand Winnipeg²⁸.

Dans ce même numéro, on publie une lettre de l'oblat Adrien-Gabriel Morrice, vibrante de ferveur patriotique:

[...] Rien que la pensée que votre chère ville de St Boniface puisse, dans un avenir plus ou moins prochain, perdre son autonomie pour se noyer dans le grand tout qu'on appelle Winnipeg devrait, ce me semble, faire tressaillir de tristesse quiconque a du sang français dans les veines. La cité des Provencher et des Taché, la source et le point de départ de toutes les Missions du Nord, le rempart de notre race dans ce qu'on appelait autrefois l'Ouest Canadien, est la seule ville réellement historique entre le Lac Supérieur et l'Océan Pacifique [...] nous suicider, en un mot, au profit de nos ennemis, pour le bénéfice des bourreaux de nos libertés scolaires et autres, voilà une conduite qui serait plus que du simple vandalisme historique; ce serait un crime de lèse-patrie, une trahison du dépôt sacré légué par nos pères ou nos devanciers et des devoirs mêmes qui nous incombent au point de vue religieux.

J'aime à croire qu'il n'y a pas un seul citoyen de langue française, qu'il soit Canadien, Belge ou Français, qui ne voit avec vous, Monsieur le Rédacteur, le piège que leur tendent les annexionnistes [...] Une fois englobée dans son enceinte, une fois disparue de la scène du monde, la ville archiépiscopale

26. «Les élections municipales», *Le Manitoba*, vol. 36, n° 6, 19 décembre 1906, p. 2; «Yesterday's Elections», *Winnipeg Tribune*, vol. 17, n° 318, 19 décembre 1906, p. 4.

27. «Annexion of Town Over Red», *Winnipeg Tribune*, vol. 17, n° 320, 21 décembre 1906, p. 12; «Élection municipale et question scolaire», *Les cloches de Saint-Boniface*, vol. 6, n° 2, 15 janvier 1907, p. 15-16.

28. «St Boniface», *Les cloches de Saint-Boniface*, vol. 6, n° 6, 15 mars 1907, p. 70.

de Saint Boniface ne serait plus qu'un humble faubourg de la grande ville, négligé et méprisé comme le sont tous les faubourgs, tandis que la meilleure partie de ses ressources irait s'engloutir dans le gouffre béant de la caisse de Winnipeg, et aiderait à ouvrir de nouveaux quartiers pour les Anglais, Slaves et autres étrangers qui y affluent, et qui, pauvres et petits aujourd'hui nous toiseraient demain de la hauteur du piédestal que nous aurions contribué à leur élever.

[...]

Espérant que la majorité contre l'annexion sera plus forte l'année prochaine qu'elle n'a été dernièrement [...]»²⁹

Le résultat de l'élection du 17 décembre 1907 en rassure certainement plusieurs. Joseph-Alfred-Féréol Bleau est élu avec une majorité de 296 voix sur son adversaire du quartier Norwood, B. H. Metcalfe. La campagne électorale avait été marquée, aux dires du *Manitoba Free Press*, par un courant de contestation au sein de l'électorat qui reprochait à l'administration municipale son manque de transparence et son exclusivisme, au point de parler d'un «parti de famille» aux commandes de Saint-Boniface, un parti auquel appartiendrait Joseph Bleau³⁰. Mais pour d'autres, cette élection est une victoire pour l'ensemble de la communauté francophone et catholique de Saint-Boniface.

29. «St Boniface», *Les cloches de Saint-Boniface*, vol. 6, n° 6, 15 mars 1907, p. 70-72.

30. «Lively Contest in St. Boniface», *Manitoba Free Press*, vol. 35, n° 131, 5 décembre 1907, p. 3.



Rue Marion vers 1900
(Archives de la SHSB, MSB 1373_4)

Nous nous réjouissons certainement de ce résultat qui prouve une fois de plus ce que peut l'union des forces et des volontés. Nous nous réjouissons, car de même que la majorité anglaise de Winnipeg aime à voir un des siens tenir le fauteuil de maire dans cette ville; ainsi aimons-nous à ce que ce même fauteuil soit occupé, à St-Boniface, par un représentant de la majorité qui est canadienne française et catholique³¹.

C'est sous le maire J.-Alfred Bleau que la ville de Saint-Boniface se dote en 1908 d'une charte qui lui confère le statut de cité. Elle devient la quatrième ville manitobaine à bénéficier d'un tel statut, après Winnipeg, Brandon et Portage la Prairie. Le conseil municipal précédent, Théophile Bertrand en tête, avait amorcé les préparatifs et les procédures, mais l'horaire des travaux parlementaires à l'Assemblée législative manitobaine en avait ralenti l'aboutissement. Le 23 janvier 1908, le député de Saint-Boniface, Joseph Bernier, introduit en chambre le projet de loi qui est ensuite revu par un comité spécial. Celui-ci soumet son rapport en Chambre le 21 février, et le projet de loi est finalement adopté avec quelques amendements le 24 suivant. Le 26 février, la loi reçoit la sanction royale. Enfin, le 1^{er} mai 1908, le lieutenant-gouverneur en conseil proclame Saint-Boniface une cité, et la charte entre officiellement en vigueur³².

31. «L'influence religieuse et française à St-Boniface», *Les cloches de Saint-Boniface*, vol. 7, n° 1, 1^{er} janvier 1908, p. 12.

32. *Journals of the Legislative Assembly of Manitoba*, vol. XL (janvier-février 1908); *Statutes of Manitoba*, 1908.

ALLAIRE & BLEAU
 AVENUE TACHE, - ST. BONIFACE

Vous trouverez à notre établissement une ligne complète de Quincailleries, Ferronneries, Ferblanteries, Granites, Blanc émaillé, Huile de Charbon, Huile à Machine, Poêle à Cuisine, Papier à Bâtisse Blanc et Goudronné, Outils de Ferme, Harnais Double et Simple. Nous avons les peintures, préparées de Sherwins Williams ainsi que leur Blanc de Plomb et les Vernis qui sont sans contredit les meilleurs du continent Américain.

Broche Barbelée, à des prix défiant toute compétition, Corde à liasse (Binder Twine).

Ferblanterie attachée à l'établissement, Montage de Poêle et Poçage de Fournaise à air chaud.

Assortiment de Meubles, etc. Couchettes en fer, Matelas, etc.

AGENT POUR LA FAMEUSE MACHINE A Ecremer LA NATIONALE
 La meilleure
 La plus Simple
 La moins dispendieuse
 La plus facile à operer

AGENTS D'ASSURANCES CONTRE LE FEU
ALLAIRE & BLEAU
 St. Boniface

Le Manitoba (9 septembre 1908)
 (Archives de la SHSB)

La loi manitobaine, qui couvre plus de 250 pages dans la publication officielle du gouvernement³³, accorde à Saint-Boniface, avec le statut de cité, un ensemble de responsabilités, de procédures et de pouvoirs semblables mais distincts de ceux prévus dans la loi provinciale sur les municipalités. Outre la consolidation de plusieurs lois antérieures adoptées par la province à la demande de la ville, la charte confère également au conseil de ville une plus grande marge de manœuvre, particulièrement en matière de finances publiques. Saint-Boniface se retrouverait en meilleure position pour négocier et conclure des contrats, des emprunts ou émissions d'obligations ainsi que des ententes à incidence financière. À noter que la charte subit rapidement des amendements successifs dans les années suivantes. En 1921, elle est revue et consolidée une première fois avec l'adoption d'une nouvelle loi provinciale.

Mais ce n'est pas tant le contenu de la charte que sa portée symbolique qui retient l'attention publique en 1908. Le statut de cité vient renforcer, au niveau du discours et des représentations, le caractère national distinct de Saint-Boniface. L'autonomie politique de la ville francophone et catholique est présentée par l'élite comme essentielle au mariage du progrès socio-économique et de la survivance identitaire.

Le premier mai, le Lieutenant Gouverneur en Conseil proclamait Saint-Boniface une Cité [...]

[...] Notre bel Hôtel de Ville était brillamment illuminé dans la soirée du 1^{er} mai. Des promeneurs nombreux ont joui du spectacle. Le maire et les échevins, le greffier et les autres fonctionnaires se félicitaient d'être devenus le gouvernement et l'administration d'une Cité. De son côté la population en général a manifesté sa satisfaction du prestige et des privilèges qu'une charte spéciale confère à Saint-Boniface.

[...]

L'humble hameau d'autrefois, fait de cabanes habitées par des chasseurs, est devenu un centre de progrès et de civilisation. À la solitude sur laquelle se répandait jadis le son des cloches rendues légendaires par les vers de Whittier, a succédé le mouvement d'une population nombreuse, confiante et travailleuse.

[...]

[...] Saint-Boniface peut regarder l'avenir avec confiance. De graves problèmes, religieux, nationaux, économiques, peuvent à tout moment surgir, nous ne l'ignorons pas – même dans un jour de fête. Cependant c'est notre conviction sincère qu'avec le respect de nos croyances, avec du patriotisme, avec de la fermeté qui n'exclut pas la tolérance, nous pourrions garder longtemps encore notre homogénéité civile³⁴.

33. *Acts of the Legislature of the Province of Manitoba*, vol.1 *Public Acts*, Winnipeg, 1908.

34. «La Cité de Saint-Boniface», *Le Manitoba*, vol. 37, n° 26, 6 mai 1908, p. 2.

C'est peut-être cette «homogénéité civile» que présente le *Manitoba Free Press* dans son édition du 3 octobre 1908: «The Story of St. Boniface and its People»³⁵. Le reportage vient souligner l'inauguration officielle de la nouvelle cathédrale de Saint-Boniface³⁶. Le journal fait d'ailleurs remarquer cette «agréable coïncidence» que la même année qui voit l'érection de la nouvelle et imposante cathédrale voit également l'ancienne mission catholique recevoir une charte d'incorporation en tant que cité. La ville de Saint-Boniface est donc bel et bien perçue comme le centre du catholicisme dans l'Ouest, et l'érection de la cathédrale en est la consécration.

St-Boniface [...] est le centre de la vie nationale, tirant sa vitalité du vieux tronc québécois [...] Nous ne voulons faire de la peine à qui que ce soit. Nous respectons toutes les races, nous ne sommes pas de ceux qui veulent noyer toutes les races dans un grand tout. Non! [...] Mais, il ne faut pas l'oublier, ceux qui ont ouvert ce pays à la lumière de l'Évangile, ceux qui ont fondé l'Église du Nord-Ouest, ce sont les Fils de France, ce sont les Canadiens-Français. "St-Boniface est la fille de Québec, comme le disait M^{gr} Provencher à Mgr Plessis, 20 juillet 1818. Nous sommes une branche bien éloignée du tronc, nous n'y tenons pas moins par de forts liens. Nous n'oublierons pas notre patrie" [...] ³⁷.

Faut-il s'étonner alors des propos du maire Bleau, représentant les citoyens de Saint-Boniface, dans son adresse aux dignitaires religieux rassemblés pour l'inauguration de la cathédrale?

La Cité de St-Boniface est légitimement fière aujourd'hui. Le spectacle que présente cette assemblée si auguste, ces cérémonies si imposantes, ces choses si belles et si consolantes tombées de la chaire de vérité, tout nous dit que l'Église catholique a le secret d'aller à l'intelligence et au cœur.

[...]

Mais avec la même rapidité que la prairie se change en champ [sic] de blé, que les villages deviennent des villes, les églises surgissent et se développent, Notre cathédrale qui, un jour avait été l'orgueil de nos pères, était devenue trop petite pour la population et trop modeste pour l'idée catholique qu'elle doit proclamer en face de la cité voisine.

[...]

C'est vous, M^{gr} l'archevêque, qui nous procurez la fête d'aujourd'hui. Bien qu'habituez à vos bienfaits, nous les sentons vivement. Nous vous offrons notre sincère reconnaissance

et nous inclinons nos fronts respectueux sous votre main bénissante³⁸.

Sous plusieurs plans une banlieue de Winnipeg, Saint-Boniface n'en proclame pas moins haut et fort en 1908 son statut de cité, et ses dirigeants affichent publiquement leur identité canadienne-française. À l'époque, le jour de la Saint-Jean-Baptiste est un jour de congé municipal à Saint-Boniface. Présentée comme une ville moderne et progressiste, Saint-Boniface symbolise aussi simultanément le foyer historique du Canada français dans l'Ouest et la citadelle de sa survivance.

Luc Côté

38. «Écho des fêtes de la cathédrale», *Les cloches de Saint-Boniface*, vol. 7, n° 20, 1^{er} novembre 1908, p. 279-280.

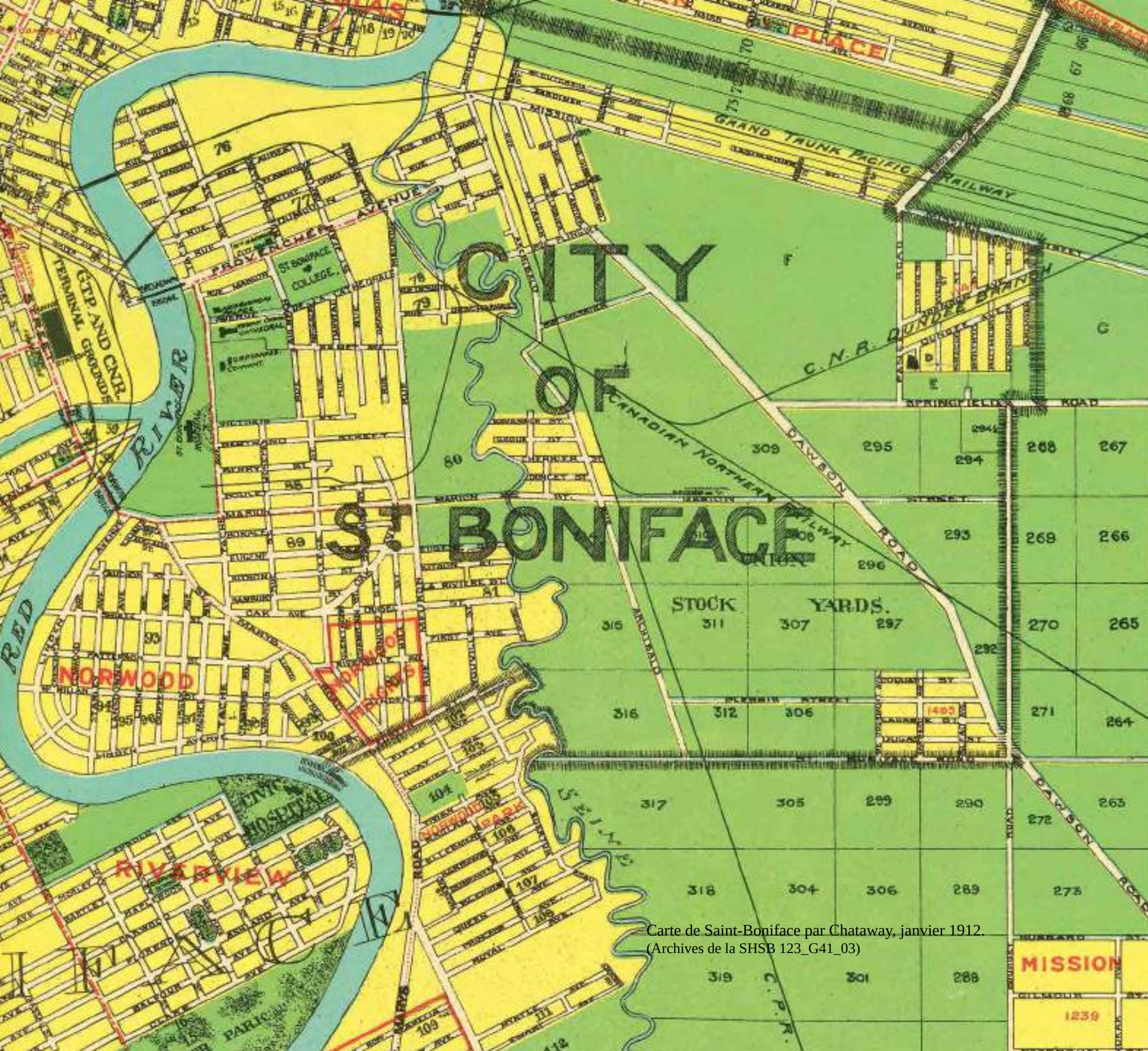


Des notables devant l'entrée du vieux Collège, vers 1910
(Archives de la SHSB, MSB 1348)

35. «The Story of St. Boniface and its People», *Manitoba Free Press*, vol. 36, n° 77, 3 octobre 1908 (section 3), p. 1.

36 «St. Boniface Cathedral to be dedicated with Pomp and Pageantry», *Manitoba Free Press*, vol. 36, n° 77, 3 octobre 1908 (section 2), p. 13,15.

37. «Écho des fêtes de la cathédrale», *Les cloches de Saint-Boniface*, vol. 7, n° 20, 1^{er} novembre 1908, p. 257.



Carte de Saint-Boniface par Chataway, janvier 1912.
(Archives de la SHSB 123_G41_03)



LES RUES DE SAINT-BONIFACE

Semée DESPINS, TACHÉ d'érables, ma ville de St-Boniface
A vu AUBERT de LARIVIÈRE et bien, à l'ombre DUMOULIN –
SAINT-JOSEPH et, oui, NOTRE-DAME protègent encore LA VÉRENDRYE.
HÉBERT sur son petit chemin regarde RITCHOT et LANGEVIN.
Flanqué d'un CÔTÉ, d'un grand pont, c'est PROVENCHER qui fait la garde,
Et puis la CATHÉDRALE regarde.

Au beau HAMEL, SAINT-JEAN-BAPTISTE
S'éloigne DE LA MORÉNIE, triste,
C'TISSOT d'avoir si peu pris d'peine pour border la petite SEINE!
Gabrielle a chanté bien haut la gloire de la rue D'ESCHAMBAULT.
GUAY-MARION nous donc, toi HORACE et moi, EUGÉNIE
BERRY, BERTRAND, nous joindrons bien, en deçà du CHEMIN STE-MARIE.
Toujours fidèles DES MEURONS, dit DOLLARD, dans ses petits ormeaux.
GENTHON a taquiné LAFLÈCHE pour qu'elle ne frise pas SAINTE-CATHERINE.
Y a CABANA, YELLE et CUSSON aux alentours d'la PLACE RAYMOND
GAREAU rumeurs –AULNEAU amours. Quelle CARRIÈRE, quelle MISSION
Ont accomplies pour nous ces noms?
ARCHIBALD s'PLINQUET abattoir, ça prend des murs, pas des trottoirs.
DENISET prête à raconter les noms des rues de son CÔTÉ
SENEZ pas tout, KENNY vous bien Y a ROCAN ce n'est pas rien...
C'est BAUDOUX pas trop loin DUPONT du PARC WINDSOR aux BAIES en rond.
PRUD'HOMME que ça, ça nous prendrait au Marché de la rue GOULET
PRENDERGAST a été royal et DUBUC est resté loyal
HOWDEN, il s'est gardé une place sur l'fin bord de St-Boniface
J pense qu'il y a LANDREVILLE dans le même coin d'la rue YOUVILLE
Et bien sûr que ma pauvre ballade va mentionner la sœur VALADE;
JEANNE D'ARC m'pardonnerait jamais ni l'ami NOÉ JOLIVET...
TRAVERSE la ville, tu sais marcher, tu trouveras la rue ROGER
MAGER c'est encore un vieux nom. Et puis il a chez nous rue MASSON.
C'est THIBAUT d'penser à tout; j'ai été baptisée par DUGAS
Confirmée par un BÉLIVEAU, on s'souvient de la rue CHERRIER
Y avait CHEVRIER et GUILBAULT puis TRUDEL ça r'semble à TRUDEAU.
Pardonnez-moi si j'en oublie, j'écris ça par télépathie.
Chantez ces noms, prenez VOTRE place et VIVE NOTRE Saint-Boniface.

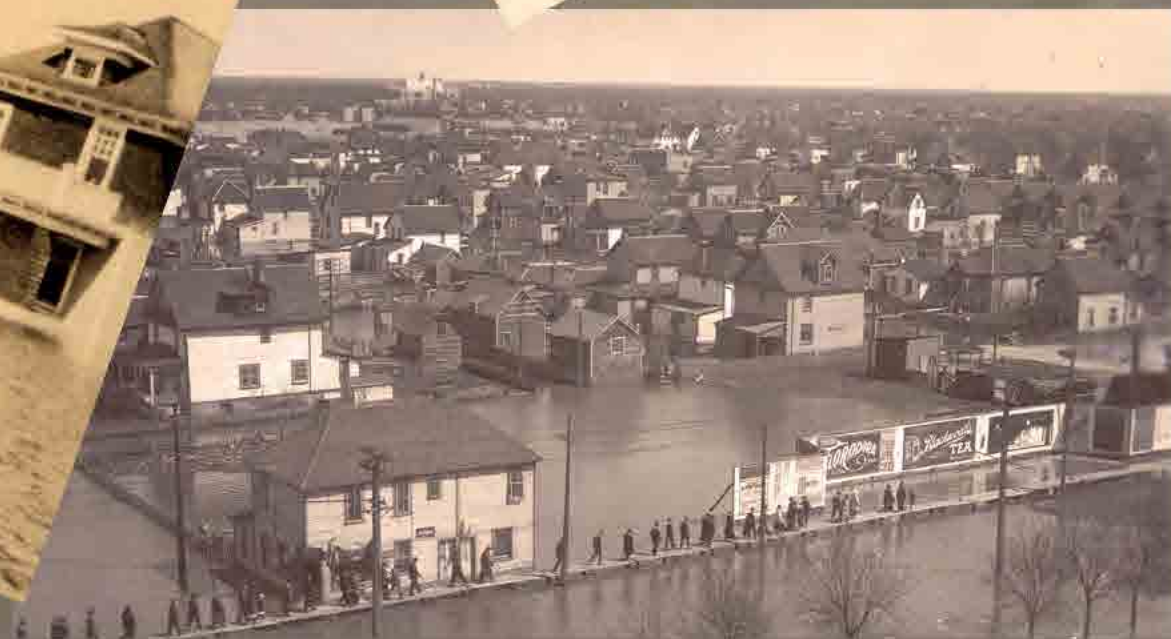
Manie Tobie¹



Photos: André Fauchon

¹ Ce texte est d'abord paru dans *La Liberté et le Patriote* (vol. 56, n° 15, 10 juillet 1968). Il a été repris dans l'ouvrage de René Juéry publié en 1979: *Manie Tobie: femme du Manitoba*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, p. 61-62.

L'INONDATION DE 1916



(Archives de la Société
historique de Saint-Boniface: SHSB 3716,
SHSB 5018, SHSB 3529 et SHSB 3530)

SAINT-BONIFACE: UNE VILLE ET SES INSTITUTIONS

On fait généralement remonter la création de Saint-Boniface à l'arrivée de l'abbé Provencher à la Rivière-Rouge, en 1818, quand lord Selkirk demande des prêtres à l'évêque de Québec pour la nouvelle colonie. À ce moment-là, effectivement, Saint-Boniface n'existe pas légalement comme entité administrative civile. Même en 1870, à la création de la province du Manitoba, Saint-Boniface n'a pas encore de statut civil. Ce n'est qu'en 1880 que la communauté de peuplement est érigée en municipalité rurale avant de devenir ville en 1883 et cité en 1908. En 1959, un comité recommande l'intégration de Saint-Boniface à la ville de Winnipeg. Cette recommandation reste lettre morte jusqu'en 1971, date à laquelle les autorités provinciales décident de créer une grande ville de Winnipeg. Le 31 décembre 1971 prend fin légalement l'aventure de Saint-Boniface, ville francophone. Cependant, trente-cinq ans plus tard, la population de Saint-Boniface continue de s'identifier à cette ancienne entité administrative au point où elle donne encore comme adresse «Saint-Boniface».

Notre réflexion pour cet article a été motivée par la question suivante: quelles sont les institutions qui contribuent à créer une communauté sociale à laquelle une personne ou un groupe de personnes s'identifie? Plus particulièrement, quelles sont les institutions, de tous genres, qui font que Saint-Boniface est une communauté en elle-même à laquelle s'identifient les francophones? Sans prétendre à l'exhaustivité, nous voulons rappeler les institutions non gouvernementales qui ont marqué l'histoire de Saint-Boniface par leur présence et leur rôle dans la communauté.

La vie religieuse

La première institution à prendre racine à la Rivière-Rouge est l'Église. Son histoire débute en 1818 à l'arrivée des premiers prêtres, les abbés Provencher et Dumoulin, et le séminariste Edge, qui viennent établir la mission catholique de Saint-Boniface. Cette humble mission prend rapidement du galon puisque, dès 1822, Provencher est promu au rang «d'évêque de Juliopolis et d'auxiliaire de l'archevêque de Québec pour le district du Nord-Ouest» (Dauphinais, 1991, p. 73). Par la suite, Saint-Boniface devient successivement un vicariat en 1845, un diocèse en 1847 et un archidiocèse en 1864.

Sitôt débarqués de leurs canots en 1818, les missionnaires se mettent à construire les bâtisses symbolisant la présence religieuse. C'est un corps de logis très humble et multifonctionnel servant à la fois d'église, d'école et de résidence aux religieux. En 1823, la «grande maison de bois» est prête pour que Provencher et ses confrères religieux s'installent à Saint-Boniface. Une nouvelle résidence, le «palais



L'arrivée des sœurs grises à la Rivière-Rouge, en 1844,
peinture de Flore Barrette (1944)
(Archives des sœurs grises)

épiscopal», est occupée par l'évêque à l'approche de l'hiver 1829-1830. Suit la construction de la première église de pierre entreprise en 1832 et terminée en 1839. Autre symbole de l'institution religieuse, un cimetière occupe l'espace adjacent à l'église. En 1842, on termine la construction d'un autre bâtiment adossé à l'église de pierre qui fait office à la fois de presbytère, d'école et d'évêché. Cette église et l'évêché sont détruits par un incendie en décembre 1860. Une nouvelle construction, plus modeste que la précédente, vient remplacer l'édifice incendié. En 1908, cette cathédrale connaît le même sort que la précédente et celle qui la remplace finira, elle aussi, consumée par les flammes en 1968. Une nouvelle construction plus modeste mais aux formes modernes, œuvre de l'architecte Étienne Gaboury, a été érigée depuis ce temps à l'intérieur des vieux murs ayant survécu au désastre de 1968.

Pour ce qui est de la paroisse même de la cathédrale, c'est en 1868 qu'elle reçoit son érection canonique. Avec la croissance et l'éparpillement de la population sur son territoire surtout vers le sud et l'est, la grande paroisse de la cathédrale de Saint-Boniface est subdivisée en plusieurs autres paroisses à compter des années cinquante: en 1951, la paroisse Précieux-Sang, dirigée par les oblats;

en 1952, la paroisse Holy Family; en 1953, la paroisse polonaise St. Andrew Bobola; et en 1961, deux nouvelles paroisses au Parc Windsor, celles des Saints-Martyrs-Canadiens pour les francophones et de St. Bernadette pour les anglophones.

L'Église comme institution n'est pas faite seulement de divisions administratives et de constructions. En effet, en plus des différents évêques et archevêques ayant occupé le palais épiscopal et des nombreux prêtres séculiers formés au séminaire de Saint-Boniface ou venus d'ailleurs servir en tant que curés de paroisse, plusieurs communautés religieuses ont laissé leur marque dans l'histoire de Saint-Boniface. Du côté des femmes, il faut mentionner les sœurs grises, les sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, les missionnaires oblates, les petites sœurs de la Sainte-Famille, les carmélites, les sœurs adoratrices du Précieux-Sang et les sœurs Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe. Du côté des hommes, il faut souligner les oblats de Marie-Immaculée, les frères des écoles chrétiennes, les jésuites, les marianistes et les pères blancs d'Afrique. Cette liste n'est pas exhaustive et ne vise qu'à démontrer que le monde religieux est très présent dans l'histoire de Saint-Boniface.

Jetons d'abord un coup d'œil sur les religieuses. Les sœurs grises sont présentes à Saint-Boniface depuis l'arrivée des sœurs Marie-Louise Valade, Eulalie Lagrave, Gertrude Coutlée et Hedwige Lafrance, en 1844. Elles s'investissent dans l'éducation et, surtout, dans la santé. La congrégation occupe pendant plus de cent ans le couvent construit à son arrivée dans la rue Taché. Ce n'est qu'en 1956



L'Hôtel Saint-Georges
(Archives de la SHSB, MSB 1373_3)

que les religieuses emménagent dans leur résidence de la rue Despins. À compter de 1874, les sœurs grises sont appuyées dans leur travail d'éducation par les sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie qui dirigent l'Académie Saint-Joseph. En 1904, à la Maison Chapelle, est créée la Congrégation des missionnaires oblates. Les petites sœurs de la Sainte-Famille arrivent au Manitoba en 1912 pour se dévouer à l'entretien du clergé et des collèges. Le même été, une douzaine de carmélites s'installent dans l'ancien collège construit au coin des rues Masson et Taché, qu'on appellera le Couvent des carmélites, où elles vont demeurer jusqu'en 1929. Les sœurs adoratrices du Précieux-Sang viennent s'établir à Saint-Boniface en 1918, dans une première résidence sise au coin des rues Taché et Masson; elles déménagent ensuite à l'ancien Hôtel Mondor, coin Taché et La Vérendrye, avant d'emménager dans leur couvent près de l'église Précieux-Sang, résidence qu'elles quitteront en 1988. Les sœurs de Saint-Hyacinthe est une congrégation qui a œuvré dans le domaine de l'éducation.

Du côté des hommes, les premiers oblats arrivent en 1845. Ils sont appelés à jouer un grand rôle dans les missions autochtones, au Collège de Saint-Boniface et dans la vie paroissiale bonifacienne. Les frères des écoles chrétiennes ne font que passer à Saint-Boniface entre 1854 et 1860. Il faut souligner aussi la présence importante des jésuites, qui, à la demande de M^{gr} Taché, viennent prendre la direction du Collège de Saint-Boniface en 1885 et vont demeurer en place jusqu'en 1970. Quant aux marianistes, ils sont très étroitement liés à l'École Provencher.

Pour clore cette section sur les institutions religieuses, disons que celles-ci se sont aussi donné les moyens de se régénérer à travers des institutions d'éducation.

L'éducation

Les débuts de l'histoire de Saint-Boniface sont intimement liés à ceux de l'éducation et, en particulier, à ceux de son célèbre collège. On fait généralement remonter sa création à l'arrivée de Provencher dans la colonie en 1818. En réalité, après des débuts chaotiques dispensant un enseignement sporadique et peu structuré, c'est en 1842, avec la fin de la construction du palais épiscopal de deux étages, dont le second est réservé à l'enseignement, que le collège prend vraiment forme. Comme construction, le collège occupe définitivement sa place au cœur de la communauté avec le premier édifice qui lui est strictement dédié, construit en 1855 au coin des rues Taché et Masson. À ce moment-là, ce sont les frères des écoles chrétiennes qui assurent l'enseignement sous la direction du diocèse. Les oblats prennent la relève au collège de 1860 à 1877. De 1877 à 1885, ce sont les prêtres séculiers du diocèse qui en assument temporairement la direction et l'enseignement. Les jésuites arrivent alors à la rescousse. Ils seront en poste jusqu'à ce

que la diminution des effectifs de la congrégation les force à quitter en 1970 pour se concentrer sur leurs collèges du Québec. À cette date, le collège passe sous l'autorité d'un conseil d'administration laïque.

Entre temps, en 1878, le collège change d'emplacement. Du coin des rues Masson et Taché, il déménage dans ce qui est devenu son édifice le plus célèbre et le plus mythique face à la rue Provencher, dans l'espace qui correspond au parc Provencher d'aujourd'hui. Ce splendide immeuble, dont il ne reste malheureusement qu'une petite partie, la cuisine, qui abrite maintenant la radio de Radio-Canada, a été construit par étapes: le corps principal dans les années 1870 et l'aile est au début du XX^e siècle. Après l'incendie de 1922, le collège déménage dans la bâtisse qu'occupait jusque-là le Petit Séminaire. Au fil du temps et des besoins, des ajouts sont faits au corps principal de ce bâtiment. Le dernier en date remonte au début du présent siècle.

Parmi les autres institutions d'enseignement qui ont marqué l'histoire de Saint-Boniface, il y a le «Bloc Jean» (ou l'hôtel Saint-Georges) au coin des rues Dumoulin et Saint-Joseph, le Juniorat de la Sainte-Famille des pères oblats qui ouvre ses portes dans l'ancienne École industrielle des sœurs grises de la rue Des Meurons, construite en 1891 et détruite par les flammes en 1911. En 1898, les sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie inaugurent l'Académie Saint-Joseph qui sert d'école normale pour les filles et qui, en 1936, est affiliée à la *University of Manitoba* comme section féminine du Collège de Saint-Boniface. En 1906, c'est au tour de l'Académie Provencher, dirigée par les marianistes, d'accueillir ses premiers élèves. Malgré un incendie en 1923 et un changement de vocation dans les années soixante, l'institution a fêté son centenaire en 2006.

Avant de laisser le monde de l'éducation, il faut dire un mot de l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba (AECFM) qui voit le jour en 1916 quand le gouvernement du Manitoba abolit l'enseignement en français dans la province. Cette association veille sur l'enseignement en français, ou du moins du français, jusqu'à ce que cette langue retrouve son droit de cité dans les écoles manitobaines à la fin des années soixante. À partir de ce moment-là, l'AECFM n'a plus vraiment sa raison d'être. Le contexte politique canadien (le bilinguisme, le multiculturalisme...) incite la communauté à se doter d'un instrument de revendication politique afin de retrouver et de défendre ses droits. C'est ainsi que l'AECFM, après une première transformation en Association des Canadiens français du Manitoba, prend une nouvelle orientation plus politique en devenant la Société franco-manitobaine (SFM) en 1968. Quand on regarde la liste des personnes ayant occupé la présidence de la SFM, on se rend compte que le monde de l'éducation est resté très actif dans le mouvement de défense des droits des francophones manitobains.

La santé et les services sociaux

S'il est un lieu à Saint-Boniface qui est connu de tous et bien au delà de Saint-Boniface, c'est bien son hôpital.

Ses humbles débuts remontent à 1844 avec l'arrivée des sœurs grises qui, entre autres, prennent soin des malades dans les locaux qu'elles occupent au «palais épiscopal» de l'époque. En 1847, ce service déménage dans le couvent de la rue Taché dont la construction est terminée. Mais le service médical des religieuses débute véritablement en 1855 avec l'arrivée de sœur Sainte-Thérèse, que la population surnomme affectueusement «Sœur Docteur», en raison de son dévouement.

L'origine de l'Hôpital général Saint-Boniface remonte au 5 août 1871 avec l'ouverture d'un hôpital pour hommes qui compte alors quatre lits. Six ans plus tard, en 1877, une nouvelle construction de dix lits s'ouvre sur les terrains qui serviront à l'expansion future de l'hôpital. À peine dix ans plus tard, en 1887, il faut encore agrandir. Cette fois, on fait appel à l'aide du public, qui répond avec générosité. Débute alors une longue et fructueuse relation entre le public et «son» hôpital. Le nouvel édifice peut accueillir soixante patients. En 1894, une nouvelle construction de trois étages, ultramoderne selon les normes de l'époque, permet de doubler la capacité d'accueil de l'hôpital, avec soixante-onze employés dont vingt-quatre religieuses. En raison de la



L'Hôpital général Saint-Boniface
(photo: Claude de Moissac)

croissance rapide de Winnipeg et de Saint-Boniface à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, il faut encore agrandir en 1905. Avec la construction de l'aile sud, la capacité de l'hôpital est portée à quatre cents lits. À la veille de la Grande Crise s'ajoute aux bâtiments existants l'École des gardes-malades construite en 1927 et comptant six étages, y compris le sous-sol. Les derniers grands travaux de construction sont effectués entre 1951 et 1955 quand l'aile nord devenue désuète est démolie et remplacée par un bâtiment de huit étages, portant le nombre de lits à plus de six cents.



Inauguration de la salle de quilles du Cercle ouvrier Saint-Joseph
(Archives de la SHSB, 3633)

Les années soixante amènent deux changements majeurs à l'institution. D'abord, en 1960, les sœurs grises séparent les activités de la congrégation de celles de l'hôpital, qu'elles incorporent sous le nom d'«Hôpital général Saint-Boniface». Ensuite, à la veille de son centenaire, les religieuses, de moins en moins nombreuses, laissent la direction de l'hôpital et la confient à des laïcs. À compter des années soixante-dix, l'Hôpital général Saint-Boniface ajoute à ses responsabilités la recherche médicale créant pour son centenaire, en 1971, la Fondation de recherche et, en 1987, le Centre de recherche. Dans les années quatre-vingt-dix, un ambitieux projet évalué à 42 millions de dollars est entrepris du côté ouest. Ces nouveaux locaux servent surtout à loger des laboratoires et des salles d'opération. À la fin des années quatre-vingt-dix est aménagé, à même l'hôpital, le Centre de santé, qui vise avant tout à desservir la communauté francophone. Finalement,

au début du XXI^e siècle, l'entrée principale a été réaménagée, et de nouvelles installations se sont ajoutées en cardiologie.

Ce volet ne serait pas complet sans mentionner l'ouverture en 1898 de l'Hospice Taché, devenu en 1973 le Centre hospitalier Taché. Il faut aussi ajouter un certain nombre de résidences pour personnes âgées qui occupent le paysage institutionnel de Saint-Boniface: l'Accueil colombien, la Résidence Catherine-Aurélie, la Résidence Despins et le Manoir de la Cathédrale.

La culture

Avec la dimension culturelle, nous délaissions quelque peu les bâtiments pour nous intéresser à d'autres formes que prennent les institutions. Ici nous relevons la présence, à un moment ou à un autre, d'instruments culturels dont la communauté s'est dotée pour survivre, se développer et s'épanouir.

Le théâtre a toujours été très présent dans la communauté. On a joué des pièces de théâtre dans les institutions d'enseignement autant de garçons que de filles. Au Collège universitaire de Saint-Boniface, la tradition se poursuit encore aujourd'hui avec la troupe *Chiens de soleil*. Une première organisation amateur, le Club dramatique de l'Union des secours mutuels, voit le jour en 1877. Elle sera suivie de nombreuses autres. C'est en 1925 que le Cercle Molière est fondé par André Castelein de la Lande, Raymond Bernier et Louis-Philippe Gagnon. Le Cercle Molière peut être qualifié de troupe itinérante puisque cette troupe, vieille de plus de quatre-vingts ans, n'a pas encore sa salle de théâtre permanente. Au cours de son histoire, la troupe a présenté ses réalisations à plusieurs endroits. À ses débuts, elle joue du côté de Winnipeg au *Dominion Theatre*, au *Walker Theatre* et au *Playhouse Theatre*. À Saint-Boniface même, elle joue dans plusieurs salles: l'auditorium de l'École Provencher, celui du Collège de Saint-Boniface, à l'Académie Saint-Joseph, où la troupe trouve refuge en 1964, au Centre culturel de Saint-Boniface en 1967 et au Centre culturel franco-manitobain de 1974 à 1997. À l'heure actuelle, ses pièces sont jouées au Théâtre de la Chapelle, et le Cercle Molière est en campagne de financement afin de construire son théâtre attenant au Centre culturel franco-manitobain. Comme on l'a écrit dans le livre soulignant le cinquantenaire du Cercle Molière:

[...] Sans local, sans bureau, sans salle de répétition ni d'atelier pour construire ses décors et fabriquer ses accessoires, il a erré au gré des faveurs, de la charité et de sa chance pendant de longues années et il a connu bien des aventures (Collectif, 1975).

En plus du théâtre, la danse et la musique occupent une place importante. C'est en 1947 que la troupe des Gais Manitobains

voit le jour. À cette époque, elle s'inscrit dans une logique catholique d'encadrement des jeunes afin de s'assurer de la moralité de leurs loisirs, surtout dans le domaine de la danse, qui implique des rapports physiques entre jeunes. Comme l'explique Lucien Chaput:

[...] les Gais Manitobains ne sont pas, au début en tout cas, une association autonome, avec charte, règlements et membership. Les jeunes femmes et les jeunes hommes qui se disent Gais Manitobains sont issus de sections de la jeunesse catholique, principalement des jocistes, des membres donc de la Jeunesse ouvrière catholique (J.O.C.) masculine et féminine (Chaput, 1997, p. 3).

En 1975, la troupe devient l'Ensemble folklorique Gais Manitobains pour passer trois ans plus tard aux Danseurs de la Rivière-Rouge. En 1993, la fusion des éléments des deux dénominations précédentes forme l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge, troupe qui comprend des danseurs et des musiciens.

D'une organisation de rencontres morales pour les jeunes ouvriers, les Gais Manitobains s'ouvrent dans les années cinquante à la jeunesse estudiantine du Collège de Saint-Boniface, de l'Académie Saint-Joseph et de l'École Provencher. Avec les années soixante, dans un premier temps, la troupe se donne comme mandat de redonner à la jeunesse franco-manitobaine la fierté de sa langue et de ses racines culturelles. Dans un deuxième temps, sous la pression de la mode, du *rock & roll* et du disco, l'ensemble folklorique disparaît momentanément de la scène. Il renaît en 1971. La nouvelle direction procède à une épuration des danses étudiées afin de s'en tenir aux folklores canadien-français et métis et met sur pied un enseignement de la danse folklorique pour les jeunes de l'école primaire; on veut ainsi assurer la relève. Mais ce qui a relancé véritablement l'ensemble folklorique deuxième manière, c'est sa participation à *Folklorama* en 1979 avec l'organisation du premier pavillon canadien-français. Par la suite, la troupe a laissé sa marque sur la scène tant manitobaine que canadienne et internationale.

Du côté musical, la tradition a des racines très profondes. Comme il ne s'agit pas ici de faire une histoire de la musique à Saint-Boniface, on se limitera à identifier les institutions musicales existantes. À ce titre, il faut d'abord parler de la Chorale des Intrépides fondée en 1960 et qui a laissé sa marque sur la scène tant franco-manitobaine que manitobaine en général en plus de chanter des œuvres composées par son directeur, Martien Ferland, ou par une autre grande vedette manitobaine de la musique, Marius Benoit. Dans un autre registre musical, il y a le 100 Nons. Ce regroupement est créé en 1967 par Antoine Gaborieau, dans la vague des boîtes à chansons qui marque tout le Canada français, pour promouvoir la chanson de langue française. Aujourd'hui encore, le 100 Nons poursuit le même objectif même si les jeunes musiciens

ont délaissé la guitare acoustique pour la guitare électrique et les synthétiseurs.



Les premiers directeurs de Radio-Saint-Boniface, 1^{er} février 1945
(Archives de la SHSB, 17641)

Les francophones de Saint-Boniface et de tout le Manitoba se donnent aussi des outils de communication, véritables institutions, afin de communiquer entre eux dans leur langue, mais aussi dans le but de se faire entendre. À la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, à côté de quelques expériences de plus ou moins longue durée avec des journaux comme *Le Manitoba* (1881-1926), *L'Écho du Manitoba* (1898-1906), *Le Nouvelliste* (1907-1911) *L'Avenir de l'Ouest* (1905), *L'Ouest-Canada* (1906), *Le Soleil de l'Ouest* (1911-1916) et *La Petite feuille* (1912-1918), d'autres publications sont lancées avec plus de succès. C'est en 1902 que M^{gr} Langevin fonde *Les cloches de Saint-Boniface*, publication éditée jusqu'en 1984, et, également sous son initiative, le journal *La Liberté* est publié à compter de 1913. Son histoire reste encore à faire à l'approche de son centenaire. En 1941, sous la direction des oblats, le journal fusionne avec *Le Patriote* de la Saskatchewan et devient *La Liberté et Le Patriote*. Le journal redevient *La Liberté* en 1970 quand les oblats vendent l'entreprise à la Société franco-manitobaine (SFM) pour la somme symbolique d'un dollar. La SFM met alors sur pied une corporation à but non lucratif, Presse-Ouest Limitée, chargée de la publication du journal. Au fil des ans, le journal est passé par des hauts et des bas, et le nombre d'abonnés a beaucoup fluctué; toutefois, ses dirigeants ont réussi à poursuivre sa publication. Parmi ses rédacteurs en chef, signalons Donatien Frémont, Jean-Paul Aubry, Bernard Bocquel et Jean-Pierre Dubé.

En plus du journal, dans le domaine des communications écrites, la communauté se dote, bien que plutôt tard, de maisons d'édition. D'abord, il y a les Éditions du Blé, fondées en 1974; un organisme à but non lucratif dirigé par un conseil d'administration composé de bénévoles. Ensuite, cinq ans plus tard, une deuxième maison d'édition voit le jour: les Éditions des Plaines, qui a pour but de faire connaître la littérature franco-manitobaine. En plus, en 1993, le Collège universitaire de Saint-Boniface intègre dans sa structure les Presses universitaires de Saint-Boniface, maison d'édition spécialisée dans les œuvres savantes qui avait été fondée en 1990 par Hermann Duchesne.

Le 27 mai 1946, c'est à partir de son installation du 607, rue du Collège, devenue rue Langevin, dans l'ancienne cuisine du collège incendié en 1922, que le Manitoba français entend sa radio à lui pour la première fois. En effet, Radio Saint-Boniface, mieux connue sous la désignation de CKSB 1250 à ses débuts et CKSB 1050 après 1959, entre en ondes. Cette radio est avant tout le fruit de l'activisme de Maurice Baudoux, qui travaille depuis 1937 pour avoir une radio française dans l'Ouest. Trait original de l'entreprise, Radio Saint-Boniface est une compagnie privée dont les actionnaires sont les paroisses franco-manitobaines par l'entremise de la campagne de souscription menée en 1945 et 1946 auprès de la population francophone. Son mandat est de divertir et d'éduquer, ce qui explique sans doute la présence d'un prêtre responsable de la censure de la musique. On ne fait pas jouer ce que l'on veut à cette radio. Même si, dès ses débuts, CKSB diffuse des émissions produites par Radio-Canada, ce n'est qu'en 1952 qu'elle devient une radio affiliée à Radio-Canada. En 1961, Radio-Canada paiera des droits pour la diffusion de ses émissions. Puis, en 1973, Radio-Canada achète Radio Saint-Boniface. Plusieurs personnalités manitobaines y ont laissé leur marque. Qu'on pense à Roland Couture, Léo Rémillard, Marie Benoist-Martin, Monique Hébert, Nadine Boucher, sans oublier celui qui est devenu la voix radio-canadienne, Henri Bergeron, et tant d'autres.

En 1960, le service de la télévision française de Radio-Canada Manitoba inaugure ses installations. Au début, ce n'est qu'un relais du signal venu de Montréal. Il faut attendre 1971 pour que la production locale commence avec *Actualité 24*.

Et, il y a la dernière venue, la radio communautaire CKXL / Envol 91,1 FM, qui est entrée en ondes au début des années quatre-vingt-dix. Cette radio est aussi le résultat du travail acharné d'un Franco-Manitobain, Émile Hacault.

Dans le domaine du patrimoine et de l'histoire, Saint-Boniface est dotée de deux institutions de renom. La Société historique de Saint-Boniface (SHSB) fondée en 1902 grâce à l'initiative de M^{gr} Langevin et d'un groupe d'aventuriers partis à la recherche de l'emplacement

exact du fort Saint-Charles construit par La Vérendrye au lac des Bois. Constituée légalement en 1907, cette association culturelle, l'une des plus anciennes du genre au Canada, a réuni et réunit toujours des passionnés de patrimoine et d'histoire, principalement en provenance du clergé, qui a joué un rôle important dans sa direction. Depuis les années soixante-dix, la SHSB s'est laïcisée et professionnalisée. Le mandat qu'elle s'est donné dès ses débuts est de conserver et de promouvoir le patrimoine franco-manitobain et métis. C'est ainsi qu'on a constitué les fonds d'archives les plus importants traitant de l'Ouest, des Canadiens français et des Métis. La SHSB a été logée pendant longtemps au sous-sol de la cathédrale de Saint-Boniface. Elle y perdra d'ailleurs une bonne partie de ses documents (livres et archives) lors de l'incendie de 1968. Par la suite, pendant près d'un quart de siècle, la SHSB trouve refuge au Collège de Saint-Boniface dans des locaux qui, avec l'accumulation des archives, sont devenus de plus en plus insuffisants et, qui plus est, ne répondaient à aucune norme de protection. Heureusement, depuis 1998, avec le Centre du patrimoine, on peut dire que les archives sont entreposées dans des locaux qui les mettent à l'abri du temps et des intempéries. L'archevêché, plusieurs paroisses, des communautés religieuses et des organismes communautaires ainsi que des individus ont confié leurs archives à la SHSB. Parmi les gens qui ont laissé leur marque sur l'organisme, signalons, outre M^{gr} Langevin, le juge Prud'homme, qui en fut président de 1916 à 1933; M^{gr} Antoine D'Eschambault, président de 1933 à 1960; le juge Alfred Monnin, président de 1961 à 1964, bénévole et membre



Le Musée de Saint-Boniface
(photo: Claude de Moissac)

du conseil d'administration encore actif; Rossel Vien, premier archiviste professionnel de la SHSB, et Alfred Fortier, directeur de 1990 à 2002.

L'autre institution patrimoniale du paysage bonifacien est le Musée de Saint-Boniface, aménagé dans le vieux couvent des sœurs grises construit en 1844-1847. Lorsque les religieuses quittent le couvent en 1956 pour la résidence de la rue Despins, M^{gr} D'Eschambault rêve de transformer le vieux bâtiment en musée. L'année suivante, les sœurs acceptent de céder leur ancienne résidence et, surtout, de la laisser là où elle est face à la rue Taché. Ainsi, un musée pourra être aménagé dans le plus vieux bâtiment de Winnipeg et la plus ancienne construction de bois à charpente de solive de chêne dans l'ouest de l'Amérique du Nord. La corporation du musée est officiellement mise en place en 1959, et le musée ouvre ses portes à ses premiers visiteurs en 1967. En plus des collections permanentes portant sur l'histoire des Canadiens français de l'Ouest, sur Louis Riel et sur les premières religieuses de la colonie, le musée présente des expositions itinérantes et thématiques.

Bon nombre d'institutions culturelles ont un lien plus ou moins étroit avec le Centre culturel franco-manitobain (CCFM), qui a ouvert ses portes en 1974 et qui sert de lieu de convergence de la culture à Saint-Boniface.

Pour terminer, nous voudrions signaler quelques institutions plus «populaires» qui font partie du paysage culturel de Saint-Boniface: le Club belge fondé en 1905, le Club La Vérendrye qui voit le jour en 1936, le *Festival du Voyageur* dont la première édition remonte à 1970 avec ses premiers voyageurs officiels, Georges Forest et Anita L'Heureux. À cela, il faudrait ajouter les hôtels, lieux d'hébergement mais aussi de loisirs populaires. Un des premiers, sinon le premier, fut l'Hôtel National, qui date de 1877 et qui était situé au coin des rues Notre-Dame et Taché.

L'économie et les finances

Ce secteur de l'activité de la communauté bonifacienne est le plus méconnu et le moins documenté du point de vue historique. Aujourd'hui, quand on se promène dans Saint-Boniface, on constate que la plupart des grandes institutions financières canadiennes (Banque royale, Banque nationale, CIBC, etc.) ont pignon sur rue avec leurs succursales. Cependant, il est impossible, par une simple recherche, de savoir quand la première banque de Saint-Boniface a ouvert ses portes et quel était son nom.

C'est en 1938 que la Caisse populaire de Saint-Boniface est créée. Elle compte alors quatre-vingts sociétaires et possède un actif de 82,75 \$. Au cours de son histoire, elle occupera successivement divers locaux: le sous-sol de la cathédrale; le Cercle ouvrier Saint-Joseph sur



Le Club belge
(photo: Claude de Moissac)

la rue de la Cathédrale; l'Association d'éducation au 202, boulevard Provencher; puis au 194, boulevard Provencher entre 1961 et 1974; et, finalement, depuis 1974, au 185, boulevard Provencher. La Caisse populaire occupera un nouvel immeuble sur la même artère en 2009.

Pour terminer, il faut mentionner un autre levier économique dont la communauté peut s'enorgueillir, celui des fondations. La vente de Radio Saint-Boniface en 1973 mène à la création de la Fondation Radio Saint-Boniface. Cinq ans plus tard, en 1978, c'est au tour de Francofonds de voir le jour. Son but est de «prélever, gérer et distribuer des fonds pour contribuer à la vitalité et à l'épanouissement de la francophonie manitobaine». Les deux fonds fusionnent en 1989. Aujourd'hui, les actifs de Francofonds sont de l'ordre de cinq millions de dollars.

Du point de vue strictement économique, il n'y a pas d'institution qui a marqué et qui continue de marquer le paysage de Saint-Boniface. De nombreux commerces ont parsemé les rues du vieux Saint-Boniface, mais il n'en reste malheureusement plus grand-chose. Ils ont simplement disparu ou bien ils ont été remplacés par de nouveaux. Toutefois, on aurait tort de passer sous silence la défunte *Canada Packers* sise au coin des rues Archibald et Marion.

Conclusion

Comme on peut le constater, Saint-Boniface et, par extension dans bien des cas, la francophonie manitobaine ont su se doter au cours de leur histoire d'une grande variété d'institutions qui couvrent un large éventail de domaines de la vie de la communauté.

Pour revenir à notre question de départ, on peut dire qu'il est possible de vivre à bien des points de vue une vie communautaire à Saint-Boniface. Ainsi, on peut naître à Saint-Boniface, y être instruit, s'y divertir, rire et s'amuser, s'épanouir dans différents secteurs de la vie artistique, pratiquer sa religion, faire des affaires et probablement aussi trouver l'essentiel de la vie quotidienne, se faire soigner quand la maladie frappe, passer ses dernières années en maison de retraite et reposer en paix au cimetière à la fin de ses jours.

Michel Verrette

BIBLIOGRAPHIE

- AUBRY, Jean-Paul (1972) «Presse francophone au Manitoba», *Vie française*, vol. 26, n^{os} 5-6, p. 115-136.
- BOCQUEL, Bernard (1996) *Au pays de CKSB: 50 ans de radio française au Manitoba*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 383 p.
- CHAPUT, Hélène (1985) *Synopsis S.N.J.M., 1874-1984: une histoire sommaire des sœurs S.N.J.M. au Manitoba / Synopsis S.N.J.M.: syllabus of S.N.J.M. history in Manitoba*, Saint-Boniface, Académie Saint-Joseph, 110 p.

- CHAPUT, Lucien (1997) *Vive la compagnie!: 50 ans d'histoire en danse, chant et musique*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 220 p.
- COLLECTIF (1975) *Le Cercle Molière: cinquantième anniversaire*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, n.p.
- DAUPHINAIS, Luc (1991) *Histoire de Saint-Boniface* (Tome 1: «À l'ombre des cathédrales: Des origines de la colonie jusqu'en 1870»), Saint-Boniface, Éditions du Blé, 335 p.
- GAUTHIER, Maurice A. (1987) *De la table de cuisine à la rue principale: 50 ans d'histoire des caisses populaires du Manitoba, 1937-1987*, Saint-Boniface, Conseil de la coopération du Manitoba, 459 p.
- JOLICŒUR, Gérard (1985) *Les jésuites dans la vie manitobaine, 1885-1922*, Saint-Boniface, Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, 260 p.
- LAFONTANT, Jean (1987) «Un médium-goupillon: *La Liberté*, hebdomadaire manitobain (1913)», dans THÉBERGE, Raymond et LAFONTANT, Jean (dir.) *Demain, la francophonie en milieu minoritaire*, Saint-Boniface, Centre de recherche du Collège de Saint-Boniface, p. 269-301.
- LÉVEILLÉ, J.R. (dir.) (1999) *Les Éditions du Blé: 25 ans d'édition*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 205 p.
- MITCHELL, Estelle (1987) *Les sœurs grises de Montréal à la Rivière-Rouge, 1844-1984*, Montréal, Éditions du Méridien, 395 p.
- SAINT-PIERRE, Annette (1980) *Le rideau se lève au Manitoba*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 318 p.



LES JUGES FRANCOPHONES, DÉFENSEURS DU FAIT FRANÇAIS

Le présent article a pour thème l'apport des membres francophones de la magistrature issus de Saint-Boniface au rayonnement et à la défense de la langue et de la culture françaises à Saint-Boniface et au Manitoba au cours du dernier siècle.

Nous avons choisi les membres de la magistrature fédérale comme principal objet de notre étude, puisque ceux-ci ont joué un rôle marquant et que la documentation à leur sujet est relativement abondante. Dans le cas du Manitoba, la magistrature fédérale se compose historiquement des juges de la Cour d'appel, de la Cour du banc de la reine et de la Cour de comté. Nous avons également estimé opportun d'exclure les juges actuellement en poste, puisqu'il s'avère fort délicat de traiter de leur influence et de leurs réalisations alors qu'ils continuent à exercer leurs fonctions¹.

Pour bien comprendre le rôle des juges francophones au sein du Manitoba français, il faut d'abord savoir que le bilinguisme judiciaire constitue une valeur et un acquis profondément ancrés dans l'histoire du Manitoba. En effet, les tribunaux fonctionnaient à la fois en français et en anglais dès l'époque du Conseil d'Assiniboia, autorité civile chargée de gouverner la colonie de la Rivière-Rouge pendant le demi-siècle précédant la création de la province du Manitoba en 1870.

Il n'est donc pas étonnant que le bilinguisme judiciaire ait figuré au nombre des garanties constitutionnelles que les habitants de la colonie de la Rivière-Rouge ont revendiquées et obtenues de haute lutte lors de l'entrée du Manitoba dans la fédération canadienne. Ainsi, la *Liste des droits*, présentée par les habitants de la colonie de la Rivière-Rouge dans leurs négociations avec le gouvernement fédéral, contenait les clauses suivantes relativement au statut officiel du français et de l'anglais dans la nouvelle province:

Que les langues française et anglaise soient communes dans la législature et les cours, et que tous les documents publics, ainsi que les actes de la Législature, soient publiés dans les deux langues.

Que le Juge de la Cour Suprême parle le français et l'anglais².

L'article 23 de la *Loi de 1870 sur le Manitoba* (anciennement appelée *Acte du Manitoba*) découle directement de ces clauses et

instaure un régime de bilinguisme parlementaire, législatif et judiciaire. Cet article prévoit ce qui suit:

23. L'usage de la langue française ou de la langue anglaise sera facultatif dans les débats des Chambres de la législature; mais dans la rédaction des archives, procès-verbaux et journaux respectifs de ces chambres, l'usage de ces deux langues sera obligatoire; et dans toute plaidoirie ou pièce de procédure par devant les tribunaux ou émanant des tribunaux du Canada, qui sont établis sous l'autorité de la *Loi constitutionnelle de 1867*, et par devant tous les tribunaux ou émanant des tribunaux de la province, il pourra être également fait usage, à faculté, de l'une ou l'autre de ces langues. Les actes de la législature seront imprimés et publiés dans ces deux langues³.

Peu après la constitution du Manitoba en province, les deux ordres de gouvernement ont pris les mesures nécessaires pour assurer la mise en œuvre du bilinguisme judiciaire. L'Assemblée législative a institué divers tribunaux où les citoyens pouvaient s'exprimer en français ou en anglais. Pour sa part, le gouvernement fédéral a nommé des juges bilingues à la Cour du banc de la reine: le juge Louis Bétournay, en 1872, et le juge Joseph Dubuc, en 1879. Il est à noter que ce tribunal comptait seulement trois membres à l'origine et s'est appelé «Cour suprême» durant sa première année d'existence.

3. *Loi de 1870 sur le Manitoba*, L.R.C. (= *Lois refondues du Canada*) (1985), appendice II, n° 8.



Louis Bétournay



Joseph Dubuc

(Archives de la Société historique de Saint-Boniface [SHSB], MSB 674 et 167)

1. La liste des membres francophones de la magistrature fédérale du Manitoba figure en annexe.
2. *Renvoi: Droits linguistiques au Manitoba* [1985] 2 R.C.S. (= *Recueils de la Cour suprême*) 347.

En 1890, l'Assemblée législative du Manitoba a adopté la loi intitulée *The Official Language Act*⁴, qui faisait de l'anglais la seule langue officielle des institutions législatives et judiciaires de la province. Il faudra attendre la décision de la Cour suprême du Canada dans l'arrêt *Forest* en 1979⁵ pour que cette loi soit enfin déclarée inconstitutionnelle.

Malgré l'abolition du bilinguisme judiciaire pendant près d'un siècle, le gouvernement fédéral a maintenu avec constance au fil des ans sa pratique de nommer des juges francophones aux tribunaux supérieurs du Manitoba.

Les francophones nommés à la magistrature possèdent plusieurs caractéristiques en commun. Ils ont généralement fait leurs études dans des collèges classiques, dont le Collège de Saint-Boniface, où l'on mettait en valeur la langue et la culture françaises, la foi catholique, l'histoire, la dialectique, les débats oratoires et le théâtre. Ils étaient donc très bien préparés pour des carrières en droit ou en politique, et ils se sont d'ailleurs distingués dans ces domaines. Leur formation et leur parcours de carrière les plaçaient dans une situation privilégiée où ils se trouvaient proches à la fois du clergé et des partis politiques, c'est-à-dire du pouvoir qu'il soit spirituel ou temporel, ou encore francophone ou anglophone.

Les membres francophones de la magistrature ont été de toutes les luttes pour protéger la langue et la culture françaises au Manitoba. Ils ont combattu de toutes leurs forces dans des circonstances souvent extrêmement difficiles, y compris bien sûr l'interdiction particulièrement humiliante et vexante d'employer le français dans le cadre de leurs fonctions officielles.

Nous examinerons maintenant le rôle et l'influence des juges francophones dans divers champs d'activités, à savoir le secteur religieux, le secteur politico-juridique, le secteur éducatif et le secteur culturel.

Le secteur religieux

Les francophones de l'Ouest canadien arrivent à conserver leur langue et leur culture en vivant dans des enclaves canadiennes-françaises souvent rurales, très homogènes et essentiellement coupées du monde extérieur, au sein desquelles le clergé catholique joue un rôle prépondérant dans le domaine spirituel comme dans le domaine temporel. D'ailleurs, de nombreuses institutions francophones du Manitoba possédaient à l'origine une vocation confessionnelle ou ont été fondées par des religieux, y compris le Collège universitaire de Saint-Boniface, l'hebdomadaire *La Liberté* et l'Hôpital général Saint-Boniface.

4. *The Official Language Act*, S.M. (= *Statutes of Manitoba*) 1890, chap. 14.

5. *Procureur général du Manitoba c. Forest*, [1979] 2 R.C.S. 1032.

Dans bien des cas, les membres francophones de la magistrature fédérale du Manitoba, comme Joseph Dubuc et James Prendergast, étaient de fervents pratiquants et avaient des liens étroits et des communications fréquentes avec le clergé, et en particulier avec l'archevêque de Saint-Boniface, sur les questions linguistiques, éducatives et politiques de l'heure. En outre, ils étaient souvent très engagés dans les œuvres temporelles de l'Église catholique (enseignement, services de santé et services sociaux).

Le secteur politico-juridique

1. Rôle dans le domaine politique

Dans notre système juridique, les membres de la magistrature fédérale sont nommés par le Conseil des ministres sur recommandation du ministre de la Justice, dans le cas des juges puînés (ordinaires), et sur recommandation du premier ministre, dans le cas des juges en chef.

Jusque dans les années soixante ou soixante-dix, le droit et la politique allaient en quelque sorte la main dans la main. En effet, il était pratique courante pour les membres du barreau d'adhérer à un parti politique et de s'afficher ouvertement comme sympathisant ou militant de tel ou tel parti. Bon nombre d'entre eux entretenaient des aspirations politiques et se présentaient aux élections fédérales, provinciales ou municipales. D'ailleurs, la plupart des parlementaires canadiens provenaient alors des rangs de la profession juridique.

À cette époque, les nominations à la magistrature visaient à récompenser l'excellence ou la notoriété au barreau, ou les bons états de service au sein du parti au pouvoir, ou habituellement une combinaison de ces deux éléments.



Louis-Arthur Prud'homme
(Archives de la SHSB, MSB 251)



James Prendergast
(Archives de la SHSB, 2691)

Ainsi, par exemple, les juges Joseph Dubuc et James Prendergast ont connu de belles carrières politiques avant d'accéder à la magistrature. Dubuc occupe successivement les postes de procureur général du Manitoba, de président de l'Assemblée législative du Manitoba et de député de la circonscription fédérale de Provencher. Prendergast pour sa part exerce les fonctions de secrétaire provincial, démissionne avec fracas lors de l'adoption des lois anti-francophones en 1890 et demeure ensuite à l'Assemblée législative à titre de député indépendant tout en cumulant la charge de maire de Saint-Boniface.

Par ailleurs, le juge Louis-Arthur Prud'homme siège comme député de la circonscription provinciale de La Vérendrye avant d'être nommé à la Cour de comté. Phénomène intéressant, le juge Joseph-Thomas Beaubien, d'allégeance conservatrice, est nommé par un gouvernement libéral à la fin des années quarante, en partie grâce au poids politique des francophones et en partie grâce à l'influence de son frère Arthur, sénateur libéral. Une décennie plus tard, le juge Louis Deniset est député de la circonscription fédérale de Saint-Boniface pendant le court mandat du gouvernement minoritaire de John Diefenbaker en 1957 et 1958.

2. Rôle dans le domaine des droits linguistiques

Les juges francophones ont joué un rôle marquant dans l'évolution de la jurisprudence en matière de droits linguistiques. De fait, grâce à leur compréhension approfondie du contexte socio-historique propre à ces droits, ils ont souvent prononcé des jugements qui ont ultimement été confirmés par la Cour suprême du Canada, mais qui allaient nettement à l'encontre des attitudes ayant généralement cours au sein de la majorité anglophone locale.

Quelques exemples-clés au sujet de la jurisprudence relative aux garanties de bilinguisme parlementaire, législatif et judiciaire prévues par l'article 23 de la *Loi de 1870 sur le Manitoba* illustreront notre propos à cet égard.

D'abord, le juge Louis-Arthur Prud'homme a invalidé à deux reprises la loi de 1890 intitulée *The Official Language Act*, soit en 1892⁶ et en 1909⁷. Toutefois, dans les deux cas, le gouvernement provincial a fait fi des jugements en question et s'est contenté de les balayer sous le tapis.

Ensuite, dans le cadre de l'affaire *Forest*⁸ au cours des années soixante-dix, le juge Armand Dureault, qui siégeait alors à la Cour de



Joseph-Thomas Beaubien
(Archives de la SHSB, 17641)



Louis Deniset
(Archives de la SHSB, 3287)

comté, a été le premier membre de la magistrature manitobaine à déclarer invalide *The Official Language Act* après les décisions quasi oubliées du juge Prud'homme. Ce jugement demandait beaucoup de courage car il changeait fondamentalement l'ordre juridique au Manitoba et n'était généralement pas vu d'un très bon œil dans les milieux politiques et juridiques.

Enfin, dans l'affaire *Bilodeau*⁹ au début des années quatre-vingt, le juge Alfred Monnin a rendu une opinion dissidente dans laquelle il reconnaissait que la garantie de bilinguisme des lois énoncée à l'article 23 revêt un caractère obligatoire et non pas simplement facultatif. Toutefois, ses collègues de la Cour d'appel ont pour leur part statué dans une décision étonnante que le mot «shall», employé dans la version anglaise de l'article 23, ne possède pas de connotation impérative ou obligatoire et laisse donc la province libre d'adopter ou non ses lois dans les deux langues¹⁰.

Le secteur éducatif

L'histoire montre que le secteur éducatif constitue presque toujours un outil essentiel pour assurer la survie et la vitalité d'une langue. Le droit et l'accès à l'éducation en français ont donc toujours été perçus, et sans doute à juste titre, comme des conditions essentielles afin de permettre la survie et l'épanouissement de la communauté francophone du Manitoba. D'ailleurs, la lutte pour l'éducation en français s'avère un des chapitres marquants de l'histoire collective des

6. *Pellant c. Hébert*, Cour de comté du Manitoba, 9 mars 1892, (1981) 12 R.G.D. (= *Revue générale de droit*) 242.

7. *Bertrand c. Dussault*, Cour de comté du Manitoba, 30 janvier 1909, (1977) 77 D.L.R. (= *Dominion Law Reports*) (3d) 458.

8. *R. v. Forest* (1976) 74 D.L.R. (3d) 704 (Cour de comté du Manitoba).

9. *Bilodeau c. Manitoba* (P.G.) (1981), 10 Man. R. (= *Manitoba Reports*) (2d) 298 (C.A.).

10. *Renvoi: Droits linguistiques au Manitoba* [1985] 2 R.C.S. 347 et *Bilodeau c. Manitoba* (P.G.) [1986] 1 R.C.S. 449.

francophones du Manitoba. La contribution des membres francophones de la magistrature fédérale manitobaine a été considérable à cet égard en commençant par celle de Joseph Dubuc.

L'engagement de Joseph Dubuc en matière d'éducation se fit sentir dès 1870 car il joua un rôle important dans l'élaboration de la première loi scolaire de la province. La *Loi des écoles* proclamée en 1871, qui est largement fondée sur le principe de la dualité religieuse et de *facto* linguistique du Manitoba, prévoyait un conseil d'administration de l'éducation composé de deux sections, l'une protestante, l'autre catholique. Chaque section était chargée de toutes les questions d'éducation relevant de sa compétence. Ce système scolaire fondé sur la séparation complète du réseau catholique et du réseau protestant fut très bien accepté. Joseph Dubuc fut surintendant du réseau des écoles catholiques de 1872 à 1874. Il fut aussi nommé au conseil d'administration de la nouvelle *University of Manitoba*, dont le Collège de Saint-Boniface était un des établissements fondateurs. Il en occupa le poste de vice-chancelier de 1888 à 1914.

Joseph Dubuc continua donc à exercer son influence dans le secteur éducatif bien après le XIX^e siècle. À partir des années 1890, il sera appuyé de plus en plus par James Prendergast, un francophone ayant un père d'ascendance irlandaise et une mère canadienne-française.

Entre 1870 et 1890, la composition démographique du Manitoba changea de façon très importante en raison de l'immigration et de l'arrivée massive d'Ontariens de langue anglaise. Ce changement démographique se fit au détriment des francophones qui devinrent fortement minoritaires. Conséquemment, le principe de la dualité



Armand Dureault
(Archives de la SHSB, 2780)



Alfred Monnin
(Archives du CUSB)

linguistique est de plus en plus remis en question au Manitoba. La montée des sentiments anti-francophones atteint son paroxysme en 1890 avec l'adoption de trois lois anti-francophones, y compris la *Public Schools Act*¹¹ qui réserva les fonds publics aux écoles publiques, donc non confessionnelles. Les écoles françaises, qui étaient en grande partie axées sur l'enseignement religieux catholique, devinrent donc des institutions non subventionnées. James Prendergast quitta son poste de secrétaire provincial dans le cabinet libéral de Thomas Greenway lors de l'adoption de ces mesures et lutta féroce contre cette nouvelle loi scolaire.

La *Public Schools Act* de 1890, qui provoqua une crise politique au Manitoba et au Canada, sera contestée devant les tribunaux¹². Siégeant en appel au sein d'une formation de trois juges de la Cour du banc de la reine, le juge Joseph Dubuc rend une opinion dissidente déclarant invalide la loi de 1890¹³, qui abolissait le régime d'écoles confessionnelles financées publiquement. Dans une décision unanime, la Cour suprême du Canada adopta son raisonnement. L'affaire fut cependant portée en appel au Comité judiciaire du Conseil privé qui, lui, trancha en faveur de la validité de la loi en question.

En définitive, cette crise déboucha sur l'adoption du compromis Laurier-Greenway en 1896. Ce compromis permit d'offrir, à la demande des parents, des cours d'instruction religieuse après les heures de classe et l'enseignement dans une langue autre que l'anglais lorsque dix élèves ou plus fréquenteraient une école de la province. Bien que ce compromis ne fût pas très populaire au sein de la communauté francophone du Manitoba et qu'il réduisît le statut du français à celui d'une langue étrangère comme l'allemand ou l'ukrainien, l'éducation en français fut financée, à nouveau, sur les fonds publics pendant vingt ans.

La présence de James Prendergast se manifesta une fois de plus en 1916 lorsqu'une nouvelle loi scolaire fut adoptée par le gouvernement libéral du Manitoba. La loi Thornton supprima les écoles bilingues, abolissant en fait l'éducation en français dans les écoles du Manitoba¹⁴. La résistance s'organisa avec la fondation de l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba (AECFM) au cours de 1916. James Prendergast en devint le premier président et demeura en poste jusqu'à 1918. Le juge Prendergast tint les propos suivants quant à la ligne de conduite à adopter:

11. *The Public Schools Act*, S.M. 1890, chap. 38.

12. Voir *City of Winnipeg v. Barrett*, [1892] A.C. (= *Appeal Cases*) 445 et *Brophy v. Attorney-General of Manitoba*, [1895] A.C. 202.

13. Décision rendue par la Cour du banc de la reine du Manitoba siégeant en appel dans *City of Winnipeg v. Barrett*.

14. *An Act to Amend the Public Schools Act*. Cette loi abrogeait les dispositions législatives découlant du compromis Laurier-Greenway qui autorisait les écoles bilingues.



Petit théâtre «La voix dans l'ombre», décembre 1947

Robert Trudel, en haut à gauche

(Archives de la SHSB, 17996)

[...] cette ligne de conduite se bornera à l'enceinte de la maison d'école, et aura surtout pour but d'assurer le fonctionnement de l'école; école que nous désirons faire aussi irréprochable que possible au point de vue du gouvernement, mais en même temps, raisonnablement capable de faire de nos enfants ce que nous sommes nous-mêmes: des citoyens canadiens-français absolument loyaux et convaincus... (Blay, 1987, p. 50)

L'AECFM sera largement guidée par cette ligne de conduite pendant les cinquante années suivantes et fonctionnera comme un genre de ministère de l'Éducation parallèle pour appuyer et améliorer dans la clandestinité l'éducation en français pour les francophones du Manitoba.

De nombreux juges, comme le juge Henri Lacerte de la magistrature provinciale et comme les juges Louis-Arthur Prud'homme et Joseph-Thomas Beaubien de la magistrature fédérale, furent aussi très engagés au sein de l'AECFM. Bien que leurs contributions soient importantes, la contribution du juge Alfred Monnin à l'éducation en français sera marquante, et ce, à partir des années cinquante jusqu'à environ 1994.

La possibilité que les réformes au système de gestion des écoles mettent en péril l'autonomie des écoles clandestines françaises

prit de l'ampleur au cours des années cinquante avec la création de grandes commissions scolaires, où les francophones pourraient se retrouver largement minoritaires. Le juge Alfred Monnin fut nommé en 1958 pour présider une commission chargée d'établir les frontières des nouvelles divisions scolaires. Leur création inquiéta beaucoup les francophones qui craignaient d'être isolés et éparpillés dans de grandes unités à majorité anglophone. La Commission de délimitation des frontières scolaires recommanda, sous l'habile présidence du juge Alfred Monnin, des frontières où les villages francophones seraient largement regroupés. En 1966, le gouvernement Roblin modifia la loi scolaire et mit fin aux petits districts scolaires en les intégrant aux grandes divisions scolaires. La communauté francophone accepta largement cette consolidation car les francophones constituaient une majorité dans cinq divisions scolaires, ce qui leur permettrait d'exercer un certain contrôle sur les institutions scolaires.

En 1970, la langue française reprit la place qu'elle avait occupée avant 1916 en matière d'éducation au Manitoba, et ce, sur un pied d'égalité avec l'anglais. La normalisation de l'éducation en français continua au cours de la décennie avec l'ouverture de nombreuses écoles françaises au Manitoba, ainsi que la création, en 1974, du Bureau de l'éducation française. En 1982, la constitution canadienne est rapatriée, et la *Charte canadienne des droits et libertés*¹⁵ est adoptée. L'article 23 de la *Charte* garantit aux minorités de langue officielle l'accès aux écoles dans leur langue maternelle, mais il était incertain si ce droit englobait le droit à la gestion pleine et entière de ces écoles. En 1990, la question est portée devant la Cour d'appel du Manitoba¹⁶, dont Alfred Monnin est juge en chef. La Cour d'appel statua que l'article 23 de la *Charte* ne comprenait pas le droit de gestion. Toutefois, en 1993, dans le *Renvoi sur les écoles publiques du Manitoba*¹⁷, la Cour suprême du Canada infirma cette décision en statuant que la *Charte* garantit aux Franco-Manitobains la gestion complète de leurs écoles. Une loi prévoyant la création d'une division scolaire francophone est rapidement adoptée peu après la décision de la Cour suprême du Canada¹⁸. Le juge en chef Alfred Monnin, qui était alors nouvellement à la retraite, fut chargé de la tenue d'une consultation publique provinciale afin de déterminer quelles écoles accepteraient de faire partie de la nouvelle division scolaire franco-manitobaine, qui vit finalement le jour en 1994. Les Franco-Manitobains auront ainsi repris dans le secteur éducatif la place qui leur revient au pays de Louis Riel.

15. *Charte canadienne des droits et libertés*, partie I de la *Loi constitutionnelle de 1982*, reproduite dans L.R.C. (1985), app. II, n° 44.

16. *Renvoi relatif à la Loi sur les écoles publiques (Man)*, (1990) 64 Man. R. (2d) 1 (C. A.).

17. *Renvoi relatif à la Loi sur les écoles publiques (Man)*, [1993] 1 R.C.S. 839.

18. *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques*, L.M. (= *Lois du Manitoba*) 1993, c. 33.

Le secteur culturel

Les juges francophones ont contribué beaucoup au rayonnement de la culture française et à l'expression culturelle en général. De manière globale, ils ont été nettement plus actifs dans ce secteur que leurs homologues anglophones. Citons quelques faits saillants relativement à leur participation à la vie culturelle.

- Le juge Prud'homme est l'auteur de nombreux ouvrages historiques: *L'élément français au Nord-Ouest: voyageurs canadiens-français et Métis, 1763-1870* (1904); *Monseigneur Noël-Joseph Ritchot, 1825-1905* (1928). Il a aussi été président de la Société historique de Saint-Boniface, charge qu'a également occupée le juge Alfred Monnin au début des années soixante.
- Le juge Prendergast était poète, écrivain, peintre et amateur d'architecture. Il est notamment l'auteur du long poème *Soir d'automne* (1881).
- Le juge Beaubien s'intéressait aussi vivement aux arts et à la culture. Il a été président de la Pensée française et a joué un rôle très actif au sein du *Winnipeg Symphony Orchestra* durant ses toutes premières années.
- Passionné de théâtre, le juge Louis Deniset était aussi écrivain à ses heures. Il a écrit le roman *L'équilibre instable* (1977).
- Le juge Henri Lacerte de la Cour juvénile et familiale de Saint-Boniface et le juge Louis Deniset ont tous les deux siégé au Conseil de la vie française en Amérique.
- Le juge Robert Trudel de la Cour provinciale a été président fondateur du *Festival du Voyageur* et a joué dans de nombreuses pièces du Cercle Molière.

Conclusion

Les juges francophones ont clairement donné beaucoup d'eux-mêmes pour faire progresser leur communauté d'origine. Ils ont de plus œuvré dans un contexte sociopolitique fort ingrat, engendré par les injustices de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle. De plus, faut-il le rappeler, la plupart d'entre eux ont vécu l'outrage quotidien d'être privés du droit de s'exprimer dans la langue de Molière dans leur vie professionnelle.

On peut affirmer sans hésitation que les efforts des membres francophones de la magistrature, conjugués à ceux du clergé entre autres, ont grandement contribué à la préservation du fait français au Manitoba. Ces personnages, animés par un fort sens du patriotisme

canadien-français, ont aidé à façonner le Saint-Boniface et le Manitoba que nous connaissons aujourd'hui.

Guy Jourdain et Rénald Rémillard



La pièce *Dulcinée*, jouée au Cercle Molière en 1962

Robert Trudel, à gauche
(Archives du CUSB)

BIBLIOGRAPHIE

- AUNGER, Edmund A. (2006) «La suppression du bilinguisme officiel en Alberta et son impact sur la minorité francophone», notes préparées pour un témoignage devant la Cour provinciale de l'Alberta dans la cause *Sa Majesté la Reine c. Gilles Caron*. [<http://www.ualberta.ca/~eaunger/discours/Caron2006.htm>]
- BLAY, Jacqueline (1987) *L'article 23: les péripéties législatives et juridiques du fait français au Manitoba, 1870-1986*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 392 p.
- BRAWN, Dale (2006) *The Court of Queen's Bench of Manitoba, 1870-1950: A Biographical History*, Toronto, University of Toronto Press, 508 p.
- HÉBERT, Raymond (2004) *Manitoba French-Language Crisis: A Cautionary Tale*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 293 p.
- RUSSELL, Frances (2003) *The Canadian Crucible: Manitoba's Role in Canada's Great Divide*, Winnipeg, Heartland Associates, 548 p.

Membres francophones de la magistrature fédérale au Manitoba de 1870 à 2007

Cour de comté (1872 à 1984)¹⁹

Louis-Arthur Prud'homme	1885-1925
James Prendergast	1897-1944
Louis-Philippe Roy	1925-1950
Joseph Bernier	1933-1949
Alexandre Bernier	1950-1961
Léon Bénard	1961-1974
Armand Dureault	1974-1984

Cour du banc du roi ou de la reine de 1870 à nos jours

Louis Bétournay	1872-1879
Joseph Dubuc	1879-1909 ²⁰
James Prendergast	1910-1922
Joseph Thomas-Beaubien	1948-1952
Alfred Monnin	1957-1962
Louis Deniset	1965-1983
Armand Dureault	1984-1998
Michel Monnin	1984-1995
Léa Duval	1992
Marc Monnin	1997
Marianne Rivoalen	2005
Glenn Joyal	2007

Cour d'appel de 1906 à nos jours²¹

James Prendergast	1922-1944 ²²
Joseph-Thomas Beaubien	1952-1957
Alfred Monnin	1962-1990 ²³
Michel Monnin	1995
Richard Chartier	2006

19. La nomination des juges à Cour de comté a commencé en 1882, soit une décennie après sa création en 1872. En effet, pendant les premières années d'existence de ce tribunal, ses audiences étaient présidées par des juges de la Cour du banc de la reine.

20. Joseph Dubuc a occupé le poste de juge en chef du Manitoba de 1903 à 1909.

21. La Cour d'appel a été instituée en 1906. Auparavant, les appels étaient entendus par une formation d'au moins deux membres de la Cour du banc de la reine. Lors de la création de ce nouveau tribunal, il était prévu que le titre de «juge en chef du Manitoba» octroyé jusque-là au juge en chef de la Cour du banc de la reine serait dorénavant porté par le juge en chef de la Cour d'appel. Toutefois, il a été convenu que, par égard pour Joseph Dubuc, celui-ci conserverait jusqu'à la retraite le titre de juge en chef du Manitoba, titre qu'il avait acquis lors de sa nomination au poste de juge en chef de la Cour du banc de la reine en 1903.

22. James Prendergast a occupé le poste de juge en chef du Manitoba de 1930 à 1944.

23. Alfred Monnin a occupé le poste de juge en chef du Manitoba de 1983 à 1990.

VUES DU PONT

Notre pont est une île,
une feuille ou chronique,
canot, tapis magique,
au milieu de la ville.

Aujourd'hui, demain, hier
sont écrits à la plume,
à la pierre, à l'enclume
sur la Rouge rivière.

Ici je prends conscience
que je suis d'un pays
au destin inédit
comme un fleuve en croissance.

1. Le courant qui murmure
joue en sol l'aventure
des premiers pas tranquilles
sur un sol bien fertile.

Plaine de pins, plages propres, plantes qui poussent;
pies qui pondent, poules qui plongent, pluie si pure;
pattes de poils penchées pour un peu d'eau;
plein de prose pour le pied d'porc-épic.

Premiers pas racontés par le pont,
premiers pas racontés par le pont.

Notre pont est une île,
une feuille ou chronique,
canot, tapis magique,
au milieu de la ville.

2. Sous la tente ou l'igloo,
au bois, à pas de loup:
homme! Il faut l'acclamer
hautbois ou voix rythmées.

Premiers peuples près des pistes pour les peaux;
prends la proie, plat le pain, pars plus loin;
partage pêche par respect pour tes pairs;
partage un peu, prie parfois, puis explore.

Pas de loup racontés par le pont,
pas de loup racontés par le pont.

Aujourd'hui, demain, hier
sont écrits à la plume,
à la pierre, à l'enclume
sur la Rouge rivière.

3. Rêves au fond du canot,
ballades aux pays d'En-haut.
Pour garder la cadence,
ballades et pas de danse!
- Pars du port, pipe en bouche pour ta paye;
plaies aux paumes, prends ta pause puis repars!
Peignes et pots plein la poche pour la traite;
pets en proue, puce en poupe, plains-toi pas!
- Pas de danse racontés par le pont,
pas de danse racontés par le pont.

Ici je prends conscience
que je suis d'un pays
au destin inédit
comme un fleuve en croissance.

4. Jean-Baptiste saute le pas,
chant d'un futur papa;
il dessine maison,
champs, jardins et moissons.
- Première page d'un pays qui se pointe.
Pose une poutre, pioche et pic, pompe au puits.
Pauvre père, piètre prince, pire pape:
Pâques sans prêtre, plat sans pomme; place sans prix!
- Sauter l'pas raconté par le pont,
sauter l'pas raconté par le pont.

Aujourd'hui, demain, hier
sont écrits à la plume,
à la pierre, à l'enclume
sur la Rouge rivière.

5. La corde d'arpenteur:
un faux pas, une erreur –
souligner à grand trait –
fausse note au couplet.
- Perds ta place, paye le prix par ta peau.
Prends la peine, pousse tes pleurs, presse le pas.
Plus de plaintes, point de preuve, plie tes poings;
passe la porte, parc' qu'mon plan, c'est te pendre.

Un faux pas raconté par le pont,
un faux pas raconté par le pont.

Ici je prends conscience
que je suis d'un pays
au destin inédit
comme un fleuve en croissance.

Notre pont est une île,
une feuille ou chronique,
canot, tapis magique,
au milieu de la ville.

Aujourd'hui, demain, hier
sont écrits à la plume,
à la pierre, à l'enclume
sur la Rouge rivière.

Ici je prends conscience
que je suis d'un pays
au destin inédit
comme un fleuve en croissance.

René Ammann



ITINÉRAIRE DE L'ESPOIR: LES NOIRS DE SAINT-BONIFACE

En ce qui concerne l'histoire des Noirs au Manitoba, le chercheur ne dispose guère de ressources. Aucune des grandes personnalités noires dont les noms résonnent à l'échelle nationale n'est originaire du Manitoba; cette province n'existait pas encore en tant qu'unité politique à l'époque de Mathieu da Costa¹ ou dans les années 1780, lors de l'arrivée au Canada maritime des Loyalistes noirs fuyant les États-Unis. Rien au Manitoba ne correspond au *Book of Negroes* qui conserve la longue liste des Noirs arrivés en Nouvelle-Écosse en 1783. Rien dans cette province ne peut se comparer non plus à la force collective des Loyalistes ontariens qui se sont installés en grand nombre au sud-est de l'Ontario à partir des années 1780. On ne trouve donc rien au Manitoba qui ressemble au Fonds Alvin D. McCurdy – une espèce de «Musée de l'Histoire des Noirs ontariens» –, conservé dans les archives de l'Ontario.

La présente étude tient pleinement compte du fait que le Manitoba dispose d'une très petite communauté noire, par rapport aux provinces de l'est du Canada. Nous nous proposons d'y rapporter l'expérience des premiers Noirs de Saint-Boniface², et ce faisant, de souligner les étapes marquantes de la survie et de la montée sociale de la population noire de Saint-Boniface. Cette étude se divise en deux parties qui correspondent aux deux phases de l'immigration des Noirs à Saint-Boniface.

Première partie: de 1908 à 1957

1. Un témoignage anecdotique

En l'année 1908, la population nègre de la ville de Winnipeg se composait d'environ quatre familles avec leur douzaine d'enfants et d'une vingtaine de ces pionniers de la race, c'est-à-dire ceux que l'on trouve partout dans le monde, et qui seuls savent ce qui les a amenés ici. Il y avait aussi des employés des chemins de fer, qui, à cause de leur profession, sont considérés comme une population transitaire. Au total, de 75 à 100 membres de la race (nous traduisons)³.

1. Interprète multilingue d'origine africaine, Mathieu da Costa a servi d'interprète entre Samuel de Champlain et les autochtones de la Nouvelle-Écosse à partir de 1605.
2. Le terme «Saint-Boniface» représente plusieurs espaces géographiques selon qu'il s'agisse de «l'ancienne ville de Saint-Boniface» ou du «Grand Saint-Boniface», d'une circonscription fédérale ou provinciale. En milieu ecclésiastique canadien, ce terme ne suggère guère autre chose que l'archidiocèse de Saint-Boniface qui, à un moment donné de son histoire, englobait tout l'Ouest canadien. Dans cette étude, le terme «Saint-Boniface» se référera à l'une ou l'autre de ces différentes significations.
3. Document inédit de la *Bethel African Methodist Episcopal Church*: «Church life of the Negro in the City of Winnipeg between 1908 and 1916», publié à l'occasion du

Ainsi commence un rapport que la *Bethel African Methodist Episcopal Church* a préparé en 1936 lors de la commémoration du vingtième anniversaire de l'existence de cette Église à Winnipeg. D'une authenticité donc certaine, cet extrait confirme, d'une part, le nombre très réduit de Noirs à Winnipeg à cette époque et, d'autre part, la prédominance, parmi eux, d'une population migrante, transitaire – les employés du chemin de fer – qui constituaient presque 70 % de toute la population noire. D'après ce rapport, la population résidente noire de Winnipeg compterait seulement une quarantaine d'individus. Cet extrait permet également de mieux apprécier le récit de Gabrielle Roy intitulé «Les deux Nègres» (Roy, 1993).



Les filles Dauphin (toutes parentes) étudiantes de neuvième année au Couvent de Saint-Charles en 1910
(Collection privée)

2. Témoignage littéraire: «Car, enfin, oui ou non [...] un Nègre, a-t-il une âme?»⁴

Gabrielle Roy a décrit la condition sociale du Noir de Saint-Boniface dans les premières décennies du XX^e siècle. Son récit, «Les deux Nègres», fournit d'abondants exemples du mépris, de l'ostracisme et des préjugés collectifs dont le Nègre était l'objet à l'époque. Le récit met en vedette deux personnages noirs, l'un (nommé «Mr. Jackson»)

vingtième anniversaire de la *Bethel African Methodist Episcopal Church*, au 155 Austin St., Winnipeg (Manitoba), organisé le 27 mars 1936.

4. Dans cette étude, lorsque nous employons le terme «nègre», c'est pour garder le ton du récit de Gabrielle Roy ou celui des premiers recensements du Canada. Autrement, nous préférons les qualificatifs «noir» ou «de couleur» à l'expression vague et ambiguë «minorité visible».

originaire de l'Afrique, l'autre (sans nom), venant de l'Oklahoma. Ces deux Noirs louent chacun une chambre chez l'une des deux femmes blanches – la mère de la famille Roy et sa voisine, Mme Gilbert. Ces deux familles et leurs deux locataires deviennent le microcosme de la société de Saint-Boniface et nous offrent un portrait réaliste des relations raciales au début du siècle passé.

Madame Roy ne cache pas le mépris qu'elle nourrit à l'égard des Noirs. En réponse à son fils qui lui propose de prendre un locataire noir, elle dit: «Un Nègre! Ah non! par exemple. Jamais de la vie!» (Roy, 1993, p. 14). Très attentive au «qu'en dira-t-on», elle s'imaginait «le personnage louche ou le pauvre manœuvre que l'on verrait chaque soir entrer chez [elle] noir et crotté» (Roy, 1993, p. 13). Quand elle est obligée par nécessité de prendre un locataire noir, elle fait un gros effort pour se justifier auprès de sa voisine Mme Gilbert. Ce faisant, elle affiche un paternalisme hypocrite et mensonger vis-à-vis du Noir:

[...] Ce ne sont pas les Blancs qui manquent chez nous... Mais, justement, j'ai compris qu'il était plus humain, plus chrétien, si vous voulez, de prendre ce pauvre Nègre que certains [...] refuseraient de traiter comme un de leurs semblables. Car, enfin, oui ou non [...] un Nègre a-t-il une âme? (Roy, 1993, p. 16)

Du moment où Mr. Jackson arrive chez les Roy, l'apartheid s'y installe: le Noir doit rester «à sa place», ne pas franchir les bornes physiques et psychologiques adroitement établies qui délimitent son déplacement; il ne doit pas mettre le pied dans le salon sans y être expressément invité. La jeune et naïve voix narrative trahit le caractère mercenaire des rapports de sa propre mère vis-à-vis de Mr. Jackson.

Cependant, grâce à la musique, Gisèle et Odette se libèrent du contrôle maternel et des préjugés sociaux et racistes. Vers la fin du récit, les Nègres sont invités pour la première fois dans le salon de la maison familiale; là, ils accompagnent de leur voix l'air qu'Odette joue au piano. Et Gisèle ne tarde pas à les rejoindre pour compléter le quatuor. Il se produit alors une merveilleuse symphonie qui déborde sur toute la maison et sur toute la plaine environnante. La jeune protagoniste décrit ainsi cette scène envoûtante:

[...] et les deux jeunes filles soutenaient à quatre mains les voix des deux Nègres qui se lançaient en d'admirables variations [...]
Sur la galerie, ma mère se berçait (Roy, 1993, p. 30).

Dans «Les deux Nègres», comme dans beaucoup de récits de *Rue Deschambault*, la musique est miraculeuse; elle triomphe des préjugés raciaux et sociétaux. Les deux mères (représentant une génération et une mentalité révolues) sont écartées, désarmées et vaincues. Car, l'avenir envisagé par Roy passe dans les mains des

jeunes. Et quel heureux avenir! Malheureusement, «c'est au moment où nos vies auraient pu devenir combien plus intéressantes que nos deux Nègres furent rappelés par leur pullman» (Roy, 1993, p. 30).

En plus de ses dons musicaux, le Nègre de Roy témoigne d'une intégrité morale hors du commun. Le platonisme de l'amour de Mr. Jackson pour Odette et sa générosité vis-à-vis de la fille cadette de la famille, tout cela est resté incompris des deux mères blanches. On dirait que ces Noirs possèdent une spiritualité qui transcende le matérialisme de leurs propriétaires. En bref, Roy nous trace un portrait édifiant du Nègre tout en remettant en cause les préjugés collectifs que ses contemporains nourrissent, injustement, contre les Noirs. Ce récit de Roy nous fournit donc un aperçu de deux attitudes contradictoires à l'égard du Noir, et un aperçu de la communauté franco-manitobaine du temps de la romancière.

Que le second Noir vienne de l'Oklahoma, cela permet de le situer dans l'histoire des Noirs de l'Amérique du Nord. Ce personnage doit compter parmi ceux qui ont pris «le train souterrain» pour se réfugier au Canada, fuyant le racisme du sud des États-Unis. Les années du «train souterrain» (1860-1890 environ) marquent le point culminant de l'immigration des Noirs au Canada. Après cette période, pendant toute la première moitié du XX^e siècle, l'immigration canadienne a connu un déclin progressif.

3. Témoignage statistique: les recensements du Canada

Pour mieux situer le récit de Gabrielle Roy dans son contexte historique, il convient d'évoquer quelques données statistiques. D'après le recensement du Canada de 1911, la population totale de ce pays était de 7 206 643, dont 16 877 Noirs⁵. Le Manitoba comptait alors seulement 209 Noirs parmi ses 461 394 habitants. Les chiffres pour Saint-Boniface n'existent pas. Pourtant, en 1921, cette ville, moitié rurale, moitié urbaine, avait une population de 12 821 – c'est-à-dire 5 653 Britanniques et 4 814 Français – dont seulement 6 Nègres et 9 habitants d'origine non spécifiée⁶. Dix ans plus tard, la population noire du Manitoba avait doublé et atteint le chiffre de 465, et le chiffre de Saint-Boniface n'est pas disponible. En 1941, dans tout le Canada, on comptait 22 174 Noirs; on en avait compté 21 496 en 1871: ainsi, en

5. Il est significatif qu'au lieu d'accroître, la population noire avait diminué de 560 au cours de la décennie précédente: cette population était de 17 437 en 1901. En effet, en partie à cause des conséquences économiques de la Grande Dépression des années trente, la population immigrante va décroissant dans tout le Canada jusque dans les années cinquante. Il en est de même pour la population noire de Saint-Boniface.

6. Cette catégorie raciale des «non spécifiés», précise le document officiel, comprend les Algériens, les Arabes, les Argentins, les Brésiliens, les Chiliens, les Égyptiens, les Esquimaux, les Hawaïens, les Haïtiens, les Jamaïcains, les Coréens, les Malais, les Maltais, les Mexicains, les Persans, les Péruviens, les Philippins, les Portugais, les Espagnols (*Recensement du Canada 1921*, vol. I, p. 353).

soixante-dix ans, le nombre d'immigrants noirs n'avait augmenté que de 678⁷. Ceci indique combien la population noire est restée stagnante pendant presque un siècle, contrairement aux autres ethnies.

Un autre détail démographique important pour cette étude est la distribution de la population noire selon son affiliation religieuse. En 1931, les 19 456 Noirs du Canada se répartissaient ainsi: l'Église baptiste (41,2 %), l'Église unie (21,5 %), l'Église anglicane (17,5 %), les affiliés des «petites sectes» (7,8 %)⁸. On constate donc que peu de Noirs fréquentent l'Église catholique, détail des plus significatifs en ce qui concerne Saint-Boniface, ville essentiellement catholique dans laquelle presque toutes les institutions sociales – éducation, formation professionnelle, services de santé et embauches – passent par l'Église catholique. Chose curieuse, malgré le nombre réduit de Noirs et malgré le fait que moins de 5 % des Noirs au Manitoba adhéraient au catholicisme, c'est surtout à travers l'Église catholique que quelques visages noirs se détachent et que des histoires individuelles se font entendre aujourd'hui⁹.

4. Les Noirs de Saint-Boniface: entre l'Église catholique, la *Bethel African Methodist Episcopal Church* et la *Pilgrim Baptist Church*

Au début du XX^e siècle, beaucoup d'enfants d'immigrants se trouvaient étiquetés comme «inassimilables» et exclus de l'école par les dirigeants du système scolaire public. En revanche, les écoles missionnaires ouvraient leurs portes à tous les enfants sans discrimination aucune. C'est dans une de ces écoles, le Couvent de Saint-Charles, que les sœurs oblates reconnaissent les mérites d'une de leurs élèves noires, Béatrice Marie Johnson: le 25 juin 1910, M^{gr} Langevin lui décerne un prix académique spécial pour avoir obtenu la meilleure note de sa classe (100 %) en catéchisme et en histoire biblique.

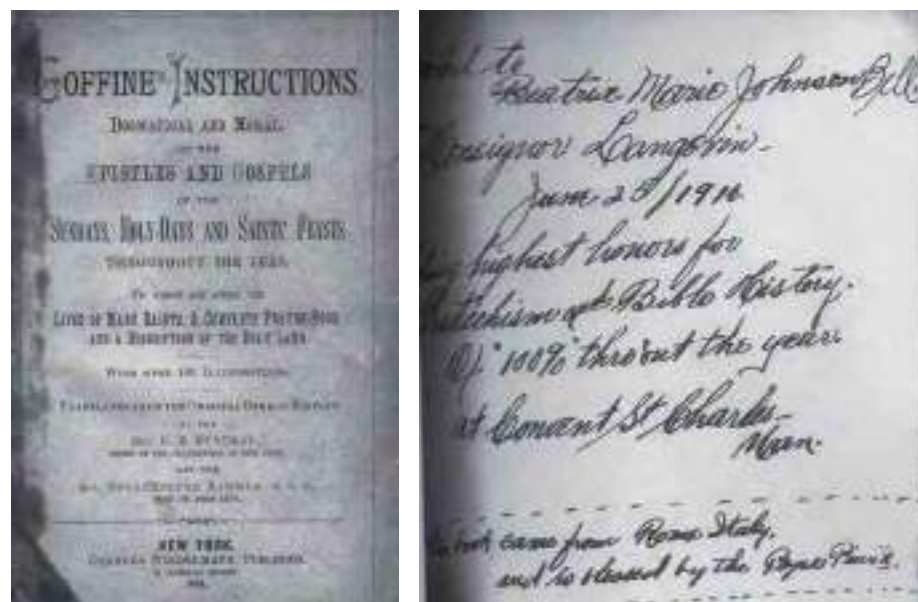
Il s'agissait d'un *vade mecum*, un livre compréhensif de dogme et de moral chrétiens, dont le très long titre dit toute son utilité: *Goffine's Instructions, Dogmatic and Moral, on the Epistles and Gospels of the Sundays, Holy-Days and Saints' Feasts throughout the Year. To which are added the lives of Many Saints, A complete Prayer-Book, and a Description of the Holy Land...* Dans le contexte socioreligieux des Noirs de Saint-Boniface, l'accomplissement de Béatrice Johnson, reconnu par la haute hiérarchie ecclésiastique, est remarquable.

M^{gr} Langevin ajoute à sa dédicace un *post-scriptum* important: «Ce livre est venu de Rome, Italie, et porte la bénédiction du Pape

Pie X». Un demi-siècle plus tard, Béatrice Johnson, devenue Béatrice Brown, complète ce *post-scriptum* en précisant que le Pape Pie X est canonisé «Saint Sarto» le 30 mai 1954. Ainsi, ce vieux livre est devenu, pour elle et pour sa famille, une véritable relique.

Béatrice Johnson reste fidèle au mandement implicite dans le don du livre des Saints. De 1935 à 1970, elle exercera une carrière d'organiste à la *Immaculate Conception Church*, rue Austin N. C'est qu'aux yeux de M^{gr} Cabana, archevêque-coadjuteur de Saint-Boniface, Beatrice Bell Johnson Brown était plus qu'organiste; elle était même une missionnaire laïque. Dans une carte postale qu'il envoie de Québec à la famille Brown, en 1964, douze ans après avoir quitté Saint-Boniface, M^{gr} Cabana recommande aux Brown de tenir bon et de persister à faire du bien!

Le «bon travail» qu'il demandait aux Brown de continuer, c'était sans doute la conversion des Noirs au catholicisme. Peut-on nier qu'il existât à ce moment-là entre les Églises une espèce de rivalité en ce qui concerne le salut des âmes? À l'époque, les Noirs de Winnipeg convergeaient à la *Bethel African Methodist Episcopal Church* ou à la *Pilgrim Baptist Church*, l'une située rue Austin, l'autre rue Maple, toutes deux dans le même quartier que l'Église catholique (*Immaculate Conception Church*), où Beatrice Brown touchait l'orgue tous les dimanches.



Page de titre du livre remis à Béatrice Johnson et dédicace de M^{gr} Langevin (Collection privée)

7. *Recensement de 1941*, vol. II, p. 271.

8. *Recensement de 1931*, vol. I, p. 236-237.

9. Les événements que nous allons évoquer se sont produits au Couvent de Saint-Charles à l'ouest de Winnipeg. Maintenant situé dans l'archidiocèse de Winnipeg, ce couvent faisait partie de l'archidiocèse de Saint-Boniface en 1910.

Ceci dit qu'en général, les Noirs fuyaient les Églises «des Blancs», dont l'Église catholique et même la *British Methodist Episcopal Mission*, où ils se croyaient «mal vus et mal reçus», seulement parfois «tolérés». En fondant la *Bethel African Methodist Episcopal Church* en 1916 et la *Pilgrim Baptist Church* en 1924, les Noirs se sentaient «chez eux» pour ainsi dire, abrités des préjugés raciaux des autres. Comme l'explique Clement Wyke,

[...] l'Église est devenue un lieu d'identité, de culte, de refuge et de bien-être social. Elle fournissait aux Noirs l'occasion de montrer leur capacité de se prendre en charge et leurs talents musicaux et d'éprouver le sentiment d'égalité et de dignité personnelle (nous traduisons; Wyke, 1995, p. 12).



Jean-Baptiste Georges,
en tenue de doctorat
(Collection privée)

C'était sans doute une démarche stratégique de la part du M^{gr} Cabana que de faire venir, en 1944, le premier prêtre noir de l'archidiocèse. Jean-Baptiste Georges, un Haïtien qui poursuivait ses études de doctorat en droit canonique à l'Université Laval, devait servir de pasteur dans le North End de Winnipeg, là où il y avait une importante communauté noire. Il travaillait surtout dans la *Immaculate Conception Parish* avec le curé Webb, sa charge principale étant de répondre aux besoins spirituels des Noirs et de les encourager à joindre le catholicisme.

5. Une percée dans les professions

Si Béatrice Johnson Brown connaissait le privilège d'une carrière respectable, la majorité des Noirs de Saint-Boniface gagnaient à peine leur vie en se louant à la journée. Ceux qui trouvaient un emploi avec les compagnies de chemin de fer comptaient parmi les plus matériellement confortables; et ils représentaient 60 à 70 % de la centaine des Noirs de Winnipeg à l'époque.

À Saint-Boniface, la première percée dans les professions s'est produite en 1942, lorsque Frances Brown (Atwell), la fille unique de Béatrice Brown, débuta sa carrière de pharmacienne. Sœur Sénécal,

qui avait enseigné le piano à Béatrice Brown au Couvent de Saint-Norbert, est intervenue auprès d'Alice Tardif, directrice de la pharmacie de l'Hôpital Saint-Boniface, pour voir s'il y avait des postes vacants. C'est cette bonne sœur qui, le premier janvier 1942, a téléphoné à Frances pour l'inviter à venir la rencontrer. Et c'est ainsi qu'elle a eu son poste d'apprentie. Ayant obtenu son diplôme de pharmacienne en 1948, Frances Atwell a exercé cette profession depuis lors pendant 50 ans. «À cette époque-là, explique Frances Atwell, il n'y avait pas d'école de pharmacie à Winnipeg. Il fallait trouver un pharmacien qui vous accepte comme apprenti. C'est le seul moyen d'entrer dans la profession»¹⁰.



Frances Brown,
apprentie, en 1945
(Collection privée)

L'année 1950 marque d'autres progrès pour les Noirs de Saint-Boniface. Evelyn Gardiner, née à Winnipeg de parents immigrés de la Guyane, devient la première femme noire à obtenir son certificat d'infirmière à l'Hôpital Saint-Boniface. Elle a exercé sa profession à cet hôpital et ensuite au *Children's Hospital*. Elle se souvient encore de ses années de formation et de service à Saint-Boniface. Y avait-elle connu de la discrimination? «Je ne m'en souviens pas trop, dit-elle. Mais les sœurs, les sœurs grises, étaient extraordinaires; elles étaient superbes»¹¹.

Seconde partie: de 1958 à aujourd'hui

1. Seconde vague de l'immigration noire à Saint-Boniface

Les statistiques de la population immigrante pour les villes de 10 000 et plus montrent le déclin de l'immigration à Saint-Boniface entre 1910 et 1945, et le rebondissement de l'immigration à partir des années 1946-1951. C'est un phénomène canadien auquel la Grande Dépression a beaucoup contribué. Ces statistiques permettent d'établir que la seconde vague de l'immigration noire à Saint-Boniface se manifeste à partir des années cinquante. C'est la période de l'immigration indépendante en provenance surtout des Caraïbes anglaises et françaises: principalement la Dominique, Haïti, la Jamaïque, Sainte-Lucie et Trinidad.

10. *Verbatim* (notre traduction).

11. *Verbatim* (notre traduction).



Evelyn Gardner et sa classe de finissantes en 1950
(Collection privée)

Ce sont surtout des jeunes qui viennent poursuivre leurs études ou des jeunes adultes, main-d'œuvre qualifiée, attirés par les rumeurs qui circulaient au sujet du Canada, pays où coulent le lait et le miel, après la vingtaine d'années d'une dépression économique mondiale. En plus, à partir des années soixante, à la suite de l'indépendance politique de plusieurs pays africains, les Noirs d'Afrique – étudiants, fonctionnaires, cadres des entreprises nationales et multinationales – affluent au Canada à la recherche de connaissances, d'expérience professionnelle et de diplômes; peu d'entre eux retournent dans leur pays d'origine. Ainsi, la population noire de Saint-Boniface augmente en nombre, tout en se diversifiant. Selon le recensement du Canada de 1971, il y a, à Saint-Boniface, 55 Noirs d'Afrique et 124 des Caraïbes et de l'Amérique latine. Ici, les documents officiels distinguent entre les Noirs d'Afrique et ceux des Antilles.

Ce phénomène s'accroît à partir des années quatre-vingt-dix par la mise en place des programmes d'accueil des réfugiés aux niveaux national et provincial. C'est l'étape la plus abondante de l'immigration africaine au Canada, et Saint-Boniface ne fait pas exception à la règle. En plus d'Haïti, le Liberia, la Sierra Leone, la République du Congo et le Rwanda sont les principaux pays des immigrants. Saint-Boniface a également profité du phénomène de la migration intraprovinciale des immigrants noirs francophones qui viennent s'établir ici. Ceci a fait doubler, peut-être tripler, la population noire de Saint-Boniface du début des années quatre-vingt.

2. L'accroissement du nombre de Noirs professionnels

Les années 1950-1960 marquent donc une époque charnière entre la première vague d'immigration et la seconde. En 1969, Phyllis K. Young est embauchée à l'Hôpital Saint-Boniface en tant qu'infirmière diplômée. Née à Trinidad mais formée en Angleterre, elle arrive à Saint-Boniface munie de deux qualifications: un certificat en obstétrique et un diplôme en infirmerie ophtalmique. Elle est premièrement affectée dans la salle d'opérations, section oto-rhino-laryngologie, où elle aide les médecins à effectuer des interventions chirurgicales marquantes, telles la première greffe cornéenne (avec le Dr Ramsay), la première intervention cœur-poumon (avec les Drs Berle et Cohen) ou encore la première transfusion intra-utérine (avec le Dr Grewar) et des interventions otiques et nasales (avec le Dr Pierce).

Dès l'arrivée de Phyllis Young, la présence des Noirs à l'hôpital semble se multiplier: infirmières, cuisinières et diététiciennes, étudiantes et enseignantes n'y manquent plus (Sandiford, 2002). Mais les médecins noirs sont plutôt lents à venir. Pourtant, depuis 1975, le Dr Ignatius O. Anyadike, exerce ses fonctions de pédiatre à la Clinique de Saint-Boniface et à l'Hôpital Saint-Boniface. Nigérian d'origine, il avait fait ses études de médecine en Israël avant d'immigrer au Manitoba. En 1991, le Dr Charles Olweny, oncologue, originaire de l'Ouganda, est professeur de médecine à la *University of Manitoba*.

3. Les Noirs dans la vie sociale de Saint-Boniface, 1960-1980

Les années 1958-1980 constituent une sorte d'âge d'or de l'immigration caraïbe, période qui voit venir, d'une part, de jeunes étudiants et, d'autre part, des ouvriers qualifiés à la recherche d'une meilleure vie. Les uns sont les enfants de familles bien placées que leurs parents envoient étudier au Canada. Les autres sont des jeunes gens, techniciens, menuisiers, électriciens, peintres, ingénieurs, infirmiers et instituteurs. Par ailleurs, des professionnels noirs sont recrutés directement de l'Europe par des employeurs manitobains, notamment par les Sociétés de chemin de fer, l'Hôpital Saint-Boniface et les administrations scolaires.

Le Dr June James, la grande spécialiste manitobaine en matière d'allergie, compte parmi la génération d'étudiants caraïbes des années soixante. Elle a d'abord fait des études de sciences à la *University of Manitoba* avant de poursuivre en médecine. Pendant ses années de formation, en tant qu'interne pédiatre en chef au *Children's Hospital*, elle a passé trois mois, par roulement, à l'Hôpital Saint-Boniface. Mais elle se distinguera surtout plus tard pour les services rendus à la communauté: elle a reçu, en 1992, la médaille commémorative du cent-vingt-cinquième anniversaire du Canada, et, en 2004, le lieutenant-gouverneur du Manitoba lui a décerné l'Ordre du Manitoba.



Phyllis Young, infirmière
(Collection privée)



D^r Ignatius O. Anyadike
(Collection privée)

En plus des immigrants étudiants, il y avait alors une cinquantaine d'immigrants travailleurs des Caraïbes dans toute la ville de Winnipeg, dont beaucoup se tournaient vers Saint-Boniface pour le logement, le travail et le divertissement. Les rues Des Meurons, Enfield, Dollard et Dubuc comptent parmi leurs domiciles préférés. Les fins de semaine, ils ont l'habitude de se détendre soit au *Royal Canadian Legion*, situé rue Marion, soit dans une boîte de nuit (Le Rendez-vous), qui se trouvait sur l'avenue Taché au nord du boulevard Provencher, et dont le Trinadien Nick Cumberbatch était le promoteur des ventes et l'organisateur des programmes pendant bien des années.

Vers 1975, on a vu naître le *Norwood Community Centre* à Norwood Grove, le quartier qui côtoie Saint-Boniface de si près qu'il n'y a qu'une rue qui les sépare. Ce centre est vite devenu le noyau et le moyeu des activités des Noirs. Aux dires d'un «vétérain» de la communauté noire, 90 % des activités sociales de cette communauté – bals, fêtes, répétitions, jeux de cartes hebdomadaires – ont lieu au *Norwood Community Centre*.

4. Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB)

Dans les années soixante, les étudiants noirs fréquentaient surtout la *University of Manitoba*. Ces dernières années, les immigrants-étudiants contribuent énormément à l'accroissement de la population noire de Saint-Boniface. Et comme peu d'immigrants noirs anglophones s'y installent, la composition ethnique et linguistique de la population immigrante dans ce quartier devient de plus en plus linguistiquement

homogène. Et la proportion d'étudiants augmente énormément depuis les vingt dernières années. Nous n'avons pas trouvé d'indice de la présence des Noirs parmi la population estudiantine du CUSB avant 1980. Mais, en 1984, le premier Noir (un Haïtien) obtient un baccalauréat; il est suivi d'un deuxième en 1987, et de deux autres en 1989. Le nombre de finissants noirs va croissant au point où, en 2005, vingt et un jeunes Noirs sont diplômés, dont quatre jeunes filles qui obtiennent le baccalauréat et dix-sept qui sortent de l'École technique et professionnelle. Dans son rapport d'activités pour l'année scolaire 2005-2006, le CUSB indique 178 «étudiants internationaux», en majorité des étudiants noirs.

Les immigrants venus d'Afrique et des Caraïbes figurent aussi parmi le corps professoral. Au début de 2008, des chargés de cours du CUSB et plusieurs professeurs sont de race noire, tout en mentionnant le doyen de la Faculté des arts, sciences et de l'administration des affaires, Ibrahima Diallo, qui fait partie de la direction du CUSB depuis une dizaine d'années.

5. Les Noirs dans la restauration

Dans le domaine de la restauration, c'est Deen Shamaloo qui fonde le premier restaurant caraïbe de Saint-Boniface. Immigré à Winnipeg en 1975, il passe ses trois premières années à travailler pour le *Canadien national*; ensuite, il établit le *Deen's Diner Restaurant*, situé au 205, rue Marion. Les propriétaires actuels, Ken et Beth Mungal, continuent à offrir au public manitobain, en plein Saint-Boniface, ce qu'il y a de meilleur dans la cuisine antillaise. Et la survie de ce restaurant témoigne de la qualité de sa cuisine et aussi de l'esprit cosmopolite de la population de Saint-Boniface.

À partir de 1985, l'Hôtel Norwood connaît un élan et une renommée qui va croissant jusqu'à nos jours, grâce aux astuces commerciales et à la cuisine de son promoteur Hayden Dookeran et de son chef principal Louis Rodriguez, tous les deux Trinadiens. Avec son frère Hugh, Louis Rodriguez a organisé une soirée inoubliable en février 2007 dans le cadre du «Mois de l'histoire des Noirs» pour marquer le bicentenaire de l'abolition de l'esclavage.

6. Les Noirs dans la vie culturelle de Saint-Boniface

De nos jours, le Centre culturel franco-manitobain (CCFM) remplace «Le Rendez-vous» comme lieu de rencontres culturelles et de spectacles de musique de grande importance. À travers les échanges culturels qui se produisent au CCFM, la population franco-manitobaine s'ouvre beaucoup au monde noir. En 2003, par exemple, les membres de la Chorale des Intrépides ont reçu dans leur maison la Chorale du Français, venue de la Martinique. Aux dires de Marcien Ferland, alors président de l'Alliance chorale du Manitoba, «de solides



D^r June Marion James
(Collection privée)

amitiés canado-martiniquaises sont nées de cette rencontre mémorable et durent toujours» (Ferland, 2003). Un cas plus récent d'ouverture sur la culture noire, c'est la visite de Senaya, une artiste montréalaise d'origine africaine, dans le cadre du Coup de cœur francophone le 25 novembre 2006 (Dandurand, 2006).

Pour terminer cet aperçu des contributions des Noirs à la vie culturelle de Saint-Boniface, rappelons leur participation à deux événements annuels dont l'importance historique et sociale n'est pas négligeable: le *Festival du Voyageur* et *Folklorama*. Il est intéressant de noter que, depuis 1991, le pavillon des Caraïbes est organisé au Centre culturel franco-manitobain.

En tout, au cours des trente-cinq dernières années, les Noirs ont contribué d'une manière significative à la vie sociale et culturelle de Saint-Boniface. Ils ont contribué de façon non moins significative à la vie économique et au développement de cette ville. À l'Hôtel Norwood et au *Deen's Diner* s'ajoute le salon de coiffure *Elizabeth Braiding and Hair Design*. Le restaurant *Mammy's Fine Dining Restaurant and Lounge* et *Le dépanneur* (pour l'entretien des autos), également situés sur le boulevard Provencher, ont cessé leur opération.

7. L'esprit du temps

On rappelle qu'en 2003, le sujet du mariage mixte entre un Noir et une Blanche a provoqué des débats animés, amers, et suscité des propos qui ont parfois donné des frissons aux lecteurs de *La Liberté*¹².

Heureusement, les nerfs semblent s'être beaucoup calmés, et les gens se sont beaucoup assagis. L'historienne Jacqueline Blay avait rappelé que «L'histoire du Manitoba est remplie d'incidents d'intolérance face à la minorité francophone». Elle avait posé la question: «Est-il possible que la leçon n'ait pas été apprise?», en avertissant tous les adversaires du débat racial que l'avenir de notre société repose sur la tolérance et l'acceptation mutuelle (Blay, 2003). Et ses propos, qui nous rappellent le dénouement du récit de Gabrielle Roy, semblent annoncer l'esprit du temps, car la tolérance semble l'emporter sur la rigidité identitaire:

[...] Et quant au manque d'appétit pour certaines choses, c'est trop tard, la table est mise depuis longtemps et il faut apprendre à partager. Quand on a la chance de vivre dans un pays comme le nôtre, on ne peut que tendre la main à l'autre, à celui qui vient "d'ailleurs", qui est "différent". Nous sommes toutes et tous l'étranger de l'autre et nous devons apprendre à composer avec le changement (Blay, 2003, p. 4).

Cet esprit de tolérance, d'acceptation de nos différences se fortifie encore plus. Chaque vendredi, le Centre culturel franco-manitobain ouvre ses portes à une quarantaine de citoyens de confession islamique pour qu'ils y disent leur prière. Quoi de plus rassurant, de plus prometteur d'un avenir d'harmonie raciale et de paix religieuse!

L'élection du premier Noir à la présidence de la Société franco-manitobaine en octobre 2006 témoigne clairement de l'arrivée de cet esprit nouveau! Cette élection marque sans aucun doute le haut point de l'histoire des Noirs de Saint-Boniface depuis un siècle! Mais quand vous félicitez Ibrahima Diallo, il vous répond avec un doux sourire: «C'est un honneur que nous partageons tous!»

Conclusion

La présence des Noirs à Saint-Boniface date d'avant l'incorporation officielle de cette ville; et au fil des années, elle s'est affirmée progressivement au point où, actuellement, les Noirs font partie intégrante de la francophonie manitobaine. Leur rôle au Manitoba francophone évolue lentement mais sûrement, tout comme leur image nationale et locale. Non seulement la population noire a-t-elle augmenté numériquement, mais son statut social a beaucoup changé: de celui de portier et de travailleur itinéraire à celui de professionnel et de cadre. Du marron ou de l'affranchi qu'étaient ses ancêtres, le Noir de Saint-Boniface se voit aujourd'hui citoyen à part entière.

Parallèlement, l'attitude de la communauté d'accueil a beaucoup évolué. Le *Manitoba Free Press* du 22 mars 1911 rapporte l'hostilité avec laquelle les fugitifs noirs ont été reçus lors de leur arrivée à

12. «À vous la parole», *La Liberté*, vol. 89, n° 45, 2003, p. 4-5.

Emerson, à la frontière du Manitoba et des États-Unis¹³. Et Gabrielle Roy nous décrit la méfiance et la condescendance que les propriétaires blancs des premières décennies du XX^e siècle gardaient pour leurs locataires noirs. Aujourd'hui, on est bien loin de cette époque-là et de cette mentalité raciste; on est passé à un esprit de tolérance, marqué par un accueil plutôt chaleureux. Les différentes mesures prises par les gouvernements fédéral et provincial en matière de réception et d'intégration des immigrants de toutes les races y sont pour quelque chose. L'établissement des centres d'accueil pour les nouveaux arrivants à Saint-Boniface en est une preuve incontestable, ainsi que l'insertion des immigrants noirs dans les milieux de travail, tels que l'Hôpital général Saint-Boniface et le Collège universitaire de Saint-Boniface.

Cette étude ne constitue ni une histoire rigoureuse ni une analyse sociologique des «minorités visibles» de Saint-Boniface. Nous avons plutôt voulu tracer, à travers l'histoire de quelques individus, une trajectoire de l'expérience des Noirs à Saint-Boniface, de 1908 à 2008. Les histoires évoquées ici permettent de capter le climat social dans lequel vivaient les Noirs, des temps les plus difficiles et les plus précaires jusqu'à l'époque actuelle. Ainsi, ce regard sur le passé nous permet de mesurer le chemin déjà parcouru et de mieux apprécier le présent.

Joseph Nnadi

BIBLIOGRAPHIE

- BLAY, Jacqueline (2003) «La table est mise», *La Liberté*, vol. 89, n° 45, p. 4.
- DANDURAND, Guillaume (2006) «Un vent chaud au CCFM», *La Liberté*, vol. 93, n° 32, p. 15.
- FERLAND, Marcien (2003) «Sans titre», *La Liberté*, vol. 89, n° 45, p. 4.
- NNADI, Joseph (2008) *Les pionniers noirs de Saint-Boniface / Black Pioneers of St. Boniface*, Winnipeg, Rinella Printers, 60 p. / 58 p.
- ROY, Gabrielle (1993) *Rue Deschambault*, Montréal, Boréal, 265 p.
- SANDIFORD, Keith A.P. (2002) *Caribbean Community Millennium Project: Impact of Caribbean Immigration on the Development of Manitoba 1950-2002*, Winnipeg, Council of Caribbean Organizations of Manitoba Inc., 228 p.
- WYKE, Clement (1995) «Blacks in Early Manitoba's History», dans NNADI, Joseph (dir.) *125 Years of Black Manitobans*, Winnipeg, Nigerian Association of Manitoba, p. 8-17. [A colloquium in celebration of Manitoba's 125th Anniversary and Winnipeg's Year for Racial Harmony]

13. «Negroes Seeking Home in Canada: Five Thousand From Oklahoma Desirous of Entering the Dominion», *Manitoba Free Press*, vol. 38, n° 222, 22 mars 1911, p. 1.



La rue Marion, vue vers l'est
(photo: Claude de Moissac)



Le boulevard Provencher, vue vers l'ouest
(photo: Claude de Moissac)

SAINT-BONIFACE ET «LA PETITE RÉVOLUTION TRANQUILLE»

Il est accepté depuis longtemps que le développement intellectuel, économique et technologique de l'humanité se passe d'abord et avant tout dans les villes et non pas dans les régions rurales. Nous pouvons retourner jusqu'à l'Antiquité pour y trouver des exemples, autant dans les cultures orientales qu'occidentales. À notre époque, des auteurs comme Jane Jacobs (1961, 1969, 1984) nous ont rappelé, lucidement et passionnément, cette réalité. Dans le microcosme de l'humanité qu'est la communauté francophone manitobaine, c'est Saint-Boniface qui a joué ce rôle de catalyseur et d'innovateur.

Périodisation de l'histoire du Manitoba français

Évidemment, c'est surtout au XX^e siècle que Saint-Boniface a hérité pleinement de ce rôle. Plusieurs étapes historiques ont dû être

franchies avant que l'on puisse constater ce qui est aujourd'hui une évidence, à savoir que Saint-Boniface est le foyer de la francophonie au Manitoba. Nous voulons nous attarder plus particulièrement ici sur la brève période allant de 1964 à 1968, mais, pour saisir l'importance de cette période, il est nécessaire d'établir une périodisation au moins rudimentaire de l'histoire de la communauté francophone manitobaine. Cette histoire peut se concevoir en huit périodes distinctes, plus ou moins enchevêtrées (évidemment, d'autres pourraient concevoir une toute autre définition des époques). Mais avançons, hardiment, et définissons ces huit époques:

- 1) l'époque de la pré-histoire, alors qu'évoluaient sur l'ensemble du territoire de l'Amérique du Nord les peuples autochtones;



Délégués au congrès des hebdomadaires de langue française du Canada
devant l'archevêché de Saint-Boniface, juillet 1954
(Archives de la Société historique de Saint-Boniface [SHSB], 33420)

- 2) l'époque des voyageurs, débutant au XVII^e siècle avec la fondation de la *Hudson's Bay Company* en 1670 et s'étendant jusqu'au milieu du XIX^e siècle, époque correspondant aussi à la fondation de la nation métisse;
- 3) la colonisation de la vallée de la Rivière-Rouge au XIX^e siècle par des immigrants européens (anglophones et francophones), évoluant côte à côte avec la population métisse;
- 4) la création et la consolidation du système des paroisses en territoire manitobain d'après le modèle des paroisses québécoises, 1850 à 1964, par M^{gr} Provencher (1787-1853) et M^{gr} Taché (1823-1894), ce qui mène à une structure et à des valeurs sociales cléricales, conservatrices et agraires;
- 5) la période de contestation et de renouveau idéologique, 1964 à 1968;
- 6) la période d'activisme et de transformation sociale, 1969 à 1976;
- 7) la période de bureaucratisation, 1976 à 2000;
- 8) les nouvelles transformations, avec l'arrivée d'immigrants francophones de provenances diverses et la création de la «communauté francophone manitobaine», à partir de 2000.

Sans nous étendre sur ces différentes époques, nous passerons directement à notre sujet, soit la période de 1964 à 1968, qui nous paraît d'emblée l'époque charnière de l'entrée de la communauté franco-manitobaine dans la modernité.

La période de contestation et de renouveau idéologique, 1964-1968

En 1964, le profil sociologique de la communauté franco-manitobaine ressemblait sous bien des aspects à celui décrit par le sociologue Horace Miner (1985) dans son étude approfondie de la paroisse rurale de Saint-Denis-de-Kamouraska au Québec, en 1936. Les ressemblances entre les deux «villages» avaient frappé de plein front certains jeunes étudiants de sociologie au Collège de Saint-Boniface, un collège jésuite en plein cœur de ce qui était alors la ville de Saint-Boniface. Désormais, il devenait possible, par l'application de concepts sociologiques, d'expliquer sinon de comprendre ce profond sentiment d'étouffement, voire de répression, que ressentaient ces jeunes, élevés au son de la musique d'Elvis Presley et à l'orée de la révolte contre la guerre du Viêt-nam aux États-Unis et des «événements» de Mai

68 à Paris. Par leur refus de certaines valeurs traditionnelles de leur «village» et par leur insistance sur une analyse plus objective de leur communauté sur les plans sociologique, économique et politique, ces collégiens et certains de leurs mentors au Collège de Saint-Boniface ont initié des changements durables, bien au delà de leurs attentes.



Caricature de Bernard Mulaire dans le *St. Boniface Courier*
(Archives de la SHSB, 073)

Quelles étaient alors les caractéristiques que partageait le Saint-Boniface de 1964 avec le Saint-Denis de 1936, sous la lentille de Miner? La juxtaposition révélait des contrastes. Par exemple, il est clair que Saint-Boniface, bien que passablement autonome sociologiquement et politiquement tout comme Saint-Denis, l'était beaucoup moins sur le plan économique, étant un secteur de Winnipeg. Mais si les résidents de Saint-Boniface dépendaient largement de Winnipeg pour leur travail et pour leurs emplettes (contrairement aux paroisses rurales canadiennes-françaises du Manitoba au sud et au sud-ouest de Winnipeg), un grand nombre d'entre eux éprouvaient le même sentiment que Gabrielle Roy lorsqu'elle traversait le pont menant au centre-ville de Winnipeg, à une vingtaine de minutes à pied de chez elle, sentiment exprimé dans ce passage de son autobiographie:

[...] au cours du trajet que nous avons tant de fois accompli, maman et moi, alors que nous nous engagions sur le pont Provencher au-dessus de la Rouge, laissant derrière nous notre petite ville française pour entrer dans Winnipeg, la capitale, qui jamais ne nous reçut tout à fait autrement qu'en étrangères [...] (Roy, 1884, p. 11)

Saint-Boniface est donc une ville certes, mais c'est aussi une enclave linguistique et religieuse homogène, repliée sur elle-même à bien des égards, fonctionnant selon ses propres règles à l'intérieur des cadres politico-juridiques établies par la société plus large qui l'entourait. Les similitudes avec Saint-Denis se retrouvaient dans cette homogénéité, mais beaucoup plus dans la structure sociale qui la caractérisait, soit celle de la paroisse. Comme le résume Jean-Charles Falardeau, dans la présentation de l'ouvrage de Miner:

Saint-Denis-de-Kamouraska est une paroisse-village qui se pense et agit comme une totalité suffisante par elle-même. Comme partout dans le Québec rural d'hier, la paroisse est le cadre principal de l'organisation sociale. Elle est le lieu essentiel d'appartenance et de référence [...] (Miner, 1985, p. 7-8)

D'où venait cette ressemblance frappante entre ces deux petites sociétés, à quelques milliers de kilomètres l'une de l'autre? Les racines de la structure paroissiale du Saint-Boniface d'alors se trouvent dans la nature de la colonisation du Manitoba francophone au XIX^e siècle, bien documentée par Robert Painchaud (1986). Une autre confirmation du fait que l'Église catholique voulait délibérément imposer le modèle paroissial sur les nouvelles colonies de l'Ouest canadien nous vient d'une biographie récente de M^{gr} Taché (Huel, 2003): la lecture de cette œuvre peut mener à la conclusion que

[...] Sociologically [...] the new society Taché was creating would be modeled on the ideologically limited, closed, rural model so predominant in Quebec at the time [...] This gave a definite clerically-based form to the French-Canadian communities that eventually evolved on Manitoba soil, one that dominated right down into the 1960's [...] (Hébert, 2004, p. 20)

Ainsi, le Saint-Boniface de 1964 et, par extension, tous les villages francophones environnants étaient un milieu perçu par un certain nombre de jeunes collégiens comme étant fermé, étouffant, dominé avec une main de fer par le clergé, qui, semble-t-il, se trouvait presque partout. En réalité, le clergé y était moins présent physiquement qu'on aurait pu le croire, mais ce qui était omniprésent, et incontournable, c'était l'idéologie dominante, fondée sur la religion catholique et sur son lien indissoluble avec la langue française, aux yeux de bien des leaders cléricaux et laïques de l'époque¹. Chose certaine, les écoles publiques, où l'on enseignait en français dans l'illégalité jusqu'à la fin des années soixante, étaient menées par les communautés religieuses ou encore

1. Une analyse de l'idéologie dominante au Manitoba français jusque dans les années soixante a été rédigée par Raymond Hébert et Jean-Guy Vaillancourt (1971). Essentiellement les auteurs y argumentent qu'alors qu'au Québec plusieurs idéologies ont vu le jour au cours des siècles, au Manitoba français une seule idéologie fut dominante durant toute son histoire, soit une idéologie traditionnelle de conservation, de cléricalisme et de valorisation de la vie agraire.

par un personnel enseignant laïque choisi soigneusement pour sa fidélité à la langue et à la foi. Et l'unique institution postsecondaire, le Collège de Saint-Boniface, appartenait aux jésuites.

Les médias francophones relevaient plus ou moins directement du clergé. L'hebdomadaire *La Liberté et le Patriote* appartenait aux oblats de Marie-Immaculée. Le poste radiophonique CKSB avait été fondé en 1946 par M^{gr} Maurice Baudoux, et sa direction était assurée par un conseil d'administration et un personnel-cadre dont l'engagement dans la langue et la foi était au delà de tout soupçon; lors des campagnes de souscription qui ont permis la mise sur pied du poste, les délégués locaux au conseil d'administration embryonnaire, basé évidemment à Saint-Boniface, étaient choisis par les curés de paroisse.



(Archives de la SHSB)

Ainsi, au delà de la paroisse, qui formait la structure sociale de base de la communauté canadienne-française, l'Église dirigeait les écoles – nominalement publiques et séculières mais en réalité françaises et catholiques –, le Collège de Saint-Boniface et les médias. L'influence cléricale était également très forte dans bien d'autres sphères de la société, d'après le modèle décrit par Miner qui peut être appliqué, *mutatis mutandis*, à Saint-Boniface:

[...] l'Église est très sensible au fait que les habitudes de vie locales demeureront vivantes tant et aussi longtemps que tous les facteurs du système social demeureront inchangés [...] Les institutions sacrées doivent ou bien barrer la route aux changements que la vie en société amène, ou bien s'adapter elles-mêmes à un nouveau style de vie [...] (Miner, 1985, p. 139)

Contestation et nouveau idéologique

C'est vers 1964 que les choses commencèrent à bouger à Saint-Boniface. La genèse de ces changements se trouve, paradoxalement, dans l'institution cléricale par excellence à l'époque, le Collège de Saint-Boniface.

Au début des années soixante, arrivèrent plusieurs jeunes jésuites, certains presque aussi jeunes que leurs étudiants, tous Québécois et amenant avec eux un vent frais d'analyse (en sciences sociales) et un engouement pour les nouvelles expressions culturelles, surtout en littérature, en musique, en poésie et en cinéma. Ces éducateurs formés durant les dernières années du régime Duplessis, et témoins de la Révolution tranquille et du bouillonnement de la société québécoise à l'époque, introduisirent à leurs étudiants, parallèlement à l'enseignement traditionnel jésuite du latin et de la philosophie scolastique, les œuvres de Sartre, de Baudelaire et de Proust, la musique des jeunes chansonniers québécois et français tels que Leclerc, Vigneault et Bécud, et, par le truchement du Ciné-Club, le cinéma de la Nouvelle Vague française (Truffaut, Belmondo) ou d'autres cinéastes européens comme Fellini et Bergman. En sciences sociales, quelques universitaires, dont deux ou trois sociologues, marquèrent leurs charges à l'époque: André Surprenant, un des fondateurs du 100 Nons, Marc Pelletier, Robert Trempe, Pierre Fortier du côté culturel, et les sociologues André Marsan (jésuite), l'oblat Gérald Labossière et les laïcs Jean-Guy Vaillancourt et Pierre Coulombe. Il faut mentionner aussi le laïc Lucien Paquin, quoique plus âgé, qui, dans son enseignement de la littérature anglaise, avait une approche iconoclaste moderne qui s'accordait beaucoup plus avec son temps que celle de la plupart des jésuites (hormis ceux mentionnés plus haut). À noter en passant, comme signe des temps: ce fut la dernière génération de jésuites qui ait enseigné au Manitoba français. Presque sans exception, tous les jeunes jésuites mentionnés ici finirent par quitter la Compagnie de

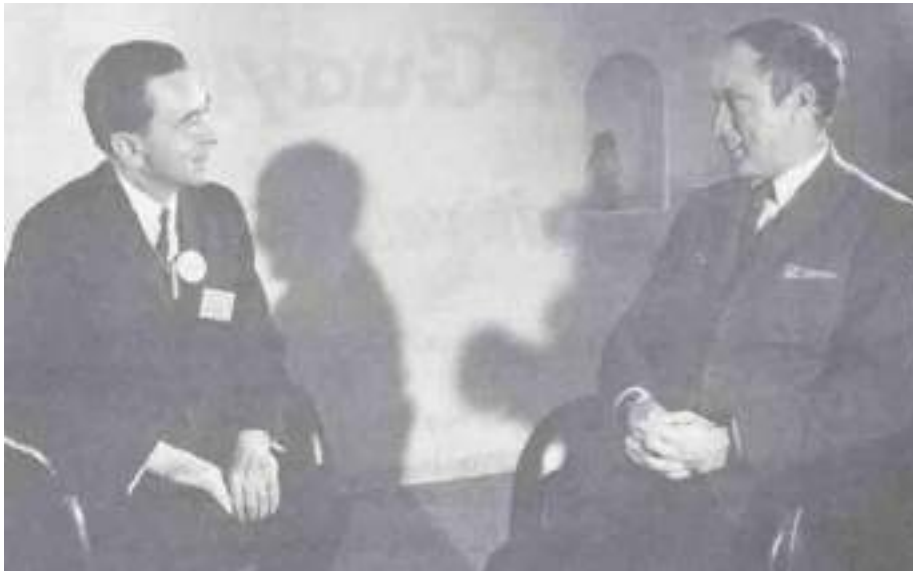


Le 100 Nons vers 1970
(Archives du 100 Nons)

Jésus, et les Manitobains qui s'étaient joints à la Compagnie à l'époque la quittèrent également en peu de temps.

Certains articles frondeurs furent publiés dans le journal étudiant *Frontières* au début des années soixante, mais c'est en 1964 que l'hebdomadaire bilingue *St. Boniface Courier* (ci-après *Le Courier*) vit le jour. Ce journal, dont la section française fut fondée par moi-même, alors jeune diplômé du Collège de Saint-Boniface, devint rapidement le foyer de la contestation de l'élite cléricale établie et de son idéologie conservatrice (Hébert et Vaillancourt, 1971). Quelques mois plus tard, une nouvelle «association», l'Association Québec-Manitoba (AQM), qui était en réalité un petit groupe informel et flottant de personnes travaillant ensemble, vit le jour à Saint-Boniface, noyautée par un annonceur de CKSB, André Tremblay². Le mandat que s'était donné cette association était simple: de présenter en spectacle au Manitoba tous les jeunes chansonniers québécois de l'époque. Et ils vinrent à peu près tous, sur une période d'un an ou deux (1965-1967), les Leclerc, Vigneault, Pauline Julien, Claude Gauthier, Jacques Labrecque, Lawrence Lepage, André Gagnon, Claude Léveillé... On les accueillait et on organisait des réceptions après les spectacles. Ces réceptions devinrent un lieu

2. «André Tremblay» est une fausse identité que s'était donné Gilles de la Londe, un Québécois en exil au Manitoba, soupçonné d'avoir participé à des activités subversives au sein de groupes séparatistes radicaux au Québec. Tout ceci était inconnu du milieu manitobain à l'époque, y compris par les gens les plus près de lui et encore moins par son employeur! Chose certaine, «Tremblay» a eu une influence indéniable sur la «modernisation» de la communauté franco-manitobaine.



Joseph Guay, candidat dans Saint-Boniface, et Pierre Elliot Trudeau
lors de la campagne électorale de juin 1968
(Archives de Raymond Hébert)



Maurice Gauthier, président sortant, et Étienne Gaboury,
nouveau président de la SFM en 1969
(Archives de la SHSB, 3000)

de rencontre entre les jeunes «contestataires» du *Courrier*, qui étaient aussi membres de l'AQM. Ainsi, en très peu de temps (1965-1966), *Le Courrier* attirait de plus en plus de collaborateurs, qui à leur tour formèrent le noyau de l'AQM et qui éventuellement participèrent à d'autres activités qui engagèrent la communauté franco-manitobaine dans la voie de la modernisation. Ces gens aussi ont des noms. Au *Courrier*, un des premiers collaborateurs fut Rossel Vien, un Québécois exilé dont l'engagement au *Courrier* s'étendit jusqu'en 1973, année de la disparition de cette feuille de chou. Vien était déjà un auteur connu au Québec, et il publia plusieurs œuvres au Manitoba (sous le pseudonyme de Gilles Valais) et au Québec. D'autres collaborèrent au *Courrier* ponctuellement, selon leurs intérêts. L'un des plus remarquables fut Bruno Lagacé, un jeune économiste qui publia une série d'articles intitulée «Les visages de mon peuple». Cette série, quoique très imparfaite sur le plan méthodologique, constitue la première tentative moderne d'analyser la structure sociale de la communauté franco-manitobaine, et spécifiquement celle de Saint-Boniface et de son élite. (On ne parlait pas, à l'époque, «des» élites, mais bien d'une seule élite, petite, homogène, masculine et cléricale.)³ Les collaborateurs au *Courrier* partageaient généralement une perspective iconoclaste, frondeuse, séculière et anticléricale par rapport à l'idéologie et à l'élite dominantes de la communauté franco-manitobaine de l'époque.

Ailleurs à Saint-Boniface, les choses commencèrent aussi à bouger. La création d'une boîte à chansons, le 100 Nons, fournit un endroit physique où les jeunes musiciens franco-manitobains pouvaient se rencontrer et évoluer. Véritable fourmilière, cette institution donna le coup d'envoi à de nombreux artistes franco-manitobains, notamment Daniel Lavoie, Gérald Paquin et Gérard Jean, qui laissèrent une marque profonde sur la communauté durant les décennies qui suivirent. Au Cercle Molière, le jeune Roland Mahé, récemment nommé directeur de la troupe, montait des pièces comme *Les belles-sœurs* de Michel Tremblay, introduisant les auditoires franco-manitobains à une nouvelle esthétique inédite et populiste. Du côté des arts, de jeunes artistes franco-manitobains, notamment Bernard Mulaire et Roger Boulet, tous deux également collaborateurs au *Courrier*, Roger Lafrenière et Pauline Morier, initièrent plusieurs activités et contribuèrent ainsi à la transformation de la communauté (Mulaire, 2002).

Sur le plan politique, l'influence des jeunes, et surtout des jeunes diplômés du Collège de Saint-Boniface, se fit sentir de diverses façons.

3. Il a fallu attendre jusqu'à 1987 pour qu'une analyse plus rigoureuse des élites franco-manitobaines voit le jour. Il s'agit du mémoire de maîtrise de Tayeb Meridji (1987). La lecture de ce document permet de saisir au moins partiellement jusqu'à quel point la structure sociale de la communauté franco-manitobaine avait évolué en vingt ans. Son élite était maintenant plurielle, les femmes y assumaient un rôle de plus en plus important, et la diversification de sa base institutionnelle en vingt ans était remarquable.



Première caricature de Bernard Mulaire dans le *St. Boniface Courier*
(14 octobre 1964)
(Archives de la SHSB)

Les assemblées générales de l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba (AECFM), organisme central de la communauté franco-manitobaine, devenaient de plus en plus houleuses. Le point culminant de la contestation du leadership de cet organisme fut la mise sur pied, en 1967 et 1968, du «Rallye du Manitoba français»⁴, qui mobilisa des centaines, sinon des milliers de Franco-Manitobains dans un mouvement de renouveau par la base. En 1968, Joseph-P. Guay,

4. Le Rallye du Manitoba français était une vaste consultation de la communauté franco-manitobaine, étalée sur près d'un an, en 1967 et 1968, et menée par une équipe d'animateurs sociaux qui se rendirent dans toutes les localités manitobaines pour encourager la population francophone à s'exprimer ouvertement sur toutes les questions sociales, économiques et politiques qui la préoccupaient. Un des premiers projets d'envergure financés par le Secrétariat d'État (prédécesseur de Patrimoine canadien) au Canada, le Rallye mena, en 1968, à la création de la Société franco-manitobaine, qui remplaça l'ancienne Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba.

maire de Saint-Boniface, arracha la nomination libérale à Roger Teillet, député sortant et ministre du cabinet Pearson, lors d'un congrès de nomination, qui a attiré environ 3 000 délégués. L'élection de Joseph Guay, avec l'aide de plusieurs jeunes Franco-Manitobains, assurait le renouveau du parti libéral dans la circonscription de Saint-Boniface, et l'élection de Trudeau au poste de premier ministre donnait l'espoir d'un appui solide au bilinguisme de la part du gouvernement fédéral, ce qui se réalisa effectivement l'année suivante avec l'adoption de la *Loi sur les langues officielles*.

Saint-Boniface en 1968: le foyer de la francophonie manitobaine en transformation

La transformation de la communauté franco-manitobaine durant cette période de quatre ans, sous l'impact de la contestation idéologique et de l'action politique, se mesure par des changements sociologiques, institutionnels et symboliques. Sur le plan sociologique, nous avons déjà fait allusion à la transformation de l'élite franco-manitobaine, désormais ouverte à une plus grande diversification; ce fut sans doute la plus grande réalisation de l'époque. Désormais, les jeunes laïcs, partageant une idéologie anticléricale et séculière, pouvaient y trouver leur place, ainsi que les femmes, longtemps exclues des centres décisionnels dominés par le clergé et des laïcs partageant leur idéologie dominante. Ce changement s'avéra irréversible par la suite et contribua, dans les décennies qui suivirent, à transformer en profondeur la gouvernance de la communauté.

Sur le plan institutionnel, le «Rallye du Manitoba français» mena directement à l'abolition de l'AECFM et à la création, en 1968, de la Société franco-manitobaine (SFM), organisme beaucoup plus représentatif et ancré dans la population. Le premier président de la nouvelle SFM fut Maurice Gauthier, qui agit en quelque sorte de trait d'union entre l'ancienne structure de l'élite, incarnée par l'AECFM, et la nouvelle, dotée d'un nouveau mandat beaucoup plus large. En 1967, les jésuites remirent les clés du Collège de Saint-Boniface à l'archidiocèse de Saint-Boniface, et son archevêque en confia la gestion à un conseil d'administration laïque, tout en y retenant deux sièges. Des changements majeurs touchèrent également les médias. En 1960, la télévision française était arrivée à Winnipeg, grâce à la Société Radio-Canada, fournissant ainsi un débouché aux jeunes comédiens et musiciens franco-manitobains. En 1970, les oblats abandonnèrent *La Liberté et le Patriote*, en transférant le journal à la nouvelle SFM, qui fonda une maison d'édition, Presse-Ouest Limitée, pour y publier le journal, désormais nommé tout simplement *La Liberté*. Aux débuts des années soixante-dix également, le poste de radio CKSB fut acheté par Radio-Canada, qui en assura dorénavant la gestion.

Sur le plan scolaire, un grand débat s'éleva à savoir si la communauté franco-manitobaine devrait tenter d'obtenir de l'aide gouvernementale pour établir un réseau d'écoles privées catholiques plutôt que de viser la création d'écoles françaises non confessionnelles au sein du système scolaire public. Ce débat fut résolu en 1970 lorsque le gouvernement manitobain reconnut pleinement les écoles françaises publiques.

Enfin, un événement fortuit vint à symboliser, du moins aux yeux de certains activistes, cet esprit de renouveau lorsque la magnifique cathédrale de Saint-Boniface fut la proie des flammes en 1968; elle allait faire place à un nouvel édifice moderne, l'œuvre de l'architecte Étienne Gaboury. Tous ces changements allaient dans le sens de la décléricalisation et de la modernisation, et furent le résultat au moins en partie du mouvement de contestation et de renouveau des années soixante. La communauté franco-manitobaine entra alors dans une nouvelle époque, celle de l'activisme social, qui caractérisa les années 1969 à 1976, et, par la suite, dans la période de la bureaucratisation de cette communauté.

Les effets de la période de contestation et de renouveau idéologique eurent une portée marquante sur les années qui suivirent. Après cette période, par exemple, la question de savoir si les Canadiens français devaient se battre pour des écoles séparées catholiques, aux côtés des autres groupes ethniques à dominance catholique, comme les Irlandais, plutôt que pour des écoles françaises publiques, fut largement résolue. De moins en moins de francophones manitobains réclamaient des écoles séparées durant les années soixante-dix et dans la décennie qui suivit. Évidemment le point culminant de la lutte pour les écoles françaises publiques, après l'adoption de la *Charte canadienne des droits et libertés* en 1982, qui reconnaissait formellement ces écoles, fut la création de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). Ainsi se réalisa le grand rêve des «contestataires» et des activistes des années soixante.

Durant les décennies qui suivirent l'époque de contestation, la liberté de parole et d'expression est une chose acquise, quoique les moments de réelle contestation, surtout durant la période de bureaucratisation, se feront rares. La dominance cléricale s'est estompée, sans toutefois disparaître complètement, pour faire place à un renouvellement radical de l'élite franco-manitobaine, notamment à un plus grand nombre de femmes. Aujourd'hui, les femmes et les hommes se partagent à peu près également la gestion des organismes franco-manitobains. Plus récemment, les institutions franco-manitobaines ont commencé lentement à accepter la réalité et la nécessité de la diversification ethnique de leur leadership. Toutes ces transformations peuvent être reliées, de près ou de loin, aux écrits et aux actions des

jeunes contestataires des années soixante, incubés dans un milieu intellectuel urbain bouillonnant des valeurs universelles de l'époque.

Raymond Hébert

BIBLIOGRAPHIE

- HÉBERT, Raymond M. (2004) «Archbishop A.-A. Taché of St. Boniface: The "Good Fight" and the Illusive Vision» (compte rendu), *Perspective*, vol. 7, n° 1, p. 18-22.
- HÉBERT, Raymond et VAILLANCOURT, Jean-Guy (1971) «French-Canadians in Manitoba: Elites and Ideologies», dans ELLIOTT, Jean Leonard (dir.) *Minority Canadians* (vol. 2: «Immigrant Groups»), Scarborough, Prentice-Hall, p. 175-190.
- HUEL, Raymond J.A. (2003) *Archbishop A.-A. Taché of St. Boniface: The «Good Fight» and the Illusive Vision*, Edmonton, University of Alberta Press, 429 p.
- JACOBS, Jane (1961) *The Death and Life of Great American Cities*, New York, Vintage Books, 458 p.
- _____ (1969) *The Economy of Cities*, New York, Random House, 268 p.
- _____ (1984) *Cities and the Wealth of Nations: Principles of Economic Life*, New York, Random House, 257 p.
- MERIDJI, Tayeb (1987) *Les élites franco-manitobaines*, thèse (M.Sc.), Montréal, Université de Montréal, 144 p.
- MINER, Horace (1985) *Saint-Denis: un village québécois*, La Salle, Hurtubise HMH, 392 p. [présentation de Jean-Charles Falardeau]
- MULAIRE, Bernard (2002) *Tracer un espace en arts visuels: vers la création d'une galerie d'art à Saint-Boniface, 1965-1975*, Saint-Boniface, Éditions Ink Inc., 30 p.
- PAINCHAUD, Robert (1986) *Un rêve français dans le peuplement de la Prairie*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 303 p.
- ROY, Gabrielle (1984) *La détresse et l'enchantement*, Montréal, Boréal, 505 p.



McPhillips Brothers' Map
OF PART OF THE
OF WINNIPEG
AND
PARTS OF THE PARISHES
(OF)
ST. BONIFACE, ST. JOHN

SAINT-BONIFACE, UN PETIT GHETTO À WINNIPEG?

«[...] C'est ça Saint-Boniface au fond, c'est jusse un petit ghetto à Winnipeg, avec des portes pis des esprits fermés.»

(Prescott, 2001, p. 50)

En 1993, Marc Prescott, jeune dramaturge émergeant sur la scène du théâtre franco-manitobain, monte et présente la pièce *Sex, Lies et les Franco-Manitobains* au Collège universitaire de Saint-Boniface. Il y dresse, entre autres, un portrait au vitriol de l'élite culturelle francophone. Par la voix d'un personnage tout à la fois agaçant et sympathique, il dénonce les assises idéologiques de cette élite qu'il qualifie, d'une manière provocante, de racistes. Il l'accuse du même coup d'avoir réduit la culture francophone à l'état de folklore du fait de son manque d'ouverture. Dans ce contexte, le quartier historiquement francophone de Saint-Boniface, siège des institutions et organismes culturels francophones et espace symbolique de la francophonie locale, est décrit comme un «petit ghetto à Winnipeg». À partir de cette caractérisation, il s'agit ici de réfléchir à l'inscription de Saint-Boniface dans le paysage urbain de Winnipeg tout en cherchant à comprendre pourquoi et en quoi Marc Prescott applique le terme dépréciatif de «ghetto» au quartier francophone et, par extension, à la communauté franco-manitobaine. Une description sélective des éléments saillants de l'architecture du quartier, en particulier de celle de sa partie la plus ancienne, le Vieux Saint-Boniface, précèdera cette réflexion. Il s'agira en outre de chercher, à la lumière de quelques événements récents ayant touché le quartier, ce qui fait la spécificité de Saint-Boniface et celle de la population francophone au sein de la capitale manitobaine.

Les contours physiques et symboliques de Saint-Boniface

Saint-Boniface, qui obtient le statut de ville (*town*) en 1883 et le conservera jusqu'en 1972, est aujourd'hui un des quartiers francophones de la ville de Winnipeg. Il se situe sur la rive droite de la rivière Rouge et fait face au centre-ville. Ce quartier occupe un assez large territoire selon les données sur la circonscription électorale de Saint-Boniface établies par Élections Canada. Saint-Boniface est aussi une entité symbolique qui se rattache à une zone dont le cœur, le «Vieux Saint-Boniface», situé au nord de la circonscription, s'organise autour des bâtiments qui abritent les principales institutions de la francophonie locale, établissements scolaires, organismes culturels ou d'appui à la communauté. Ce quartier jouit, en outre, d'un statut historique tant sur le plan communautaire qu'aux niveaux provincial et national: notons, par exemple, que c'est sur le site du quartier actuel de Saint-Boniface que s'installa le clergé francophone au début du XIX^e siècle incitant la population métisse à cultiver les lopins de terre de la paroisse et à s'établir durablement dans la colonie de la Rivière-Rouge; c'est aussi

là, à quelques mètres de la cathédrale de Saint-Boniface, que se trouve la tombe de Louis Riel, héros métis reconnu comme Père fondateur du Manitoba. Mentionnons également que la population francophone de la province est essentiellement urbaine, le taux d'urbanisation du Canada étant à l'image de celui de la plupart des autres pays industrialisés du globe. Si les francophones ne se retrouvent pas tous à Saint-Boniface¹, ce quartier apparaît néanmoins comme un espace physique et symbolique important pour la francophonie manitobaine.



La tombe de Louis Riel
(Photo: Sandrine Hallion Bres)

Présentons maintenant quelques composantes de cet espace physique que constitue Saint-Boniface. Certains édifices sont essentiels dans le quartier, dans la mesure où ils ont à la fois une certaine visibilité architecturale et fonctionnent également comme repères fédérateurs pour la communauté francophone. On peut, pour n'en citer que quelques-uns, mentionner la cathédrale dont le frontispice imposant cache les ruines – l'édifice construit en 1908 a brûlé en 1968 – ainsi que la nouvelle cathédrale plus modeste, conçue par Étienne Gaboury et édifée en 1972. Non loin de là, se dresse le dôme argenté du Collège universitaire de Saint-Boniface. Près de la rivière Rouge, à droite de la cathédrale lorsque l'on tourne le dos à la rivière, le

1. 15,75 % de la population du quartier ont déclaré le français comme langue maternelle unique au recensement de 2001 (Statistique Canada, circonscription électorale fédérale de Saint-Boniface; <http://www12.statcan.ca/francais/census01>).



Le boulevard Provencher
(Photo: Thomas Bres)

Musée de Saint-Boniface (construit comme première résidence des sœurs grises entre 1846 et 1851), bien moins monumental, interpelle toutefois le regard par sa façade de bois peint et son architecture ancienne. C'est à dessein que nous avons choisi de mentionner ces trois éléments architecturaux puisqu'ils renvoient de manière frappante à des repères essentiels de l'identité traditionnelle de la francophonie manitobaine²: la foi catholique, l'éducation en langue française et le patrimoine historique. Il faut également signaler la présence dans le quartier d'un élément naturel important pour les habitants de Winnipeg en général, mais particulièrement significatif pour les francophones du fait de sa valeur de ligne de démarcation. Il s'agit de la rivière Rouge, large cours d'eau, frontière naturelle entre le quartier francophone et le centre urbain. L'image ne serait pas complète si l'on n'ajoutait à tout ceci la présence d'un nouveau pont piétonnier, inauguré en 2004, qui relie les deux rives et dont la flèche centrale s'élance vers le ciel. Là encore, la rivière et le pont, qui porte le nom évocateur d'Esplanade Riel, ont une portée emblématique puisque l'on peut voir dans la première un symbole de séparation des deux pôles de la dualité canadienne³, et dans le second une tentative de rapprochement amical

2. Cette expression fait référence à ce que l'on pourrait appeler la francophonie manitobaine «de souche» et elle exclut donc la «nouvelle francophonie» et les «francophiles» dont il est donné une définition plus loin (note 5).

3. Très schématiquement, les anglophones se retrouvent à l'ouest de la rivière et les francophones à l'est.

de ces deux pôles. Cette rapide description ne fournit évidemment qu'une vision réductrice de l'espace géographique du quartier, de ses caractéristiques architecturales et de la portée symbolique que l'on peut y trouver. Pour la compléter, il est possible d'ajouter qu'à Saint-Boniface se trouve aussi une artère commerçante, culturelle et touristique qui symbolise la vitalité économique du quartier francophone: le boulevard Provencher. Sa revitalisation, programmée depuis quelques années, semble aujourd'hui porter ses fruits bien que cette route d'accès à la zone industrielle de l'est de Saint-Boniface reste encore une voie de circulation intense et bruyante⁴. Enfin Saint-Boniface, c'est aussi un lieu de vie pour bon nombre de résidents qui ont choisi de demeurer dans ce quartier et qui en habitent les petites rues résidentielles.

Saint-Boniface: un ghetto?

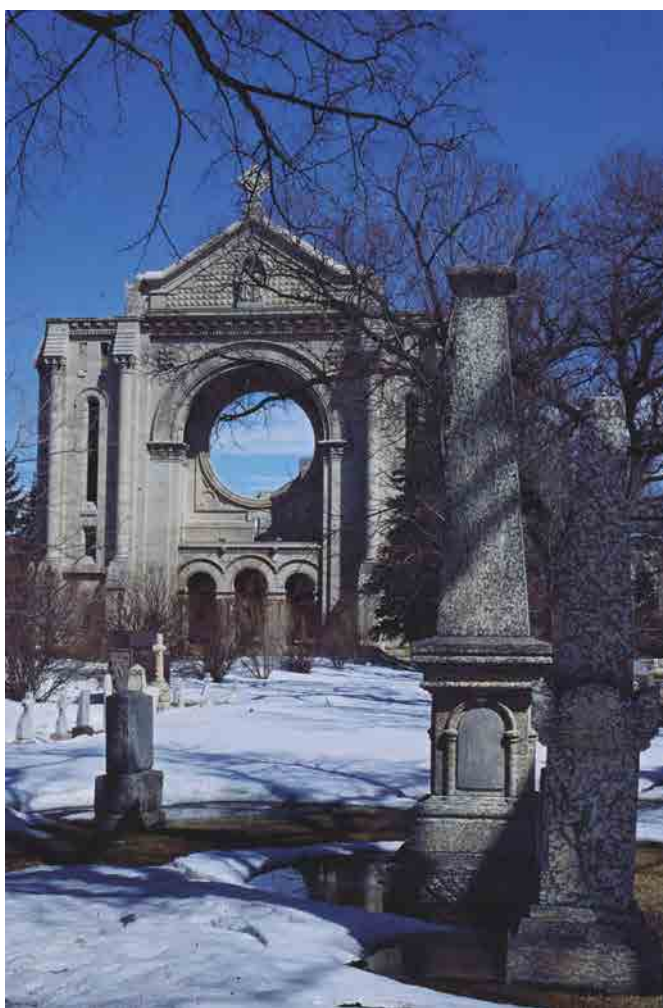
La notion de «ghetto» contient une charge sémantique négative forte. Le politologue belge Jérôme Jamin (2001) en a signalé l'emploi abusif, notamment dans le discours politique de l'extrême droite européenne, pour qualifier certains quartiers des grandes villes d'Europe. Appliqué au quartier de Saint-Boniface par Marc Prescott dans sa pièce montée en 1993, *Sex, Lies et les Franco-Manitobains*, ce terme n'est pas à prendre au sens littéral et il participe de la portée provocatrice de la pièce dont l'un des desseins, nous l'avons déjà dit, est de critiquer certains comportements et certaines attitudes observables au sein de la communauté franco-manitobaine. Nous retiendrons donc que ce concept, en dehors de sa visée contestatrice, est ici employé symboliquement pour signifier l'isolement de la communauté franco-manitobaine traditionnelle⁵ et ne renvoie pas à la définition historique de ce terme qui, pour Hervé Vieillard-Baron intègre les quatre dimensions suivantes:

- espace géographique délimité et soumis à une autorité externe;
- lieu d'homogénéité religieuse et culturelle [...];
- lieu diversifié économiquement et socialement;
- espace discrédité par l'image infâmante que lui attribue la puissance dominante et que lui renvoie le voisinage (Vieillard-Baron, 1996, p. 34-35).

4. Même si la physionomie de cette artère s'est considérablement améliorée depuis une dizaine d'années, dans un article à paraître, Thibault Martin et Martin Bélanger donnent une description très idéalisée du boulevard Provencher. En attendant sa publication dans un ouvrage qui paraîtra en 2008, cet article est disponible à l'adresse suivante: <http://www.manitobaresearchalliance.ca/reports.html>.

5. L'expression «communauté franco-manitobaine traditionnelle» ou «de souche» désigne les francophones dont l'immigration des ancêtres remonte à assez loin pour qu'ils aient le sentiment d'une histoire et d'une identité communes. De ce groupe sont retranchés, à dessein, la «nouvelle francophonie» (personnes de langue française, maternelle ou seconde, d'immigration récente) et les «francophiles» (personnes, généralement anglophones, ayant appris le français comme langue étrangère et bien disposées à l'égard de la culture et de la langue françaises).

Le concept d'isolement a pour corrélat évident la présence d'un groupe duquel on est isolé. Dans le contexte urbain de Winnipeg, ce groupe est l'ensemble anglophone, vaste entité qui inclut, indistinctement, toutes les personnes dont l'anglais est la langue maternelle ou qui l'utilisent comme langue véhiculaire, et qui méconnaissent le français. C'est donc une différence essentiellement linguistique qui sépare les deux groupes. Le groupe anglophone est symboliquement localisé «de l'autre côté de la rivière». Notons que cette entité, présentée par commodité comme une masse homogène, se caractérise en réalité par son hétérogénéité puisque les habitants de Winnipeg ont des origines ethno-linguistiques et religieuses très diverses. De ce point de vue-là, le groupe francophone ne constitue qu'une minorité parmi d'autres au sein d'une population multiculturelle, mais une minorité dont le statut particulier s'explique par le rôle qu'elle a joué dans la construction du pays et de la province.



La cathédrale de Saint-Boniface
(Photo: Sandrine Hallion Bres)

En replaçant la notion d'isolement du groupe francophone dans une perspective historique, on s'aperçoit que le repli sur soi est un réflexe ancien aux racines profondes pour la communauté franco-manitobaine. Rappelons qu'à la création de la province du Manitoba, en 1870, le groupe francophone était majoritaire. Vingt ans plus tard, à la suite de l'afflux massif de nouveaux immigrants, les francophones ne représentent plus qu'une minorité. De cette situation démographique découleront des mesures politiques qui visent à l'assimilation du groupe francophone au groupe majoritaire: l'abolition de l'usage du français à l'Assemblée législative et dans les tribunaux en 1890 en est une, l'abolition du français comme langue d'enseignement dans les écoles publiques en 1916 en est une autre. Ces mesures coercitives inciteront les Canadiens français⁶ à adopter une attitude protectionniste et à regarder d'un œil méfiant toute tentative d'intrusion qui pourrait compromettre leur survie. Il est également important de signaler qu'après 1890, l'organisation sociale des francophones, coordonnée par le clergé catholique, tend à privilégier la concentration et l'isolement des franco-catholiques dans des centres ruraux relativement homogènes sur les plans ethnolinguistique et religieux au sud et à l'est de Saint-Boniface. Cette concentration prévaut jusqu'au milieu du XX^e siècle et favorise le maintien des valeurs traditionnelles canadiennes-françaises. À cette période, le clergé catholique stigmatise les centres urbains qui sont dépeints comme de dangereux espaces d'assimilation spirituelle et linguistique. Selon M^{re} Yelle,

[dans les centres urbains], la langue anglaise devient rapidement plus familière, c'est le mot anglais qui monte spontanément aux lèvres et qui risque d'envahir le foyer. Danger trop réel contre lequel on tâche de réagir, et pour réagir, il faut que l'esprit français reste assez vivace pour remonter sans cesse le courant, il faut que du fond des cœurs restés français, il monte continuellement vers les lèvres un afflux capable de percer l'atmosphère enveloppante, de desserrer l'étreinte étouffante, de vaincre l'habitude facile du moindre effort, du laisser-aller [...] (Yelle, 1937, p. 8)

On retrouve, dans le texte de Marc Prescott, des échos de cette mise en garde qui place la vigilance inquiète du francophone au cœur de la conservation de la langue française et, par conséquent, de la foi catholique. Le personnage féminin de la pièce, Elle, jeune représentante de l'élite franco-manitobaine respectueuse des conventions sociales et des traditions culturelles, symbolise l'attachement conscient et volontaire dont le Franco-Manitobain doit faire preuve s'il veut conserver son patrimoine linguistique et culturel. C'est ainsi qu'elle déclare: «Moi, je veux la sauvegarder ma langue. Je l'aime ma culture et je ne veux pas la perdre [...] J'ai peur de perdre ma langue et ma culture [...]»

6. L'expression «Franco-Manitobains» pour désigner les francophones du Manitoba n'apparaît qu'autour des années soixante-dix.

(Prescott, 2001, p. 50). Face à ce positionnement conservateur, Lui, le personnage masculin francophone de la pièce, revendique une identité bilingue et révèle l'inéluctabilité de l'acquisition de la langue anglaise dans un contexte minoritaire: «[M]oé je suis bilingue pis tous les Franco-Manitobains que je connais sont bilingues. Cossé tu veux? L'anglais icitte, ça s'attrape comme un rhume» (Prescott, 2001, p. 50-51).



Le Collège universitaire de Saint-Boniface
(Photo: Sandrine Hallion Bres)

Il est vrai qu'en ville, les contacts interethniques et interlinguistiques sont plus fréquents, et la petite société qui s'organise à Saint-Boniface au cours des années d'après-guerre, bien que centrée sur les mêmes intérêts qu'à la campagne – pour reprendre les mots de Gabrielle Roy (1988), la petite ville est «bien plus adonnée à la prière et à l'éducation qu'aux affaires» (Roy, 1988, p. 16) –, est plus souvent amenée à entrer en contact avec sa contrepartie anglophone. Ces années sont marquées par une forte industrialisation de la province qui pousse les Manitobains vers les villes. Winnipeg et Saint-Boniface en attirent une bonne part, et l'exode rural des francophones provoque «une dispersion substantielle du groupe et la désintégration de la structure paroissiale des francophones» (Hébert et Bilodeau, 1987, p. 210). Pour les francophones, dont un certain nombre s'assimileront

au groupe majoritaire⁷, il s'agira alors de repenser leur organisation dans ce contexte urbain de brassage des langues, des cultures et des identités.

Assimilation et conservatisme

La situation physique de Saint-Boniface d'un côté de cette ligne de démarcation que constitue la rivière Rouge permet de conserver la distance géographique entre la «petite ville française» et «Winnipeg, la capitale», comme les désigne respectivement Gabrielle Roy (1988, p. 11). Aujourd'hui encore, plus de trente ans après l'intégration de Saint-Boniface dans l'agglomération urbaine de la capitale, la rivière joue toujours son rôle de séparation entre le quartier francophone et Winnipeg. Si physiquement le quartier apparaît donc isolé du centre-ville, qu'en est-il actuellement de son isolement économique, culturel et linguistique? Le grand défi du quartier de Saint-Boniface et, plus largement, de la communauté francophone, est de dépasser la rivalité intercommunautaire, lutte d'origine ancienne qui perdure en 2008, et de réussir la gestion du maintien de sa spécificité et de son ouverture à l'Autre. Il s'agit alors, pour les francophones, de parvenir à vanter l'emplacement géographique de Saint-Boniface, situé à dix minutes à pied du centre-ville, tout en affichant sa singularité, de réussir à attirer sans impressionner, à revendiquer sans blesser, bref à s'exposer à



Le Musée de Saint-Boniface
(Photo: Thomas Bres)

7. En trois décennies, entre 1941 et 1971, le taux d'assimilation des francophones – c'est-à-dire celui de perte de la langue maternelle chez les personnes d'origine ethnique «française» – passe de 3 à 30 % (Hébert et Bilodeau, 1987, p. 210).

l'intrusion, historiquement liée à l'assimilation, tout en défendant ses particularités. La communauté franco-manitobaine semble souvent bien disposée à favoriser son développement par son esprit d'ouverture. Mais, dans le contexte du rapport d'une minorité à la majorité, la première perçoit comme une menace tous les faits et gestes de la seconde lorsqu'ils sont ostensiblement, voire hostilement, orientés vers elle. La solution du repli sur soi est alors une réaction prévisible, et, paradoxalement, ce refus de l'assimilation qui force au conservatisme est aussi un signe de vitalité de la communauté. Ce paradoxe pourrait peut-être trouver sa résolution dans une meilleure perception de la francophonie locale par un certain nombre d'anglophones peu favorables au fait français. Pour l'heure, on assiste à un mouvement de va-et-vient entre ouverture et fermeture qui se caractérise, d'une part, par la volonté proclamée de voir le quartier de Saint-Boniface, place forte de la francophonie manitobaine, inscrit de manière visible dans la vie urbaine et, d'autre part, par la difficulté à accepter une trop grande intervention des «anglophones» dans la vie du quartier. Nous illustrerons maintenant ce mouvement de balancier par quelques exemples.

L'affaire du pont piétonnier

De par sa fonction de liaison matérielle entre les deux rives de la rivière Rouge et sa structure qui évoque le symbole de la balance, l'Esplanade Riel, pont piétonnier inauguré en 2004, était toute désignée pour représenter un lieu emblématique de rencontres et d'échanges entre les deux communautés linguistiques. L'espace commercial situé au centre du pont avait donc pour vocation d'être bilingue, incarnant ainsi un équilibre assumé et partagé, même si fantasmé⁸, par les habitants de Winnipeg. Il aurait pu ainsi représenter une zone de préparation à la réalité bilingue du quartier de Saint-Boniface. Car Saint-Boniface s'affiche essentiellement comme un espace «bilingue» malgré certains stéréotypes qui s'attachent au quartier: dans un article récent de *La Liberté*, l'hebdomadaire franco-manitobain, on apprend que «les Winnipegois sont intimidés par Saint-Boniface [...] Ils croient qu'ils doivent absolument parler français lorsqu'ils vont dans ce quartier» (Collin, 2006, p. 8). À Saint-Boniface, les panneaux de signalisation routière témoignent, par exemple, de ce caractère bilingue, et les rares cas de monolinguisme dans l'affichage se cantonnent aux annonces faites par les écoles françaises. Dans ce contexte, la reconnaissance symbolique du caractère bilingue du pont paraissait fondamentale pour la communauté, et l'on comprend bien que l'annonce de l'installation d'un établissement de restauration rapide étiqueté anglophone sur l'Esplanade Riel et l'annonce de la suppression des services bilingues obligatoires pour cet espace ne pouvait constituer qu'un signe marqué de mépris de la part des responsables municipaux. Cette affaire, même

8. La population urbaine, comme la population provinciale, est évidemment loin d'être bilingue français-anglais.



L'Esplanade Riel
(Photo: Thomas Bres)

si elle n'illustre pas à proprement parler le mouvement de balancier décrit plus haut, est la preuve de l'importance du symbole dans la construction d'une ville et elle montre que les luttes anciennes entre Saint-Boniface et Winnipeg persistent encore aujourd'hui.

Autour du 500 Taché

En 2004, une controverse a éclaté autour de la construction d'un immeuble d'habitation de neuf étages sur le terrain boisé situé au 500, rue Taché, entre le cimetière de la cathédrale et le Musée de Saint-Boniface. L'opposition de certains résidents de Saint-Boniface à ce projet est-elle révélatrice de la position méfiante de certains francophones face à la modernisation du quartier? Il est possible de trouver des traces de cette contestation dans les médias francophones, comme en témoigne la lettre d'une résidente de Saint-Boniface envoyée à *La Liberté* et reproduite ci-dessous:

Récemment, en lisant le *Winnipeg Free Press* j'ai remarqué votre annonce: "500 Taché Prime Location in the heart of St. Boniface". Il me semble que vous faites erreur, vous auriez plutôt dû écrire "Prime Location *on* the heart of St. Boniface". Sans doute que vous passez ces annonces dans le *Free Press* pour recruter des acheteurs parmi nos aînés francophones qui méritent de vivre sur ce qui était le lopin de terre le plus historique et le plus beau de notre communauté (Boily, 2006, p. 4).

À la lumière de ce message, il est intéressant de constater que ce n'est finalement pas tant le refus du développement qui s'impose que celui de voir disparaître des espaces emblématiques pour la communauté, espaces garants de sa survie; ce texte révèle aussi son désir de conserver un patrimoine à léguer aux générations futures. Là encore, l'importance de la fonction symbolique de l'espace est saillante: il s'agit surtout de préserver la visibilité de la communauté en préservant celle de son patrimoine historique dans le paysage urbain. On constate en effet que la présence de cet immeuble vient modifier la perspective visuelle du quartier et «écraser» le frontispice de la cathédrale de Saint-Boniface. Même si certains résidents se sont opposés à la construction du bâtiment sous prétexte de protéger un espace vert, cet argument écologique ne semble alors que secondaire. Le discours sous-jacent est également celui qui rappelle la lutte intercommunautaire et revendique l'existence légitime du groupe francophone et son droit à rester propriétaire d'une zone qui porte l'empreinte de son histoire. Il montre enfin le bilinguisme affiché du francophone qui n'hésite pas à jouer sur les mots dans la langue de l'Autre, et manifeste ainsi la richesse que lui confère sa maîtrise du français et de l'anglais. Ce dernier point est par ailleurs également développé dans le texte de Marc Prescott. Dans le second acte de la pièce, l'auteur exploite le bilinguisme réticent du personnage féminin, le bilinguisme proclamé du francophone taquin et l'incompréhension du troisième personnage anglophone, Him, pour créer des situations comiques dans lesquelles l'unilingue est trahi ou leurré. Dans l'extrait suivant, Lui joue de son bilinguisme pour déformer les propos de Elle qui, en ce début d'acte, est fidèle à son attachement pour le français et résiste à employer l'anglais; il s'amuse du même coup à la provoquer et à tromper l'anglophone en lui proposant une traduction gauchie des paroles de la jeune femme:

Lui
C'est drôle quand tu y penses.
Elle
Je trouve pas ça drôle, moi.
Lui
She thinks it's pretty funny.
Elle
Non, je trouve pas ça drôle! Pas du tout.
Lui

Correction, here. She doesn't think it's funny – she thinks it's hilarious.

Him

It's a goddam riot! I'm gonna split a gut. (Him rit.) Man! [...]
(Prescott, 2001, p. 62)



L'École Taché
(Photo: Thomas Bres)

Saint-Boniface: laissé pour compte?

Saint-Boniface et la communauté francophone font parfois les frais d'une mise à l'écart économique, culturelle et linguistique de la part du groupe dominant. Vigilants, les responsables du développement économique du quartier et de l'épanouissement de la communauté franco-manitobaine ne manquent pas de signaler les comportements prouvant l'indifférence ou le mépris des responsables politiques de la ville à l'égard du quartier et des francophones. Un livre de promotion de Winnipeg (Wiens et Derksen, 2006) est paru tout récemment dans lequel la place accordée à la francophonie est, selon l'hebdomadaire *La Liberté*, négligeable (Cavaillès, 2006). S'il faut tenir compte du fait que l'hebdomadaire franco-manitobain opère une sélection de l'information et choisit d'évoquer un événement plutôt qu'un autre dont il donne, en outre, une vision particulière, on peut également noter

que, tout en étant le reflet des préoccupations de la communauté, le journal participe à la construction de son identité. La vision des rapports entre francophones et anglophones qu'il véhicule est donc tout à fait intéressante à examiner. Ainsi, les arguments des éditeurs du livre de promotion que l'hebdomadaire retient pour expliquer le peu de visibilité donné à la communauté francophone et au caractère bilingue de la ville sont de deux types. L'un souligne l'incapacité de communiquer entre les deux groupes linguistiques, tout en accentuant la mauvaise volonté des francophones: «On a approché la communauté francophone au sujet du livre, mais on n'a pas eu de réponse»; l'autre révèle le mépris de la communauté anglophone pour les francophones en prétextant un manque de place masqué par l'expression d'une bonne volonté: «On a manqué d'espace. Si c'était à refaire, il y aurait une partie en français» (Cavallès, 2006, p. 7).

Pour le francophone, cette «mise en scène» des discours dans la presse communautaire francophone locale entretient l'idée qu'il est opprimé par la majorité qui en fait peu de cas. Cette mise à l'écart est également tangible pour l'observateur extérieur. Le livre *The Imagined City: A Literary History of Winnipeg* (Arnason et MacKintosh, 2005) propose une version de l'histoire de Winnipeg à travers l'expression littéraire d'écrivains, souvent manitobains, qui l'ont décrite dans leurs œuvres. On y remarque l'absence significative d'auteurs francophones – le livre est en anglais, mais une traduction aurait toujours été possible – et l'on pense en particulier à Gabrielle Roy, auteure d'origine franco-manitobaine dont certains textes offrent une description de Winnipeg. S'agit-il d'une preuve d'ignorance, d'une marque d'indifférence ou de mépris de la part des éditeurs? Quoi qu'il en soit, cette lacune qui s'ajoute aux descriptions sporadiques de la ville, puis du quartier de Saint-Boniface dans le livre reflète bien l'idée que Saint-Boniface a «travers[é] le XXI^{ème} siècle dans l'ombre de sa ville sœur [Winnipeg]» (Martin et Bélanger, à paraître) et qu'il continue peut-être à le faire en ce début de XXI^e siècle.

En conclusion

L'emploi abusif et provocateur du terme «ghetto» pour qualifier le quartier de Saint-Boniface et, par ricochet, la communauté franco-manitobaine, avait pour Marc Prescott la vocation de provoquer une prise de conscience de la communauté. Il constituait une sorte de mise en garde quant aux dangers que peut présenter une tendance à se refermer sur soi, à s'isoler et à voir d'un œil méfiant l'ingérence de l'Autre dans la vie communautaire et dans celle du quartier. Cette tendance a de profondes racines et elle est encore aujourd'hui entretenue par une rivalité persistante entre le groupe anglophone majoritaire et le groupe francophone minoritaire. Du texte de Marc Prescott, on peut également retenir qu'au delà du conflit intercommunautaire, c'est le risque que le réflexe de repli s'étende à tout élément étranger au microcosme



Signalisation bilingue
(Photo: Thomas Bres)

communautaire qui est pointé du doigt. Il y a donc là la problématique de l'exclusion qui apparaît clairement, et la pièce *Sex, Lies et les Franco-Manitobains* est d'ailleurs explicite à ce sujet lorsqu'elle présente une société franco-manitobaine fortement hiérarchisée et protectionniste:

[...] Au bas, t'as les anglophones, surtout les *rednecks*. Eux-autres, c'est des "*Don't shove French down our throats, you damn French-frogs*" pis des "*Bilingualism costs too fuckin' much!*" Eux autres, c'est l'ennemi. On les haït. Eux autres, c'est le fond du baril. Y puent. Après les esties d'Anglais, jusse au-dessus, t'as les immersés pis les francophones assimilés. (*Avec un accent anglais exagéré.*) Eux zautres, ilz parlent oune fran-zais tête cassy mai ilz somme pas comme nous zautruh: ils zapprenent ounuh langue, ils ne la vivuh pa. La zule raisonne qu'ilz z'apprenent le fran-zais z'est pourruh lourruh job. (*Avec sa voix.*) Après ça, jusse au-dessus d'eux autres, t'as les immigrants qui parlent français. Français, Belges, Suisses, Haïtiens, Africains, *whatever*. Mais eux autres, y sont pas des "vrais" Franco-Manitobains "vrais de vrais" parce qu'y sont pas nés au Manitoba. Ça fait que j'imagine qu'y sont moins bons parce que leu peau est pas blanche ou parce qu'y parlent drôle. Après, y a les Québécois. Pis eux autres y vous font chier parce qu'y viennent voler vos jobs. Y viennent s'installer icitte, mais y ont pas la culture franco-manitobaine à cœur pis y sont pas icitte longtemps. Y prennent de la place pis y parlent fort. Y veulent que les choses bougent. Vous les voyez comme des opportunistes qui savent pas vivre, qui

savent pas comment les choses marchent icitte. C'est jusse une *gang* de chialeux qui critiquent tout' pis qui se contentent pas de vivre dans votre petit monde imaginaire rose gomme balloune pis ça, ça vous fait chier (Prescott, 2001, p. 46-47).



Le 500 Taché
(Photo: Thomas Bres)

Cette question de l'exclusion, qui concerne aussi les autres milieux francophones en situation minoritaire comme en témoigne la création d'une commission sur l'inclusion en Saskatchewan (Commission sur l'inclusion de la communauté fransaskoise, 2006), est un des défis du Saint-Boniface et de la communauté franco-manitobaine de demain. Les francophones en sont conscients, et les mouvements en faveur d'une redéfinition plus englobante du groupe ou d'une réflexion sur le concept d'inclusion le montrent. Pour illustrer cette prise de conscience, notons que des responsables communautaires ont tout récemment proposé de modifier, mais sans succès, le nom de la *Société franco-manitobaine*, organisme porte-parole des francophones du Manitoba, afin qu'il reflète mieux la diversité ethnique des francophones de la province; d'autre part, en septembre 2006, Radio-Canada a organisé, au Collège universitaire de Saint-Boniface, un forum public enregistré sur les thèmes de l'immigration francophone, l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants. Pourtant, une plus grande reconnaissance et une légitimation de la francophonie manitobaine de la part du groupe anglophone permettraient sans doute aux Franco-Manitobains de dépasser le conflit qui oppose les deux groupes et les attitudes et comportements qui en résultent. Confiants de leur valeur et dans un souci

d'ouverture, ils pourraient alors s'afficher comme des «francophones du Manitoba» ou, plus largement, comme des «Nord-Américains de langue française»⁹.

Sandrine Hallion Bres

BIBLIOGRAPHIE

- ARNASON, David et MacKINTOSH, Mhari (dir.) (2005) *The Imagined City: A Literary History of Winnipeg*, Winnipeg, Turnstone Press, 218 p.
- BOILY, Carole (2006) «Au 500 Taché», *La Liberté*, vol. 92, n° 41, p. 4.
- CAVAILLÈS, François (2006) «Nouveau livre sur Winnipeg», *La Liberté*, vol. 93, n° 3, p. 7.
- COLLIN, Jennifer (2006) «Légendes urbaines», *La Liberté*, vol. 92, n° 40, p. 8.
- HÉBERT, Raymond et BILODEAU, Marcel (1987) «Le français au Manitoba: quelques tendances socio-démographiques», dans THÉBERGE, RAYMOND et LAFONTANT, Jean (dir.) *Demain, la francophonie en milieu minoritaire?*, Saint-Boniface, Centre de recherche du Collège de Saint-Boniface, p. 209-224.
- JAMIN, Jérôme (2001) «Les mots et les choses», *Nouvelle Tribune*, n° 26, p. 24-27.
- COMMISSION SUR L'INCLUSION DE LA COMMUNAUTÉ FRANSASKOISE (2006) *De la minorité à la citoyenneté*, Regina, s.é., 41 p. [Rapport déposé à l'Assemblée communautaire fransaskoise le 16 septembre 2006] [<http://www.fransaskois.sk.ca/nouveautes/inclusion/rapport.final.pdf>]
- LÉVEILLÉ, J.R. (2005) *Parade, ou les autres*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 392 p.
- MARTIN, Thibault et BÉLANGER, Martin (à paraître) «Boulevard Provencher: symbole et moteur du dynamisme de la francophonie manitobaine», dans AUGUSTIN, Jean-Pierre (dir.) *Rues principales*, Bordeaux, MSHA.
- PRESCOTT, Marc (2001) *Big / Bullshit / Sex, Lies et les Franco-Manitobains*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 219 p.
- ROY, Gabrielle (1988) *La détresse et l'enchantement*, Montréal, Boréal, 505 p.
- VIEILLARD-BARON, Hervé (1995) «Le ghetto: réflexions sur la notion et ses représentations», dans GALLISSOT, René et MOULIN, Brigitte (dir.) *Les quartiers de la ségrégation: Tiers monde ou Quart monde?*, Paris, Karthala, p. 31-43.
- WIENS, Ann et DERKSEN, George (dir.) (2006) *City of Opportunity*, Winnipeg, Fleet Publications, 152 p.
- YELLE, Émile (1937) *La situation des Manitobains de langue française*, Saint-Boniface, *La Liberté*, 19 p. [Mémoire de Son Excellence M^{gr} Yelle au Congrès de la langue française]

9. Expression dérivée de celle employée par J.R. Léveillé qui se qualifie d'«écrivain nord-américain de langue française» (Léveillé, 2005, notice biographique). Chez Marc Prescott, on retrouve une dénomination analogue: «auteur francophone habitant en Amérique» (entretien inédit, juillet 2006).

RIEN DE NOUVEAU SOUS LE SOLEIL

Plus ça change, plus c'est pareil! C'est connu, l'histoire a tendance à se répéter, et celle de Saint-Boniface ne fait pas exception. C'est ce que j'ai constaté, ce jour-là, au Centre du patrimoine alors que j'ai vécu un de ces déjà vu comme jamais auparavant: «Depuis douze ans le parti libéral a possédé le pouvoir; ses chefs sont devenus arrogants et frondeurs»¹.

Ces mots m'ont tout de suite sauté aux yeux. Je tourne les pages, étonnée à nouveau. «Le peuple a-t-il un intérêt bien visible à se confier pour quatre années encore à un gouvernement qui sent la corruption à plein nez?»² Lis-je bien un article publié en 1908, portant sur le gouvernement libéral de Wilfrid Laurier? Je continue:

[...] Il y a de quoi s'indigner. Ces douze années durant lesquelles M. Laurier a joui d'un pouvoir extraordinaire, que représentent-elles pour l'électorat canadien? L'extravagance, le scandale, la corruption.

[...]

[...] Jamais l'électorat canadien n'a été débauché comme il l'a été par le régime Laurier [...]³

On n'a qu'à remplacer le mot Laurier par Chrétien et on se croirait en 2005, en train de lire un article portant sur le scandale des commandites et la Commission Gomery, événements qui ont mis fin au règne de douze ans du gouvernement libéral de Jean Chrétien, puis de Paul Martin.

Ma curiosité éveillée, je me suis mise à lire le journal *Le Manitoba* avec mes yeux de journaliste d'aujourd'hui. Je n'aurais jamais pu imaginer le nombre de parallèles que j'ai pu tirer entre l'actualité de 1908 et celle du XXI^e siècle. Le présent article tissera des liens entre le passé et le présent, question de voir si nous pouvons en tirer des conclusions, voire quelques leçons. D'abord, il est utile de situer Saint-Boniface dans son contexte géographique et historique.

Le contexte

L'incorporation officielle donne à Saint-Boniface ses lettres de noblesse. Après avoir été une mission catholique, une municipalité rurale et une ville (ou *town* en anglais), le 1^{er} mai 1908, Saint-Boniface devient une *city*, ce qui lui confère tous les droits et devoirs d'une municipalité urbaine, au même titre que sa sœur jumelle, Winnipeg.

1. «Élections fédérales en perspective», *Le Manitoba*, vol. 37, n° 22, 8 avril 1908, p. 2.
2. «Le club libéral français de Winnipeg», *Le Manitoba*, vol. 37, n° 21, 1^{er} avril 1908, p. 2.
3. «Après douze ans», *Le Manitoba*, vol. 37, n° 49, 14 octobre 1908, p. 2.



Groupe d'individus devant l'hôtel de ville vers 1909
(Archives de la Société historique de Saint-Boniface [SHSB], 9114)

En 1908, Saint-Boniface compte 6 000 habitants, à majorité canadienne-française. Reconnue comme capitale française et catholique de l'Ouest, Saint-Boniface avait fait beaucoup de chemin depuis 1818.

En 1908, la nouvelle cité a le vent dans les voiles. Elle possède tous les avantages d'un centre urbain: aqueduc, tramways, lumières électriques et rues pavées. Avec un hôtel de ville fraîchement construit et un développement commercial et industriel fulgurant, on ressent chez la classe dirigeante un profond désir de rivaliser avec la capitale manitobaine qui évoluait, elle aussi, à un rythme effréné de l'autre côté de la rivière Rouge.

L'année 1908 est remplie d'événements importants pour la collectivité francophone de l'époque. La bénédiction de la nouvelle basilique-cathédrale confirme l'importance de Saint-Boniface comme siège archiépiscopal, qui se vante d'avoir le plus grand nombre d'institutions catholiques dans tout l'Ouest canadien. Toujours en 1908, après des années de recherche, une expédition de chercheurs jésuites déniché les restes de La Vérendrye, d'Aulneau et des autres victimes du massacre près du fort St-Charles. Bref, on dirait que rien n'est à l'épreuve des Canadiens français de Saint-Boniface et que tous les espoirs sont permis.

L'histoire se répète

L'incorporation de Saint-Boniface coïncide aussi avec la première grande période de développement du Manitoba. Plusieurs facteurs expliquent cette expansion: l'ouverture des marchés mondiaux au blé canadien, des années de bonnes récoltes et une vague importante d'immigration, qui apporte avec elle l'investissement de capitaux étrangers. Et c'est dans ce dossier que nous traçons les premiers parallèles entre 1908 et aujourd'hui.

1. Le Manitoba, terre d'immigration

Depuis ses débuts, le Manitoba a compté sur des immigrants pour le peuplement de son territoire et la croissance de son économie. Pour Saint-Boniface et les autres centres d'expression française du Manitoba, l'immigration a représenté un défi constant. Les nouveaux arrivants provenant principalement du Royaume-Uni et des pays de l'Europe de l'Est étaient plus aptes à choisir l'anglais comme langue d'usage. Leur arrivée en grand nombre ne fait que réduire le poids politique et linguistique de la minorité francophone. Dès les années 1880, le clergé mène une campagne active pour contrer cette vague, en attirant au Manitoba des immigrants de France, de Suisse et de Belgique, qui se sont installés dans le sud-ouest de la province, notamment à Notre-Dame-de-Lourdes et à Saint-Claude.

En 1908, le clergé de l'archidiocèse est toujours à l'œuvre. Dans *Les cloches de Saint-Boniface*, on rapporte que

M. l'abbé Royer, revenu d'Europe dans un but de colonisation, a ramené 50 colons et 150 doivent suivre. Quelles merveilles aurait donc faites ce brave prêtre si le Gouvernement d'Ottawa lui avait donné ce qu'il octroie à grand nombre d'agents laïques envoyés en Europe pour ramener des colons dans la province de Québec [...]⁴

À l'aube du XXI^e siècle, l'immigration est à nouveau une priorité du gouvernement provincial. En janvier 2007, Nancy Allen, ministre de l'Immigration et de la Citoyenneté, dévoilait le taux d'immigration le plus élevé en cinquante ans. En 2006, tout près de 10 000 immigrants ont choisi le Manitoba comme terre d'adoption. L'objectif du gouvernement manitobain est de doubler ce chiffre d'ici l'an 2016.

Tout comme en 1908, la communauté franco-manitobaine d'aujourd'hui cherche des moyens de réduire l'impact d'une majorité anglophone omniprésente et toujours grandissante. La Société franco-manitobaine (SFM) s'est donnée comme mandat «d'agrandir l'espace francophone»; ainsi, elle voit en l'immigration un moyen de gonfler les effectifs francophones du Manitoba. Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM)

4. «Ding! dang! dong!», *Les cloches de Saint-Boniface*, vol 7, n° 9, p. 108.

entreprend des missions économiques en France et attire quelques familles désirant ouvrir des commerces à Saint-Boniface.

À la fin du XX^e siècle, la campagne d'immigration se distingue de celle de ses ancêtres: d'une part, en ce qu'elle va beaucoup plus loin que l'Europe; d'autre part, la promotion du Manitoba français est entrepris par des institutions laïques. Le Collège universitaire Saint-Boniface fait du recrutement en Afrique. Ainsi, d'année en année, le nombre d'étudiants et de professeurs étrangers augmente. La SFM voyage au Maroc pour y faire découvrir un coin de pays où il fait bon vivre et où il est possible de vivre en français. Une dizaine d'années plus tard, on voit les résultats de ces efforts sur les bancs des écoles françaises, et en particulier à Saint-Boniface. Les élèves franco-manitobains, d'origines métisse et québécoise, côtoient maintenant des enfants provenant du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Rwanda et du Maroc.

En 2007, le gouvernement fédéral reconnaît le travail déjà entrepris par la communauté franco-manitobaine dans ce domaine, en versant 1 537 600 \$ pour l'établissement de l'Agence nationale et internationale du Manitoba (ANIM), un organisme sans but lucratif mis sur pied par la Société franco-manitobaine. L'ANIM offrira des services aux entreprises et à d'autres organisations du Manitoba afin d'accroître leur présence sur les marchés francophones nationaux et internationaux, tout en facilitant l'arrivée d'immigrants francophones qui désirent se lancer en affaires.



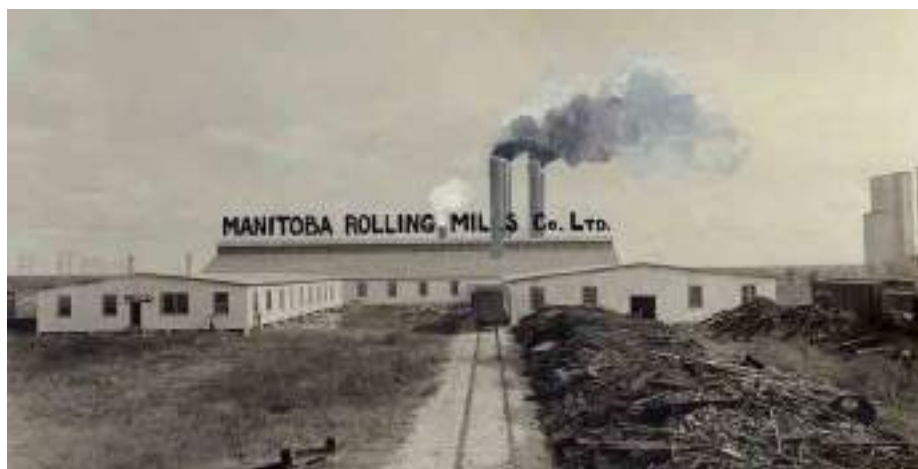
L'hôtel des postes en 1908
(Archives de la SHSB, 3688)

Le succès de la campagne d'immigration présente un nouveau défi pour la communauté franco-manitobaine: celui de l'intégration des nouveaux arrivants, qui partagent la langue de la minorité du Manitoba, mais qui vivent une culture et une réalité bien loin de celle de la collectivité franco-manitobaine. Malheureusement, les journaux de 1908 n'offrent pas de pistes de solution à cette question à la fois délicate et complexe.

2. Le développement économique et industriel

L'économie manitobaine va rondement en 1908, et il en va de même pour Saint-Boniface. De nouveaux secteurs d'activités y ouvrent sans arrêt: épiceries, quincailleries, étables, matériaux de construction. Comme aujourd'hui, l'activité commerciale tourne autour des rues Provencher, Taché et Marion, mais aussi des rues résidentielles comme Dumoulin, Saint-Jean-Baptiste et Eugénie.

L'activité industrielle de la capitale française se concentre dans un secteur peu développé de la petite ville, particulièrement à l'est de la rivière Seine. Le chemin de fer Transcontinental promet d'y construire d'importantes usines, et de vastes cours à bestiaux y sont déjà établis.



Manitoba Rolling Mills vers 1905
(Archives de la SHSB, MSB 0612)

Cette zone, devenue le quartier industriel de Saint-Boniface, fait couler de l'encre à nouveau au XXI^e siècle avec l'exploitation possible du site des anciens abattoirs de *Canada Packers*, fermés en 1987. Les résidents du quartier, qui étaient heureux de tourner la page sur une période plutôt nauséabonde de leur histoire, devront patienter encore quatorze ans, jusqu'en 2001, avant que l'usine désaffectée ne soit démolie; mais ils ne peuvent pas encore crier victoire puisque le terrain demeure toujours vacant. D'un parc aquatique à un terrain de golf en passant par un complexe de soccer, les propositions d'exploitation du

site se multiplient, mais sans succès; on propose même d'y aménager une réserve autochtone urbaine. À l'heure actuelle, le projet qui reçoit le plus d'attention est celui d'un nouveau stade de football pour les *Blue Bombers* de Winnipeg, avec un hôtel et un parc aquatique attenants. Peu importe le projet choisi, il serait tout à fait à propos de voir le terrain à l'angle des rues Archibald et Marion renaître de ses cendres un siècle après l'établissement des premières cours à bestiaux au même endroit.

De façon générale, les journaux de 1908 voient d'un bon œil le développement de l'industrie lourde à Saint-Boniface, mais il arrive aussi que les résidents s'en plaignent. En effet, au mois de juin 1908, les sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie de l'Académie Saint-Joseph s'opposent à la construction d'une nouvelle teinturerie sur le boulevard Provencher. Elles citent comme doléances des odeurs fortes et une vue diminuée.

Au fil des ans, les résidents de Saint-Boniface ont souvent manifesté leur opposition au développement industriel, mais avec peu de succès. À preuve, l'usine de champignons *Loveday* et le fameux *Scott Screen & Wire* sont toujours en opération. Cependant un dossier de l'actualité récente nous révèle que la mobilisation de la population a contribué à l'échec de l'établissement d'une immense usine de transformation de porc dans un coin reculé du sud-est du parc industriel. En 2005, des résidents et des entreprises avoisinantes s'inquiètent que le projet de la compagnie *Olywest* ne contamine l'air, l'eau et le sol de la région; ils mènent alors une lutte acharnée pour débouter ce projet, qui occupera bien des pages des journaux à Saint-Boniface et à Winnipeg pendant des mois, jusqu'à son éventuel échec en 2007. Le développement industriel à Saint-Boniface aurait atteint le point de saturation pour les résidents du quartier et de tout Winnipeg.

3. La construction

L'année 1908 donne à Saint-Boniface quelques-uns de ses plus précieux bâtiments: la cathédrale de Saint-Boniface et, sur le boulevard Provencher, l'hôtel des postes et le Club belge. De l'autre côté de la rivière, c'est également une année de grands chantiers. La Gare Union à Winnipeg a été construite au coût de 1 000 000 \$. Le Grand Transcontinental et le CNR ont creusé les fondations de l'Hôtel Fort Garry, un projet de 2 000 000 \$. La Banque impériale occupe son nouvel immeuble rue Main, devenu aujourd'hui le *Centennial Centre*. Cette période n'est pas sans rappeler le boom de construction auquel nous assistons à Winnipeg ces dernières années, avec le Centre MTS et le nouvel immeuble à bureaux de Manitoba Hydro en voie de construction sur l'avenue Portage.

Un phénomène plutôt récent est celui des immeubles en copropriétés (ou condos), qui se multiplient le long du croissant

Waterfront vis-à-vis de Saint-Boniface; on ressent un renouveau au centre-ville de Winnipeg. Le quartier français n'est pas en reste, avec la construction de plusieurs immeubles en copropriétés qui visent principalement la population vieillissante. Parmi tous ces projets, deux sont dignes de mention pour le tollé de protestation qu'ils ont soulevé: le 500 Taché et la Résidence Langevin.

Si la construction de la cathédrale est la nouvelle de l'année 1908, près d'un siècle plus tard, un édifice construit à l'ombre de cet édifice historique, le 500 Taché, fera la une bien souvent en 2005, puisque le débat public entourant sa construction a été des plus médiatisés et des plus émotifs. Situé entre la cathédrale et le musée (le premier couvent des sœurs grises), le terrain sur lequel est construit l'immeuble controversé a été vendu par les sœurs grises; cet espace leur avait été accordé par M^{gr} Provencher, premier évêque de Saint-Boniface.



Le pont Broadway vers 1900
(Archives de la SHSB, MSB 0444)

Ce qui rend l'histoire encore plus savoureuse est le fait que la liste des propriétaires des condos du 500 Taché se lit comme un répertoire des pionniers de la communauté franco-manitobaine qui ont œuvré pendant des décennies pour la sauvegarde de la langue et la culture. Les opposants du projet les accusent d'avoir pillé un lieu historique qui était resté un espace vert depuis la démolition de l'ancien Hospice Taché dans les années soixante-dix. Le temps nous dira si l'histoire donnera raison aux développeurs ou aux critiques. Il faudrait lire les pages des journaux dans cent ans pour en avoir la réponse!

En 1908, les oblats procédaient à un agrandissement de la Maison Chapelle, à l'angle des rues Masson et Aulneau, expansion

rendue nécessaire par le nombre croissant d'élèves. Rebaptisée la Résidence Langevin, l'ancienne Maison Chapelle est au cœur de l'actualité en 2006 lorsque ses propriétaires désirent la démolir pour construire un immeuble à appartements annexé à l'Accueil colombien, mettant ainsi à la porte la garderie *Le P'tit Bonheur* et sa pré-maternelle. Un groupe de citoyens s'y oppose et obtient de la ville de Winnipeg la protection de l'édifice, parce qu'il avait abrité l'école normale de langue française dans l'Ouest.

Si la cathédrale de Saint-Boniface est le joyau de 1908, le nouveau pont Provencher avec son étonnante passerelle piétonnière, l'Esplanade Riel, sera sans doute sa merveille architecturale pour le prochain siècle. Bien que cette structure moderne soit bien ancrée dans son époque, sachez que l'idée d'un pont semblable faisait déjà son chemin l'année où Saint-Boniface est devenu cité.

En 1908, le Transcontinental se préparait à construire un pont ferroviaire qui traverserait la rivière Rouge vis-à-vis de la rue Lombard, pour que les trains puissent se rendre à la nouvelle Gare Union, alors en chantier. Les administrateurs de Winnipeg et de Saint-Boniface avaient déjà une vision plus large du projet:

Un pont, frappant en plein centre commercial de Winnipeg, et qui compterait un espace pour les voitures, et pour le tramway, et qui aurait en outre *une passerelle pour les piétons*, contribuerait puissamment au progrès des deux villes (nous soulignons)⁵.

Les voyages à Ottawa se multiplieront pour les délégués des deux municipalités en 1908, qui voudraient bien obliger le Canadien national de payer une bonne partie de ce pont de circulation générale. Les dirigeants voient en cette solution une sorte de récompense pour la ville de Winnipeg et pour Saint-Boniface «[...] qui ont été taillées et déchiquetées sans profit depuis quelques années au bénéfice des grandes compagnies de chemins de fer»⁶.

Nous savons aujourd'hui que leurs efforts n'ont pas porté fruit, puisque le pont ferroviaire en question enjambe toujours en solitaire la rivière Rouge au nord du pont Provencher actuel. Il est curieux tout de même de constater que l'idée d'une passerelle pour piétons a germé pendant près de cent ans avant de se concrétiser.

4. Les écoles françaises et catholiques

En février 1908, on lit dans *Les cloches de Saint-Boniface*: «La question des écoles n'est pas encore réglée». À l'époque, un projet de loi sur l'école obligatoire a été proposé à l'Assemblée législative du Manitoba. Que les enfants soient obligés d'assister à l'école est

5. «Le pont du Transcontinental», *Le Manitoba*, vol. 37, n° 20, 25 mars 1908, p. 2.

6. «Le pont du Transcontinental», *Le Manitoba*, vol. 37, n° 20, 25 mars 1908, p. 2.



Maison située au 147, rue Dumoulin
(Archives de la SHSB, MSB 0027)

une évidence pour notre société du XXI^e siècle, mais, il y a cent ans, la notion d'école obligatoire était liée à celle d'une éducation laïque, qui allait complètement à l'encontre du système établi par les religieux arrivés à Saint-Boniface en 1818. «Qui perd sa langue, perd sa foi», disait le clergé: l'Église voit en l'école non confessionnelle un clou dans le cercueil de la francophonie manitobaine. Ainsi, les quatre députés francophones ont voté «comme un seul homme contre cette mesure inconstitutionnelle. Un rappel que l'Église est contre l'école neutre»⁷.

Un siècle plus tard, le débat autour de la place de la religion dans les écoles refait surface, mais cette fois les opinions sont divergentes, même dans la communauté francophone du Manitoba. En 2008, l'Église n'exerce plus la même influence dans la société, et les Franco-Manitobains qui ne pratiquent pas la religion catholique ne voient pas tous la nécessité de maintenir la tradition des valeurs catholiques dans

7. «La question des écoles du Manitoba n'est pas encore réglée», *Les cloches de Saint-Boniface*, vol. 7, n° 3, 1^{er} février 1908, p. 26-27.

les écoles françaises. De plus, le succès de l'immigration auprès des pays de l'Afrique francophone fait qu'il y a de plus en plus d'élèves musulmans sur les bancs d'école, ce qui oblige la Division scolaire franco-manitobaine à considérer les besoins spirituels de tous. C'est un chapitre qui n'est pas encore clos et qui nécessitera beaucoup de doigté pour trouver une solution qui puisse respecter les traditions sur lesquelles les écoles françaises ont été fondées tout en frayant un chemin vers l'avenir, avec tous les changements sociétaux que cela impose.



L'équipe de baseball du Collège de Saint-Boniface, vers 1900
(Archives de la SHSB, MSB 0685)

5. SOS lac Winnipeg

Parmi toutes les questions environnementales, celle de la qualité de l'eau du lac Winnipeg reçoit énormément d'attention dans les médias au début du XXI^e siècle. De l'érosion des berges aux niveaux élevés de phosphore dans le lac, l'état lamentable du plus grand lac du Manitoba fait l'objet de nombreux reportages. De plus, il mène le gouvernement provincial de Gary Doer à créer, en 2005, un ministère des Ressources hydriques pour veiller à la conservation et à l'amélioration de la qualité de l'eau du Manitoba. Comme les problèmes environnementaux ne sont pas arrivés du jour au lendemain, il n'est pas étonnant de constater que le lac Winnipeg était déjà une source de préoccupations il y a cent ans.

M. Taylor, le député de Winnipeg-centre, de retour d'une vacance de deux mois à Winnipeg Beach, prétend que

la grève est rongée très rapidement par la vague; il donne comme exemple son propre lot qui mesurait 100 x 250 et qui a rapetissé de 15 pieds dans l'espace d'un an. M. Taylor dit qu'à moins de mesures immédiates cette place de villégiature perdra rapidement de sa valeur⁸.

Il avait du flair, M. Taylor. En effet, bien que Winnipeg Beach soit toujours une destination pour bien des vacanciers, la petite ville de Winnipeg Beach a beaucoup déperdi depuis son âge d'or dans les années trente et quarante. Espérons qu'il ne faudra pas attendre cent ans de plus pour mettre en place les mesures *immédiates* dont parlait M. Taylor.

6. La société

Comme Saint-Boniface s'affichait encore comme capitale catholique, de façon générale, son code moral était encore bien plus strict en 1908 qu'aujourd'hui. Il reste qu'on se permettait quelques vices. Une loi provinciale a ouvert la porte à la vente d'alcool l'après-midi dans les hôtels (à partir de 13 heures). La consommation de tabac était très en vogue aussi, notamment la pipe et le cigare. On est loin de l'environnement sans fumée que l'on connaît aujourd'hui, mais attention... une première tentative d'interdiction de fumer dans les bureaux provinciaux remonte à 1908, comme en fait foi l'hebdomadaire *Le Manitoba*, en date du 8 avril:

Le procureur-général vient de défendre aux employés qui relèvent de son département de fumer dans leurs bureaux. Pauvre procureur-général; il va pourtant se faire jouer de temps en temps – sinon à peu près toujours. Ces messieurs qui caressent la pipe ou qui grillent la cigarette tricheront la couronne sans grand remords probablement⁹.

Voilà une idée qui a germé longtemps avant de trouver preneur à la fin du XX^e siècle!

Au chapitre des jeux de hasard, c'est tout le contraire. La pratique actuelle des gouvernements de tirer des revenus des casinos et des jeux de loteries-vidéo¹⁰ était déjà bien courante en 1908, en France à tout le moins.

En fait, un article du journal *Le Manitoba* révèle qu'en France «les taxes imposées sur les casinos, maisons de jeux et autres établissements du genre dans les endroits de villégiature, ont rapporté au trésor, pendant les derniers neuf mois, la somme de \$800,000», une somme distribuée à divers organismes de bienfaisance. Fait étonnant, au début du XX^e siècle, on n'accusait aucunement le gouvernement de

profiter de la dépendance des joueurs compulsifs comme c'est le cas aujourd'hui. Bien au contraire:

[...] Le gouvernement se rend compte, en effet, que l'habitude de jouer ne peut être enrayée et comme l'on doit endurer ce que l'on ne peut guérir, l'état veut au moins retirer quelque bénéfice de cette habitude et faire profiter les déshérités de la fortune des sommes que certaines gens veulent gaspiller à tout prix¹¹.



L'association Le Voyageur dans le jardin de l'archevêché, en février 1910.

(Archives de la SHSB, MSB 1291)

7. La technologie

Au début du XX^e siècle, les technologies évoluent rapidement. L'électricité devient chose «courante», et la construction d'un aqueduc de 240 km a été entreprise, réglant ainsi le problème d'eau potable à Winnipeg et dans les environs. À la fin de 1907, le gouvernement provincial achète la compagnie de téléphonie Bell, après y avoir fait concurrence pendant deux ans. Janvier 1908 marque donc le début de la *Manitoba Telephone System*, une société de la couronne qui a pour but d'offrir un service jugé essentiel à tous les Manitobains, et ce, à un prix équitable.

De nos jours, c'est la révolution sans fil, avec les téléphones cellulaires et bien d'autres appareils électroniques qui peuvent communiquer entre eux *sans fil*. Croyez-le ou non, la téléphonie cellulaire «sans fil» est née en 1908, en France! Eh oui, dans l'édition du *Manitoba* du 23 septembre 1908 on lit le titre suivant à la une: «La

8. «Notes locales», *Le Manitoba*, vol. 37, n° 45, 16 septembre 1908, p. 3.

9. «Chez nous et autour de nous», *Le Manitoba*, vol. 37, n° 22, 8 avril 1908, p. 3.

10. En 2005-2006, les jeux de hasard ont généré 277 millions \$ dans les coffres de la province du Manitoba (source: Manitoba Lotteries Corporation).

11. «Les maisons de jeu en France», *Le Manitoba*, vol. 37, n° 43, 2 septembre 1908, p. 1.

téléphonie sans fil: une victoire de la science française»¹². Soyons précis: l'appel de Paris à Dieppe est plutôt une merveille de la télégraphie sans fil, un évènement précurseur de la radiodiffusion, mais le fait de voir les mots *téléphonie sans fil* dans un journal qui date d'un siècle nous rappelle que nous ne sommes pas la seule génération à avoir vécu des révolutions technologiques importantes.

Plus ça change

Alors qu'est-ce que tous ces rapprochements entre l'actualité d'hier et d'aujourd'hui nous disent sur Saint-Boniface, sur son évolution et surtout sur son avenir?

La capitale française et catholique atteint son apogée l'année de son incorporation, mais son âge d'or est une période plutôt courte dans sa longue histoire.

[...] l'élément français tenait bien sa place aussi dans la vie politique, sociale, commerciale, professionnelle et industrielle. Le progrès économique et démographique a été réalisé, depuis cet "âge d'or", aux dépens de la position dominante de l'élément français dans les sphères séculières, mais ce facteur continue à jouer un rôle important dans la survivance de la ville, et dans la solution de certains de ses problèmes [...]¹³

L'âge d'or est suivi d'une période sombre dans l'histoire de Saint-Boniface, de 1913 à 1924. Une majorité anglophone de plus en plus hostile aux destinées de Saint-Boniface et des villages francophones avoisinants mènera à l'abolition du français en 1916. Incapable de faire compétition avec sa ville-jumelle, Saint-Boniface comptera de plus en plus sur Winnipeg pour des services municipaux de toutes sortes. La fusion avec la capitale paraît inévitable avant même le cinquantième anniversaire de la ville, bien que l'idée ne se concrétise pas avant 1972.

En voyant l'histoire se répéter, y a-t-il lieu de croire que la collectivité francophone d'aujourd'hui aura plus de succès au prochain tour (lire siècle)? En 2008, on constate que les francophones du Manitoba ont fait bien des progrès. Les droits linguistiques des francophones sont reconnus par la province; on bénéficie de services en français qui étaient inconcevables en 1908. Si l'élément français n'a pas réussi à s'imposer dans la province comme le souhaitaient les Bonifaciens de 1908, grâce à des organismes comme le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba et Entreprises Riel, les francophones du XXI^e siècle prennent leur place

12. «La téléphonie sans fil», *Le Manitoba*, vol. 37, n° 43, 23 septembre 1908, p. 1.

13. «Cinquante ans de progrès dans le respect de soi-même», dans *Hommages à la ville de Saint-Boniface, 1908-1958* (cahier spécial), *La Liberté et le Patriote*, 13 juin 1958, p. 5A.



Boulangerie P. Gosselin, rue Dumoulin, vers 1900
(Archives de la SHSB, MSB 0452)

dans l'économie manitobaine, ayant convaincu les gouvernements et le milieu des affaires de la valeur ajoutée du bilinguisme. Toutefois, les pressions assimilatrices qui jouaient contre Saint-Boniface en 1908 sur les plans politique, économique et social sont tout aussi réelles aujourd'hui.

Et au delà de la francophonie, qu'est-ce que tous ces parallèles nous disent sur notre société et sur notre avenir collectif? De prime abord, que ce soit dans le domaine de la politique, de l'environnement ou même des technologies de pointe, on se rend compte que cent ans ne sont qu'une goutte d'eau dans l'océan de l'histoire de l'humanité, et, pour cette raison, il ne faut peut-être pas s'étonner de voir l'histoire se répéter. Mais en même temps, les similarités relevées dans ces pages peuvent nous servir de rappel ou même d'avertissement. Faudra-t-il attendre cent ans de plus avant d'assainir l'eau du lac Winnipeg? Démolirons-nous des édifices vieillissants qui témoignent de notre histoire encore toute jeune? À force de subir des scandales politiques, perpétrés par des gouvernements qu'on qualifie d'arrogants et frondeurs, y a-t-il lieu de croire que le système politique canadien trouvera un moyen de les éliminer une fois pour toutes?

Autrement dit, sommes-nous capables de tirer des leçons du passé? L'optimiste en moi dit qu'à force de vivre et de revivre l'histoire, les Manitobains finiront par résoudre les problèmes qui perdurent depuis un siècle. Peut-être trouveront-ils les solutions dans les pages des journaux d'aujourd'hui.

Monique LaCoste

SAINT-BONIFACE 2008



(Photos: Claude de Moissac)

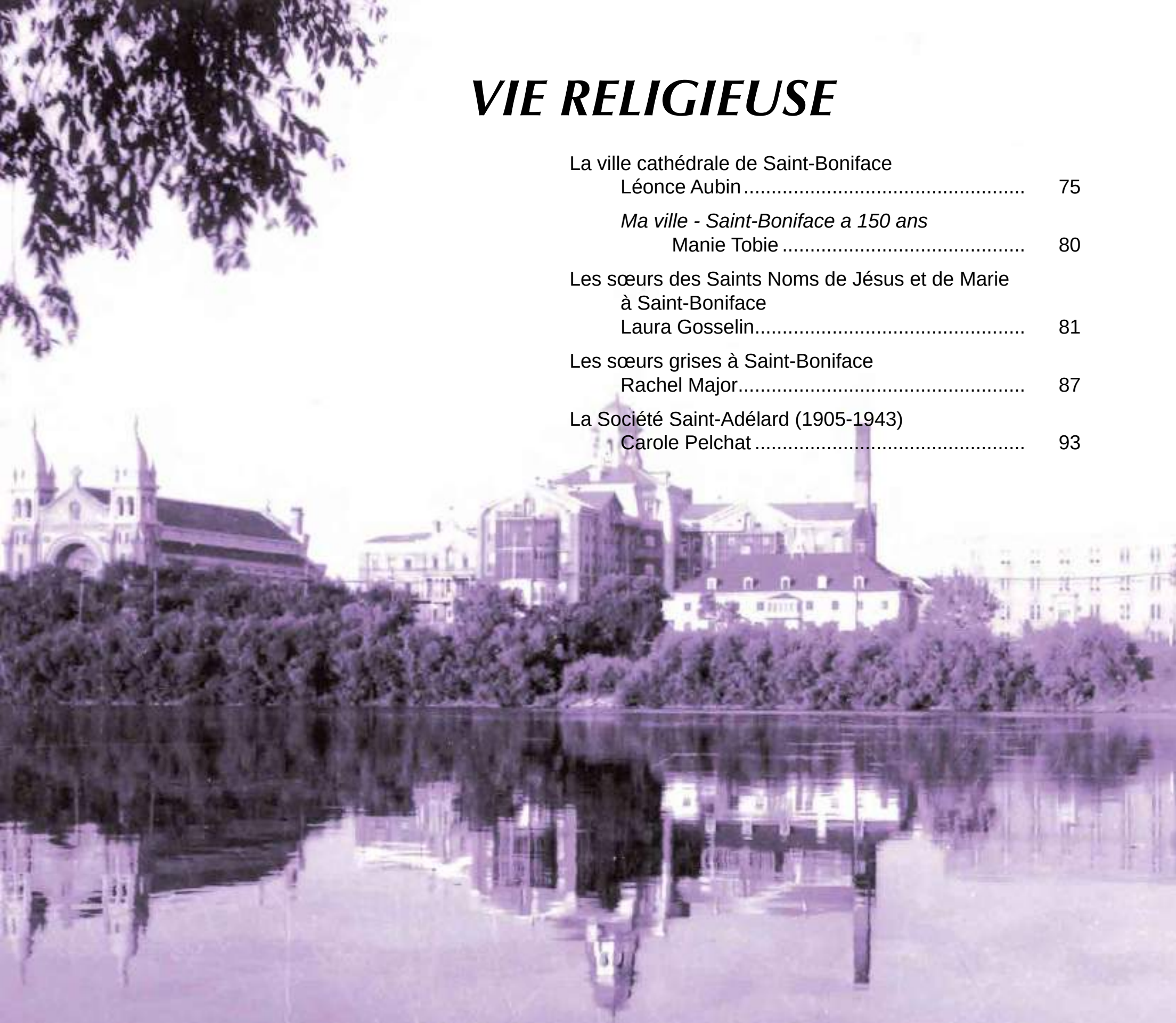
SAINT-BONIFACE 2008: BÂTIMENTS HISTORIQUES



(Photos: Claude de Moissac)



Couvent des sœurs grises, vers 1965
Huile sur toile de Pauline Boutal, 47 x 56 cm
Collection du Musée de Saint-Boniface, MSB-AA-13
Photo: Rob Barrow



VIE RELIGIEUSE

La ville cathédrale de Saint-Boniface Léonce Aubin	75
<i>Ma ville - Saint-Boniface a 150 ans</i> Manie Tobie	80
Les sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie à Saint-Boniface Laura Gosselin.....	81
Les sœurs grises à Saint-Boniface Rachel Major.....	87
La Société Saint-Adélard (1905-1943) Carole Pelchat	93



(Photo: Archives de la SHSB, 01_37P1)

LA VILLE CATHÉDRALE DE SAINT-BONIFACE

C'est l'appellation qui était donnée et qui est encore souvent donnée à la communauté urbaine de Saint-Boniface. Les panneaux indicateurs des rues du «Vieux Saint-Boniface», le long du boulevard Provencher, nous rappellent cette réalité en étant présentement surmontés de l'effigie stylisée de la rivière Rouge et de la cathédrale. «L'histoire des cathédrales, comme dans les cités du Moyen-Âge, c'est l'histoire de la ville et de la communauté de Saint-Boniface, ses débuts, ses revers, ses progrès» (Zunic, 1958, p. 10). Depuis l'établissement de la première mission à la rivière Rouge avec l'arrivée des abbés Norbert Provencher et Sévère Dumoulin en 1818, il y a toujours eu cette affinité entre l'histoire de Saint-Boniface et celle de l'Église mère de l'ouest du même nom. La ville de Saint-Boniface, incorporée en 1908, n'avait-elle pas comme devise sur son blason, *Salus a Cruce* (Le salut par la Croix)?

Et d'où vient le nom Saint-Boniface donné à cette première mission fondée en 1818 dans la colonie de la Rivière-Rouge, au collège du même nom, et plus tard au diocèse (en 1847) et ensuite à l'archidiocèse (en 1864)?

Cette mission catholique, la première mission permanente dans l'Ouest canadien, a été placée sous le vocable de saint Boniface, grand missionnaire anglais qui avait évangélisé l'Allemagne. Ce choix de nom, l'abbé Provencher l'avait déjà en tête même avant son départ pour la Rivière-Rouge. En mai 1818, il avait indiqué à M^{gr} Plessis qu'il avait accepté le poste qu'on lui avait confié même s'il aurait plutôt fallu des évangélisateurs de la trempe de saint François-Xavier et de saint Boniface pour aller faire entendre la parole de Dieu dans cette région éloignée¹.

Lord Selkirk avait fait don à la mission catholique d'un terrain de quinze chaînes carrées sur la rivière Rouge et un domaine de cinq milles par quatre milles de profondeur sur les bords de la Seine. «Tout ce territoire donné à la Mission Catholique compose aujourd'hui en grande partie la ville de Saint-Boniface» (Anonyme, 1962, p. 298).

La première chapelle qui devait servir d'église, de résidence et d'école a été construite en 1818 par l'abbé Provencher. Elle fut remplacée par une petite église en bois de chêne surmontée d'un clocher avec une cloche donnée à Provencher par lord Selkirk en 1819. Par manque de fonds, cette construction ne fut achevée qu'en 1825. Cette église est devenue la première cathédrale de Saint-Boniface avec l'ordination épiscopale de M^{gr} Provencher en 1822. La troisième église

1. *Saint-Boniface: 175 ans d'humanisme* (<http://www.cathedralestboniface.mb.ca/histoire.html>).



Peinture de la deuxième cathédrale (1836-1860)
(Archives de la Société historique de Saint-Boniface [SHSB], 1918)

ou deuxième cathédrale, construite entre 1832 et 1839, a été rasée par le feu en 1860. C'est cette fameuse cathédrale en pierre aux deux tours qui a été rendue célèbre par le poète américain John G. Whittier avec son poème, «*The Red River Voyageur*»:

The voyageur smiles as he listens
To the sound that grows apace;
Well he knows the vesper ringing
Of the bells of St. Boniface.

The bells of the Roman Mission,
That call from their turrets twain,
To the boatman on the river,
To the hunter on the plain! (Whittier, 1906, p. 74)²

En 1862, M^{gr} Alexandre Taché, qui avait succédé à M^{gr} Provencher en 1853, commença la construction de la troisième cathédrale à un clocher qui fut ouverte au culte en 1863. Cette église-cathédrale devenue trop petite pour les besoins des paroissiens, fut

2. Traduction d'Hubert Mayes (1984):

Bientôt, le voyageur sourit
Le son n'est plus faible et fugace
Ô chant vespéral tant chéri
Des cloches de Saint-Boniface!

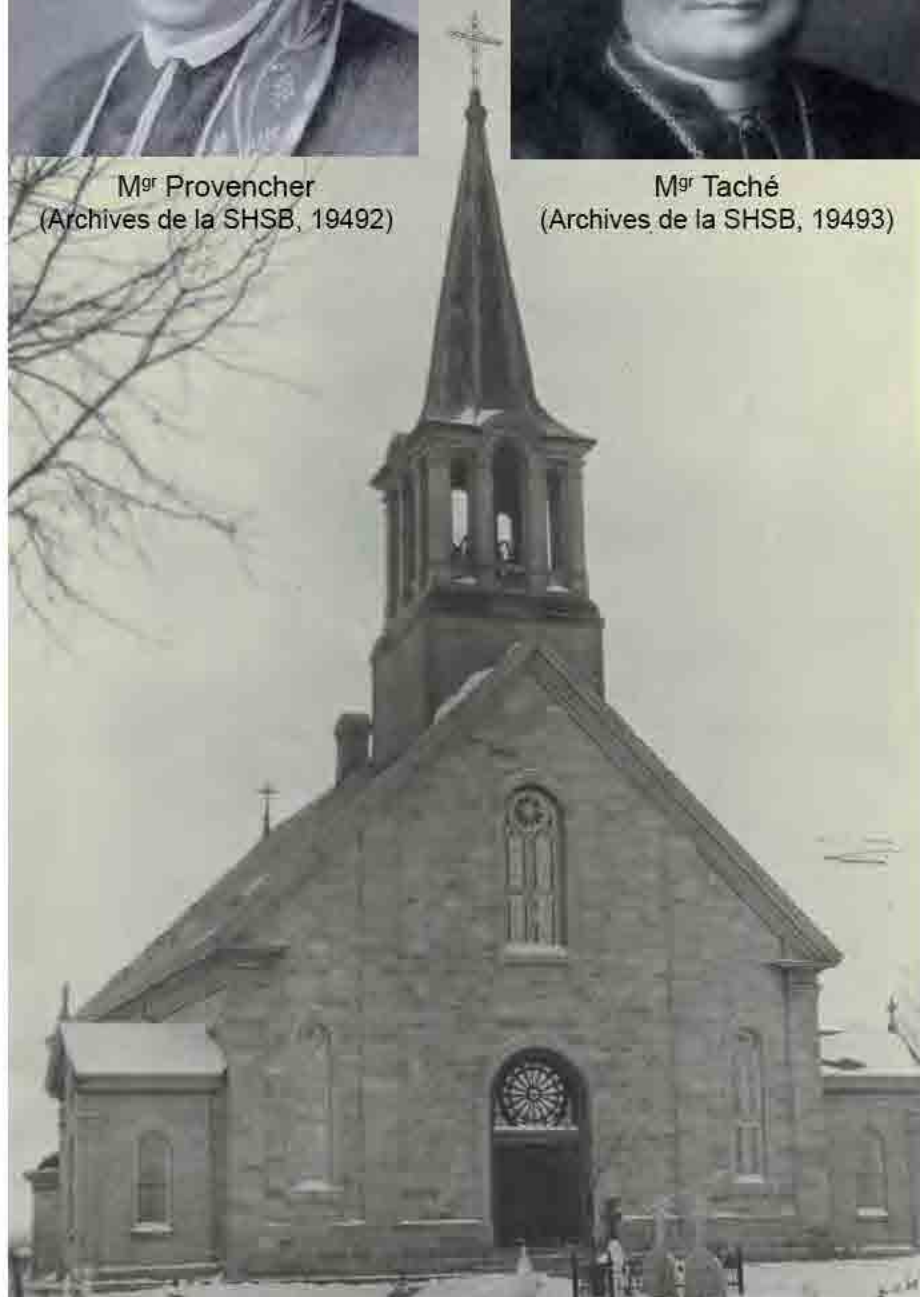
C'est un appel de deux clochers
Veillant sur la mission romaine
Au batelier las du trajet
Au chasseur tout seul dans la plaine.



M^{gr} Provencher
(Archives de la SHSB, 19492)



M^{gr} Taché
(Archives de la SHSB, 19493)



La troisième cathédrale (1863-1908)
(Archives de la SHSB, 3988)

remplacée par l'imposante cathédrale (la quatrième à Saint-Boniface) de style romano-byzantin, érigée par M^{gr} Adélard Langevin et bénite solennellement en 1908. L'année 1908 marquait donc deux événements majeurs dans la communauté: la «petite ville» de Saint-Boniface était constituée en «grande ville», tandis que «[c]e temple, qui l'emporte en grandeur et en majesté sur tous ceux de l'ouest canadien» (Zunic, 1958, p. 48), rassemblait des gens de près et de loin pour sa dédicace. La cathédrale de M^{gr} Langevin recevait de Rome en 1949 le titre de basilique mineure. Cette cathédrale de 1908 a été détruite, comme nous le savons, par le feu en 1968.

La sixième église, ou cinquième cathédrale, a été réalisée par l'architecte Étienne Gaboury, qui a su marier l'ancien et le nouveau en gardant une partie des murs historiques de la précédente et en y incorporant une structure moderne. Notons que le carillon de cinq cloches de la présente cathédrale rassemble des éléments de l'histoire des institutions de Saint-Boniface et de Saint-Norbert; en effet, une première cloche provient du Collège de Saint-Boniface; une deuxième, un don des sœurs grises, provient de l'ancien Centre Taché; tandis qu'une troisième, un don des oblats de Marie-Immaculée, provient de leur ancien noviciat de Saint-Norbert. Pour compléter le carillon, deux nouvelles cloches furent fabriquées en France par la fonderie Paccard. La présente cathédrale a été consacrée par M^{gr} Maurice Baudoux et M^{gr} Antoine Hacault en 1972. Maintenant, cette cathédrale est celle de M^{gr} Émilien Goulet, archevêque de Saint-Boniface depuis le 16 septembre 2001. C'est ainsi que la mission d'évangélisation qui a débuté à la rivière Rouge en 1818, il y a cent quatre-vingt-dix ans, se continue en ce troisième millénaire...

L'archidiocèse de Saint-Boniface est considéré comme étant l'Église mère de plus de la moitié du Canada (Baudoux, 1965). De fait, dix-huit diocèses et quatre éparchies (diocèses catholiques ukrainiens) retracent directement ou indirectement leurs origines à l'Église mère de l'Ouest canadien, Saint-Boniface. C'est dire l'influence ecclésiale et sociale qui s'est exercée à partir de notre milieu.

Au cours de l'histoire de l'Église de Saint-Boniface et de sa ville, nous pouvons relever une collaboration active et même une certaine complicité entre ces deux entités. Ainsi, M^{gr} Taché donna à la nouvelle Municipalité de Saint-Boniface en 1881

[...] la bâtisse de l'ancien collège de Saint-Boniface, à l'angle des rues Masson et Taché, avec terrain 1 chaîne de front sur l'avenue Taché, par 4 chaînes de profondeur en retour d'exemptions de taxes municipales sur les propriétés de la Corporation archiépiscopale C.R. de St-Boniface pour une période de 20 ans (Gagnon, 2002, p. 4).

Le 4 avril 1883 la Municipalité fut incorporée comme ville par lettres patentes signées par l'Honorable A. A. C. LaRivière comme secrétaire provincial sous le grand sceau de la province comme résultante d'une pétition signée par Sa Grandeur Monseigneur Taché (Gagnon, 2002, p. 6).

Autre exemple: une bibliothèque paroissiale inaugurée au sous-sol de la cathédrale en 1911 deviendra plus tard le premier chez-soi de la Bibliothèque de Saint-Boniface.



L'archevêché, construit en 1864
(Photo: Claude de Moissac)

Dans le domaine de l'éducation, le feu du Collège de Saint-Boniface en 1922 a été un événement majeur dans notre communauté. C'est alors que M^{gr} Arthur Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, céda le Petit Séminaire, qui avait été bâti en 1911. Ainsi, les jésuites qui avaient la direction du Collège ont pu continuer leur œuvre d'éducation. Nous y reconnaissons toujours l'édifice central et la coupole imposante de l'actuel Collège universitaire de Saint-Boniface. Les relations entre l'archidiocèse et le Collège ont également évolué au cours des années comme en témoigne cet extrait des *Statuts et règlements du Collège universitaire de Saint-Boniface*:

[...] En 1969, l'archevêché cède le Collège et sa direction à un nouveau conseil d'administration surtout composé de membres laïcs [sic]. Le Collège est aujourd'hui dirigé par un Bureau des gouverneurs composé de membres provenant des collectivités francophones du Manitoba³.

3. <http://www.ustboniface.mb.ca/cusbf/cusb/ReglementsgenerauxduBG.shtml>.

Quant aux soins de santé à Saint-Boniface, nous pouvons dire que beaucoup d'eau a coulé dans la rivière Rouge depuis l'arrivée en canot, à Saint-Boniface, en 1844, des quatre premières sœurs de la Charité de Montréal, ou sœurs grises, et de la fondation à Saint-Boniface du premier hôpital de l'Ouest canadien en 1871. Cet établissement de quatre lits est devenu depuis un campus médical de 600 places, affilié à la *University of Manitoba*, voué aux soins des patients. Cet hôpital général offre des programmes d'éducation et de formation et est doté d'un centre de recherche de renommée internationale. Le dévouement, la compassion et l'espoir des fondatrices se continuent de nos jours au cœur du quartier historique de Saint-Boniface. Ajoutons que les institutions de santé autrefois sous la gouvernance des sœurs grises ont été transférées en l'an 2000 à la Corporation catholique de la santé du Manitoba, qui est présentement responsable d'un réseau catholique de la santé de douze institutions, dont neuf sont situées dans l'archidiocèse de Saint-Boniface: l'Hôpital général Saint-Boniface, le Centre de santé Saint-Boniface, le Centre Taché, le Foyer Valade, le Centre Youville, Sara Riel Inc., le Centre Saint-Amant, le Centre Flavie-Laurent et la Résidence Despins.



La quatrième cathédrale (1908-1968)
(Archives du CUSB)



L'intérieur de la quatrième cathédrale
(Archives du CUSB)



L'incendie en 1968
(Archives de la SHSB, 25429)

Dans la sphère des communications sociales, l'Église de Saint-Boniface a joué un rôle prépondérant. Ainsi M^{gr} Adélard Langevin a confié aux oblats de Marie-Immaculée, en 1913, la fondation et la direction du journal *La Liberté*. En 1970, une société éditrice, Presse-Ouest Limitée, a été légalement constituée et assumé la responsabilité de la publication du journal connu alors sous le nom de *La Liberté et le Patriote*. Quant à la radio française à Saint-Boniface, l'ancien curé de Prud'homme en Saskatchewan, devenu plus tard archevêque de Saint-Boniface, M^{gr} Maurice Baudoux, a été «[l']apôtre irremplaçable de la radio française dans l'Ouest» (Bocquel, 1996, p. 226). Que dire des campagnes de souscription pour Radio-Saint-Boniface Ltée de 1944-1947 et de 1957, qui avaient comme base les comités paroissiaux dans les paroisses francophones des diocèses de Saint-Boniface et de Winnipeg? Lorsque CKSB a été vendu à Radio-Canada en 1973, M^{gr} Baudoux a décrit cet événement comme l'aboutissement d'une lutte ardue pour le respect de droits bafoués (Bocquel, 1996).

Une communauté religieuse a été fondée ici, à l'ombre de la cathédrale, en 1904, par M^{gr} Adélard Langevin, archevêque de Saint-Boniface, avec les sœurs Ida Lafricain et Alma Laurendeau comme co-fondatrices. Il s'agit des missionnaires oblats du Sacré-Cœur et de Marie-Immaculée, dont la mission était l'instruction des jeunes et la pratique de la charité chrétienne. Les missionnaires oblats ont leur Maison générale, rue Aulneau, et continuent à rayonner au Manitoba, particulièrement avec le Centre de Renouveau Aulneau, mais aussi au Québec, en Ontario, en Saskatchewan et à l'étranger, notamment au Cameroun.

Le vocable «ville cathédrale» rappelle donc les institutions de santé, les écoles, le collège, les communications de masse et les autres œuvres qui se sont développées autour de la cathédrale et qui ont desservi et desservent encore la population de Saint-Boniface et plus encore. Que dire des innombrables laïcs qui se sont engagés au cours des années au service de l'Église et de la communauté?

Le centenaire de l'incorporation de la ville de Saint-Boniface est l'occasion de nous souvenir de ces liens historiques communs entre Saint-Boniface et «ses cathédrales» et de ses ramifications dans l'histoire du Canada à l'ouest des Grands Lacs.

Léonce Aubin

BIBLIOGRAPHIE

- ANONYME (1962) «Dévoilement d'une plaque historique dans le Parc LaVérendrye, à Saint-Boniface, le 29 septembre 1962», *Les cloches de Saint-Boniface*, vol. 61, n° 12, p. 296-298.
- BAUDOUX, Maurice (1965) «Presbytère, évêchés et archevêché de Saint-Boniface, 1818-1964», *Les cloches de Saint-Boniface*, vol. 64, n° 1, p. 38-53.
- BOCQUEL, Bernard (1996) *Au pays de CKSB: 50 ans de radio française au Manitoba*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 383 p.

- GAGNON, Ernest (2002) «St-Boniface – communal et municipal», *Bulletin de la Société historique de Saint-Boniface*, automne-hiver, p. 3-8. [Causerie prononcée à la SHSB en 1940]
- MAYES, Hubert (1984) «Le voyageur de la rivière Rouge», *Bulletin du CEFCO*, n° 16, p. 29-31.
- WHITTIER, John G. (1906) *The Poetical Works of John Greenleaf Whittier*, London, Frowde, 598 p. [dans une édition de W. Garrett Horder]
- ZUNIC, Nikola M. (dir.) (1958) *Ville cathédrale de Saint Boniface The Cathedral City*, Saint-Boniface, Chambre de commerce de Saint-Boniface, 64 p. [Cahier souvenir du jubilé de Saint-Boniface]



(Photo: Claude de Moissac)

MA VILLE – SAINT-BONIFACE A 150 ANS¹

Ma ville, vois-tu... c'est bien tout de même
Le noyau de l'Ouest, le sublime emblème
De notre croissance, de notre valeur,
Rançon de courage et de dur labeur.
C'est cent ans de lutte et d'honneur parfait,
C'est la veine hardie de mon sang français.
... Elle est bien paisible, cette rivière Rouge,
Au soleil couchant quand plus rien ne bouge.
Vois la silhouette de ces deux tourelles
Qui ont fait chanter tant de cloches belles.

Ma ville a connu la puissante gloire
D'être la plus belle page de l'histoire.
Son vieux monument et son gratte-ciel
Son grand Provencher, son Louis Riel...
J'y veux là ma tombe, où fut mon berceau;
Rien sur cette terre, vraiment, n'est plus beau.
Reste à tes racines, mon fils, prends ma place,
Car, c'est ton pays – ce Saint-Boniface
Au Parc si joli, au Rallye chantant,
Ma ville? C'est moi... c'est toi, mon enfant.

Manie Tobie²

1. Ce texte est paru dans l'ouvrage de René Juéry publié en 1979: *Manie Tobie: femme du Manitoba*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, p. 98.

2. Pseudonyme de Marie-Thérèse Goulet-Courchaine.



Vue aérienne de Saint-Boniface à l'été 1958
(Archives de la SHSB, 19498)

LES SŒURS DES SAINTS NOMS DE JÉSUS ET DE MARIE À SAINT-BONIFACE

Les sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie arrivent dans la jeune province en 1874 pour se consacrer à l'éducation des jeunes filles selon le charisme de leur institution. En 1898, à la demande de M^{gr} Langevin, archevêque de Saint-Boniface, six religieuses remplacent les sœurs grises de Montréal au Couvent de Saint-Boniface. Elles poursuivent l'œuvre d'éducation commencée par leurs devancières depuis dix ans lors de l'incorporation de la ville de Saint-Boniface. Faisons un bref survol et suivons-les, d'abord au couvent, rue Provencher, à l'Académie Saint-Joseph, rue de la Cathédrale, et ensuite dans divers milieux de la petite ville.

À leur arrivée, les religieuses font bâtir un couvent pour accueillir un nombre croissant d'étudiantes. En 1908, trois cent quarante-neuf externes et soixante-six pensionnaires fréquentent l'institution, et le nombre d'enseignantes augmente à treize. Depuis 1897, les Canadiens français semblent satisfaits d'un système bilingue (français-anglais) pour leur écoles, système que la loi permet dans une école fréquentée par au moins dix enfants dont la langue maternelle n'est pas l'anglais. Ce système bilingue comprend alors des écoles, un programme d'études, un personnel enseignant, une École normale, des inspecteurs et une association de commissaires.

Dès le début, au Couvent de Saint-Boniface, les religieuses enseignent, en français et en anglais, les matières du cours bilingue approuvé par le ministère de l'Éducation. Elles offrent aussi les cours préparant les jeunes filles aux examens officiels de la province, pour



La première Académie Saint-Joseph (Couvent de Saint-Boniface)
(Archives de la Société historique de Saint-Boniface [SHSB], SNJM 2)



La seconde Académie Saint-Joseph
(Archives de la SHSB, SNJM 1)

l'obtention des brevets d'enseignement. Ces cours leur ouvrent la porte à l'École normale bilingue, qu'elles fréquentent durant un an. Plusieurs religieuses suivent ces cours donnés par leurs consœurs et obtiennent avec succès leur brevet d'enseignement. Dans une lettre au clergé, en date du 24 février 1914, M^{gr} Langevin loue les pensionnats de jeunes filles et les compare à des Écoles normales en permanence qui préparent aux brevets de la province (Carignan, 1958, p. 67).

En 1912, les résidentes du couvent se trouvent déjà à l'étroit tant est grande la population scolaire. L'institution compte déjà cinq cent cinq externes, quatre-vingt-quatorze pensionnaires et vingt-deux religieuses. La perspicace directrice d'alors, sœur Marie-Clémentine, soumet aux dirigeants de la Commission scolaire les plans pour un nouvel édifice. La communauté des SNJM le fait construire sur le même terrain que l'ancien couvent, bordé à l'est par la rue Des Meurons, mais sa façade donnant sur la rue de la Cathédrale. La construction va bon train quand un désastreux incendie vient détruire l'édifice de fond en comble. Malgré des pertes considérables de 35 000 \$, les travaux de construction reprennent aussitôt. La nouvelle école ouvre ses portes aux écolières dès septembre 1912, mais le déménagement au pensionnat ne s'effectue que le 24 mars 1913.

La vie à l'Académie Saint-Joseph et au pensionnat se déroule bien jusqu'à ce que les avantages du régime scolaire bilingue se trouvent menacés. Au printemps de 1916, au grand désarroi des

Canadiens français, une loi vient perturber le bon fonctionnement dans leurs écoles. Le gouvernement Norris interdit l'enseignement du français et supprime ainsi l'École normale bilingue. Ironiquement, cette même année, l'inspecteur Young, lui qui avait fait l'annonce de cette nouvelle à l'occasion d'une réunion pédagogique d'enseignants, félicite le personnel de l'Académie en ces termes:

Ici, l'on vous apprend non seulement à acquérir les connaissances qui font une personne instruite, mais surtout l'on vous enseigne à soigner votre langue, vos manières, votre caractère. On ne trouve nulle part un cachet de distinction semblable à celui qui caractérise les élèves fréquentant des institutions comme celle de l'Académie Sainte-Marie à Winnipeg et celle de l'Académie Saint-Joseph à Saint-Boniface (Carignan, 1958, p. 68-69).

Il loue le travail consciencieux des religieuses et trouve idéal en tous respects l'esprit de l'école. L'année précédente, W. A. McIntyre, directeur de l'École normale provinciale, accompagne cent soixante-quinze normaliennes à l'Académie pour qu'elles circulent dans l'école et voient le travail des institutrices et la bonne tenue des élèves. Et le ministre, Robert Fletcher, à plusieurs occasions, rend hommage au zèle des religieuses enseignantes de la province et loue la haute éducation que les jeunes filles reçoivent à l'Académie Saint-Joseph.



Une salle de classe
(Archives de la SHSB, SNJM 1035)

Tout en enseignant le programme approuvé par le ministère de l'Éducation, les religieuses éducatrices s'ingénient par toutes sortes de moyens à enseigner la langue française et à en faire accroître l'amour chez leurs élèves. Ceci se fait par le truchement de concours de français, de diction, de rédaction et de concours oratoires. L'art dramatique y contribue aussi puisque, plusieurs fois pendant l'année, les élèves présentent des pièces pour souligner les événements importants. Il y a aussi le concours annuel de français de l'Association d'éducation des Canadiens français qui suscite un grand intérêt et motive les étudiantes à perfectionner leurs connaissances du français. Le concours provincial s'étend à tous les centres francophones de la province, et une saine compétition s'établit alors entre les écoles. À l'Académie Saint-Joseph, comme ailleurs, les enseignantes sont toujours fières et heureuses de compter parmi leurs élèves les gagnantes qui se méritent les prix provinciaux.

Combien de fois pendant l'année les enseignantes et leurs élèves préparent-elles de grandes réceptions pour la fête de l'archevêque, celle du curé, de la supérieure, de l'aumônier, des dignitaires du ministère de l'Éducation et des visiteurs célèbres? Figurent au programme des œuvres musicales, des chœurs parlés, du chant choral et des pièces de théâtre. Les élèves et les enseignantes mettent tous leurs talents et leurs efforts pour la réussite de ces réceptions grandioses. Elles reçoivent des félicitations pour leur beau parler français et leur belle diction. Le chant, la musique et l'art dramatique sont toujours demeurés des richesses culturelles développées avec beaucoup de goût, de soin et d'amour à l'Académie Saint-Joseph.

L'enseignement religieux occupe une place très importante dans le milieu scolaire et fait partie intégrante du programme d'étude. Le catéchisme est enseigné à tous les niveaux, mais en dehors des heures de classe, comme le stipule le compromis de 1896 qui a supprimé les écoles confessionnelles. Là encore, il y a maintes activités, associations et mouvements reliés à cet enseignement: la Croisade eucharistique, les Enfants de Marie, la Jeunesse étudiante catholique, l'Action catholique, la Légion de Marie, les retraites annuelles, etc. Ces mouvements développent le sens de l'engagement et de leadership parmi les étudiantes qui y participent. Et qui n'a pas entendu parler de la «reine de mai»? Cet honneur est accordé à l'étudiante de douzième année, la plus méritante dans l'étude du catéchisme. Durant une cérémonie religieuse, elle est couronnée reine. Les étudiantes des autres classes, ayant obtenu la plus haute note dans leur classe respective, sont les dames d'honneur et forment la cour de la reine.

Pendant une soixantaine d'années, l'Académie Saint-Joseph est aussi un pensionnat que fréquentent des jeunes filles des centres ruraux du Manitoba. Qui n'a pas vu les pensionnaires accompagnées de deux religieuses marcher dans les rues de Saint-Boniface après

le repas du soir? Les sœurs, institutrices à qui les parents confient la charge de leurs jeunes filles, s'occupent également d'elles en dehors de la classe. Elles sont, tour à tour, présences réconfortantes pour celles qui s'ennuient, animatrices de jeux pour celles qui s'amuse et, à d'autres temps, infirmières pour celles qui souffrent de quelque malaise. Les religieuses les accompagnent au lever, à l'heure de la prière et des repas, aux heures de récréations et ainsi jusqu'au coucher. Les pensionnaires se souviendront longtemps de toutes ces femmes qui se sont dévouées dans le rôle de gardiennes. Se souviennent-elles aussi de toutes celles qui étaient affectées à la cuisine, à la buanderie et à la cafétéria et qui travaillaient du matin au soir pour répondre à tous leurs besoins et à ceux des enseignantes? Sans le pensionnat, certaines jeunes filles auraient été privées d'une éducation supérieure puisque cette formation n'était pas toujours offerte dans leurs milieux et n'auraient donc pas eu accès à des cours universitaires en français dans une section féminine du Collège.

Toujours du côté du pensionnat, dans le couloir du premier étage, tout près des petits studios, se répandent des flots de sons harmonieux et parfois dissonants aux rythmes variés des élèves débutantes ou des finissantes. Au département musical, les religieuses enseignantes donnent des leçons de piano et de matières connexes. L'une d'elles est la directrice de la chorale de l'école. Nombreuses sont les répétitions de chant pour répondre aux invitations multiples des fêtes, des réceptions et des événements religieux, patriotiques et sociaux. C'est ainsi que les religieuses musiciennes contribuent grandement à préparer des



La salle de musique
(Archives de la SHSB, SNJM 12)

femmes de talent qui ont poursuivi leurs études et qui, à leur tour, sont devenues professeurs de musique. Certaines ont fait carrière dans le monde de la musique ou du chant tandis que d'autres mettent leur talent au service de l'Église dans les paroisses d'ici et d'ailleurs.

Quand le Concile Vatican II apporte d'importants changements à la liturgie dans l'Église, le chant dans la langue vernaculaire remplace le chant en latin. La directrice de la chorale dirige dorénavant, non seulement une chorale, mais toute l'assemblée. À la cathédrale, les religieuses musiciennes se remplacent l'une après l'autre comme directrice de la chorale, et d'autres mettent leurs talents en touchant l'orgue. Quelques autres musiciennes rendent ce même service dans d'autres paroisses de la ville de Saint-Boniface. Ainsi, leur apostolat s'étend à la grandeur du diocèse et même au delà par la formation d'organistes, de chantres et de choristes.

À l'Académie, l'année 1925 marque le départ de la première directrice, sœur Marie-Clémentine. Grande éducatrice qui a consacré vingt-six ans de sa vie à l'éducation des jeunes filles de Saint-Boniface, elle a accompli une œuvre remarquable et efficace. Elle a su diriger l'institution avec beaucoup de savoir-faire et de dévouement. Longtemps son souvenir reste marqué dans le cœur et la mémoire de nombreuses personnes de toutes les classes de la société de Saint-Boniface et des environs. Sœur Luc d'Antioche, enseignante à Saint-Boniface depuis 1900, lui succède et dirige l'Académie Saint-Joseph jusqu'en 1941. On la considère l'un des piliers de la fondation, même si l'institution existe déjà depuis vingt-sept ans. Sous sa direction, l'Académie connaît un développement accru et devient l'un des établissements scolaires les plus considérables au Manitoba et la plus importante institution des centres franco-manitobains. Le 19 mars 1929, sœur Luc d'Antioche obtient que, grâce à la bonne réputation de l'Académie, celle-ci devienne un institut collégial avec tous les privilèges qu'entraîne cette désignation. Durant son administration, elle encourage les jeunes filles à l'étude des sciences. Pour faciliter cet enseignement, elle fait installer des laboratoires bien équipés, l'un pour la chimie et l'autre pour la physique. Elle organise aussi une section d'enseignement ménager où sont offerts des cours d'art culinaire, de couture et de tissage. Les jeunes filles développent des habiletés utiles et s'entraînent, petit à petit, au métier de maîtresse de maison. En plus, le cours commercial donne une haute formation professionnelle. Chaque année, les dirigeants de la compagnie *Great West Life* et d'autres entreprises et sociétés, en quête d'employées bien préparées, s'adressent au personnel de l'Académie pour de bonnes secrétaires. Même si dans les classes régulières des leçons d'art sont offertes, les étudiantes plus douées ont le loisir de perfectionner leurs aptitudes en suivant des cours de peinture plus avancés dans le studio de l'une des sœurs artistes. Les œuvres des sœurs artistes et de leurs élèves ont orné les murs des longs corridors et des vastes pièces de



Sœur Luc d'Antioche
(Archives de la SHSB, SNJM 644)

l'Académie et embelli les foyers de ces mêmes artistes. Certaines étudiantes de talent ont enseigné l'art et continuent aujourd'hui à faire de la peinture.

Depuis longtemps, sœur Luc d'Antioche et sœur Marie-Diomède rêvent d'un collège pour les filles à l'Académie. En 1936, lors d'une visite à l'Académie Saint-Joseph, M^{gr} Yelle, archevêque-coadjuteur de Saint-Boniface, exprime le désir de travailler, lui aussi, à l'affiliation de l'Académie Saint-Joseph à la *University of Manitoba*. Il délègue le père Henri Bourque, membre du conseil universitaire, et lui

demande de négocier une entente. Après de brèves démarches et grâce au bon vouloir de Sidney E. Smith, président de la *University of Manitoba*, le sénat accorde l'affiliation le 3 juin 1936. L'Institut Saint-Joseph, la section féminine du Collège universitaire de Saint-Boniface, ouvre officiellement ses portes en septembre suivant. Lors de sa visite à l'Institut le 3 novembre, Sydney Smith «a dit sa joie d'avoir pu contribuer à l'affiliation de cette belle maison d'éducation où, en plus des sciences profanes, on enseigne la crainte de Dieu»¹. À cette époque, cette institution est le seul collège féminin francophone au Manitoba. C'est pour un grand nombre d'institutrices l'unique endroit où elles peuvent continuer leurs études en français au delà du brevet d'enseignement.

Les jésuites de Saint-Boniface enseignent les cours de philosophie et d'Écriture sainte, tandis que sœur Marie-Diomède et ses consœurs enseignent les autres matières au programme. Durant les premières vingt-cinq années de l'Institut Saint-Joseph, l'Université décerne le baccalauréat à une centaine de jeunes filles. Quelques autres deviennent bachelières par la suite, jusqu'à ce que les jésuites du Collège de Saint-Boniface acceptent les jeunes filles au niveau universitaire en 1963. Quarante-huit religieuses figurent parmi ces bachelières. Grâce à cet Institut, les étudiantes ont étudié en français la plupart des matières requises pour l'obtention de leur baccalauréat. Dans divers milieux, au Canada et ailleurs, ces diplômées se distinguent par leur savoir-faire et continuent d'être la fierté de leur *alma mater*.

De 1941 à 1967, trois autres directrices se dévouent à leur tour pour diriger le personnel enseignant et donner une bonne éducation aux jeunes filles qui leur sont confiées: sœur Arthur-Marie, sœur Louis-des-Anges et sœur Anne-Marie. Toutes trois, femmes très compétentes, se dépensent à l'éducation en continuant le travail de celles qui les ont précédées et emboîtent le pas avec les changements dans la société. Elles aussi, tout comme les premières, ont pour elles appuyer un personnel qualifié et d'un dévouement inlassable. Vers la fin des années quarante, le personnel est encore aux prises avec un problème d'espace et voit le nombre d'élèves grimper à neuf cent trente-six. Certaines élèves doivent se rendre à l'École Provencher pour leurs cours. Sœur Arthur-Marie demande à la commission scolaire de faire bâtir une autre école pour les plus jeunes. Les dirigeants de la commission scolaire acquiescent à sa demande, et l'École Marion ouvre ses portes aux jeunes étudiantes le 6 janvier 1950. Les enseignantes, religieuses et laïques, suivent leurs élèves. Au début, sœur Arthur-Marie dirige les deux écoles, mais elle est remplacée à l'École Marion par sœur Maria-Célina et, plus tard, par sœur Roger-Joseph. Cette dernière et quelques sœurs enseignantes quittent l'École Marion en juin 1968 alors que des enseignantes laïques y prennent la relève.

Depuis quelques années, à cause du grand nombre d'élèves, plusieurs institutrices laïques viennent enseigner à l'Académie Saint-



Le laboratoire de physique
(Archives de la SHSB, SNJM 6)

1. «Le président de l'Université à l'Institut Saint-Joseph», *La Liberté*, vol. 24, n° 27, 11 novembre 1936, p. 1.

Joseph. À Saint-Boniface, un vent de changement souffle et répand des idées nouvelles. Une propagande, prônant les bienfaits des grandes divisions scolaires, circule dans le milieu. En même temps, certaines personnes militent en faveur de la création d'une école mixte, au moins au niveau secondaire. L'École Provencher a besoin d'espace, alors la commission scolaire décide de construire une autre école secondaire, l'Institut collégial Louis-Riel, qui accueillera les filles et les garçons. En juin 1967, l'Académie Saint-Joseph ferme ses portes. Le babil léger et les éclats de rire des étudiantes se taisent, et le silence s'installe jusqu'à ce que l'édifice fasse place à d'autres activités. En 1974, la vénérable Académie, la section de l'école, est démolie.

En septembre 1967, l'Institut collégial Louis-Riel accueille dix-neuf des religieuses enseignantes de l'Institut Saint-Joseph. Sœur Anne-Marie, leur directrice, fait partie du groupe et continue d'assumer la direction de la nouvelle école. Edmée Labossière et Florence Schimnowski se dirigent vers le Collège de Saint-Boniface: l'une au secondaire, et l'autre à l'universitaire. En 1968, après une absence de trois ans, Hélène Chaput revient, et nous la retrouvons à la *Faculty of Education* de la *University of Manitoba*. Plus tard, elle fera partie de l'équipe qui met sur pied l'Institut pédagogique du Collège de Saint-Boniface. La même année, Maria Prenovault, très intéressée à l'audio-visuel et aux mass-media, et active dans le ciné-club et le ciné-lab à l'Académie comme animatrice pendant plusieurs années, fonde l'Office des communications sociales. C'est à la demande de M^{gr} Baudoux, archevêque de Saint-Boniface, qu'elle dirige ce bureau diocésain pendant près de vingt ans.

Les enseignantes musiciennes, tout en donnant des cours privés, continuent leur travail en animation liturgique à la cathédrale de Saint-Boniface. Elles siègent sur des commissions liturgiques et donnent des sessions Alpec pour améliorer la participation des fidèles par le chant. Agathe Dorge publie un livre, *Psaumes et acclamations*, pour faciliter la tâche des chefs de chœur dans les paroisses. Au cours des années, sœur Marie-du-St-Esprit, Agathe Dorge et Jeannine Vermette se succèdent dans l'animation du chant à la cathédrale, et Noëlla Raymond y est l'organiste pendant une douzaine d'années.

D'autres religieuses continuent leur ministère dans le domaine de l'éducation en dehors du cadre scolaire ou s'engagent dans des voies nouvelles d'apostolat. Dans les années soixante-dix, Berthe Valcourt se dévoue pour venir en aide aux réfugiés de la mer, d'abord à ceux du Laos et du Viêt-nam, et ensuite à d'autres venus de différents pays. Au Centre pour les réfugiés, elle recueille des vêtements et tout le mobilier nécessaire pour meubler des maisons ou des appartements. Tout ceci leur est offert gratuitement. Quelques consœurs et des gens du milieu lui prêtent main forte. Ce que les gens apprécient, c'est le sourire de la

personne qui les reçoit, et ils repartent heureux d'avoir trouvé des amis dans leur nouveau pays d'adoption.

Après avoir été visiteuse-bénévole pendant quelques années au pénitencier de Stony Mountain, Claire Perrault, à la demande de l'aumônier non catholique, devient aumônier, coordonnatrice des programmes et conseillère. Quand elle quitte son travail à cette institution, elle visite les gens pauvres et démunis dans les hôtels de la rue Main, à Winnipeg. Une compagne, Anne Onhaiser, qui visite aussi les détenus, s'engage dans ce même apostolat du côté de Winnipeg pendant plusieurs années.



Le studio de peinture, sœur Marie-Diomède au fond à gauche
(Archives de la SHSB, SNJM 720)

À la même époque, les écoles catholiques de Saint-Boniface forment un réseau scolaire et créent une nouvelle position, celle de directeur général. De 1976 à 1981, Amanda Desharnais exerce cette fonction. Durant son mandat, son leadership est apprécié par toute la communauté des écoles catholiques et aussi par des personnes venant d'autres milieux d'éducation, notamment par son rôle de lien avec le ministère de l'Éducation. En 1981, Louise Van Belleghem travaille dans ce bureau à titre d'assistante au directeur général. Femme d'expérience en éducation, elle apporte aussi une compétence qui lui permet d'étendre les services dans les domaines du développement professionnel et personnel des enseignants.

En 1982, Rolande Joyal est coordonnatrice pour l'Office catéchétique de Saint-Boniface. Elle est donc responsable de l'enseignement de la catéchèse dans les écoles publiques francophones de la maternelle à la douzième année. Durant les quatre années qu'elle occupe ce poste, elle offre un service de soutien aux enseignants, leur organise des sessions et s'intéresse particulièrement aux jeunes des écoles secondaires. Pour eux, elle parvient à faire adopter un nouveau programme, démarche qui se révèle un succès.

Le Centre Alpha de Saint-Boniface, marrainé par Pluri-elles, ouvre ses portes en 1990 et offre un programme d'alphabétisation en français. Léonne Dumesnil, Laura Gosselin, Marguerite Mulaire, Yvette Ricard et Agnès Vermette, religieuses à la retraite, se portent bénévoles au sein de cet organisme et donnent des cours à des adultes voulant améliorer leur connaissance de la langue française. Pendant quelques années, Léonne Dumesnil assume la direction du Centre Alpha et y apporte des nouveautés pour sauvegarder le riche héritage des aînés en faisant publier ce qu'ils partagent de leur vécu.

En 1988, le programme Nathanaël est mis sur pied dans l'archidiocèse de Saint-Boniface. C'est un processus de formation aux ministères laïques. Les participants se préparent aux niveaux spirituel, biblique et théologique et au niveau de la croissance personnelle, afin de pouvoir assumer de plus grandes responsabilités dans leurs paroisses respectives. Pendant trois ans, Amanda Desharnais donne la formation en croissance personnelle. À partir de 1989, Rolande Joyal fait partie de l'équipe de formation et offre les sessions en spiritualité. Elle y œuvre encore aujourd'hui, et deux autres religieuses, Catherine Laviolette et Lorraine St-Hilaire, donnent, pendant quelques années, les sessions de spiritualité et de théologie.

En 1993, le salon mortuaire Desjardins offre un nouveau service à sa clientèle et demande à une des religieuses de le mettre sur pied. Amanda Desharnais devient la première coordonnatrice des services aux personnes en deuil et donne un suivi aux familles pour un certain temps après le décès d'un des leurs. Aujourd'hui, Rose Desrochers offre ce service. Elle accompagne les personnes endeuillées dans leur cheminement vers un mieux-être, en étant présente auprès d'elles avec beaucoup de compassion. À la demande de certaines familles, elle préside aussi des vigiles de prières et des rituels d'inhumation au cimetière.

Aujourd'hui, à cause d'effectifs moins nombreux, quelques religieuses continuent de servir dans la communauté de Saint-Boniface, tandis que d'autres s'engagent dans des services communautaires auprès de leurs sœurs aînées. Toutes donnent d'elles-mêmes là où elles sont et s'adonnent à la prière et à des œuvres caritatives.

Le 24 mai 2004, l'Académie Saint-Joseph devient la Résidence Jésus-Marie. Et l'année suivante, les sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie quittent l'édifice et déménagent alors à la Résidence Despins. L'ancienne Académie Saint-Joseph, rebaptisée Résidence Jésus-Marie, sera transformée en résidence pour les aînés actifs et deviendra le Manoir de la cathédrale.

Le survol de l'œuvre des sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, à Saint-Boniface, démontre qu'elles se sont consacrées avec un dévouement exemplaire à l'éducation de la jeunesse. Elles ont apporté le meilleur d'elles-mêmes en servant l'Église et la société. Elles ont ouvert de nouveaux chemins et semé l'Évangile là où des apostolats variés les sollicitaient. Des milliers de personnes ont bénéficié de leur apport à la communauté de Saint-Boniface et d'ailleurs. Les religieuses ont transmis un héritage sans prix que seul Celui qui les a appelées à son service peut connaître et apprécier à sa juste valeur.

Laura Gosselin

BIBLIOGRAPHIE

- CARIGNAN, Françoise-Jeanne (1958) *La Congrégation des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie et son apport à l'enseignement du français au Manitoba*, thèse (M.A.), Faculté des lettres, Université de Montréal, 126 p.
- CHAPUT, Hélène (1974) *Album centenaire des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie au Manitoba*, Saint-Boniface, Académie Saint-Joseph, 96 p.
- (1985) *Synopsis S.N.J.M., 1874-1984: une histoire sommaire des Sœurs S.N.J.M. au Manitoba / Synopsis S.N.J.M.: syllabus of S.N.J.M. history in Manitoba*, Saint-Boniface, Académie Saint-Joseph, 110 p.



Avenue de la Cathédrale

Bérard

LES SŒURS GRISES À SAINT-BONIFACE

Depuis leur arrivée à Saint-Boniface en 1844, les sœurs grises se sont consacrées, selon les besoins, à l'évangélisation, à la direction des écoles, à l'éducation des enfants, à la fondation d'un hôpital et aux soins des pauvres et des malades. Dans ce court article, nous allons retracer les faits saillants de l'œuvre des sœurs grises à Saint-Boniface.

Dès son arrivée dans l'Ouest, M^{gr} Provencher essaie d'obtenir la coopération des religieuses pour donner une instruction aux jeunes.

Monseigneur Provencher a demandé des religieuses pour instruire les jeunes filles de la Rivière-Rouge, mais ces religieuses il les désire aptes à tout, car il veut en faire ses auxiliaires dans les œuvres que nécessite sa jeune colonie. Dans sa requête à Mère Trottier de Beaubien, Monseigneur avait spécifié qu'outre "l'éducation religieuse et les autres branches qui tendent à former, par la suite, de bonnes mères de famille", il voulait des religieuses capables "d'encourager l'industrie, d'enseigner la tenue de ménage, la fabrication d'étoffe, de toile", etc.; etc.; et le bon évêque terminait en disant qu'il désirait beaucoup qu'une des trois parlât l'anglais, qu'une fût musicienne; enfin, qu'une pût enseigner le chant. Tant d'aptitudes pour trois Sœurs... Il en fallut quatre (Guichon, 1944, p. 8).



(Archives des sœurs grises de Montréal, P1)

[...] Comme je ne suis pas riche par moi-même, je ne pourrai pas offrir beaucoup à celles qui auront le courage de se dévouer à la belle œuvre que je propose. Voici cependant, ce que je crois pouvoir leur assurer:

- 1) les frais de voyage, ce qui va sans dire
- 2) une maison proportionnée aux besoins (l'on jugera plus facilement de ceci sur les lieux) avec un terrain capable de donner les jardins et les dépendances
- 3) une ferme de cent arpents
- 4) cinq cents louis, cours d'Halifax, que la Communauté se chargera de faire profiter, par les moyens qu'elle trouvera bons, afin d'assurer une trentaine de louis en argent, pour l'achat de l'habillement ou autres articles, que le pays ne produit pas, et qu'il faut acheter pour de l'argent (Boily, 1998, 34-35).

Seules les sœurs grises relèvent le défi. Les quatre premières religieuses – Marie-Louise Valade, la supérieure, Eulalie Lagrave, Gertrude Coutlée dit Saint-Joseph et Hedwidge Lafrance – arrivent à Saint-Boniface le 21 juin 1844, après deux mois de voyage. Elles sont hébergées à l'évêché en attendant la construction de leur premier couvent, la Maison provinciale, entre 1846 et 1851.

Les premières décennies

Malgré les conditions misérables dans lesquelles elles doivent œuvrer, les sœurs grises se chargent aussitôt de l'éducation et du soin des infirmes, des malades et des indigents, sans égard à leur origine ou à leur religion. On retrouve donc sous le même toit une école, un hospice, un pensionnat et un noviciat.

Saint-Boniface progressait lentement et les misères augmentaient rapidement sous l'influence de la pauvreté qui régnait à la Rivière-Rouge. Par une froide journée de février 1858, Monseigneur Taché alla à la recherche de quatre petites filles sans parents, sans soutien, qu'il vint confier à Mère Valade; dans l'espace de quelques mois douze recrues s'ajoutèrent aux premières: l'orphelinat était fondé, et le nombre du personnel élevé à soixante-dix. Il fallut songer à agrandir la petite chapelle construite l'année précédente; on y ajouta une chapelle latérale surmontée d'une infirmerie (Guichon, 1944, p. 14-15).

En 1858, un premier pensionnat est construit près du couvent. Il sera remplacé par un édifice plus spacieux en 1883. Et ce pensionnat servira aussi d'École normale sous le nom d'Académie Taché (Guichon, 1944). À sa fermeture en 1897, l'édifice deviendra l'Hospice Taché.

[...] elle rouvrait ses portes à une soixantaine d'orphelins [...] On y aménagea [...] une salle pour les vieilles femmes infirmes.

Des appartements furent aussi réservés à la Crèche [...] Enfin un jardin de l'enfance, où les jeunes garçons reçurent une éducation chrétienne, y fut commencé en 1898 et discontinué en 1907. Les orphelines occupèrent cependant la plus grande partie de la maison jusqu'en 1935, alors qu'elles durent céder l'espace aux vieillards et aux incurables. Plus de 7,000 enfants, [sic] étaient passés à l'orphelinat depuis sa fondation, en 1858 (Guichon, 1944, p. 18-19).

Les sœurs grises s'occupent aussi d'une école industrielle pour les jeunes Amérindiens. En 1889, les jeunes filles sont logées dans une pièce de la Maison provinciale. Et les jeunes garçons ont leur propre école dans la rue Des Meurons, à partir de 1891. Il faut attendre 1897 pour la fusion de ces deux écoles. Étant donné la diminution du nombre de jeunes Amérindiens à Saint-Boniface, l'École industrielle ferme ses portes en 1905. Peu après, l'édifice devient le premier Juniorat de la Sainte-Famille, sous la direction des oblats.



L'Hospice Taché
(Archives des sœurs grises de Montréal, L060)

L'Hôpital général Saint-Boniface et les soins de santé

Les soins de santé constituent un volet important du travail des sœurs grises à Saint-Boniface. En effet, dès son arrivée, Eulalie Lagrave s'occupe des malades. À cette époque, à la Rivière-Rouge, les épidémies, comme la coqueluche, la scarlatine, l'influenza et des fièvres diverses, ne sont pas rares. Et les visites à domicile se multiplient: on en compte plus de 6 000 pendant la première décennie. Après le départ d'Eulalie Lagrave, en 1859, sœur Sainte-Thérèse, surnommée la «Sœur Docteur», vient prendre la relève. Mais les religieuses ne peuvent plus

compter sur les quelques espaces aménagés dans la Maison vicariale pour accommoder tous les malades.

En 1871, on assiste à la fondation d'un hôpital, le premier de tout l'Ouest canadien, appelé «maison des hommes». C'est un début modeste avec seulement quatre lits. On l'agrandit pour recevoir dix malades. Par la suite, les constructions vont s'ajouter pour répondre aux besoins de plus en plus pressants.

[...] en 1880, 88 malades furent admis, séjournant chacun, en moyenne, 32 jours; en 1900, il y en eut 2096, avec une moyenne de 23 jours d'hospitalisation chacun; en 1920, 8016 patients avec une moyenne de 15 jours d'hospitalisation chacun, et en 1940, 12,893, demeurant en moyenne 10 jours chacun (Guichon, 1944, p. 38).

En 1893, on demande au gouvernement la construction d'un hôpital plus spacieux, et on veut y introduire l'enseignement médical. En 1897, les sœurs grises fondent officiellement une école pour les infirmières et ouvrent l'Hôpital Saint-Roch pour les personnes atteintes de maladies contagieuses. Ainsi, en 1908, année de l'inauguration de la nouvelle cathédrale, les terrains autour de la Maison vicariale sont occupés par les services de santé: l'Hôpital général Saint-Boniface, l'Hôpital Saint-Roch et l'Hospice Taché. L'hôpital Saint-Boniface lui-même s'est beaucoup amélioré grâce à l'introduction de l'électricité et un approvisionnement adéquat en eau¹.

1. Société historique de Saint-Boniface, «Les sœurs grises et l'Hôpital général Saint-Boniface»: www.shsb.mb.ca/paysriel.



L'Hôpital Saint-Roch
(Archives de la Société historique de Saint-Boniface [SHSB], 02_16P2)



L'Hôpital général Saint-Boniface en 1923
(Archives de la SHSB, 02_16P1)

En 1910, les sœurs grises planifient une nouvelle maison provinciale. Ce nouveau bâtiment de quatre étages, en forme de croix latine sur lequel repose un dôme, héberge les membres de l'administration provinciale, l'infirmerie des religieuses, les sœurs et les orphelines. Quant à l'ancien couvent, devenu l'Hospice d'Youville, il va servir à héberger des personnes âgées.

Avec la Première Guerre mondiale et la sécheresse qui va suivre, le Canada et surtout l'Ouest canadien connaissent une situation économique difficile. À partir de février 1915, on soigne à l'hôpital, agrandi depuis un an, jusqu'à trois cents soldats souffrant de l'influenza et on s'occupe aussi des soldats qui reviennent du front. En 1918, l'hôpital est si rempli qu'on doit demander de l'aide à l'extérieur, et les congrégations religieuses répondent généreusement à l'appel.

Les épidémies des anciens jours étaient néfastes: cependant nulle ne fera oublier la terreur de l'influenza espagnole qui, en 1918 fit entrer 1375 victimes dans notre hôpital dans l'espace de quelques semaines, et dont 250 succombèrent. De ce nombre, trois religieuses au chevet des mourants [...] deux gardes-malades et le chapelain [...] On se souvient avec reconnaissance de ceux qui, au risque de leur vie, ont affronté le danger pour nous apporter leur concours dans l'assistance des sinistrés. Leur dévouement mérite une mention honorable; ce sont les Révérends Pères Jésuites, les Révérends Pères Oblats de Marie Immaculée, les Révérendes Sœurs de Saint-Joseph, de la Sainte-Famille, de la Croix de Saint-André et les Oblates Missionnaires du Sacré-Cœur et de Marie Immaculée (Guichon, 1944, p. 42-43).

Pendant cette période, le domaine hospitalier continue son développement: par exemple, l'école des infirmières, mise en place à

la fin du XIX^e siècle, obtient son affiliation à la *University of Manitoba*. Ainsi, en juin 1918, les responsables des services de santé félicitent les onze premières diplômées. Il faut signaler qu'en mars 1928, une nouvelle école des infirmières ouvrira ses portes. En 1925, c'est au tour de l'Hôpital Saint-Boniface de recevoir son affiliation à la *University of Manitoba*. Ainsi, plusieurs professeurs et démonstrateurs œuvrant à Saint-Boniface deviennent membres du corps enseignant de la Faculté de médecine, «le seul, dans tout l'Ouest canadien, qui [est] approuvé comme internat pour les étudiants» (Mitchell, 1987, p. 221). Aussi, grâce à l'excellence des soins offerts aux patients par les sœurs grises, celles-ci reçoivent des fonds à plusieurs reprises pour agrandir l'Hôpital Saint-Boniface et pour améliorer les soins de santé dans la communauté.

Toutefois, pendant les années trente, la crise financière afflige le Manitoba, et les sœurs grises, tout en réorganisant leurs services, doivent solliciter la charité publique pour subvenir aux nombreux besoins. Ainsi, elles transfèrent les nécessiteux, principalement des personnes âgées, dans la nouvelle maison provinciale, qui prend alors le nom d'Hospice Taché, et elles-mêmes vont habiter dans la maison de bois, leur couvent d'origine. En outre, les services sociaux de l'Hospice Taché déménagent au service de consultation externe de l'Hôpital Saint-Boniface. Et, en 1939, l'Hôpital Saint-Boniface ouvre une pharmacie pour les patients pauvres. En ce qui concerne l'enseignement, un noviciat est construit, en 1937, pour accueillir les jeunes filles qui voulaient devenir religieuses.



Maison provinciale
(Archives des sœurs grises de Montréal, L005)

Pendant la Seconde Guerre mondiale, plusieurs infirmières diplômées vont aller travailler en Europe. Les hôpitaux connaissent alors une pénurie de main-d'œuvre. Les sœurs grises organisent rapidement, à Sainte-Rose-du-Lac, en 1943, une école pour la formation d'infirmières-auxiliaires. À partir de janvier 1946, une école semblable, offrant un enseignement théorique et une formation pratique, est mise sur pied à l'Hôpital Saint-Boniface et à l'Hospice Taché.

En 1956, les sœurs déménagent dans leur nouvelle maison provinciale de cinq étages, située au coin des rues Taché et Despins. On regrette toutefois le couvent où avaient vécu des générations de religieuses, édifice qui deviendra le Musée de Saint-Boniface. D'autres changements se font par rapport aux bâtiments: à l'hôpital même, Marie-Berthe Dorais s'occupe des travaux d'expansion, notamment le développement du département de cardiologie; à l'Hospice Taché, l'aile Saint-Amant accueille les enfants handicapés.



Sanatorium de Saint-Boniface
(ancien Hospice Taché)
(Archives de la SHSB, sœurs grises_P1)

Ainsi, avec les transformations scientifiques et les progrès rapides en médecine dans la seconde moitié du XX^e siècle, les services de santé et l'éducation doivent être réorganisés. Pour répondre à la laïcisation des écoles, un centre diocésain de pastorale est établi en 1968. Les religieuses s'occupent aussi de la pastorale à l'hôpital, dont la direction est confiée à la fin des années soixante à des laïcs qui s'engagent à respecter le code d'éthique et le principe de charité universelle. Et

pour célébrer le centenaire de l'hôpital, le 5 août 1971, un Centre de recherche médicale est inauguré². Dans le domaine de la santé, le Centre Taché ouvre ses portes en 1973; une nouvelle aile s'ajoute à l'Hôpital général Saint-Boniface en 1974; le Centre Saint-Amant pour les enfants et les adultes souffrant de troubles de développement est mis sur pied; le Foyer Saint-Boniface (qui sera transféré en 1988 au Foyer Valade), résidence pour personnes âgées francophones, est créé en 1975; un centre pour la santé mentale voit le jour dans l'ancienne école des infirmières. Délia Clermont, directrice de l'Hôpital général Saint-Boniface, établit la Fondation d'Youville pour venir en aide aux personnes âgées. Le Centre d'Youville, qui ouvrira ses portes en 1984, fournit des ressources en soins infirmiers dans le domaine de la santé maternelle et infantile; il assure aussi des programmes en santé familiale. Et la Maison Sara-Riel opère un programme de réinsertion professionnelle active des adultes qui ont des problèmes émotionnels. Comme on peut le constater, l'œuvre des sœurs grises demeure très active.



Noviciat des sœurs grises
(Archives de la SHSB, 05_02P2)

La Corporation catholique de la santé du Manitoba

Le 5 octobre 2000, les sœurs grises acceptent de transférer l'intendance de leurs œuvres en soins de santé à la Corporation catholique de la santé du Manitoba. Elles justifient cette décision par le fait que l'administration des établissements de santé est devenue de plus en plus complexe et que les plus jeunes religieuses s'intéressent davantage au travail avec les personnes démunies qu'à l'administration

2. Société historique de Saint-Boniface, «Au pays de Riel»: www.shsb.mb.ca/paysriel.

des établissements. L'Hôpital général Saint-Boniface, le Centre Taché, la Maison Sara-Riel et les autres établissements de santé des sœurs grises au Manitoba sont dès lors gérés par des conseils laïques. La décision, explique la supérieure provinciale, Faye Wylie, doit permettre à la congrégation de se consacrer plus à fond dans ses œuvres de charité. «Nos sœurs vieillissent», dit-elle.

On n'a pas beaucoup de jeunes dans notre communauté. Et les jeunes qui entrent préfèrent travailler plus proche avec les démunis que de faire l'administration [...] Cela ne signifie pas pour autant que les sœurs grises se désintéressent des œuvres qu'elles ont fondées³.

À l'heure actuelle, deux membres du conseil provincial des sœurs grises siègent à la Corporation catholique de la santé du Manitoba. La principale fonction de cette corporation est de nommer les membres des conseils d'administration des établissements de santé catholiques dans la région de Winnipeg, dont l'Hôpital général Saint-Boniface et le Centre Taché. Quant à la maison provinciale des sœurs grises, sise au coin des rues Taché et Despins, connue aujourd'hui sous le nom de Résidence Despins, elle a été agrandie et transformée en foyer pour personnes âgées. Cette résidence fait également partie des établissements gérés par la Corporation catholique de la santé du Manitoba.

Depuis leur arrivée à Saint-Boniface en 1844, les sœurs grises ont joué un rôle de premier plan dans la vie spirituelle des habitants de la ville et dans les domaines de l'enseignement et des soins de santé. Pour leur travail et leur apostolat dans la communauté, elles méritent sans aucun doute nos éloges et nos remerciements.

Rachel Major

BIBLIOGRAPHIE

- BOILY, Carole (1998) «Les sœurs grises: des femmes fortes à la colonie de la Rivière-Rouge (1844-1864)», *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 10, n° 1, p. 33-49.
- GUICHON, May (1944) *Développement des œuvres des sœurs grises au Manitoba depuis leur fondation à Saint-Boniface, 1844-1944*, Winnipeg, Canadian Publishers, 75 p.
- MITCHELL, Estelle (1987) *Les sœurs grises de Montréal à la Rivière-Rouge, 1844-1984*, Montréal, Éditions du Méridien, 395 p.

3. Annie Cloutier, «Les sœurs grises créent une nouvelle corporation de santé», Radio-Canada, Winnipeg, 12 octobre 2000.



L'Hôpital général Saint-Boniface
(Archives de la SHSB)



Le Centre Taché aujourd'hui
(Photo: Claude de Moissac)

L'HÔPITAL GÉNÉRAL SAINT-BONIFACE



Un ancien laboratoire
(Archives du CUSB)



La cuisine vers 1900
(Archives de la SHSB, sœurs grises_P2)



Vue aérienne en 1955
(Archives de la SHSB, 02_47P1)



L'hôpital aujourd'hui
(Photo: Claude de Moissac)

LA SOCIÉTÉ SAINT-ADÉLARD (1905-1943)

En tant que Canadiens, nous jouissons d'un système de bien-être social gratuit, et cela n'a malheureusement pas toujours été ainsi. Il y a un siècle, par exemple, on devait souvent se fier à la bonne volonté des congrégations religieuses pour assurer le bien-être social d'une partie de la population. Dans ce travail, nous allons aborder un aspect du bien-être social, celui de la garde des enfants négligés ou abandonnés dans les régions francophones catholiques du Manitoba. Nous y verrons le rôle qu'a joué la Société Saint-Adélard, située à Saint-Boniface, dans la protection des enfants.

Nous allons donc étudier l'évolution de cette société, de sa fondation jusqu'à son nouveau rôle au sein du ministère du Bien-Être social, en mettant notamment l'accent sur les tensions religieuses qui existaient à l'époque entre elle et le gouvernement provincial. Ainsi, on tentera de faire ressortir les points saillants du rapport Whitton concernant la situation de l'aide à l'enfance au Manitoba¹. En terminant, nous aborderons le sort final de la Société Saint-Adélard, c'est-à-dire son changement de nom et la modification de son mandat.

Les débuts: 1905-1928

La mission de Saint-Boniface, établie par l'abbé Provencher en 1818, est vite devenue le foyer catholique de l'Ouest canadien, c'est-à-dire le centre de la préservation de la langue, de la culture et de la religion des Canadiens français. Les congrégations religieuses catholiques, qui sont venues s'établir dans le diocèse de Saint-Boniface, ont à leur actif une longue tradition d'aide aux démunis, à l'exemple des sœurs grises qui ont créé plusieurs maisons pour leur venir en aide: l'Hôpital général Saint-Boniface, l'Orphelinat de Saint-Boniface, l'Orphelinat Saint-Joseph, l'Hôpital Saint-Roch, l'Hospice Taché, etc.²

En 1880, Saint-Boniface devient une municipalité rurale. Trois ans plus tard, elle obtient son statut de ville: elle compte alors six cents habitants. Ce n'est qu'en 1908 que la ville (cité) de Saint-Boniface est incorporée. La population s'accroît énormément, surtout entre 1911 et 1916, ce qui correspond à la vague d'immigration que connaissent le Manitoba et le reste du Canada³. Évidemment, cette croissance démographique cause des ennuis importants:

1. Charlotte Whitton a présidé la *Royal Commission on the Administration of the Child Welfare Division*. Elle a par la suite été mairesse d'Ottawa de 1951 à 1964.
2. L'orphelinat Saint-Joseph a entrepris ses activités dans la paroisse de Saint-Boniface avant même la fondation du diocèse de Winnipeg. Parmi les autres congrégations, on peut mentionner les sœurs de la Miséricorde qui s'occupaient des mères célibataires.
3. De 1901 à 1921, la population de Saint-Boniface passe de 2 019 à 12 821 habitants (source: Recensements du Canada).



Mr Langevin

(Archives de la Société Historique de Saint-Boniface [SHSB], 336)

The many immigrants and the problems accompanying their sudden arrival began to place stress upon the settlements' social welfare organizations. Prior to union these organizations had been the domain of the various churches and religions (Hurl, 1981, p. 20).

Cet afflux d'immigrants a sans doute contribué à la création de la Société Saint-Adélard.

Toronto devient la première ville à fonder une société d'aide à l'enfance en 1891 avec le soutien de John J. Kelso⁴. Les habitants de Winnipeg voient la nécessité de former une société semblable: la *Children's Aid Society* (CAS) de Winnipeg sera fondée en 1898. C'est aussi en cette même année que la première loi sur la protection de l'enfance au Manitoba est promulguée:

At the time [1898], under the terms of the Children's Protection Act, the Societies became the government's agents for delivering mandated child protection services. It is likely that early legislators intended merely to facilitate the actions of groups of public-spirited citizens and not to signify the acceptance of a public responsibility or the creation of a "partnership" with a private social welfare agency. Nevertheless, the

4. John J. Kelso, surnommé le *Canadian Child-Saver*, a aussi fondé une société d'aide à l'enfance à Ottawa en 1893.

subsequent evolution of public responsibility, when combined with the legislated relationship between the government and the Children's Aid Societies has had the effect of creating a "public-private" partnership in the delivery of Manitoba's child welfare services (Hurl, 1985, p. 1-2).

Toutefois, les relations entre les sociétés et le gouvernement sont précaires. Le gouvernement veut en assurer le contrôle, mais ne veut pas participer aux dépenses.

Ce n'est qu'en 1905 que la population de Saint-Boniface, avec l'aide de son archevêque, voit le besoin de fonder la Société Saint-Adélarde, qui a pour mandat principal de protéger tous les enfants catholiques du Manitoba, négligés ou abandonnés:

Dans l'origine cette Société (Winnipeg C.A.S.) pouvait être considérée jusqu'à un certain point comme neutre parcequ'elle [sic] était la seule dans la province, mais plus tard on s'aperçut que cet état de neutralité entraînait [sic] des abus (au détriment des catholiques, va sans dire) [...] (Hurl, 1981, p. 106)

Son incorporation a lieu le 20 mai 1905, et M^{re} Adélarde Langevin en devient le premier président, d'où le nom de la nouvelle société. Toutefois, cette incorporation ne semble pas être entérinée par le gouvernement provincial. Lorsque Charlotte Whitton remet son rapport au gouvernement, on doute même de sa légalité:

In the absence of any official record from the Provincial offices of a 1905 incorporation and of any copy of the constitution of the Society, I felt that the safest statement to insert in my report was to write that the Society was organized in 1905, but in 1924, authorized by private Act of the Legislature to receive bequests, etc.⁵

On peut donc dire que la Société Saint-Adélarde a débuté ses activités en 1905, lorsqu'elle vient en aide à trois enfants métis, ses premiers pupilles, qui venaient de la *Children's Aid Society* de Winnipeg⁶.

La Société Saint-Adélarde est un petit organisme qui n'a pas les moyens d'embaucher un personnel qualifié. Le lourd fardeau des services administratifs incombe alors au secrétaire général. De plus, le gouvernement provincial oblige les sociétés à se conformer à la législation. Avant de prendre en charge un enfant, une société doit se procurer une ordonnance judiciaire, et la prise en charge peut se faire pour plusieurs raisons: abandon, mort de la mère, mère tuée par le père, maladie de la mère, immoralité de la mère, mentalité de la

mère, illégitimité et délinquance⁷. Puisque la Société Saint-Adélarde n'a pas suffisamment de personnel, elle se fie alors aux inspecteurs gouvernementaux. Ensuite, on place l'enfant dans une institution catholique: l'Orphelinat de Saint-Boniface, l'Orphelinat Saint-Joseph (Winnipeg), la Maison Saint-Joseph (Otterburn), les sœurs bénédictines (Arborg), l'Asile Ritchot (Saint-Norbert) ou la maison du Bon Pasteur (Kildonan). On fait aussi appel au public pour faciliter le placement des enfants dans les foyers, notamment en publiant une annonce dans la revue catholique *Les cloches de Saint-Boniface*: «La Société Saint-Adélarde, pour la protection des enfants, a des garçons et filles de tous âges qu'elle désire placer dans de bonnes familles. S'adresser au secrétaire»⁸. Étant donné un manque de foyers, les enfants sont surtout placés dans les institutions catholiques environnantes.



Orphelines devant l'Orphelinat de Saint-Boniface en 1924
(Archives de la SHSB, 20059)

Il faut rappeler aussi que la Société Saint-Adélarde a pour mandat de ne protéger que les enfants catholiques, ce qui lui cause évidemment des problèmes, comme l'explique Linda Hurl:

Two religiously based C.A.S. functioned in Manitoba – the Roman Catholic St. Adelard C.A.S. and the Jewish Orphanage and C.A.S. of Western Canada. Neither was viewed favourably by the provincial department nor by the growing professional social work community (Hurl, 1985, p. 122).

Le conflit est surtout évident avec la *Children's Aid Society* de Winnipeg. Lorsque la Société Saint-Adélarde a été fondée, il n'existe qu'un seul

5. Archives du Manitoba (AM), RG 5 G 4, correspondence file 1926-1929. Reply to criticism of commissioned report of C.A.S. of St. Adelard, 3 septembre 1929.

6. Société historique de Saint-Boniface (SHSB), dossier thématique. Discours prononcé en mai 1956.

7. AM, GR 1557, Boîte 3, filière 32.

8. *Les cloches de Saint-Boniface*, vol. 12, n°10 (15 mai 1913), p. 200.

diocèse catholique au Manitoba, celui de Saint-Boniface. Mais quelques années plus tard, le diocèse de Winnipeg a été créé. Les catholiques de Saint-Boniface croyaient alors que les jeunes démunis catholiques de Winnipeg seraient placés dans des foyers protestants. Cela est d'ailleurs clairement exprimé lors d'une réunion spéciale de la Société Saint-Adéland, présidée par M^{re} Langevin, le 5 janvier 1914:

L'assemblée a été d'accord qu'il ne fallait pas se départir d'un droit aussi clair, et qu'il fallait faire comprendre au juge Walder en particulier que les enfants catholiques devaient être confiés à la Société Saint-Adéland de Saint-Boniface⁹.

On entreprend même des démarches pour établir une nouvelle société catholique dans le diocèse de Winnipeg. La Société Saint-Adéland insiste pour dire que la *Children's Aid Society* de Winnipeg porte «une partie du fardeau» du paiement des enfants venant de sa région. Selon les conseils du père Coffee du diocèse de Winnipeg, membre d'un comité spécial, il n'y a rien à craindre quant à la protection des enfants catholiques dans le diocèse de Winnipeg:

I am satisfied they can be induced to abstain [from] insisting upon what they claim to be their statutory rights regarding the direct constant of Catholic children as long as the Winnipeg Children's Aid Society will place such children in your best approved Catholic homes or Institutions¹⁰.

Les démarches pour fonder une société catholique à Winnipeg sont donc infructueuses. La *Children's Aid Society* de Winnipeg continue d'envoyer tous les enfants catholiques dans les institutions dirigées par la Société Saint-Adéland. En 1917, cette dernière décide de limiter ses activités au diocèse de Saint-Boniface, une région principalement francophone et catholique. Ces changements lui permettent alors de mieux fonctionner:

In fact, by the end of 1919, relations had improved to such an extent that the Society's annual report acknowledged Weston's assistance and issued him a vote of thanks. The decrease in responsibilities also enabled the St. Adeland Society to improve its calibre of work (Hurl, 1981, p. 172-173).

En 1917, la Société Saint-Adéland est déjà venue en aide à plus de six cents enfants depuis sa fondation. Ce n'est donc pas surprenant que le secrétaire, le seul employé, soit surchargé de travail. Les dossiers ne sont malheureusement pas toujours en ordre, comme l'explique Linda Hurl:

9. Archives des sœurs grises (ASG), dossier thématique. Procès-verbal du 5 janvier 1914.

10. SHSB, fonds de la Corporation archiépiscopale catholique de Saint-Boniface (0337), L43961, rapport du R.P. J.Coffee s.j. daté de 1914.



La maison provinciale des sœurs grises et l'orphelinat en 1913
(Archives de la SHSB, 2099)

The entire issue of record-keeping was a major problem for the St. Adeland Children's Aid Society. The Society's part-time General Secretary, T. Bertrand, owned a small business, and thus had only limited time to spend on Society affairs. As a result, the agency's record-keeping system was almost non-existent – a situation which posed no major problems until an amendment to the Children's Protection Act in 1912 required that reports on each child in care be submitted twice annually to the office of the superintendent (Hurl, 1981, p. 112).

Le surintendant provincial continue à réprimander le secrétaire de la Société Saint-Adéland, et celui-ci doit s'assurer que tous les rapports arrivent à temps au gouvernement:

For some time past I have noticed that you have not been sending in the Monthly reports, as instructed, to this office. I have telephoned to your office concerning this matter and was informed that it would be attended to in the near future [...] It is necessary that these reports should be furnished promptly according to the instructions I have already forwarded to your Society¹¹.

Les problèmes ne relèvent pas seulement du maintien des dossiers, mais aussi du comportement des responsables de la Société Saint-Adéland. À plusieurs reprises, elle n'agit pas conformément aux règlements émis par le ministère de l'Aide à l'enfance. Un incident a lieu

11. AM, RG 5 G 4, correspondance file 1912-1925. Mr. Bertrand, Asst. Secretary, C.A.S. Wpg, from Superintendent N.C, 29 décembre 1916.

en janvier 1925 lorsque l'inspecteur du gouvernement lui envoie quatre enfants pour qu'elle en prenne charge:

Mr. Dumas the agent of the society refused to accept the children, and in a rough tone of language in the presence of the children, their mother and the taximan said he not take them and would not have anything to do with them because this institution was not a Government institution. When I handed over to him a Police Magistrate's Order he threw it down without looking into it, saying it was no good. His attitude was anything but a gentleman's [...] I may add that this was the second occasion he ignored me and would not accept the children. On November 15th, 1924 when I brought six Catholic children with a Police Magistrate's Order [...] I do not wish to be abused and treated in this manner in future when I am on my duty¹².

Malheureusement, aucune information n'existe à savoir si la Société a été réprimandée d'une façon quelconque.

En 1924, une nouvelle loi entre en vigueur au Manitoba, la *Loi sur le bien-être de l'enfant*, qui prévoit un rôle important pour les sociétés d'aide à l'enfance, avec la coopération d'un directeur. On crée un nouveau poste, un ministre du Bien-Être, qui, à cette époque, est aussi ministre de l'Éducation. Bien sûr, on prévoit également plus de travail administratif:

The terms of the Act required that all institutions keep up-to-date records of all children in their care, that such records be made available upon the Director's request, and that annual reports be submitted to the Director (Hurl, 1985, p. 91).

En 1926, on fonde le *Children's Bureau* de Winnipeg, avec le mandat d'assurer les services de placement des enfants dans les institutions ou dans des familles adoptives. Deux ans plus tard, le gouvernement provincial crée le ministère de la Santé et du Bien-Être social. La province se dote aussi de lois pour la protection des enfants; cependant, elle ne défraie toujours pas les coûts de ces services.

La relation entre la Société Saint-Adéland et le gouvernement demeure tendue, principalement sur la responsabilité des dépenses encourues. Pour sa part, le gouvernement soutient que le financement des sociétés doit être assuré par les municipalités. Le gouvernement provincial ne donne que de petits octrois¹³. Le montant n'est cependant pas suffisant pour l'entretien des enfants. À plusieurs reprises, la Société Saint-Adéland fait appel au gouvernement pour obtenir plus de financement, c'est-à-dire le paiement de toutes les dépenses:

12. AM, RG 5 G 4 correspondence file 1912-1925. A.P. Paget, director of Children Welfare to government inspector, 17 janvier 1925.

13. 250 \$ en 1909, 500 \$ en 1914 et 1 000 \$ en 1926.

Avec toute la déférence voulue nous croyons devoir faire remarquer que cette charge devrait être portée en entier par le gouvernement provincial. Est-il juste et raisonnable d'obliger quelques hommes organisés en société de secours aux enfants, ou encore les établissements de charité qui vivent d'aumônes, de porter seuls la charge des enfants négligés ou abandonnés des territoires non organisés en municipalité. Entre temps, les petits que nous avons parfois reçus à la demande expresse des officiers du Gouvernement doivent manger 365 jours par année et ne peuvent pas aller nus¹⁴.

Pour l'entretien d'un enfant, les institutions catholiques parrainées par la Société Saint-Adéland demandent dix sous par jour. Quelques années plus tard, le taux augmente à vingt sous. Le taux est encore plus élevé lorsqu'un enfant est jugé «imbécile» (c'est-à-dire ayant un quotient intellectuel inférieur à 70). En raison de sa proximité, la Société Saint-Adéland reçoit souvent des enfants de Winnipeg. Malheureusement, la ville de Winnipeg refuse de payer pour les enfants provenant de son territoire, qui sont sous la responsabilité de la Société Saint-Adéland: «Thus the St. Adelard Society became burdened with the costs of children from Winnipeg and the unorganized territories whose care had been transferred from the Winnipeg Society» (Hurl, 1981, p. 108). Le problème majeur vient des municipalités et des territoires non organisés. Selon la loi de 1924, les sociétés doivent s'assurer des

14. Saint-Adéland, *Rapport annuel de 1926*.



Orphelins dans l'Asile Ritchot à Saint-Norbert
(Archives de la SHSB, 10706)

paiements venant des diverses municipalités et des territoires non organisés. Le problème s'aggrave durant la Dépression.

Comme on peut le constater, la Société Saint-Adéland connaît de graves problèmes financiers, et la relation avec le gouvernement provincial et la *Children's Aid Society* de Winnipeg est très fragile. Toutes ces difficultés sont très bien mises en évidence dans le rapport Whitton de 1928.

Rapport Whitton et ses conséquences: 1928-1940

Charlotte Whitton, pionnière du travail social au Canada, avait déjà fait plusieurs enquêtes avant de présider la *Royal Commission on the Administration of the Child Welfare Division*, mise en place par le gouvernement du Manitoba en 1928. Les conclusions de cette commission d'enquête vont amener un changement radical dans l'organisation des sociétés d'aide à l'enfance, principalement la Société Saint-Adéland. Le rapport Whitton critique notamment son fonctionnement en mettant l'accent sur trois points importants: le territoire desservi, l'efficacité et le financement.

En premier lieu, il est difficile de déterminer la juridiction exacte de la Société Saint-Adéland. Quelles sont les limites de son territoire d'intervention? Selon le rapport, elle intervient sur l'ensemble du Manitoba, sauf à Winnipeg. Elle s'occupe donc de tous les groupes catholiques: les Grecs et les Ukrainiens, par exemple. Le conflit de juridiction avec la *Children's Aid Society* de Winnipeg a été soulevé notamment dans les cas de dédoublement de service.

Le deuxième point concerne l'efficacité de la Société Saint-Adéland. Charlotte Whitton trouve que ses dossiers sont en mauvais état. La simple question de son incorporation, que nous avons mentionnée plus haut, en est la preuve, selon elle. Aussi, les services offerts ne sont pas adéquats: «The organization of the Society of St. Adelard is very slight, providing only for an executive secretary and some office assistance»¹⁵. La Société Saint-Adéland n'entretient aucune résidence pour les enfants et ne compte alors que sur les institutions catholiques de la région. De plus, elle est trop dépendante du gouvernement provincial pour se charger des enfants protestants des territoires organisés et non organisés. Le rapport souligne aussi son manque d'effort pour sortir les enfants des institutions catholiques et de les placer dans des foyers. Encore faut-il rappeler que la Société Saint-Adéland compte sur les inspecteurs de la province pour assurer le placement des enfants, étant donné qu'elle ne peut pas effectuer elle-même ce travail en raison d'un manque de financement.

15. Manitoba, *Supplementary Reports of Royal Commission on the Child Welfare Act of Manitoba* (1928), p. 1.

Le troisième point, le plus sérieux, est lié au financement de la Société Saint-Adéland. Étant donné que les sociétés d'aide à l'enfance sont privées, elles doivent obtenir leur financement sous la forme de dons pour payer les salaires et les non-pupilles¹⁶. Malheureusement, la Société Saint-Adéland a de la difficulté à amasser des fonds provenant du public. Pour compenser ce manque, elle détourne des fonds. Ainsi, les institutions catholiques lui demandent trente sous par jour pour n'importe quel enfant. Par contre, la Société Saint-Adéland réclame des municipalités six dollars par semaine par enfant et demande au gouvernement quatre-vingts sous par jour pour les enfants dit «imbéciles». Ce surplus permet alors d'assurer l'entretien des non-pupilles. Charlotte Whitton juge cette action illégale. Selon elle, il n'est pas juste de faire payer les municipalités et le gouvernement provincial pour l'entretien des enfants qui n'appartiennent pas à leur juridiction. Toutefois, il n'est sans doute pas juste de pénaliser les institutions catholiques.

Thus, the Roman Catholic institutions are really penalized, by the failure of the St. Adelard Society to raise any money whatsoever for charitable cases from private sources, and are carrying annual deficits, that are the direct liability of the St. Adelard Society¹⁷.

L'injustice existe aussi dans d'autres sociétés de secours à l'enfance qui devaient payer cinquante sous par enfant.

Après avoir disséqué le fonctionnement de la Société Saint-Adéland, Charlotte Whitton fait six recommandations, dont quatre qui proposent des modifications dans le financement. Il est intéressant de noter que le rapport ne mentionne aucunement les tensions religieuses qui existaient entre le gouvernement provincial et la Société Saint-Adéland. Ceci s'explique:

[...] particularly because [of] Whitton's unusual sensitivity regarding aspects of Roman Catholic child care [...] This sensitivity was evident in her dealings with Catholic religious orders and welfare services as well as Catholic Children's Aid Society of Ottawa, British Columbia and Manitoba (Rooke et Schnell, 1982, p. 38).

La direction de la Société Saint-Adéland n'est évidemment pas ravie du rapport. On trouve notamment injustes les commentaires concernant son financement:

The financial methods of the Society are neither illegal nor unjust. They are expedient, and expediency is not a crime. Miss

16. Les non-pupilles, ce sont les enfants pour lesquels les sociétés ne recevaient aucune aide financière.

17. Manitoba, *Supplementary Reports of Royal Commission on the Child Welfare Act of Manitoba* (1928), p. 4.

Whilton [sic] seems to think that she can produce funds for the maintenance of non-wards by an authoritative statement, but that does not work out in practice. One must recognize that the supply of private or government funds is not inexhaustible. She must prove that the wards suffer from lack of something which they would otherwise have received, had not a portion of their maintenance been alienated. I have no evidence to support this view¹⁸.

Il est difficile de juger si toutes les recommandations ont été approuvées par le gouvernement provincial. En 1928, l'année du rapport, la Dépression se fait déjà sentir, et plusieurs municipalités font faillite¹⁹. Le débat tourne autour de la question du paiement des dettes des municipalités en difficulté financière. Un autre problème est celui de faire payer par le gouvernement provincial les enfants des régions non organisées qui sont placés à Saint-Adélar. La question du territoire cause de grands ennuis entre la Société Saint-Adélar et le ministère de l'Aide à l'enfance. Selon le rapport Whilton, les limites géographiques ne sont pas très bien déterminées. Le 21 octobre 1929, un mémorandum, dans lequel on propose que tous les enfants soient transférés au *Child Welfare* de Winnipeg, vient sonner l'alarme²⁰.

Les recommandations de ce mémorandum n'ont jamais été mises en application. D'ailleurs, une semaine plus tard (le 29 octobre), le directeur des services du bien-être de l'enfant envoie ses recommandations quant au nouveau rôle que jouerait la Société Saint-Adélar. Dorénavant, le secrétaire sera payé par le ministère de l'Aide à l'enfance en tant qu'inspecteur. Sa tâche consiste à enquêter sur la situation des enfants présumés abandonnés ou négligés dans le territoire désigné. Avec ce nouveau poste, la Société Saint-Adélar ne doit donc plus compter sur les services du gouvernement provincial comme elle le faisait dans le passé. La direction de la Société Saint-Adélar, avec l'approbation de l'archevêque de Saint-Boniface, a cru bon d'accepter ces nouvelles responsabilités.

Malheureusement, un malentendu crée des problèmes à la Société Saint-Adélar et au ministère de la Santé publique et du Bien-Être social. Les lettres du 13 juin et du 29 octobre 1929 n'ont jamais été approuvées à cause d'un désaccord entre le *Welfare Supervision Board* et le ministre du Bien-Être à l'enfance. Une réunion entre le *Child Welfare Board* et le *Welfare Supervision Board* a lieu le 9 janvier

1930, où on y recommande la suppression de l'octroi du gouvernement. Selon la politique des sociétés d'aide à l'enfance, les sociétés doivent s'en tenir à leurs territoires respectifs. Une seconde recommandation attaque l'aspect confessionnel de la Société Saint-Adélar. Puisque cette société s'occupe seulement des enfants catholiques (surtout francophones), on juge à propos d'annuler l'octroi du gouvernement. La question religieuse entre de nouveau dans les discussions.

Le ministre de la Santé publique et du Bien-Être social demande à la Société Saint-Adélar de modifier ses statuts et d'avoir une représentation catholique et protestante sur son conseil d'administration. «The committee after a lengthy deliberation came to the conclusion that it would be desirable to maintain present board as constituted and as per charter»²¹. La Société Saint-Adélar demeure donc catholique et dessert un nouveau territoire, c'est-à-dire le territoire à l'est de la rivière Rouge, ainsi que les municipalités francophones du diocèse de Saint-Boniface²². Les enfants non catholiques du nouveau territoire demeurent la responsabilité du ministère de l'Aide à l'enfance. La Société Saint-

21. AM, RG5 G4, Lettre de la Société Saint-Adélar à Mr. W. G. Smith, le 13 janvier 1930.

22. Voici la liste du territoire sous la responsabilité de la Société Saint-Adélar, le 21 octobre 1931: Birch River, Brokenhead, De Salaberry, Dufferin, Franklin, Grey, Hanover, Lerne, Louise, La Broquerie, Lac du Bonnet, Morris, Macdonald, Montcalm, Pembina, Piney, Roland, Rhineland, Ritchot, Saint-Boniface, South Norfolk, Sainte-Anne, Sprague, St. Clements, Stanley, Thomson, Taché, Victoria,



L'Orphelinat de Saint-Boniface en 1924
(Archives de la SHSB, 20060)

18. AM, GR 1557, Box 3, file 32. Lettre du D' Ernest Moorhear (ami de la Société) au Rév. J. R. Mutchmore (secrétaire du *Welfare Supervision Board*), le 1^{er} octobre 1929.

19. AM, GR 1557, Box 3, file 32. Trois municipalités en particulier: Mossey River (468 \$), Kreuzberg (1 852 \$) et Chatsfield (603 \$), lettre de A.A. Prud'homme à l'Hon. Albert Préfontaine, le 3 février 1926.

20. «Considerations regarding the termination of the Activities of the Children's Aid Society of St. Adelar».

Adélarde assume aussi les dépenses d'un travailleur sur place. Le plus gros dilemme se trouve dans le dédoublement des services, c'est-à-dire que la Société Saint-Adélarde protège tous les enfants catholiques du Manitoba; ainsi, elle entre dans le territoire d'une autre société, notamment celui de la *Children's Aid Society* de Winnipeg. Si la Société Saint-Adélarde continue à protéger les enfants catholiques des territoires autres que le sien, elle doit le faire à ses propres frais.

La Société Saint-Adélarde est pénalisée parce qu'elle demeure une société catholique. Le gouvernement considère toujours les sociétés comme étant des sociétés privées qui doivent aller chercher des fonds supplémentaires. Le gouvernement réduit même les octrois aux sociétés après la Grande Dépression.

Octrois du gouvernement provincial (1931-1941)

	1931-1932	1935-1936	1940-1941
Saint-Adélarde	1 000 \$	675 \$	675 \$
Winnipeg	5 000 \$	2 700 \$	2 700 \$
Dauphin	1 500 \$	900 \$	1 800 \$
Brandon	1 500 \$	1 800 \$	1 800 \$
Portage	-	1 800 \$	1 800 \$
Jewish Orphanage	500 \$	500 \$	500 \$

Source: Hurl (1985, p. 110).

Selon le tableau ci-haut, on remarque que les deux sociétés confessionnelles reçoivent moins que les autres sociétés. La Société Saint-Adélarde et le *Jewish Orphanage and Children's Aid of Western Canada* sont donc pénalisés. De plus, les taux des ordres de maintien sont dix cents de moins que ceux de la *Children's Aid Society* de Winnipeg²³. Y a-t-il des tensions religieuses? Pourquoi est-elle pénalisée par des octrois inférieurs aux autres sociétés? La Société Saint-Adélarde s'occupe en moyenne d'une centaine d'enfants par année; il y a donc la nécessité d'une telle société pour les enfants catholiques²⁴.

La Société Saint-Adélarde continue à fonctionner avec deux seuls employés: un secrétaire général qui s'occupe des rapports et des inspections, et un sténographe à temps partiel. Il n'y a que ce personnel pendant des années, soit de 1905 à 1935. Ce n'est donc pas surprenant que la Société Saint-Adélarde se fasse critiquer par les

travailleurs sociaux du ministère de l'Aide à l'enfance, surtout madame E. J. Lawson de la *Children's Aid Society* de Winnipeg. Elle trouve que la Société Saint-Adélarde s'occupe d'un territoire trop grand pour ses capacités et ne fait pas sa part du travail social²⁵. Ce que madame Lawson trouve également injuste, c'est que les autres sociétés, notamment celle de Winnipeg, avaient des professionnels qui travaillaient dans le domaine du travail social et que la Société Saint-Adélarde n'en avait aucun. La professionnalisation du travail social commence tout juste dans la province à cette époque. La *University of Manitoba* crée un département de travail social qui aboutit finalement à un programme officiel en 1943. La Société Saint-Adélarde doit jouer un nouveau rôle dans les années quarante et professionnaliser ses services.

Le nouveau rôle: 1940-1943

La Société Saint-Adélarde connaît toujours des difficultés avec le gouvernement manitobain, qui est mécontent de sa performance, comme l'explique Linda Hurl:

(1) it disliked the idea of sectarian societies, (2) the agency had been poorly organized and unable to raise much charitable support, (3) it was inefficient to have two agencies operating in one territory, and (4) services which the Society offered, especially its child placement services, did not conform to modern practice (Hurl, 1985, p.123).

Madame Lawson envoie au début de 1930 un mémorandum au ministre de l'Aide à l'enfance dans lequel elle suggère de restreindre le territoire de la Société Saint-Adélarde à la région de Saint-Boniface. À ce temps-là, cette société est toujours censée fournir des services dans la région à l'est de la rivière Rouge et dans quelques municipalités majoritairement francophones catholiques. Le plus grand problème, c'est que la Société Saint-Adélarde ne protège que les enfants catholiques de sa région, et les enfants non catholiques sont souvent la responsabilité de la *Children's Aid Society* de Winnipeg. Puisque cette dernière fait un travail non confessionnel, on croit bon de lui donner tout le territoire de la Société Saint-Adélarde.

La Société Saint-Adélarde se voit forcée à se soumettre aux règlements du gouvernement. Au printemps 1941, afin de régler la question du financement privé, elle monte une grande campagne de levée de fonds dans le diocèse de Saint-Boniface.

En conséquence plus que jamais besoin du support moral et matériel de toute notre population catholique. Seule société intégralement catholique, elle doit compter tout d'abord sur le secours des nôtres pour mener à terme ses initiations²⁶.

Whitemouth. Plus tard s'ajoutera une partie de Transcona et de St. Pauls. AM, RG 5 G 4, correspondance file 1931-1936.

23. Winnipeg: 73 cents par jour par enfant; Saint-Adélarde: 63 cents; Jewish Orphanage: 63 cents. Ces taux ont été établis en juin 1934. On avait déjà réduit les taux de 2,75 cents puisque la Société Saint-Adélarde recevait auparavant 65,75 cents par jour.

24. Les statistiques de la Société Saint-Adélarde se présentent ainsi: 1937: 115 pupilles; 1938: 115; 1939: 116; 1940: 119; et 1941: 121. Manitoba, Rapports annuels du ministre de la Santé et du Bien-Être social de 1938 à 1942.

25. Lettre de E. J. Lawson au Dr F. W. Jackson (directeur de l'Aide à l'enfance), 1940.

26. ASG, fichier thématique de la Société Saint-Adélarde, Dépliant de la Société Saint-Adélarde, 1941.

La campagne permet d'amasser une somme minime, environ huit cents dollars. On a besoin de plus d'appui de la part du public si on veut continuer à recevoir l'octroi gouvernemental et garder son statut confessionnel.

S'avouant vaincue, elle décide de changer son fonctionnement. Après presque quarante ans de services auprès des enfants catholiques, la Société Saint-Adéland prend la décision importante de devenir une société non confessionnelle. On croit bon de suivre les directives du gouvernement au lieu de cesser ses activités. Elle doit donc s'assurer d'une représentation protestante sur le conseil d'administration. Dorénavant, la Société s'occupe de tous les enfants dans la région à l'est de la rivière Rouge, c'est-à-dire :

[...] all that portion in Manitoba, East of the Red River and East of Lake Winnipeg, lying South of the 22nd TWP; excepting all that portion known as ELMWOOD (Part of Winnipeg); and to the West of the Red River, the Municipalities of Montcalm, Ritchot and all the Parish of St. Norbert²⁷.

En outre, il n'est plus dans le mandat de la Société Saint-Adéland de protéger tous les enfants catholiques du Manitoba.

La Société Saint-Adéland devait s'occuper aussi des filles célibataires et des allocations militaires, ce qu'elle ne faisait pas auparavant. Avec ses nouvelles responsabilités et son nouveau territoire, elle engage aussi une travailleuse sociale: Claire Valin. Son salaire sera payé par le gouvernement provincial la première année; ensuite, la Société Saint-Adéland aura à en défrayer les coûts. En 1943, pour accommoder tous ces changements, elle prend la décision de changer son nom et devient alors la *Children's Aid Society of Eastern Manitoba*, afin de ressembler aux autres sociétés de la province. Elle a aussi un personnel qualifié. En 1944, la *Children's Aid Society of Eastern Manitoba* compte cinq employés. Ainsi, l'ancienne Société Saint-Adéland entreprend alors son nouveau rôle avec probablement moins de pression de la part du gouvernement, puisque celui-ci a finalement obtenu le non-confessionnalisme qu'il recherchait depuis longtemps.

Conclusion

La Société Saint-Adéland a été fondée à une époque où les institutions religieuses jouaient un grand rôle en ce qui concerne le bien-être de la société. Par contre, au fil des années, la mentalité de cette même société et le rôle du gouvernement ont évolué. Avec le temps, les institutions religieuses doivent abandonner les dossiers de compétence gouvernementale, tel que le bien-être social, d'où la principale source des difficultés de la Société Saint-Adéland.

Carole Pelchat

27. Lettre de E. J. Lawson au D^r F. W. Jackson (directeur de l'Aide à l'enfance), 1940.

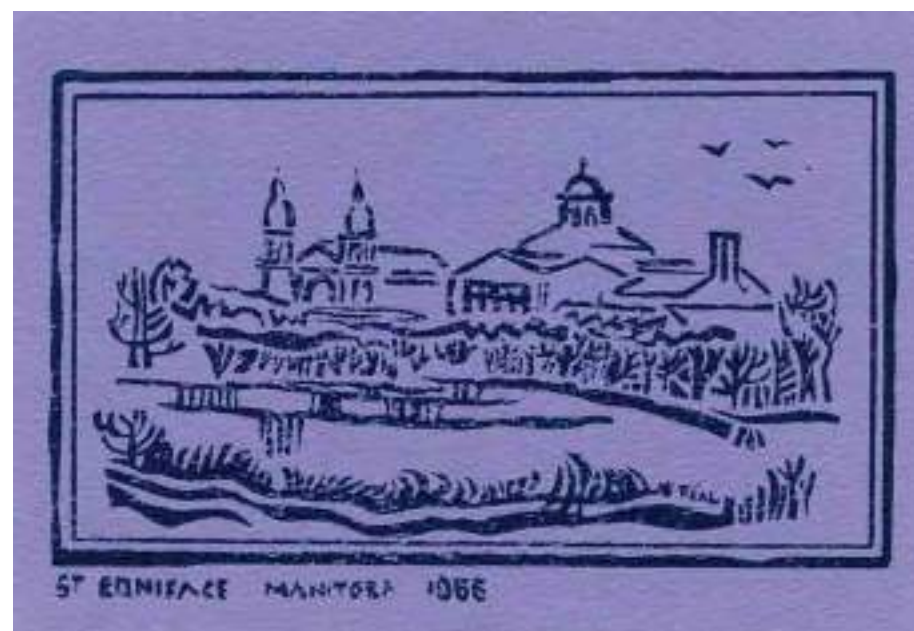
BIBLIOGRAPHIE

HURL, Lorna Fay (1981) *The Welfare Bargain: nongovernment organizations and the delivery of Manitoba Child Welfare Services, 1929-1953*, Thèse de maîtrise en service social, University of Manitoba, 290 p.

_____ (1985) *An analysis of Social Welfare Policy: a case study of the development of child welfare policies and programmes in Manitoba. 1879-1924*, Thèse de doctorat en service social, University of Toronto, 382 p.

McARTON, Dorothy (1949) «75 years in Winnipeg's Social History», *Canadian Welfare*, vol. 25, n° 5, p. 11-19.

ROOKE, T. et SCHNELL, R.L. (1982) «Charlotte Whitton's Child Welfare Career», *Journal of Canadian Studies / Revue d'études canadiennes*, vol. 17, n° 4, p. 33-45.



Saint-Boniface en 1966

Bérard

**ANCIENS COUVENTS,
NOUVELLES RÉSIDENCES DE RETRAITE**



La Résidence Despins,
ancienne maison provinciale des sœurs grises



Le Manoir de la Cathédrale,
ancienne Académie Saint-Joseph



La Résidence Catherine-Aurélie,
ancien couvent des carmélites

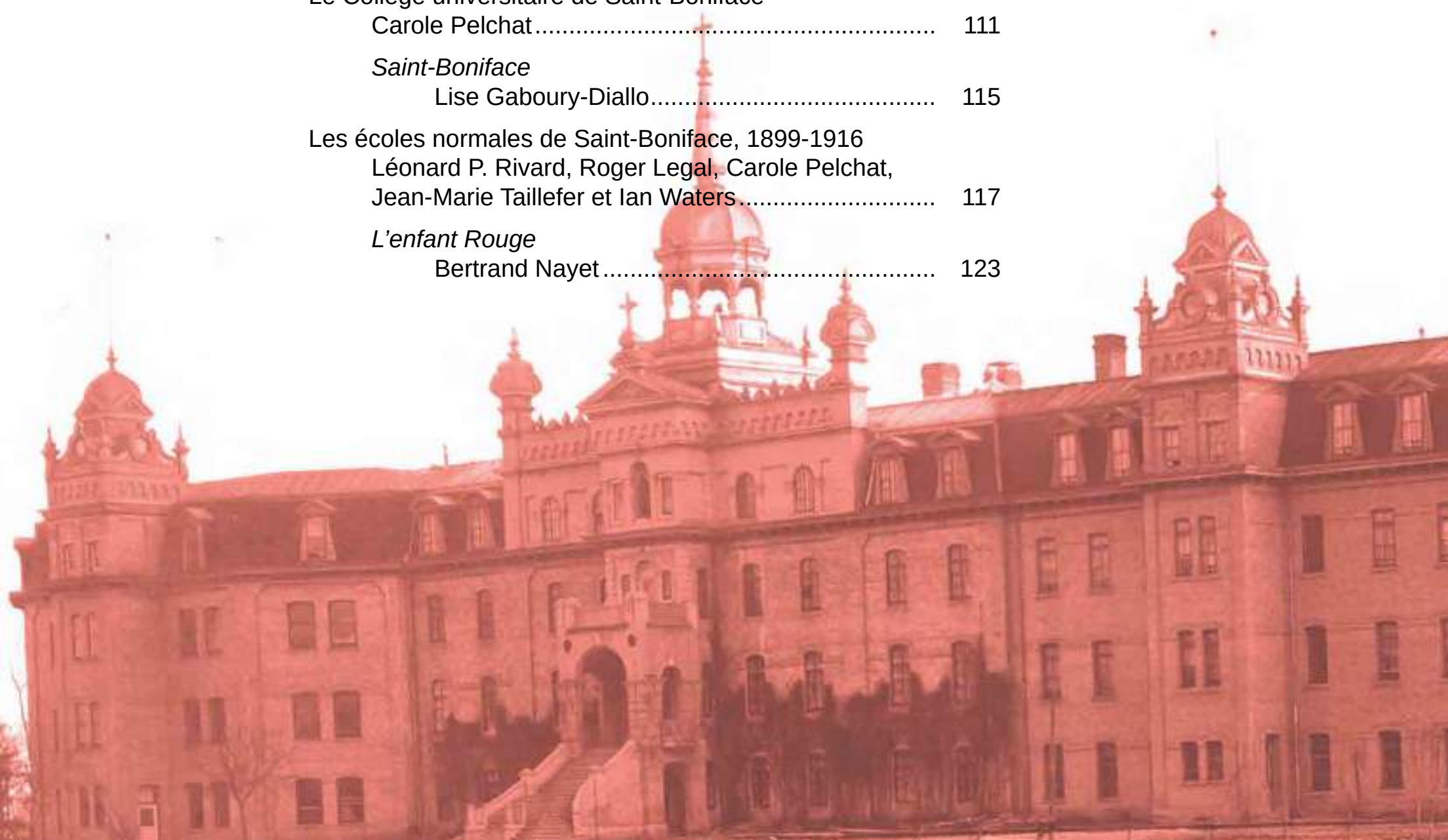
(Photos: Claude de Moissac)

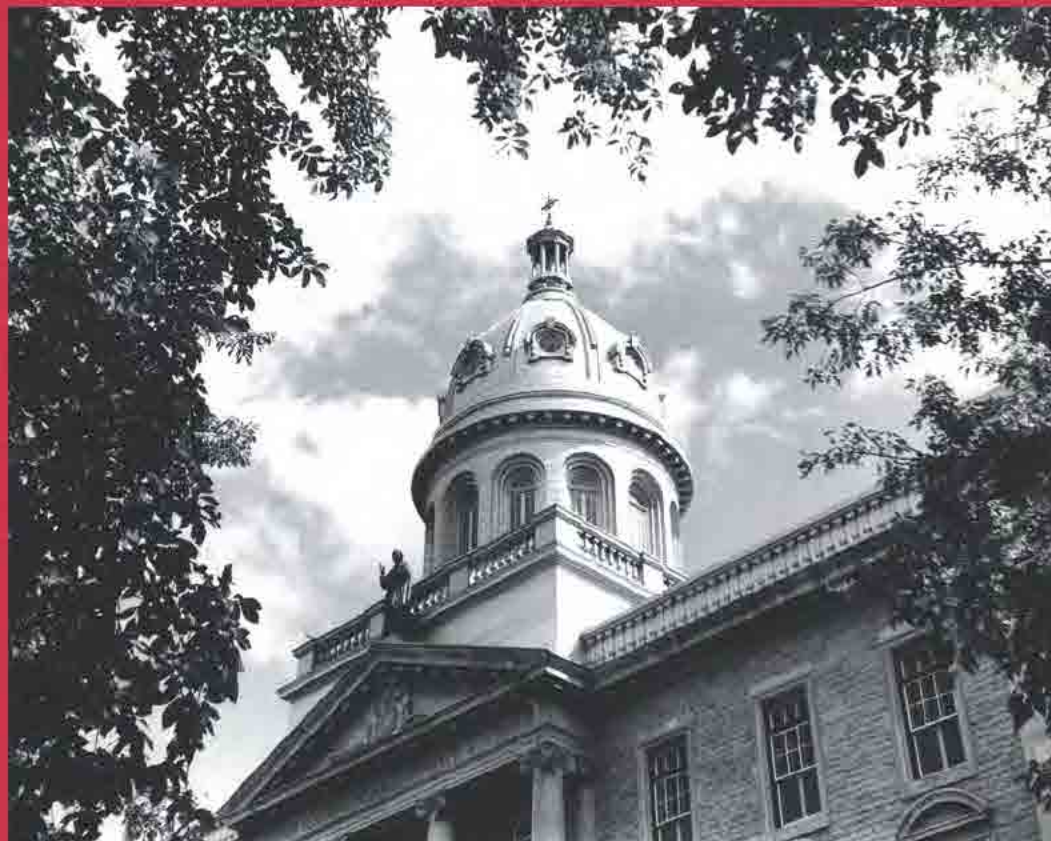


Écoliers se rendant à l'école, 1954
Huile sur toile de Pauline Boutal, 39,5 x 49,5 cm
Collection du CCFM, PB-CCFM-05
Photo: Rob Barrow

ÉDUCATION

Les écoles Provencher Glenn Moulaison	105
<i>Interlude au bord de la Seine</i> Lise Gaboury-Diallo.....	110
<i>La Seine</i> J.R. Léveillé.....	110
Le Collège universitaire de Saint-Boniface Carole Pelchat.....	111
<i>Saint-Boniface</i> Lise Gaboury-Diallo.....	115
Les écoles normales de Saint-Boniface, 1899-1916 Léonard P. Rivard, Roger Legal, Carole Pelchat, Jean-Marie Taillefer et Ian Waters	117
<i>L'enfant Rouge</i> Bertrand Nayet	123





Archives du CUSB

LES ÉCOLES PROVENCHER

«Quand tout allait pour le mieux à l'heure de la récréation dans la grande cour de l'école, les enfants s'amusant à la balle molle, aux barres, dans les balançoires ou simplement à courir en liberté, il nous arrivait, les maîtresses des petites classes [...] de nous promener trois de front, trois à reculons [...] et, en nous lançant drôleries et reparties, de nous divertir presque autant que nos enfants.»

Gabrielle Roy (1977, p. 63)

On dit que l'École Provencher¹ est l'école la plus ancienne de la Division scolaire Louis-Riel. Ce n'est ni tout à fait faux ni tout à fait vrai. Certes, l'École Provencher est plus vieille que les trente-huit autres écoles de la Division; mais elle est aussi plus vieille que la Division scolaire elle-même. En fait, les origines de l'institution qui aujourd'hui porte ce nom et qui se trouve au 320, avenue de la Cathédrale, remontent au delà de la création de la ville de Saint-Boniface aussi bien que de la province du Manitoba. C'est à l'époque de la Mission catholique de la Rivière-Rouge, en 1818, que l'École Provencher reçoit ses premiers élèves.

L'école à Provencher

Le 16 juillet de cette année-là, l'abbé Provencher, curé de la paroisse de Kamouraska, arrive au fort Douglas après deux mois de voyage, accompagné de l'abbé Sévère Dumoulin et du séminariste Guillaume Edge. Ils sont sans doute fatigués, mais il y a du travail à faire. Provencher a, avec lui, de la part de M^{gr} Plessis, évêque de Québec, une belle liste d'instructions, rédigées dans une langue qui nous donne – à nous qui voulons y mettre partout des *sic* – un peu envie de rentrer sous terre. Selon celles-ci, le «premier objet» de ces missionnaires sera «de retirer de la barbarie et des désordres qui en sont la suite, les nations sauvages répandues dans cette vaste contrée» (Dugas, 1889, p. 55). Un des moyens – le cinquième, en fait – par lesquels ils tenteront de réaliser cet objectif est le suivant: «Ils s'attacheront avec un soin particulier à l'éducation chrétienne des enfants, établiront à cet effet des écoles et des catéchismes dans toutes les bourgades qu'ils auront occasion de visiter». Dès leur arrivée, «[i]ls fixeront leur demeure près du fort Douglas, sur la rivière Rouge, y construiront une église, une maison, une école» (Dugas, 1889, p. 56). Ce seraient des instructions à décourager le plus résolu des hommes. Mais de toute évidence, Provencher est un homme à qui l'évêque peut se fier; ainsi, le dimanche 19 juillet, seulement trois jours après son arrivée, il dit déjà la messe

dans le fort Douglas même, y ayant préparé un petit autel à cet effet, et, dans son tout premier sermon, sans doute au très grand malheur de ses nouvelles ouailles, dont on entend d'ici les pleurs et les grincements de dents, il «annonça que dès le lendemain, on commencerait l'instruction religieuse des catéchumènes; enfants et adultes devaient se réunir deux fois par jour au fort Douglas» (Dugas, 1889, p. 72).

Ce qui deviendra l'École Provencher ouvre alors ses portes – plutôt spirituelles que matérielles au départ – le lundi 20 juillet 1818. Les travaux pour la construction d'une maison et d'une chapelle sur un terrain à l'est de la rivière Rouge ne seront tout à fait complétés qu'en 1823, mais, dès le premier automne, Provencher y est installé et poursuit sa mission d'enseignement. Il recevra de même des élèves dans son évêché en pierre qui sera bâti en 1829. Jusqu'à l'arrivée des sœurs grises en 1844, ce sont donc lui-même et ses missionnaires – Destroismaisons, Sauvé, Harper et d'autres – qui assureront à Saint-Boniface l'éducation des jeunes garçons.

À quoi ressemble cet enseignement de la première école Provencher, de cette école à Provencher, pour ainsi dire? Mis à part le fait qu'il est uniquement destiné aux garçons, il ressemble à celui de



L'Académie Provencher en 1855
(Archives de l'École Provencher)

1. Je tiens à remercier le personnel de l'École Provencher, en particulier Lynn Fajardo, bibliothécaire-enseignante, pour les informations qui ont servi à la rédaction de cet article, dont la source principale est le document publié à l'occasion du centenaire de l'École Provencher (De Clercq, 2006).

l'École Provencher actuelle. D'une part, les professeurs, comme ceux d'aujourd'hui, bien entendu, sont d'excellents pédagogues, des plus fidèles à leur mission. Provencher, par exemple, y «faisa[i]t le catéchisme deux fois par jour aux adultes, et l'école aux enfants», et s'«[i]l arrivait parfois qu'il n'avait pour auditeur qu'un enfant ou un vieillard [...] le bon évêque expliquait sa leçon avec autant de zèle que s'il eût cent auditeurs» (Dugas, 1889, p. 137). D'autre part, les élèves, malgré le puissant appel du buisson, car l'école n'est obligatoire qu'un siècle plus tard, sont – nul ne saurait le douter – des plus brillants. Effectivement, dès «l'été de 1819, M. Dumoulin écrivait à M^{gr} Plessis, que la plupart des enfants [...] savaient déjà lire, et connaissaient par cœur toute la lettre du catéchisme» (Dugas, 1889, p. 88). Bien sûr, il y a longtemps que le catéchisme ne s'apprend plus par cœur à l'École Provencher, mais il faut se rappeler qu'à l'époque, il sert à l'apprentissage de la langue autant qu'à l'instruction religieuse. La lecture et l'écriture y sont moins des divertissements que des activités spirituelles.

Comme aujourd'hui, l'enseignement à cette première école Provencher est aussi bilingue; cependant, la langue seconde n'est pas l'anglais, mais plutôt le latin, et c'est ainsi qu'on peut y faire remonter aussi les origines du Collège universitaire de Saint-Boniface, qu'on ne charge de ce qu'on appelle le «cours classique» –éléments, méthode, versification, belles-lettres, rhétorique, philosophie – qu'une cinquantaine d'années plus tard. Au tout début, il n'y a que deux élèves à se lancer – avec enthousiasme, c'est certain – en «grammaire latine et [apparemment, ils] ne sont pas sans talents; l'un est un Métis du nom de Chénier (son père est de Lachine); l'autre est un Canadien du nom de Senécal» (Dugas, 1889, p. 131). Dans une lettre à Plessis, du mois de juillet 1824, Provencher demande à son évêque de lui envoyer, en plus de «tous les objets pour les écoles», du Horace, du Cicéron et «quatre dictionnaires latin-français et quatre dictionnaires français-latin». «Il y a déjà [ajoute-t-il, comme pour démontrer qu'on est consciencieux à la Rivière-Rouge] des *De viris illustribus* [*Des hommes illustres*] et des *Cornelius Nepos* [un auteur latin]» (Dugas, 1889, p. 132).

Du Collège à l'Académie

L'année 1844 marque une étape importante dans l'histoire de l'École Provencher, car c'est à partir de ce moment que l'éducation dans le diocèse de Saint-Boniface passe des mains de Provencher et ses collègues à d'autres. En fait, jusqu'à l'adoption de la nouvelle loi scolaire en 1890, qui exige la sécularisation des écoles confessionnelles, différentes congrégations religieuses assurent l'enseignement à Provencher. Pendant dix ans, les sœurs grises de Montréal – Valade, Lagrave, Coutlée et Lafrance arrivées en pleine nuit le 21 juin 1844 – s'occupent de l'éducation des garçons aussi bien que des filles, sans oublier le rôle qu'elles jouent dans le domaine de la santé. Ensuite, les frères des écoles chrétiennes – aux noms flamboyants de Gadanne,



Une classe vers 1915
(Archives de l'École Provencher)

Mouard et Adhémar – viennent de France en 1854 à l'invitation du nouvel évêque de Saint-Boniface, M^{gr} Taché. Ces derniers ont le bonheur d'enseigner dans le premier édifice destiné exclusivement à l'éducation des garçons, une maison de soixante pieds sur trente-quatre, construite en 1855 et située au coin des rues Taché et Masson. L'édifice porte le nom de «Collège» jusqu'à la construction du Collège proprement dit, et on y accueille au début plus d'une cinquantaine de pensionnaires, dont le jeune Louis Riel. Après le départ des frères en 1860, le «Collège» devient la responsabilité des oblats, installés à Saint-Boniface depuis 1841. Le père LeFloch, d'origine bretonne, en est le maître, et son collègue, Oram, d'origine new-yorkaise et protestante, assure l'enseignement de l'anglais.

L'enseignement primaire pour garçons et le cours classique pour jeunes hommes continuent à se faire ensemble au «Collège» pendant plusieurs années, même après l'incorporation du Collège de Saint-Boniface en 1871 par la nouvelle province du Manitoba. En fait, ce n'est qu'en 1880-1881 que M^{gr} Taché, en raison de l'augmentation des inscriptions, décide de construire un nouvel édifice – la partie centrale du Collège de Saint-Boniface détruit par un incendie en 1922 – afin de loger le cours classique, qui est confié aux jésuites à partir de 1885. Le «Collège» au coin des rues Taché et Masson devient l'«Académie Provencher». Après l'œuvre des oblats, ce sont les sœurs grises qui prennent de nouveau la relève jusqu'à la fin de l'année scolaire 1898-1899. Il y a alors cent cinquante-sept élèves.

De l'Académie à l'Institut collégial

Le 5 septembre 1899, l'Académie Provencher ouvre ses portes en tant qu'école publique, faisant dorénavant partie de la Division scolaire de Saint-Boniface. En dépit de cela, on trouve toujours dans son administration des religieux: Jean-Marie Waldeck, directeur, et ses assistants, Jean-Marie Briand et Simon Mollier, sont des marianistes, une congrégation d'origine française installée depuis 1849 à Dayton, dans l'Ohio. Les marianistes dirigeront l'école jusqu'en 1967. En 1906, sur l'emplacement actuel de l'école, au coin de l'avenue de la Cathédrale et de la rue Saint-Jean-Baptiste, la Division scolaire autorise la construction d'un nouvel édifice ayant une douzaine de salles de classe.

Les années 1908 à 1935, période où le frère Joseph Fink est directeur de Provencher, sont marquées par bien des réalisations. Le 20 mai 1909, on plante les premiers ormes entourant la cour de l'école. En 1911, on commence à enseigner les arts industriels et, quatre ans plus tard, le programme d'études secondaires. Le côté ouest de l'école est agrandi en 1912 pour contenir vingt-cinq salles de classe. Après l'incendie du mois de janvier 1923, qui n'épargnera que les fondations et la chambre forte, on reconstruira l'école et on en agrandira le côté est. Le Corps des cadets de l'Académie Provencher, un des plus anciens de la province, est créé en 1912; il demeurera actif pendant un demi-siècle, surtout grâce au frère Albert Laurin, qui a le rôle de maintenir l'ordre lors des défilés dans les rues de Saint-Boniface et de surveiller



Le Corps des cadets de l'Académie Provencher
(Archives de l'École Provencher)

– heureusement – le tir à la cible dans le sous-sol de l'école. C'est également sous le règne de Fink que l'on commence à reconnaître l'excellence du programme bilingue à l'Académie Provencher, où les élèves francophones apprennent l'anglais et les élèves anglophones le français. En 1919, Paul Salé, un musicien local, crée une pièce musicale intitulée «Marche de l'école Provencher», en l'honneur du directeur. L'Académie devient l'«Institut collégial Provencher» en 1929.

Le roman de Gabrielle Roy, *Ces enfants de ma vie*, s'inspire du souvenir des années (1930-1937) de l'auteure comme institutrice à Provencher vers la fin du régime Fink. Ce que la lecture de ce roman révèle, c'est une population scolaire qui devient de plus en plus diverse: à côté des petits Renald et Johnny, il y a de plus en plus de Vincento, de Nikolaï et de Demetrioïff, à qui elle enseigne l'anglais. En fait, en raison de ce que les historiens appellent «la première vague de peuplement», où des milliers d'immigrants – d'Europe de l'Est surtout – viennent gonfler la population de Winnipeg et du Manitoba au tournant du XX^e siècle, le profil culturel de l'Académie Provencher évolue pendant ces années, d'autant plus que, depuis 1916, l'école est obligatoire au Manitoba pour tous les enfants de sept à quatorze ans. Alors qu'on n'entendait au seuil de l'école à l'abbé Provencher que des supplications aux accents français et métis, le seuil de l'Institut collégial Provencher en entend d'autres:

[...] le père s'efforçait de rassurer son petit garçon. Il lui passait la main dans les cheveux, sur les joues, lui essuyait les yeux, le câlinait, le berçait de mots tendres maintes et maintes fois répétés qui semblaient signifier: "Tout ira bien... Tu verras... C'est ici une bonne école... Benito... Benito..." insistait-il. Mais l'enfant lançait toujours son appel désespéré: "La casa! La casa!" (Roy, 1977, p. 10).

Le grand artiste manitobain, Tony Tascona, né à Saint-Boniface en 1926 et d'origine sicilienne, aimait rappeler qu'il eut Gabrielle Roy comme enseignante de première année à Provencher. Robert Bockstael, entrepreneur et homme politique, né à Saint-Boniface en 1923 et d'origine flamande, est également élève à Provencher à cette époque.

De l'Institut collégial à l'École

Après Fink, en 1935, c'est au frère Joseph H. Bruns de prendre la direction de l'Institut collégial Provencher, et il sera suivi du frère Wilfried Moran, directeur de 1941 à 1947. Il y a un autre personnage qui laisse sa marque à partir des années quarante, c'est «le Paladin», la mascotte de l'école: monté, armé de pied en cap et brandissant l'épée, il apparaît sur la bannière de l'école le 20 mars 1942. En fait, les marianistes, en plus de leur dévouement envers la formation intellectuelle des jeunes garçons, s'assureront au cours des années que ces derniers aient l'occasion de faire flotter le Paladin dans le cadre de plusieurs



Le hockey à Provencher en 1946
(Archives de l'École Provencher)



Les marianistes en 1950
(Archives de l'École Provencher)

activités parascolaires, comme le ciné-club, la banque d'épargne et le journal étudiant, *The Ensign*, qui commence à paraître en 1954. Bien sûr, le hockey joue aussi un grand rôle à Provencher. À cet effet, on y aménage même un petit aréna au sous-sol avec plancher de ciment et bancs en bois – une pièce qui existe toujours aujourd'hui. Le frère Alfred Paul, en tant qu'entraîneur, travaillera au développement du hockey à Provencher et à Saint-Boniface pendant plus de trois décennies. Le 21 mars 1946, les Paladins de Provencher remportent le championnat senior.

Les années cinquante marquent un tournant important pour l'Institut Provencher. En septembre 1954, la population étudiante dépasse le chiffre de mille, surtout en raison de l'augmentation de la population francophone de Saint-Boniface. Certes, on appuie les initiatives des marianistes et en particulier de Bruns, sous la direction duquel l'Institut accueille une forte clientèle anglaise; mais on y exige de plus en plus d'enseignement en français. Bruns répond aux attentes en devenant un fervent défenseur de la langue dans la province en tant que surintendant de la Division scolaire de Saint-Boniface et membre de la Commission royale MacFarlane (1957), qui examine l'état de l'éducation au Manitoba. On lui décernera l'Ordre du Canada pour ses services rendus à la communauté; en 1972, en son honneur, le Collège J. H. Bruns ouvrira ses portes dans le nouveau quartier de Southdale. En 1957, le frère Albert Laurin prend la relève à la direction de l'Institut collégial, qui est à l'époque la seule école publique à Saint-Boniface qui reçoit des garçons de la première jusqu'à la douzième année.

L'Institut collégial Provencher devient l'École Provencher en 1967 avec l'ouverture de l'Institut collégial Louis-Riel, qui accueille dorénavant les garçons (et les filles de l'Académie Saint-Joseph) de la neuvième à la douzième année. Laurin, qui part lui aussi pour Louis-Riel, est remplacé par un directeur qui, pour la première fois, est laïque, Marcel Lancelot, qui demeurera à son poste jusqu'en 1981. Parmi les initiatives de ce dernier, il faut noter – et peu après son arrivée – la construction d'un nouveau gymnase au troisième étage ainsi que d'une nouvelle bibliothèque au sous-sol.

De l'École Provencher à...

En 1970, le gouvernement du Manitoba adopte la loi 113, qui a pour effet de remettre la langue française sur un pied d'égalité avec la langue anglaise, comme langue d'enseignement dans les écoles publiques. Les conséquences pour l'École Provencher, qui avait toujours mis l'accent sur une éducation bilingue, sont assez sérieuses: les cours offerts en anglais, de même que les étudiants de langue anglaise, sont transférés à l'École Marion. Néanmoins, la communauté continue à y réclamer un enseignement dans les deux langues, et sous la direction de Marcel Lancelot, on y réussit. La création du

programme d'enseignement qui existe toujours aujourd'hui sous le nom de «français partiel», en effet, date de ces années. L'École Provencher n'est ni école tout à fait de langue française ni école d'immersion: la langue de communication et de travail y est le français, et on enseigne en français toutes les matières sauf l'anglais comme tel, les sciences naturelles et les mathématiques – à savoir, français langue première, sciences humaines, hygiène, art, musique et éducation physique. Jusqu'à aujourd'hui, l'École Provencher jouit d'un statut particulier à Saint-Boniface et dans la province.

À la suite de la retraite de Marcel Lancelot, plusieurs se succèdent à la direction de l'École Provencher, dont Gérald Fouasse (1981-1982, 1983-1985, 1990-1993), René Bosc (1982-1983, 1985-1990) et Raymond Poirier, ancien élève, à partir de 1993. En 2003, Suzanne McCarthy en devient la première directrice. Au cours de ces années, le nombre d'inscriptions à Provencher ne cesse d'augmenter en raison de transformations au niveau des divisions scolaires aussi bien que grâce à l'intérêt du programme de français partiel, qui attire une clientèle très diversifiée sur le plan culturel.

Au mois de mai 2006, l'École Provencher célèbre son centenaire – c'est en 1906, rappelons-nous, qu'on avait construit l'édifice actuel.



L'École Provencher aujourd'hui
(Archives de l'École Provencher)

À fouiller dans les archives et à voir les nombreux reportages dans les médias, il est évident que la communauté de Saint-Boniface a été bien servie par cette institution qui a connu plusieurs métamorphoses au cours du XX^e siècle. L'évolution dans le domaine des droits linguistiques pour francophones minoritaires et l'immigration, surtout, ont eu une influence importante sur la nature de l'enseignement offert à l'École. Malgré – ou est-ce plutôt à cause de? – ces divers bouleversements, on a réussi à y éduquer des générations de jeunes qui ont su contribuer à la vie sociale, culturelle et économique de Saint-Boniface de même qu'à celle du Manitoba et du Canada. De plus, il serait sans doute difficile de surestimer la portée qu'ont eue les enseignants de Provencher sur la vie de ces «enfants» – et de leurs enfants et petits-enfants – qui peuplent le roman de Gabrielle Roy.

En 2018, si on remonte jusqu'à ses origines à la Rivière-Rouge, l'École Provencher pourra déjà célébrer, une douzaine d'années après son centenaire, son bicentenaire; mais on ne sait pas si l'école de 2018 sera l'École telle qu'elle existe aujourd'hui. En fait, à l'heure actuelle, l'avenir de l'École qui, d'une manière ou d'une autre, offre un enseignement dans deux langues depuis la mission de l'abbé Provencher, n'est pas certain; car il y a des bruits: d'aucuns voudraient la transformer en école d'immersion française. Il reste à voir si une telle école servirait mieux la communauté de Saint-Boniface. Quoi qu'il en soit, l'École Provencher a un nouveau défi à relever, mais elle en a toujours été à la hauteur, et ce, depuis ses origines: l'abbé Provencher, lui, il y a presque deux cents ans, dut faire ses premiers cours de catéchisme et de latin en plein fléau de sauterelles.

Glenn Moulaison

BIBLIOGRAPHIE

- DE CLERCQ, Jean-Marie (dir.) (2006) *Au fil du passé... / Images of the Past...*, Saint-Boniface, s.é., 14 p. [Livre-souvenir du centenaire de l'École Provencher]
- DUGAS, Georges (1889) *Monseigneur Provencher et les missions de la Rivière-Rouge*, Montréal, Beauchemin, 331 p.
- ROY, Gabrielle (1977) *Ces enfants de ma vie*, Montréal, Stanké, 227 p.

INTERLUDE AU BORD DE LA SEINE

elles partent en cacardant
un son morne
loin au loin bien loin
elles klaxonnent en trombe leur
chant nasillard d'un coin d'aube
trompetant leur volée franche
en avance sur la saison
vite vite elles s'envolent

vers la pointe en V
du voyage
glissant ensemble en plan
leur appel en cancans
braillent s'entrechoquent et tombent
pour nous oindre
de cette envie
de partir au loin

comme elles les oies
bernaches sauvages
loin plus loin
vers le lointain
au large

Lise Gaboury-Diallo



(Photo: Gerry Jung)

LA SEINE

De mon studio: la rivière Seine. Il y a la musique de Scarlatti et le vent dans les arbres verts. Plus rien d'autre ne compte. La lumière est partout une ombre dans le feuillage. Je suis seul au monde. Le spectacle s'abolit et le rideau se lève sur la dernière scène. C'est ce qu'on appelle l'entendement. Et ce vent siffle si fort que le vide même se transforme.

Brûlez! Brûlez! Éteignez vos désirs spectaculaires. «And after the wind, a still small voice». Un ami me disait: «Tu vas passer toute ta vie à Saint-Boniface.» Ce n'est pas moi qui l'ai voulu. C'est ainsi.

J.R. Léveillé

LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

Berceau de la francophonie manitobaine, le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) a joué et continue de jouer un grand rôle de leadership dans la communauté francophone. En effet, c'est la plus ancienne institution postsecondaire de l'Ouest canadien, qui compte parmi ses étudiants plusieurs leaders de la communauté, notamment Louis Riel. Notre article a pour but de relater les faits saillants de l'histoire glorieuse et parfois tragique de cette institution.

Les humbles débuts: 1818-1880

Les origines du Collège universitaire de Saint-Boniface remontent traditionnellement à 1818 avec l'arrivée de l'abbé Norbert Provencher, invité par lord Selkirk, à s'occuper de la mission de Saint-Boniface dans le but d'ouvrir le territoire à la colonisation, d'instruire et d'évangéliser les Métis et les Amérindiens de la Rivière-Rouge. Dès sa première année dans la colonie, l'abbé Provencher enseigne la lecture, la grammaire, le catéchisme et les prières à deux jeunes métis, Victor Chénier et un dénommé Senécal (Régner, 1964), et les cours ont lieu dans la résidence de Provencher qui sert également de chapelle et de presbytère. L'objectif principal de cette humble institution, qui deviendra le Collège de Saint-Boniface, est le même que celui des quelques collèges du Québec à l'époque: il s'agit de recruter des jeunes gens que l'on destine au sacerdoce. Lorsqu'un jeune homme semble montrer des dispositions pour la vie religieuse, on l'encourage à faire ses études supérieures au Canada français, tout comme l'a fait un peu plus tard, Louis Riel, un élève célèbre du Collège. À cette époque, on ne compte jamais plus de sept à huit élèves à la fois sous la direction de Provencher. En 1833, il fait construire un modeste édifice destiné à l'enseignement. Ce «premier» Collège logeait sept élèves du cours de latin. Malheureusement, ce projet est abandonné quatre ans plus tard en raison du manque d'élèves et des absences répétées de Provencher, qui est surtout occupé à fonder des missions dans le vaste territoire des prairies. De 1837 à 1854, l'enseignement est dispensé par des prêtres séculiers: les cours se donnent dans le presbytère de la paroisse, et quelques classes pour les jeunes garçons sont données au couvent des sœurs grises.

C'est en 1855 que le Collège est officiellement fondé par M^{gr} Alexandre Taché, qui remplace Provencher comme évêque de Saint-Boniface. Taché fait bâtir un édifice mesurant soixante pieds de long par trente-quatre de large qui était situé au coin des actuelles rues Taché et Masson. Cet édifice, plus connu sous le nom d'Académie Provencher ou de Couvent des carmélites, sera démoli en 1933. Les frères des écoles chrétiennes prennent en charge l'éducation élémentaire et sont remplacés par les oblats de 1860 à 1866 et de 1870 à 1878. C'est durant



L'Académie Provencher
(Archives du CUSB)

cette période que le père Georges Dugas organise l'enseignement classique qui sera dispensé au Collège jusqu'à la fin des années 1960, en mettant notamment l'emphasis sur l'enseignement du latin, du grec et de la philosophie. M^{gr} Taché croyait beaucoup à l'importance du Collège.

Un an après la création de la province du Manitoba, en 1871, l'institution reçoit son incorporation. Le Collège de Saint-Boniface devient donc le premier établissement d'enseignement universitaire de l'Ouest canadien et occupe rapidement le centre de la vie française de la province. En 1877, le Collège s'associe à deux autres collèges de Winnipeg, le *St. John's College* et le *Manitoba College*, pour fonder la *University of Manitoba*. Deux conditions sont exigées par le Collège: que tous les droits, obligations et privilèges du Collège comme institution catholique soient maintenus et que le Collège, en s'affiliant à la nouvelle université, puisse conserver son entière autonomie (Bernier, 1945). Quelques années plus tard, le Conseil universitaire va accorder un programme spécial pour les élèves du Collège, le diplôme de baccalauréat ès arts en philosophie latine. Le Collège devient ainsi une faculté à part entière dans l'ensemble de la *University of Manitoba* (Jolicœur, 1985).

La belle époque: 1880-1922

La période de 1880 à 1910 marque un tournant important dans l'histoire du Collège. En 1880, Taché fait entreprendre la construction d'un nouvel édifice situé au centre d'un immense terrain de vingt-deux acres formé par les actuelles rues Provencher (façade), Aulneau, Cathédrale et Saint-Jean-Baptiste. Deux ailes seront ajoutées à cette bâtisse qui devient la partie centrale du collège, l'une en 1902, qui deviendra le cloître, et l'autre en 1905 qui loge le dortoir des élèves et que l'on surnomme l'«Octagone». Ce grand collège mesurait trois cent pieds de long et soixante-deux pieds de haut. N'étant pas assez nombreux pour fournir un enseignement adéquat, les oblats cèdent leur place aux jésuites en 1885. Seule institution d'enseignement supérieur catholique au Manitoba, le Collège dessert la population catholique française et anglaise. Même si la ville de Saint-Boniface n'est plus majoritairement francophone à cette époque, en raison de l'exode des Métis, elle demeure la principale ville bilingue de la province.

Le programme de baccalauréat ès arts comprend sept années d'études et se compose des cours suivants: Éléments latins (*Latin Rudiments*), Méthode (*2nd Grammar*), Versification (*3rd Grammar*), Belles-Lettres (*Humanities*), Rhétorique (*Rhetoric*), Philosophie I et Philosophie II. Les cours se donnent dans les deux langues: français et anglais, une situation qui perdure jusqu'en 1925 lorsque les jésuites font construire le *St. Paul's College*. On y offre également des cours pour préparer les plus jeunes aux cours classiques et un cours commercial enseigné en anglais. En général, une centaine d'élèves suivaient le



Le vieux Collège de Saint-Boniface
(Archives du CUSB)

cours classique français, une soixantaine étaient inscrits au cours classique anglais, une quarantaine au cours commercial et plus de cent dans les classes préparatoires en anglais et en français. Le cours anglais était suivi par tous les élèves qui n'étaient pas d'origine française; «anglais, irlandais, allemands, polonais, ruthènes, etc. Plus de quinze nationalités furent en même temps représentées dans les classes» (Un ancien, 1992, p. 229). Toutefois, les classes enseignées en français et les étudiants francophones ont toujours été majoritaires. Entre 1905 et 1922, les inscriptions sont demeurées assez stables autour de trois cents élèves, dont environ cent cinquante pensionnaires. C'est aussi à cette époque qu'Armand Chossegros et Paul de Mangeleere composent la chanson thème de l'institution «Mon collège». Ce chant, lié à l'histoire du Collège, favorise le sentiment d'appartenance et de fierté.

L'incendie de 1922

Le 24 novembre 1922 demeure une date tragique dans l'histoire du Collège. En effet, c'est durant cette nuit qu'un incendie fait dix victimes et ravage complètement l'édifice. Au lendemain de l'incendie, M^{gr} Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, demande aux jésuites de poursuivre leur enseignement dans le Petit Séminaire de Saint-Boniface; soit la partie la plus ancienne du Collège d'aujourd'hui. Avec ce nouveau Collège, beaucoup plus petit, auquel viendra s'ajouter une annexe à l'épreuve du feu en 1924, les jésuites ont su fournir un enseignement stable.



L'incendie du vieux Collège
(Archives du CUSB)

Le renouveau: 1925-1966

Depuis 1898, le Collège offrait un cours classique bilingue. En 1925, la fondation du *St. Paul's College*, conçu pour les jeunes catholiques anglophones, vient réduire les inscriptions d'une soixantaine d'élèves sur environ trois cents. Toutefois, le cours commercial va

continuer de se donner en anglais jusqu'en 1941, année où on décide d'éliminer le programme parce qu'il existait déjà d'autres collèges commerciaux dans la ville de Winnipeg. En 1938, le Collège s'affilie avec l'Institut Saint-Joseph, un collège pour jeunes femmes géré par les sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. Cette affiliation permet aux étudiantes de recevoir par l'entremise du Collège un diplôme de la *University of Manitoba*, même si tous les cours sont enseignés à l'Institut Saint-Joseph. C'est en 1959 que les premières étudiantes seront admises au Collège. Le deuxième changement des années soixante est l'introduction des cours pour adultes, tels la peinture et les arts plastiques, les cours les plus fréquentés étant ceux de français oral. L'administration du Collège commence à mettre plus d'emphasis sur le secteur universitaire en augmentant le nombre de cours et en créant le poste de doyen des arts et des sciences. Le troisième changement est l'arrivée des laïcs dans son fonctionnement. En 1962, un conseil d'«aviseurs» est créé pour assister la direction du Collège. Composé de religieux et de laïcs, ce conseil annonce des changements majeurs pour l'avenir.

La laïcisation: 1967-1990

Après le départ des jésuites en 1967, l'archidiocèse de Saint-Boniface assure la direction du Collège pendant deux ans, et c'est M^{gr} Antoine Hacault qui occupe le poste de recteur. Ces deux années sont celles de la transition avec l'abolition du cours classique et la croissance de l'enseignement universitaire. Le Collège offre alors un cours secondaire public géré par la Division scolaire de Saint-Boniface. Le 26 novembre 1969, un communiqué de presse émanant du bureau du recteur annonce officiellement la laïcisation du Collège. La Corporation du Collège cède la direction et la gérance à un nouveau Conseil d'administration composé de vingt membres majoritairement laïques. Le Collège a ensuite scindé en deux son ancien cours classique, soit une école secondaire et un secteur universitaire, les deux parties étant subventionnées par la province. Le secteur secondaire est aboli en 1983 et transféré au Collège Louis-Riel. À partir de ce moment, le Collège de Saint-Boniface va devenir une institution d'éducation postsecondaire.

Aujourd'hui

Le fait que le Collège soit subventionné directement par la province et ne soit pas sous la tutelle financière de la *University of Manitoba* lui permet d'accroître son éventail de cours et de programmes. En 1969, la *Loi sur les langues officielles* du gouvernement Trudeau permettra au Collège de bénéficier des subventions allouées au bilinguisme. En 1971, le Collège reçoit du gouvernement provincial néo-démocrate des subventions pour la construction d'un nouvel édifice afin d'abriter un programme de certification en éducation, qui deviendra plus tard un baccalauréat en éducation. De plus, en 1975, le



L'ancien Petit Séminaire, devenu le Collège de Saint-Boniface
(Archives du CUSB)

Collège se dote d'un collège communautaire décernant des diplômes en gestion des affaires et en gestion de bureau. De nouvelles salles de classe, une salle de théâtre et une bibliothèque, dont la construction est terminée en 1975, viennent donc s'ajouter à l'édifice existant. Vers 1983, on offre six diplômes différents: B.A. (latin-philosophie), B.A. (général), B.A. (spécialisation en français), B.A. (spécialisation en traduction), B.Ed. (éducation) et B.Sc. (sciences). Le Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest (CEFCO), qui a pour but d'encourager la recherche et l'échange des connaissances dans tous les domaines où l'action des francophones de l'Ouest est prédominante, est fondé en 1978. Ses colloques annuels et sa revue, les *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, font avancer la recherche sur l'Ouest canadien francophone. Quelques années plus tard, soit en 1990, Hermann Duchesne fonde les *Presses universitaires de Saint-Boniface* (PUSB), qui seront par la suite intégrées au Collège universitaire de Saint-Boniface en 1993. Cette maison d'édition a pour but de publier les travaux des professeurs du CUSB, les ouvrages et les actes des colloques du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest (CEFCO), les *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest* et des ouvrages concernant la francophonie de l'Ouest canadien.

Les années quatre-vingt-dix amènent de nouvelles expansions au Collège, notamment des installations sportives, le Sportex; en plus de fournir un enseignement en français, le Collège veut offrir aussi d'autres services à la communauté francophone. De plus, la réfection

de locaux en 1992 a augmenté le nombre de salles de classe. Le service aux étudiants, un grand atout du Collège, promouvoit des activités en français telles que le théâtre *Chiens de soleil* fondé en 1989, le Service de perfectionnement linguistique créé en 1989 et le Regroupement des étudiants métis fondé en 2004. À l'automne 2002, le Centre étudiant, lieu conçu par l'architecte Étienne Gaboury, ancien étudiant du Collège, ouvre ses portes. En 2006, on achète une résidence sur la rue Aulneau pour mieux accueillir les étudiants de l'extérieur de Winnipeg.

Aujourd'hui, le CUSB compte près de 800 étudiants à plein temps, dont 200 étudiants internationaux provenant d'une vingtaine de pays, et environ 500 étudiants à temps partiel, répartis dans seize programmes d'études, avec un personnel de 275 employés à plein temps et un budget de près de 18 millions de dollars. Le Collège universitaire de Saint-Boniface, dont le nom devient officiel en juin 2005, dessert une population étudiante diversifiée provenant des communautés francophones du Canada et plus particulièrement du

Manitoba, des écoles d'immersion du Manitoba et de divers pays francophones, notamment de l'Afrique. Comme on peut le constater, le CUSB a évidemment surpassé les attentes de ses humbles débuts.

Carole Pelchat

BIBLIOGRAPHIE

BERNIER, Alfred (1945) *Les dates mémorables du Collège de Saint-Boniface, 1885-1945*, Saint-Boniface, Archevêché de Saint-Boniface, 78 p.

JOLICŒUR, Gérard (1985) *Les jésuites dans la vie manitobaine 1885-1922*, Saint-Boniface, Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, 260 p.

RÉGNIER, Paul R. (1964) *A History of St-Boniface College*, thèse (M.Ed.), University of Manitoba, 157 p.

UN ANCIEN (1922) «Le Collège de Saint-Boniface: Notes et Souvenirs», *Les cloches de Saint-Boniface*, vol. 21, n° 12, p. 227-230.



(Archives du CUSB)

SAINT-BONIFACE

«Il faudrait la foi d'un Boniface
pour venir évangéliser ici» (Provencher)
et convertir l'hiver hérétique
en chimère de printemps...

rues ombragées
que je navigue
à la croisée des brises
où me menez-vous

ciel ouvert sur ma tête penchée
je divague ici et là
dansant la marelle des
coins alignés qui sectionnent
mes pensées foulées
avec chaque distraction

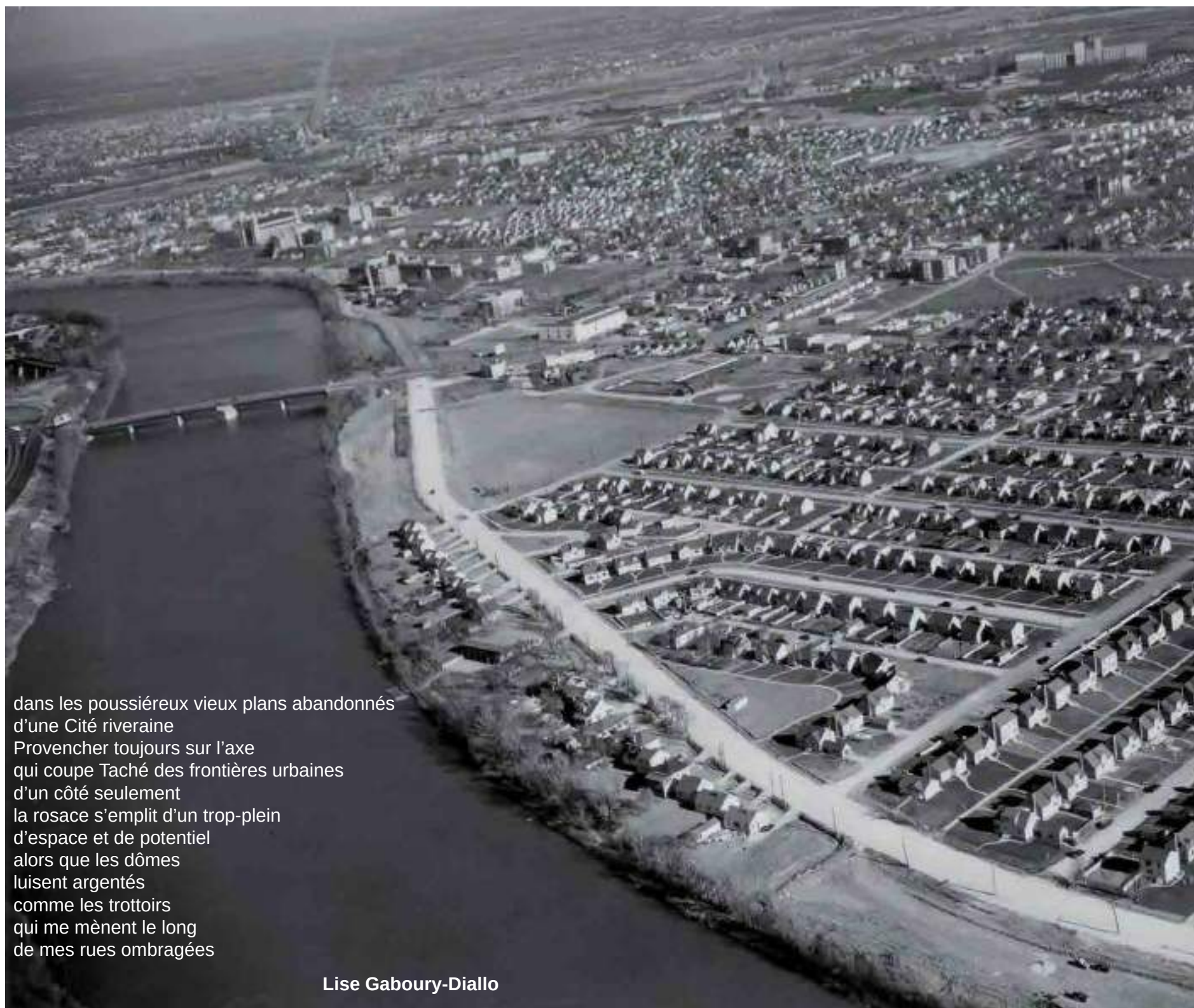
où me mènent
mes chroniques loufoques
notées dans les nuages puis
remémorées sous les particules
feuilles pluies flocons
de voyelles
mêlées à tous ces saints ces noms célèbres
tintant leurs cristaux de consonnes dures
comme la fatigue suscitée
à l'occasion d'un lieu revisité
un temps rassembleur du passé
ressuscité puis vite oublié
où me mène-t-on

je cherche la rue l'adresse
la maison de
l'histoire du siècle
une survie miraculée
où mène cette résistance
folle entre les rives
abruptes d'une lucidité humaine
souvent lacunaire
souvent menacée de dérapages
d'inondations
de nos scandales
ou de notre simple indifférence lourde
de tourbe et de glaise

où me menez-vous
vers ces lieux
que je quitte dans mes rêves
et dans les faits
souvent sans regrets
que je retrouve pareil comme si
je mettais Saint-Boniface
dans une bouteille
je ne me suis jamais
vraiment absentée
je m'obstine à te reconnaître
tranquille comme la rue Deschambault
qui se perdait autrefois
dans l'âme sinueuse du terrain vague
longeant une Seine fouineuse
que les ailes d'enfants frôlent
de leur esprit
sauvageon au printemps
et même l'hiver
éternel
charme par sa poésie
abstraite inévitable
rigoureuse parce que
trop longue mais si blanche par moments
transparence
qui mène loin

si je te quitte
au retour
je trébucherai sur mon enthousiasme
revenir aux réseaux connus
lieu primordial
imprévisible de loin
Marion et Goulet
inextricablement liés
à Traverse à Youville
aux autres
où tout mène au centre
carrefour du cœur

faut-il perdre les distances
pour se sentir chez soi
mon quartier
maisonnettes de poupées



dans les poussiéreux vieux plans abandonnés
d'une Cité riveraine
Provencher toujours sur l'axe
qui coupe Taché des frontières urbaines
d'un côté seulement
la rosace s'emplit d'un trop-plein
d'espace et de potentiel
alors que les dômes
luisent argentés
comme les trottoirs
qui me mènent le long
de mes rues ombragées

Lise Gaboury-Diallo

(Archives de la SHSB, 03119_P1)

LES ÉCOLES NORMALES DE SAINT-BONIFACE, 1899-1916

Les années qui ont chevauché le passage du XIX^e au XX^e siècle ont été fertiles en rebondissements en ce qui a trait à l'enseignement en français au Manitoba. Cette histoire débute en 1870 lorsque le gouvernement canadien adopte la *Loi de 1870 sur le Manitoba* (anciennement appelée *Acte du Manitoba*), qui marque l'entrée de cette province dans la Confédération canadienne. L'article 22 de cette loi garantissait le maintien des écoles catholiques et protestantes. À quelques exceptions près, à l'époque, on peut affirmer qu'au Manitoba, qui disait catholique disait français et qui disait protestant disait anglais. Comme l'indique Jean-Marie Taillefer, à l'article 22 de la *Loi de 1870 sur le Manitoba*, «[...] le gouvernement reconnaît non seulement des écoles catholiques et protestantes mais bien des écoles françaises et anglaises» (Taillefer, 1988, p. 100).

La question scolaire au Manitoba a été passablement documentée. Les personnes qui s'y intéressent connaissent les dates-clés des événements qui ont ponctué la question et qui se sont déroulés à l'Assemblée législative, devant les tribunaux et dans les médias. Un aspect périphérique moins connu, cependant, est celui des écoles normales de Saint-Boniface, c'est-à-dire les établissements de formation des enseignants. Il s'agira donc ici de faire la lumière sur cette question et de montrer comment le sort des écoles normales était tributaire des secousses infligées aux écoles françaises et aux écoles bilingues durant la période de 1899 à 1916.



L'École normale (rue Masson)
(Archives des missionnaires oblates)

Dans cet article, nous examinerons tout d'abord la période du régime confessionnel qui a fonctionné de 1870 à 1890. C'est durant cette période que la première école normale de Saint-Boniface a vu le jour et s'est développée. Nous traiterons par la suite de l'abolition du régime confessionnel et de sa conséquence prévisible sur l'école normale. Puis, nous relaterons les événements politiques qui ont immédiatement suivi ce dur coup et qui se sont succédés jusqu'à la signature de l'Accord Laurier-Greenway en 1896. Nous passerons ensuite en revue les circonstances de l'établissement des écoles bilingues, de la deuxième école normale en 1899 (qui a occupé quatre différents sites) et de la troisième de 1904, qui est considérée indépendante de celle qui l'a précédée pour quelques bonnes raisons. D'abord, elle était installée dans un édifice impressionnant, qui lui était entièrement destiné. De plus, elle a fonctionné pendant une douzaine d'années, assurant ainsi la formation d'environ cinq cents diplômés.

Vu l'importance de cette troisième école normale, un traitement préférentiel lui sera accordé. Nous décrirons son apparence physique et quelques détails de sa construction. Nous nous pencherons ensuite sur les événements qui ont conduit à l'adoption de la loi Thornton¹ en 1916, loi qui vient mettre fin au système scolaire bilingue: c'est un autre coup dur pour les francophones et l'éducation en français au Manitoba. Pour conclure, nous ferons la synthèse de la brève existence des écoles normales de l'époque et épiloguerons sur la suite de la saga de l'éducation française au Manitoba après l'abolition du système bilingue.

Le régime confessionnel et la première école normale à Saint-Boniface

L'histoire des écoles normales de Saint-Boniface commence avec l'adoption par le gouvernement provincial de l'*Acte pour établir des Écoles Normales en union avec les Écoles Publiques*. Sanctionnée le 3 mai 1882, cette loi autorisait notamment les sections protestantes et catholiques du Bureau d'éducation à établir des écoles normales «dans le but d'instruire et de préparer des instituteurs pour les écoles publiques dans la science de l'éducation et dans l'art d'enseigner» (Moissac, 1972, p. 372). Du côté franco-catholique, cette loi a permis la mise en œuvre des premières initiatives en ce sens par les sœurs grises et les sœurs des Saints Noms de Jésus et Marie. En effet, dès l'automne 1882, quelques mois seulement après que la loi eut été sanctionnée, la toute première des écoles normales de Saint-Boniface vit le jour au Pensionnat de Saint-Boniface, à l'emplacement de l'Hospice Taché

1. *An Act to Amend the Public Schools Act.*

actuel. Celle-ci fonctionnera à la grande satisfaction des francophones jusqu'à l'abolition du système confessionnel en 1890.

Avant d'aller plus avant dans les péripéties de la saga, il serait utile de souligner en quoi cette première école normale de Saint-Boniface différait de ses homologues anglo-protestantes sous le régime des écoles confessionnelles. Les écoles anglo-protestantes pouvaient être qualifiées de neutres. Elles exécutaient leur mandat officiel de former le personnel enseignant selon les strictes dispositions de la loi. Cela signifie qu'elles s'en tenaient à les former «dans la science de l'éducation et dans l'art d'enseigner». Du côté franco-catholique, en revanche, l'école normale respectait sans aucun doute ces exigences, mais elle devait également remplir (peut-être même prioritairement) deux autres mandats, relevant plutôt du non-dit (et surtout du non-écrit), à savoir d'inculquer aux enseignants en herbe le patriotisme canadien-français et de porter bien haut le flambeau de la foi catholique. De cette façon, une fois diplômés, ils inculqueront à leur tour ces valeurs à leurs élèves. Plusieurs années plus tard, en s'adressant aux diplômés de l'école normale, M^{gr} Langevin avait dit qu'il est important «d'inculquer aux enfants l'idée religieuse et l'idée patriotique tout en suivant consciencieusement les programmes du Gouvernement» (Anonyme, 1911, p. 115). Si ce triple mandat était considéré important par le prélat en 1911, on peut supposer sans crainte de se tromper qu'il a dû en être ainsi tout au long de l'existence de chacune des écoles normales à Saint-Boniface.

Abolition du système confessionnel et des écoles normales confessionnelles en 1890

À peine vingt ans après l'établissement des écoles confessionnelles, soit en 1890, en violation flagrante des dispositions de la *Loi de 1870 sur le Manitoba*, la loi sur les écoles confessionnelles est abolie, et l'Assemblée législative du Manitoba la remplace par deux nouvelles lois: *An Act Respecting the Department of Education* et *An Act respecting Public Schools*², qui peuvent se résumer ainsi:

- 1) Les deux bureaux d'éducation catholique et protestant furent supprimés, pour être remplacés par un seul bureau de l'Instruction Publique qui devait consisté [sic] des cinq ministres du cabinet provincial et d'un bureau d'aviseurs composé de 7 à 9 éducateurs nommés par le Gouverneur.
- 2) Tout règlement concernant la localité de l'école, les manuels scolaires, le classement des professeurs, la réglementation des examens et la pratique religieuse devenait la responsabilité du bureau des aviseurs.
- 3) Tout exercice religieux serait facultatif, sous contrôle de la commission scolaire locale.

2. *Acts of the Legislature of the Province of Manitoba* (53 VIC. 7, 3rd Session, 1890).

- 4) Tout fonds monétaire devenait la propriété du fonds commun des écoles publiques.
- 5) Tout enseignement de la religion était proscrit pendant les heures de classe (Lemaire, 1973, n.p.).

Ainsi prenait fin le soutien accordé par l'État aux écoles confessionnelles. Du même coup, les écoles normales catholiques étaient abolies, et tout financement leur était supprimé. Les écoles confessionnelles anglo-protestantes étaient elles aussi techniquement abolies. En réalité, cependant, seul leur cachet confessionnel devait disparaître, mais leur existence n'était pas menacée. Elles étaient simplement transformées en écoles normales de langue anglaise sans cachet confessionnel. Du côté franco-catholique, même si l'école normale était officiellement abolie, les sœurs grises poursuivaient officieusement le travail de former les enseignantes.

Période de transition 1890 à 1897

Les nouvelles lois allaient obliger les francophones du Manitoba à se retirer du système public pendant un certain temps dans l'espoir de voir renverser ces lois inéquitables par les tribunaux. Ainsi, durant cette période, deux jugements allaient être rendus par le Conseil privé de Londres. Le second jugement dans le cas *Brophy*³ permettait aux catholiques du Manitoba d'espérer. Toutefois, la loi médiatrice présentée à la Chambre des communes n'a jamais pu franchir le stade des trois lectures. La question fut débattue lors de l'élection de 1896, remportée par le parti libéral sous la direction de Wilfrid Laurier.

3. *Brophy v. Attorney-General of Manitoba*, [1895] A.C. 202.



Les finissants de 1913
(Archives du CUSB)

Peu après cette élection, une entente fut conclue entre Laurier et Thomas Greenway, alors premier ministre libéral du Manitoba. L'article 10 de cet accord stipulait ce qui suit:

Dans les écoles où il y aura dix élèves dont la langue française (ou toute autre à part la langue anglaise) sera la langue maternelle, l'enseignement sera donné à ces élèves en français (ou toute autre langue étant leur langue maternelle) et en anglais, d'après le système bilingue (Canada, 1897, p. 1-2).

Cet amendement à la loi scolaire permettait la mise sur pied d'écoles bilingues ayant comme langues d'enseignement le français (ou toute autre langue que l'anglais) et l'anglais. Même si les Franco-Manitobains se voyaient mis sur le même pied que les nouveaux immigrants et malgré les lacunes de l'accord aux dires des dirigeants catholiques, on pouvait tout de même y entrevoir un semblant de stabilité pour les années à venir. Par conséquent, la plupart des écoles fréquentées par les Franco-Manitobains se sont vite réintégrées au système public.

La deuxième école normale à Saint-Boniface de 1899 à 1903

La formation du personnel enseignant des écoles bilingues débute en janvier 1899, c'est-à-dire neuf ans après l'adoption de la loi de 1890, qui avait aboli le système confessionnel. La deuxième école normale est d'abord établie dans le nouvel édifice de l'Académie Saint-Joseph, dirigée par les sœurs des Saints Noms de Jésus et Marie et située à l'angle des rues Des Meurons et Provencher. Même si cette école se trouve de nouveau dans un établissement religieux, il est clair que la religion ne fait pas partie du programme d'études:

Les religieuses ont permis qu'on ouvre l'école normale dans leur local, mais elles sont complètement étrangères aux cours qui s'y donnent. Elles n'enseignent ni ne dirigent. Deux professeurs laïcs [sic], M. l'inspecteur Rochon, catholique et M. l'inspecteur Young, protestant, sont en charge de l'école, laquelle est conduite selon les principes et les exigences de la loi scolaire concernant les écoles publiques [...] (Anonyme, 1899, p. 2)

Toutefois, étant donné que l'école se situe dans un milieu catholique, certaines personnes de Winnipeg craignent l'infiltration de la religion dans le programme d'études. En réponse à ces allégations, l'école est d'abord déplacée dans un petit parloir du Collège de Saint-Boniface. En janvier 1900, l'école est installée ensuite à l'Académie Provencher, à l'angle des rues Taché et Masson; Roger Goulet, qui remplace l'inspecteur Rochon, en est le directeur. L'année suivante, l'école déménage de nouveau pour occuper une salle publique de la rue Dumoulin et y demeure de 1901 à 1903. De toute évidence, cette

salle que l'on surnommait «le Bazar» ne répondait pas aux besoins des étudiants.

La troisième école normale à Saint-Boniface de 1904 à 1915

Vu le nombre grandissant d'inscriptions et compte tenu des nombreux emplacements de l'école depuis son inauguration de 1899, il est alors question de la construction d'un édifice qui serait destiné uniquement à la formation des enseignants.

[...] Des écoles normales seront construites dans les principales villes de la Province; grâce à elles, les instituteurs pourront se perfectionner chaque année dans la science de l'enseignement.

Nous sommes heureux de voir que notre élément n'a pas été oublié par le gouvernement dans ces circonstances. Le premier établissement de ce genre sera construit à Saint-Boniface. Le gouvernement y dépensera environ 15000 à 20000 piastres. Le gouvernement veut ainsi adoucir, autant que les circonstances le lui permettent maintenant, les rigueurs et les injustices de la loi scolaire à notre égard [...] (Anonyme, 1902, p. 2)

Cependant, il est important de noter que l'argent utilisé pour la construction provient des surplus de la section catholique de l'ancien Bureau d'éducation aboli en 1890 (Anonyme, 1903, p. 226).

L'école normale est construite au 210, rue Masson, à l'angle de la rue Aulneau, dans un quartier résidentiel de Saint-Boniface. Les travaux débutent à l'automne 1902, et l'école reçoit ses premiers



Maison mère et jardin de l'enfance
(Archives des missionnaires oblates)

étudiants en janvier 1904. L'édifice est tout à fait représentatif de son époque puisque

[l]a conception architecturale de l'École normale de Saint-Boniface reflète les prédominants au début du XX^e siècle. Conçue pour être fonctionnelle, elle incorpore les éléments de détail néo-classique, incluant des colonnes grecques encadrant l'entrée principale (Bohémier *et al.*, 2005, p. 7).

Un certain Henry S. Griffith, originaire d'Angleterre, est l'architecte de l'édifice, et Joseph Sénécal en est le constructeur. Ce dernier est bien connu à Saint-Boniface pour avoir participé à des projets d'envergure, tels que l'Hôpital général Saint-Boniface et le Petit Séminaire⁴. Le joli bâtiment de deux étages, en pierres jaunes, repose sur une base en pierre soulevée. Les matériaux ressemblent énormément à ceux de certains immeubles du quartier, tels que l'hôtel des postes, l'hôtel de ville et le Collège de Saint-Boniface⁵.



Une classe d'agriculture vers 1911
(Archives des missionnaires oblates)

À l'intérieur se trouve un escalier sculpté en bois et des planchers de terrazzo. Une normalienne décrit ainsi les espaces:

Après avoir gravi les nombreuses marches du haut perron, nous pénétrions dans l'école. À droite nous voyions le bureau du directeur, M. Goulet, et à gauche le bureau de M. Potvin,

4. Cet édifice deviendra le Collège de Saint-Boniface en 1922.

5. Cet édifice sera détruit par les flammes en 1922.

son assistant. Au fond se trouvait la classe qui couvrait toute la largeur de l'édifice. Cette classe était très bien éclairée par de hautes fenêtres. Il y avait aussi, sur le même étage un vestiaire et autres commodités. Le haut n'était pas occupé [...] (Moissac, 1972, p. 380-381)

Cet impressionnant bâtiment qui a abrité la troisième école normale à Saint-Boniface change obligatoirement de vocation, en 1916, lorsqu'un autre coup dur s'abat sur les francophones du Manitoba.

Avant d'aller plus loin, il serait intéressant d'ouvrir une parenthèse pour indiquer ce qui est advenu de l'édifice après qu'il eut cessé de servir d'école normale. En 1923, les sœurs oblates en font l'acquisition pour la somme de 23 000 \$. Elles ne tardent pas à le convertir en école catholique, qui devient le Jardin Langevin. Plus tard, s'ajoute l'École ménagère Notre-Dame pour la formation en arts ménagers avec une résidence pour jeunes femmes. En 1980, les sœurs oblates confient l'édifice aux Chevaliers de Colomb, et les locaux sont loués à différents organismes de la communauté, notamment aux Scouts franco-manitobains et à la garderie *Le P'tit Bonheur*. À l'heure actuelle, les discussions vont bon train sur son avenir, les uns demandant qu'il soit démoli pour faire place à des logements pour personnes âgées, d'autres voulant qu'il soit conservé, vu sa valeur patrimoniale. Cet édifice a reçu une désignation historique de la ville de Winnipeg en 1989⁶, et Héritage Saint-Boniface essaie d'obtenir une désignation historique au niveau provincial (Bohémier *et al.*, 2005).

Abolition du système bilingue et fermeture de la troisième école normale à Saint-Boniface

La création d'un système bilingue en 1897 avait apaisé les esprits, tant chez les francophones que chez les Allemands, les Ruthènes et les Polonais. Des langues autres que l'anglais étaient majoritaires dans plusieurs communautés rurales assez homogènes, et ce système semblait être voué à une longue existence. Or, vers 1912, certains facteurs sont apparus qui allaient ouvrir la voie à son abolition.

Tout d'abord, d'importantes vagues d'immigrants de l'Europe de l'Est ont déferlé sur le Manitoba rural entre 1880 et 1910. Ces populations se sont évidemment prévaluées des dispositions du système scolaire bilingue (Leblanc, 1968). En janvier 1916, un rapport spécial sur les écoles bilingues du Manitoba, le rapport Newcombe (Department of Education, 1916), révélait que près de 17 % de la population scolaire du Manitoba profitait du système bilingue. Toutefois, quelques années auparavant déjà, la hausse du nombre d'inscriptions dans ces écoles avait suscité la grogne dans la région de Brandon (Morton, 1967).

6. Voir le site: http://www.winnipeg.ca/ppd/historic/historic_conservlist.stm.

L'ambiguïté de l'article 10 de l'Accord Laurier-Greenway a également créé des problèmes quant au choix des instituteurs. Un cas particulièrement épineux a surgi en 1911 dans le district scolaire d'Union Point, non loin de Sainte-Agathe. À la suite du déménagement d'une famille francophone dans ce district scolaire, le nombre d'élèves requis pour justifier la présence d'un enseignant capable d'enseigner en français avait été atteint, en l'occurrence dix. Les parents ont présenté une demande en ce sens, mais les commissaires l'ont rejetée. L'affaire a fait l'objet d'un litige, et une amende a été imposée aux commissaires. Ceux-ci ont fait appel de la décision, et l'affaire a traîné en longueur. Toujours est-il que le *Manitoba Free Press* a assuré une couverture très négative de l'affaire. En effet, ce quotidien anglophone de Winnipeg et J.W. Dafoe, son rédacteur en chef, ont consacré, entre 1912 et 1916, «plus de cent articles importants à l'examen de la situation scolaire» (Leblanc, 1968, p. 9). Selon Paul-Émile Leblanc, les opinions de Dafoe «peuvent être considérées comme étant représentatives de celle qu'avait la majorité anglophone» (Leblanc, 1968, p. 9).

Enfin, le rapport Newcombe sur les écoles bilingues du Manitoba était peut-être la goutte qui a fait déborder le vase. Non pas que ce rapport ait été si négatif à l'égard des écoles bilingues, mais il a été utilisé et interprété ainsi par Dafoe du *Manitoba Free Press* et par le ministre de l'Éducation, Robert S. Thornton, qui souhaitaient l'abolition des écoles bilingues. Selon Jean-Marie Taillefer, le gouvernement voulait faire de l'école «un agent d'assimilation afin d'uniformiser la langue et les valeurs des étudiants manitobains» (Taillefer, 1988, p. 178).

Élisabeth de Moissac déplore vertement la situation: «une fois de plus, la persécution scolaire se fait sentir dans toute sa rigueur: l'enseignement du français est irrévocablement banni de nos écoles» (Moissac, 1972, p. 382). Elle poursuit: «1916, c'est aussi la fermeture de notre École Normale bilingue. Désormais, pour enseigner, il nous faudra suivre les cours de l'école normale anglaise et neutre de Winnipeg» (Moissac, 1972, p. 382).

En ce qui concerne l'école normale, il n'est pas surprenant qu'une fois le système scolaire bilingue aboli, les instances du ministère de l'Éducation en profitent pour fermer l'école normale bilingue de Saint-Boniface. Selon leur logique, une seule école normale anglophone à Winnipeg réussirait sans doute mieux et plus rapidement à atteindre l'objectif d'assimilation mentionné plus haut par Jean-Marie Taillefer.

Les suites de l'abolition des écoles bilingues et de la fermeture de la troisième école normale à Saint-Boniface

Le coup infligé ne pouvait pas être plus dur mais l'instinct de survie n'allait pas pour autant abandonner les francophones. Même si la loi Thornton de 1916 interdisant l'enseignement en français venait d'être adoptée et que l'école normale bilingue n'était plus en

mesure d'assurer la formation des enseignants, les francophones ont passablement su tirer leur épingle du jeu. En effet, même avant que ces tuiles ne leur tombent sur la tête, les francophones avaient vu venir ces injustices et s'étaient préparés à se prendre en main. C'est ainsi que fut créée l'Association des Canadiens français du Manitoba, laquelle fut plus tard rebaptisée l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba (AECFM), compte tenu de son mandat axé sur l'éducation. Cette association a essentiellement fonctionné comme un ministère de l'Éducation clandestin parallèle, en assurant aux francophones à peu près tous les services normalement fournis par un tel ministère et, dans une certaine mesure, par une école normale. Jean-Marie Taillefer décrit ainsi le rôle joué par l'AECFM: «L'association d'Éducation s'occupera de préparer un programme accompagné de manuels, des examens annuels, des professeurs compétents et un inspectorat» (Taillefer, 1988, p. 263).

Conclusion

Si on examine l'ensemble du système de l'éducation française au Manitoba, on se rend compte que l'histoire des établissements de formation du personnel enseignant des écoles pour francophones a connu une évolution tout à fait calquée sur celle du système scolaire. Dès l'entrée du Manitoba dans la Confédération, la question de la



Une classe de couture
(Archives des missionnaires oblates)

formation des enseignants surgit. La loi visant à établir des écoles normales en 1882 apporte un élément de solution. Cependant, les lois dommageables de 1890 viennent mettre un terme à ce projet. C'est seulement après 1896, avec la signature de l'Accord Laurier-Greenway, qu'il est officiellement possible de reprendre la formation des enseignants. Après avoir été locataire à divers endroits dans Saint-Boniface, l'école normale allait accueillir la formation pédagogique des enseignants francophones dans sa nouvelle demeure de la rue Masson, un édifice spacieux et équipé, selon les rapports de l'époque, de toutes les commodités modernes. Au cours des années, plusieurs centaines de personnes y ont obtenu leur diplôme, ce qui démontre à quel point cet immeuble répondait à un réel besoin. La majorité de la clientèle était féminine, alors que les professeurs qui y enseignaient étaient tous des hommes. Plusieurs photos existent puisque, dès 1904, la pratique est établie de photographier les finissants. En dépit des succès de cette institution, la loi Thornton de 1916 a aboli le système des écoles françaises bilingues et, du même coup, a sonné le glas de l'école normale de Saint-Boniface.

Malgré cette fermeture, les diplômés de l'école normale ont continué à œuvrer dans les écoles fréquentées par les francophones au Manitoba, tout en assurant un enseignement du français et de la religion, et ce, en violation des lois anti-françaises adoptées par l'Assemblée législative du Manitoba. Malheureusement, la période d'interdiction de l'enseignement en français a duré plus de cinquante ans. Néanmoins, appuyés par l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba (AECFM), les enseignants franco-manitobains



(photo: Claude de Moissac)

ont accompli un travail herculéen en maintenant le français dans les écoles manitobaines.

Ce n'est qu'en 1970, avec l'adoption de la loi 113⁷, que le français a repris sa juste place dans les écoles franco-manitobaines. En 1972, l'Institut pédagogique, établissement voué à la formation du personnel enseignant des écoles françaises et d'immersion, a été mis sur pied au Collège universitaire de Saint-Boniface, renouvelant la tradition de l'école normale établie au début du XX^e siècle. Élevé au rang de Faculté en 1986, le nouvel Institut a connu un vif succès, ses diplômés ayant été recrutés partout dans la province et au Canada, voire à l'étranger. Pourrait-on s'imaginer aujourd'hui un Manitoba français qui n'aurait pas eu à souffrir des conséquences malsaines des lois injustes de 1890 et de 1916?

**Léonard P. Rivard, Roger Legal, Carole Pelchat,
Jean-Marie Taillefer et Ian Waters**

BIBLIOGRAPHIE

- ANONYME (1899) «Une école normale», *Le Manitoba*, vol. 28, n° 9, p. 2.
- ANONYME (1902) «Une école normale à Saint-Boniface», *Le Manitoba*, vol. 31, n° 38, p. 2.
- ANONYME (1903) «L'école normale de Saint-Boniface», *Les cloches de Saint-Boniface*, vol. 2, n° 17, p. 226-227.
- ANONYME (1911) «Visite de Mgr l'Archevêque à l'École normale bilingue de Saint-Boniface», *Les cloches de Saint-Boniface*, vol. 10, n° 7, p. 115.
- BOHÉMIER, René et al. (2005) *Demande de désignation historique de l'École normale de Saint-Boniface située au 210, rue Masson à Saint-Boniface à la Province du Manitoba*, Winnipeg, Héritage Saint-Boniface, 14 p. [document non publié]
- CANADA (1897) *Rapport de la Session*, vol. 31, n° 13, 385 p.
- DEPARTMENT OF EDUCATION (1916) *Special Report on Bilingual Schools in Manitoba*, Winnipeg, King's Printer. [Rapport Newcombe]
- LEBLANC, Paul-Émile (1968) *L'enseignement français au Manitoba, 1916-1968*, thèse (M.A.), École des gradués, Université d'Ottawa, 135 p.
- LEMAIRE, Marcelle (1973) «Les écoles du Manitoba de 1870 à 1890» (appendice B), dans BOISVERT, Léonie et al., *Histoire du Manitoba: guide du maître*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation, Bureau de l'éducation française, n.p. [11 p.]
- MOISSAC, Elisabeth de (1972) «Première école normale bilingue, 1883-1916», *Les cloches de Saint-Boniface*, vol. 71, n° 10, p. 371-384.
- MORTON, W. L. (1967) *Manitoba: A History*, Toronto, University of Toronto Press, 547 p.
- TAILLEFER, Jean-Marie (1988) *Les Franco-Manitobains et l'éducation, 1870-1970: une étude quantitative*, thèse (Ph.D), University of Manitoba, 482 p.

7. An Act to Amend the Public Schools Act.

L'ENFANT ROUGE

1737 – rêve

– un souvenir en forme d'oraison –

Rhâ! Le cri de mes éveils. La caresse de la grande main rouge du soleil levant sur mes paupières closes.

– inspiration l'air frais âcre de bois brûlé mouillé de rosée

Mes pensées tressées aux répons intimes de mon totem.

– comme au premier matin du monde

C'est tout l'univers qui entre en moi. Sanctuaire de saules et de trembles frémissants. Mon éveil...

– grand voyage vers le chaos

... hors de ma mère, vers la douce chaleur rouge des premiers matins du monde.

– muscles tétanisés... pétrissage de la glaise élémentaire

Sa volonté de me pousser vers la vie. Crue de printemps.

– intuition... forces du sang et des eaux

Une poussée absolument douloureuse dans le grand plaisir rouge. Cri vibratoire aigu...

– ... jusque dans les os et la moelle

– un viatique en forme de souvenir –

En ce lieu, en ce moment, chaque matin me rapproche du but que je me suis accordé.

– à cet endroit oui là où Miscoussipi rencontre sa fille la rivière des Nohé-Nakotas

Depuis longtemps, la nécessité de revoir mon frère...

– des rêves d'eaux lentes et rouges de mère en sueur de souffles de cri de bonheur... d'attente...

... fils de ma mère et d'un homme à la peau couleur parflèche, aux chants alouette et claire fontaine.

– puis partir pour les terres du soleil couchant

Mais avant...

– au nom des Nohé-Nakotas

... accueillir les hommes jongleurs de mélodies métalliques qui l'accompagneront.

– ils emporteront pour viatique les chants et les rêves de la terre et des eaux

– 300 ans plus tard on raconte encore –

Ai descendu Miscoussipi. Quand le regard de Soleil fut chaud entre mes épaules, je portai mon canoë sous l'ombre des ormes. Me redressant, les ai vu sortir d'un méandre. Réverbérations, chaleurs, sueur et douleurs des muscles aussi tendus et torsadés que le bois des pagaies. Ils avaient ôté leurs masques de marchands. Ils cajolaient Miscoussipi avec vivacité et sensualité. Les hommes barbus aux voix rauques chantaient leurs chansons tourbillon, chansons joyeuses d'un rêve en chasse...

1919 – terre

– C'était hier –

Le pont résonne, le train de 5 h 00.

– hurle oui hurle le train au-dessus de la Rouge



Saint-Boniface

(Archives de la Société historique de Saint-Boniface [SHSB], MSB 0416)

Les vibrations cuivre de l'air s'enroulent autour de mes doigts tendus dans l'aube. Les brumes du sommeil se dissipent. Beauté.

– les 7 notes modulées de l'alouette

Tiens! Elle est revenue, la voix de mes 7 ans.

– est-ce que ce sera encore le porte-plume des vérités

Sans y avoir pensé depuis longtemps, je l'espère!

– Sait-on mieux tenir sa langue?

le train s'éloigne vers l'ouest.

– oh oh on noie le poisson

Rosée sur la catalogne pesant sur ma poitrine gonflée, sensible...

– ah oui! je vois douce douleur citron

J'ai vraiment dormi seule dans mon jardin...

– la belle à l'étoile bien sûr

Ce sera...

– ... la seule fois bien sûr allez debout

Il faut bien y aller. Le lent balancement des feuilles des peupliers, lourdes de la sève de tout un été. Beauté. La terre grasse et noire entre mes orteils blancs. Ah! Beauté.

– prendre racine

Si j'avais le choix... ici...

– ... bien sûr

...dans mon jardin...

– ... bien sûr bien sûr...

...entre la grève de la Rouge et l'avenue Taché, dans ce chœur de saules et de trembles frémissants. À l'écart des maisons. Protégée des regards.

– ces idées d'où ça ne se fait pas

Non... Heureuse ici.

– des failles entre les instants –

Ahr...

– nausée du matin chagrin

«Araignée! Araignée du matin, chagrin!» dit grand-maman Tremblay.

– oui grand-maman Tremblay

À chacun son chagrin.

– à chacun ses souvenirs «et le fruit de tes entrailles est béni...»

Voyons! On ne dit pas ces choses-là!

– non grand-maman Tremblay.

J'aime mieux mémère Nault.

– j'ai du grain de mil et j'ai du grain de paille

Ma fillotte, dit mémère Nault...

– Oui mémère Nault

... chacun tisse son espoir.

– et file sa quenouille métisse

Mon espoir grandit en mon ventre.

– grand-maman Tremblay dirait «on ne dit pas ces choses-là non plus»

Mon chagrin grandit en mon ventre. C'est mieux?

– hmm... on ironise maintenant des regrets?

Hmm...

– des regrets?

Non... Si, un peu...

– l'idée?

L'envie!

– l'en vie?

Suivre simplement la route où je m'engageai le jour du solstice...

– le 21 juin 1919 «Son père» l'avait interdit

De toute façon, tout est interdit.

– ah ça...

Le jardin poussait bien. Beaucoup de temps pour biner.

– un mois et demi de grève

«Son père» l'avait aussi interdit, que je fasse grève.

– le moyen de faire autrement

Ce matin-là...

– le 21...

Traversé la rivière, vers Winnipeg...

– comme tous les matins avant la grève

Journée de cris, de fureurs et de mort.

– la police montée a chargé

Il était juste là,

– celui qui a été tué

Celui qui mourait juste devant moi... J'ai vu sa chemise se teindre de rouge, ça sourdait de l'intérieur, ça envahissait toute sa chemise.

– évidemment le moyen d'arrêter une crue pareille!

Jean a saisi mon bras comme j'allais glisser sous la foule en fuite.

– une estafilade rayait son sourcil droit

On s'est retrouvé sans qu'on se soit cherché. On se connaît depuis qu'on est haut comme ça. Pendant ses années au Collège je l'ai vu moins souvent. Puis plus du tout. Je traversais le pont pour aller travailler et je ne savais pas que lui aussi, pour étudier, traversait la Rouge. Il veut devenir avocat. Ce 21 juin, on manifestait. Puis, la débandade devant la police à cheval. Fuite et retour par le même pont. De mon jardin, bien à l'abri, seuls, on a regardé le soleil se coucher, rouge derrière la gare et les banques noires. Le serein tombait. La sueur de la journée nous faisait frissonner. Feu de bois flotté. Radis et fraises. Ce soir-là, ses mains chaudes de suie sur mon corps, caresses rouges.

– ... essoufflés

...ou un des autres soirs...

– ... plus savoureux

On a fait mon bébé, au milieu des choux-fleurs et des rosiers sauvages.

– c'est bon signe
 Mon sang n'a plus coulé.
 – larmes ou sourires
 «Sa mère», les deux. Mais «son père»!
 – ah bien bâtard de bon-hienne
 Front terrible et yeux rouges de marchand floué.
 – qu'est-ce que les gens vont dire?
 Je voulais simplement partir avec Jean, ou seule avec mon bébé.
 – immense anathème
 Franchir des ponts, suivre la rivière au lieu de seulement la regarder
 passer.
 – aval ou amont

– gardiens et chemins –

Mais les gardiens du sanctuaire...
 – chut
 ... veulent thésauriser notre amour dans le tabernacle de la
 cathédrale.
 – blasphème et chute de l'âme
 Tiens! L'angélus et ses échos dans le matin de l'équinoxe d'automne.
 – le train était en retard
 Il faut que j'y aille; «Sa mère» doit s'être levée... Qui prendra soin de
 mon jardin?... elle repasse ma robe...
 – ah la robe blanche...
 «Son père» a tout de même sa fierté.
 – un investissement
 On ne dit malheureusement pas ces choses-là... ... la robe est trop
 belle.
 Les chemins abandonnés, ils vont où?

1946 – feu



Le boulevard Provencher en 1910
 (Archives de la SHSB, 4984)

– c'était ce matin –

– tout le cri de la locomotive
 Main chaude et rouge sur mes paupières. La caresse du soleil
 levant...
 – les roues métalliques cognent coup à coup contre les rails
 ... sur mes paupières closes, comme la paume de ma mère au temps
 de la fièvre.
 – odeurs de la suie de charbon du cuir usé des sièges du cirage
 de la sueur des hommes...
 Pas fâché d'en être bientôt débarrassé.
 – ... d'uniformes de laine rêche de la boue et de l'eau lente
 Tiens, nouvelles ces odeurs! Si j'ouvre l'œil...
 – petit ouvre l'œil et le bon
 ... où serai-je?
 – chez nous
 C'est toi, Marcelin, mon vieux fantôme rouge d'incendie?
 – non ceux de cette interminable guerre que tu as
 glissés dans tes bagages
 Il y en a autant?
 – autant qu'on en veut
 Bien disciplinés.
 – une seule voix dans le chœur de ton crâne
 Eh bien, faites comme chez vous.
 – merci mon lieutenant Hmm... l'odeur des pommes de
 terre au lard
 Ça vient du wagon-restaurant. Vous en voulez?
 – pas tout de suite un réflexe de ceux d'entre nous qui sont
 morts de faim...
 ça sent aussi l'encens
 Ça vient du côté est de la rivière Rouge, de la rive droite, ce n'est qu'un
 souvenir.
 – la soif de vie j'imagine
 J'ouvre l'œil?
 – ouvre l'œil petit et le bon
 Un brin d'ironie...
 – tu reconnais ça maintenant ça fait de mal à personne
 Sauf si ça fait mal. Et au bord de la Rouge, l'ironie, on ne la pratique
 pas beaucoup.
 – la guerre est une grande formatrice
 J'imagine. La soif de la vie.
 –... j'arrive... j'arrive... j'arrive... –
 – allez ouvre l'œil et le bon
 Ici? Là? J'ai...
 – peur?
 Non... Un peu...

– comme en Normandie
 Non... Là-bas... un monde s'ouvrait à mes pas.
 – l'absurdité des désordres
 Maintenant, ici, tout... ...
 – ... tout tout est à recommencer
 Tout est à zéro.
 – eh oui petit
 Je regarde?
 – ça peut pas faire de mal
 Sauf si...
 – ... ça fait mal le soleil en plein dans l'œil
 Le premier matin du monde.
 – une nouvelle fois
 Qui sera à la gare?
 – les Vieux... tu te débrouillerais bien mieux seul
 Sans doute mieux qu'avec leurs rengaines.
 – la Grande Grève et le jardin caché
 Mais ce ne serait pas pareil.
 – on mélodramatise?
 Je ne connaissais pas ce mot non plus avant de partir. Mais je sais maintenant que c'est ce qu'on a toujours fait au bord de la Rouge. J'en ai assez du destin et des luttes...
 – celles qu'on subit...
 Celles qu'on s'invente.
 – mais vous étiez ici avant
 D'autres aussi, avant nous.
 – les voyages déforment la jeunesse
 Bon, je l'attendais celle-là!



La coupole du Collège de Saint-Boniface
 (Archives du CUSB)

– on a de la difficulté à accepter?
 Bien... oui. Mais c'est pas ça. Il ne se passe pas un jour sans que quelqu'un ne mette sa pitié en scène.
 – bien... trois doigts coupés et un œil crevé... ça abîme
 Je le sais. Mais s'il faut que mes voix intérieures me le disent aussi!
 – c'est mal parti la vie
 Et j'ai pas fini d'en entendre parler.
 – de «sa mère» des tantes et des curés
 «Chacun doit porter sa croix en cette vallée de larmes.»
 – jusqu'à ce que mort s'ensuive
Ad vitam æternam. C'est ce qu'on apprend sous les clochers...
 – et il n'en manque pas
 Et sous la classique coupole de casuistique du Collège.
 – et on a bien appris la leçon comme «son père» et l'oncle Marcelin...
 Et son odeur de bois brûlé. Il fumait tout le temps.
 – il ne fumait pas.
 S'il restait un moment immobile, on voyait les volutes de fumée monter de sa veste de laine.
 – il ne portait pas de veste de laine
 Si je ne lui parlais pas, il finissait par l'enlever.
 – il n'entendait rien
 Il a soupé à côté de moi pendant dix ans.
 – treize il est mort en 1922
 J'avais deux ans.
 – c'est ça dans l'incendie du vieux collège
 Avant, je ne savais pas que c'était un fantôme.
 – voyons
 Je l'ai revu...
 – pas du tout
 Vous étiez encore tous en train de mourir dans vos blockhaus, vos rues embrasées et vos camps infernaux
 – quel tact
 C'était dans les Ardennes.
 – difficile à croire
 Juste avant mes blessures.
 – l'œil le pouce le majeur et l'annulaire droits
 Comptabilité macabre. Quel tact! Essentielle?
 – pourquoi pas bon ouvre l'œil
 Patine de la fenêtre poussiéreuse du wagon...
 – pratique et douce à l'œil endolori
 ... sur le tableau défilant de la Rouge, des deux clochers argentés de la cathédrale teintée de pêche sous les rayons du soleil levant. La grande rosace, colorée d'aurore filtrant à travers les vitraux de la nef et diluée davantage dans la poussière de la vitre.
 – Il faut des dieux apaiser la colère

C'est ce qu'a dit Marcelin au milieu des Ardennes! Vous le saviez.

– nous fouillons à la racine

Dis-moi, si on entre par la porte de devant, pourquoi la porte passée se retrouve-t-on en arrière de l'église?

2008 – ciel

– c'est au coucher du soleil –

Ou presque. Rouge aquarelle sur la Rouge. La grande main rouge du soleil couchant caresse mains et paupières. Fin avril. Il est assez long, le coucher du soleil et son crépuscule. Une chaleur un peu incertaine, selon les vents. Mais déjà s'assombrit le ciel en bleu de Prusse et monte la lune dans son troisième quart.

– suave aux noctambules

Les rassurants carrés orange des fenêtres de cuisine ou de chambres à coucher.

– les aurores pugilistes des télévisions aux pulsations bleutées

Des chiens, de rue en rue, se répondent, découvrent, dans la texture des échos, la géodésie du monde.

– dans le giron des clôtures sentinelles

Ah, tiens! Un nouveau dialogue avec moi-même

– ce doit être l'entre saison

Ça faisait longtemps. Les ruelles sont des couloirs bleu argent. Les pieds des vieilles palissades d'un doux bleu gris sont ornés de guéridons éclopés, de broussailles d'hiver et de barbequieux anciens qui dans la nuit prennent des poses rococo.

– oui rock coco rock claque une cadence de carnaval sur les profonds couvercles casserole des barbequieux déglingués

La rue, les rues, grands canaux figés en banquettes de ciment et d'asphalte. Des essaims de voitures coléoptères en attente du jour. La brise nocturne, les bâches des immeubles en construction. Le vent devient voile, la voile devient mur.

– on bâtit mine de rien

Près des grands boulevards, moins d'arbres et plus petits. Mais toutes ces étoiles dans plus de ciel et sur l'eau noire de la Rouge miroitante de lune et de néons.

– il faut bien aller de temps en temps dans un bout de nature

– un brin de facétie –

Au bord de l'eau, le temps se laisse porter sur son aire à la surface des eaux couleurs de nuit et de ville.

– ravigo ravigotons-nous

Grands et lents pas au milieu des broussailles et des épines qui s'accrochent à mes pantalons, sur un sol de feuilles mortes soudées par la boue de la toute récente crue de printemps.

– l'eau monte l'eau descend c'est prévu l'inconnu séjourne dans le passage du mouvement ascendant au mouvement descendant là est lovée

notre peur et notre espoir de naufragés

Je remonte la berge escarpée où se mêlent pambins et bardanes, aubépines, saules, trembles et peupliers, érables et chênes sur les «hauteurs»

– le relief n'est pas notre principale ressource naturelle

– une sorte de communion –

Dans ces lieux dont la ville a presque oublié l'existence...

– ... ou l'utilité

Imagination: – Cette même berge, il y a 300 ans. L'homme... Blanc n'est plus très loin. On l'a vu en rêve, on sait qu'il arrive. On peut rester, l'accueillir...

– ... et attendre de mourir dans sa grande indifférence

ou partir et...

– marcher jusqu'au bout de nos os

Mais là, le Blanc n'est pas encore arrivé et la vie est ce qu'est la vie, des joies et des peines et par moments la force de fusion du lieu et du moment sublime la carapace de l'individualité.

– romantisme ces temps ces lieux et ces gens qui y vivaient modelés dans la glaise que foulent tes bottines et dont toi-même tu es pétri

Mon regard escalade les ramées grises et noires des ormes, des chênes et des peupliers, des érables – tout juste en bourgeons, les érables, je le hume sur la brise – et s'élance dans le ciel où la lune a pris le temps d'élever sa parabole entre les grands câbles blancs du pont de Gaboury.

De nuit je revois

– la pyramide lumineuse des rayons solaires

Vertical je revis

– la plaine de ma peau

Doigts tendus je caresse

– les torsades des cordes de quantiques

Forces pulsées du mât jaillissant de la Rouge

– cantique vers les étoiles

Lorsque mon regard redescend, j'ai remonté la berge jusqu'à la rue Taché, la Cathédrale est là, rosace béante, rondeur de lune vide. Clochers décapités. Haute façade, épaules de calcaire blond, élégance paisible de grand-père, rugosité contemplative de vieux paysans devant les soleils rouges.

Mon ombre lunaire se tord et se mêle aux ombres des murs édentés. Plus de portes. Plus de vitraux. Le toit s'est envolé en fumée. Les étoiles et le ciel, le vol de la chouette cendrée, la pluie et le vent, le bruissement des arbres, les fluides étincelles de la rivière, la neige et la poussière, la boue des crues et le feu de la foudre redeviennent sanctuaires.

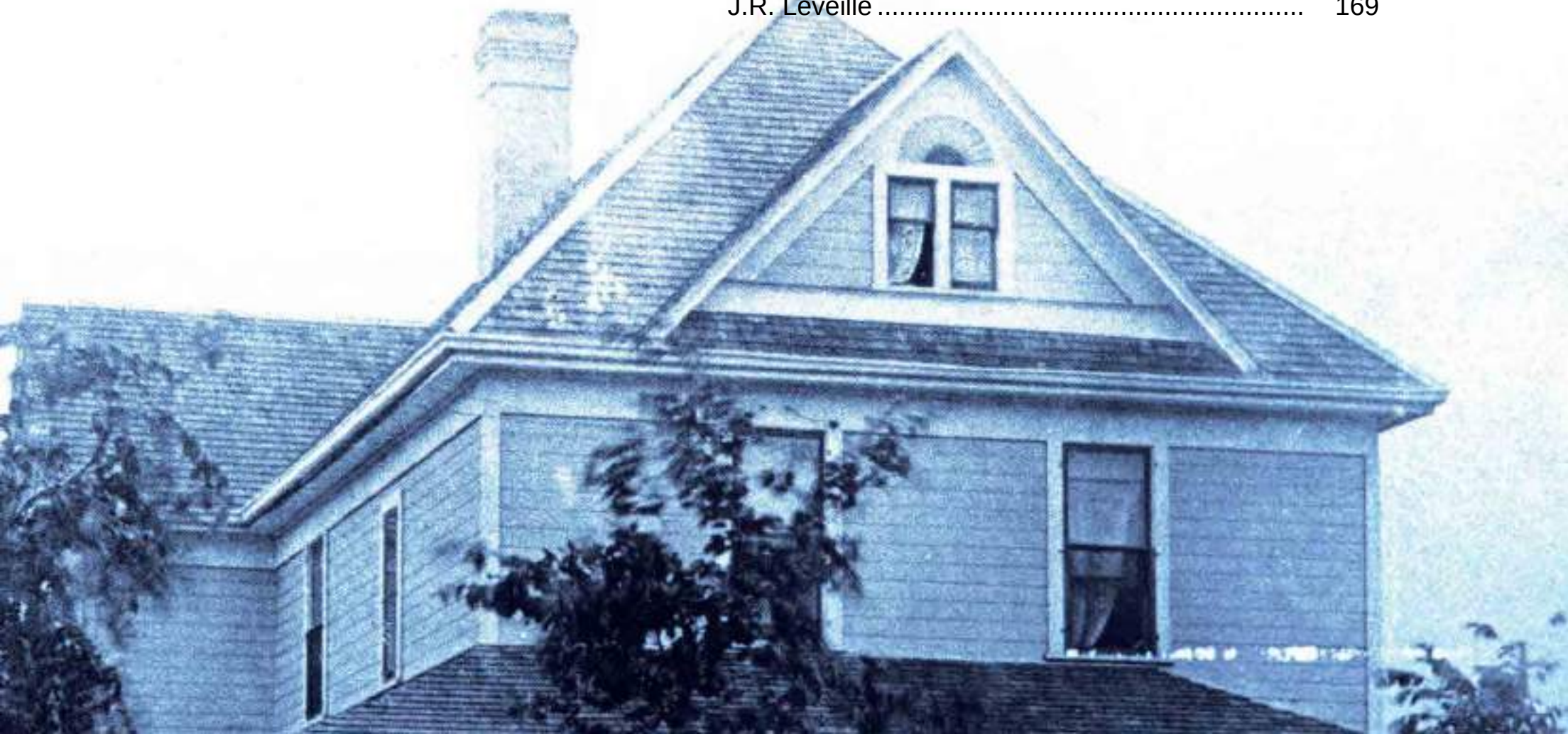
Bertrand Nayet



L'ancienne librairie Keroack, 1960
Huile sur toile cartonnée de Pauline Boutal, 49,5 x 60 cm
Collection de Claudette Létourneau, Ottawa
Photo: Ernest Mayer

ARTS ET CULTURE

Les poètes de Saint-Boniface Alan MacDonell.....	131
Reflets en prose de Saint-Boniface au fil des ans Lise Gaboury-Diallo	139
Le Cercle Molière: une évolution théâtrale Lynne Champagne	149
Saint-Boniface dans la vie et l'œuvre de Gabrielle Roy Carol J. Harvey	161
Les circonférences du temps Laurent Poliquin	168
Saint-Boniface, le Collège et la modernité culturelle J.R. Léveillé	169





(Photo: Thomas Bres)

LES POÈTES DE SAINT-BONIFACE

La poésie de Saint-Boniface, si originale et si personnelle soit-elle, a subi et continue de subir l'influence de poésies et de courants esthétiques qui lui sont à la fois étrangers, puisque venant d'ailleurs, et familiers, puisque ses lecteurs sont formés aux littératures française et québécoise. Ces influences vont du romantisme jusqu'au féminisme de choc québécois, en passant par l'École de Québec, l'École littéraire de Montréal et différentes théories critiques et esthétiques associées, notamment au symbolisme, au surréalisme et au Nouveau Roman des années cinquante et soixante en France. Dans l'ensemble, la poésie franco-manitobaine est plus variée quant à ses formes que le roman et le théâtre, mais n'échappe pas aux conditions de l'écriture sur les marges, c'est-à-dire à une certaine dépendance des courants littéraires étrangers, dans ce cas français et québécois, et des thèmes et des idées caractéristiques non pas d'une pensée marginale, mais d'une pensée sur les marges. L'aliénation du Métis, si souvent exprimée dans les poèmes de Louis Riel, de Pierre Falcon et d'Henriette Poitras, évoluera sans doute sous la plume de poètes plus contemporains, en devenant une aliénation existentielle, moins politique et plus intériorisée que dans la poésie des débuts de la littérature franco-manitobaine, mais ne perdra point pour autant ce sentiment d'exclusion par rapport au centre qui caractérise souvent la marge. Quant aux thèmes spirituels et amoureux, très conventionnels aux débuts de la poésie au Manitoba, ils deviennent plus individualistes dans la poésie contemporaine, mais continuent de se caractériser par leur grand sérieux. Troisième volet de la poésie qui change et qui pourtant reste étrangement familier: la critique sociale, beaucoup plus variée dans la poésie moderne que dans la poésie des origines, mais qui se caractérise toujours par l'éloignement des centres du pouvoir économique et politique. Finalement, soulignons l'importance du paysage manitobain: le froid, la neige, les plaines, les lacs, références devenues aujourd'hui beaucoup moins précises que dans la poésie traditionnelle, mais où le poète continue de chercher son inspiration dans la nature qui l'entoure.

Cela dit, une autre observation s'impose. Pour la poésie, comme pour d'autres genres d'écriture au Manitoba, il faut se rappeler l'avant et l'après de la publication à Saint-Boniface. Comme l'a souligné J.R. Léveillé dans son livre *Parade, ou les autres*, la littérature franco-manitobaine peut se diviser en deux époques, avant et après la fondation de deux maisons d'édition à Winnipeg, les Éditions du Blé et les Éditions des Plaines. Avant, une littérature d'emprunt, utilisant les formes et les conceptions étrangères au Manitoba et publiée au Québec ou en France; après, un rayonnement créateur et une période de renouveau et d'expérimentation qui semble être devenue la condition permanente de la poésie d'ici:

On ne parlerait pas de littérature franco-manitobaine si la publication d'un corpus littéraire de 400 titres n'avait été rendue possible par les Éditions du Blé (fondées en 1974) et les Éditions des Plaines (fondées en 1979). N'eût été de ces maisons d'édition, cette littérature se résumerait au nom et à l'œuvre exemplaire d'une figure légendaire (Gabrielle Roy), à un nom de passage (Maurice Constantin-Weyer) et aux quelques poètes métis de l'origine. Il faut voir la mise sur pied de ces maisons d'édition comme le Big Bang d'où tout rayonne, qu'on regarde de l'aval ou de l'amont (Léveillé, 2005, p. 16).



Louis Riel

(Archives de la Société historique de Saint-Boniface)



Alexandre de Laronde

En ce qui concerne la poésie, cette manière de voir les choses est peut-être un peu tranchante. La poésie franco-manitobaine d'avant l'ère «moderne» avait au moins une caractéristique particulière, celle, précisément, d'être du Manitoba français, et donc de refléter la réalité politique, esthétique, sentimentale et géographique de son environnement. Cette caractéristique se décèle aussi dans la poésie moderne publiée au Manitoba et nous permet de voir une certaine continuité dans la poésie franco-manitobaine, continuité se trouvant aussi dans son sérieux sur le plan affectif et, malgré la volonté de trouver une voix individuelle, dans une certaine dépendance des modèles européens et québécois. S'il y a une brisure d'avec la poésie traditionnelle, elle se trouve dans l'expérimentation sur le plan de la forme, dans l'évocation récurrente de la fragilité et de la marginalité du Franco-Manitobain et dans l'intériorisation du sentiment d'aliénation du poète franco-manitobain.

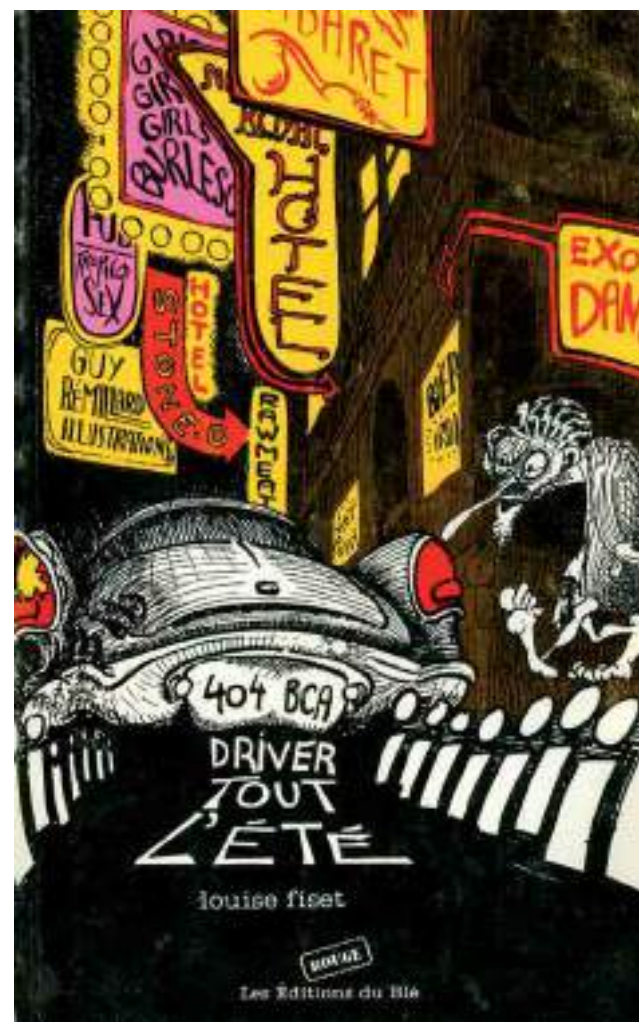
On ne peut parler des poètes de Saint-Boniface sans mentionner ceux qui ont précédé l'incorporation de la ville de Saint-Boniface. Deux poètes, en particulier, ont contribué à la création de thèmes primordiaux de cette poésie, Pierre Falcon (1793-1876) et Louis Riel (1844-1885). Le premier est l'auteur de poèmes populaires mis en chanson dont la mieux connue, «La chanson de la Grenouillère» (1817), célèbre la victoire des Métis de la Rivière-Rouge contre un groupe de colonisateurs écossais et de mercenaires commandé par le gouverneur Robert Semple. Quelques vers suffisent à nous montrer la teneur du poème, dont l'inspiration, pour toute populaire qu'elle soit, n'est pas étrangère à celle des poètes de l'École patriotique de Québec, Crémazie ou Fréchette, car le poète célèbre dans une chanson populaire les victoires de francophones opprimés contre des forces supérieures anglaises:

Si vous aviez vu tous ces Anglais
Et tous ces Bois-Brûlés après
De butte en butte les Anglais culbutaient.
Les Bois-Brûlés jetaient des cris de joie (Léveillé, 1990,
p. 129).

Ce même thème revient dans les poèmes de Louis Riel, mais avec cette différence que les poèmes de ce dernier, plus soutenus, s'inspirent non seulement de l'histoire, mais aussi de la poésie française. «Le chat et la souris» en est un bon exemple, car le modèle des *Fables* de La Fontaine (on songe en particulier au «Conseil tenu par les rats») s'y voit dans l'aspect allégorique du poème, dans ses vers de longueur et de rime variées, sinon dans son dénouement:

Un chat de bonne race
Anglais par la naissance, austère dans ses mœurs
Bien moins qu'on ne croirait, flegmatique d'ailleurs,
Comme un lord sans pitié, ne vivait que de chasse.
C'était là son métier. Et tant que le butin
Venait abondamment, le sire Galopin
Rentrant dans sa demeure
Se mettait tout à l'heure
Dans les joies du festin.
Notre Saxon, à table,
Ne se servait jamais de plat plus délectable
Que la chair de souris (Léveillé, 1990,
p. 159).

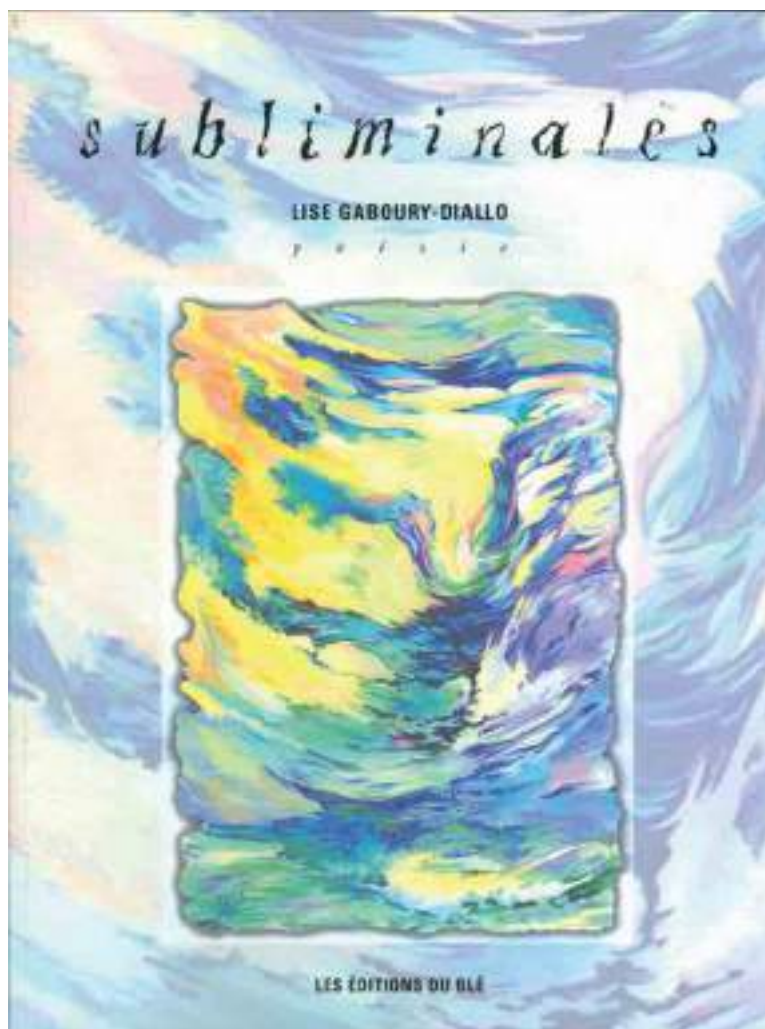
Le fait que les rats soient devenus des souris et que les souris aient le dessus à la fin reflète la teneur historique du poème et montre la manière géniale de Riel de se conformer à un modèle connu tout en lui donnant une saveur franco-manitobaine, ce qui ne veut pas dire que les poésies de Riel soient toujours à ce niveau d'inspiration. Un poème à sa bien-aimée révèle le danger de la métaphore suivie, celle du melon devenant un peu trop présente dans le poème «À Marie-Élisabeth Evelina»:



Les lèvres de ma bien-aimée
Tendent ma bouche encor plus que le melon d'eau
[...]
Je trouve les baisers de sa bouche, aussi frais
Que la chair et le jus du bon melon français (Léveillé, 1990,
p. 169).

Mais, dans d'autres poèmes, Riel dépasse le sentiment pour arriver à un pathétique qui fait penser à certains poèmes de Hugo ou de Verlaine:

Quand les cloches du soir
Dans leur toute volée
Feront descendre l'air
Au fond de la vallée
Quand tu n'auras d'amis
Ni d'amour autour de toi
Pense à moi (Léveillé, 1990, p. 174).



Ces poètes représentatifs de la première heure nous mènent à la période de l'incorporation de la ville de Saint-Boniface. Certains viennent du Québec, d'autres de France, et d'autres encore sont nés au Manitoba. Pierre Lardon, «doyen [de son propre aveu] des Français d'Europe, à Winnipeg, et à Saint-Boniface» (Léveillé, 1990, p. 191), est l'auteur de poèmes philosophiques assez conventionnels, reflets d'une culture européenne plutôt que d'un enracinement manitobain. Dans «La mort», par exemple, il fait l'éloge érasmien de ce qui normalement provoque l'effroi:

L'esprit vivant en toi, souffle du Tout-Puissant
Va sortir du tombeau. Quel long cri triomphant!
Il voit Dieu, le connaît. Toute son ignorance,
Tout son savoir sont morts... Une autre intelligence
Illumine son être. Il aime, est aimé!
Non pas pour un instant, pour une éternité...
Ah! si c'est ça la Mort, tu vauds mieux que la vie:

Vite prends-moi! Te haïr est la pire folie (Léveillé, 1990, p. 194).

Une même facilité se retrouve dans le poème «Rêverie sur la plage du lac Winnipeg», où le lac n'est que prétexte à une méditation lamartinienne sur le temps qui fuit et la jeune fille éternelle:

Admirez ce beau corps souple comme un roseau,
Qui, gracieux et libre, est divinement beau:
Tout cela c'est la vie et l'amour et la joie... (Léveillé, 1990, p. 203)

Cet innocent érotisme de salon fait plutôt exception chez des poètes contemporains de Lardon, dont les poèmes se conforment à des normes pieuses et esthétiques. Ce qui n'exclut pas des réussites certaines, comme, par exemple, «La prairie vierge» de Jean-Marie-Arthur Jolys, où on est sensible aux accents parnassiens, qui n'atteignent pas, cependant, le ton épique sans doute recherché:

Et la plaine apparaît sous un manteau d'argent.
Et le roi de la plaine à la sombre fourrure
Le buffle s'éveillant se tourne en sa roulure
Puis se lève et regarde à l'horizon vermeil
Aspire l'air, mugit: C'est son hymne au soleil (Léveillé, 1990, p. 217).

On pourrait faire le même genre de remarque à propos d'Armand Chossegros dont le poème «Au grand découvreur» célèbre le courage et la vision de La Vérendrye mais ne sort pas des conventions de la pensée et de l'esthétique de son temps:

Songez-vous à ces temps où par l'épaisse brousse,
Par les vierges forêts, les fouillis sans chemin,
Quand s'embusquait dans l'ombre et glissait sur la mousse
Le perfide Sioux aux souples mocassins,
La Vérendrye, au nom du Christ et de la France,
S'avavançait cuirassé d'espoir et d'endurance (Léveillé, 1990, p. 240)

Alexandre de Laronde, pour sa part, dans «Une boucle de cheveux», lamente, en cherchant le sublime, l'exécution de Riel:

Il est tombé là-bas, comme tombe un héros;
Pour sauver la patrie, il s'est offert victime;
Frappé par les arrêts des cruels tribunaux,
Il a livré son cœur, holocauste sublime (Léveillé, 1990, p. 254).

Malgré leur sincérité et, dans certains cas, leurs réussites, ces poèmes sentent, par la correction de la métrique et l'aspect conventionnel des figures, l'exercice académique. Cependant, on peut trouver aussi des accents personnels, parfois humoristiques, dans d'autres poèmes des

premières années de la ville de Saint-Boniface. En témoigne «Ma première cigarette» de Godias Brunet:

Je reprends mon papier, mon tabac... et je crève
 Quinze feuilles avant de pouvoir aboutir.
 Mais le seizième essai réussit à ravir!
 Figurez-vous ma joie, en voyant enfin faite
 L'œuvre de tant de soins, mignonne cigarette!
 Je savourais des yeux ce beau fruit défendu:
 – Je n'avais pas fait mal, papa n'avait rien vu! (Léveillé, 1990, p. 276)

D'autres voix originales, Berthe de Trémaudan, Marie-Thérèse Goulet-Courchaine (Manie Tobie) et Fernando Champagne, se font entendre, mais ne dépassent pas l'intérêt local et les conventions régionalistes et populaires. Un véritable renouveau est apporté par Louis-Philippe Corbeil. Le courant d'aliénation, surtout politique, langagier et ethnique chez ses prédécesseurs, se trouve chez lui



intériorisé et devient l'inspiration d'une poésie symboliste évocatrice, il est vrai, de poètes «décadents», mais aussi d'une poésie plus moderne. Le titre même de son recueil, *Journal de bord du gamin des ténèbres*, suggère la synthèse de l'esprit cultivé et austère avec des références prestigieuses implicites, comme dans l'extrait suivant où l'on ne peut s'empêcher de songer au «Bateau ivre» de Rimbaud:

C'est le noyé du songe
 épave ballotté au large du souvenir
 escale dans le reflet des eaux du miroir de l'avenir

les sables brûlants des déserts de l'ennui
 élèvent dans le vent ces villes d'un Orient magique
 où rêvent royaume les apatrides assoiffés de joie
 qui s'abreuvent aux sources lointaines des eaux du mirage

à l'horizon des avenir inédits
 j'entends le tangage des bateaux disparus
 sur les eaux mélancoliques des mers maudites (Léveillé, 1990, p. 323).

Mais en plus d'avoir élevé le ton de la poésie à Saint-Boniface et de l'avoir ouverte à des influences modernes, Corbeil a exercé une influence personnelle sur de jeunes poètes comme J.R. Léveillé et Guy Gauthier. Ce dernier, sans doute dans l'esprit des années soixante, écrit des poèmes d'inspiration populiste:

Maman aime son steak saignant. Elle dit: "j'aime ça quand c'est rouge. Ça *fond* dans la bouche!" Papa aime sa viande bien cuite. Maman dit: "j'sais pas comment tu fais pour manger ça. C'est dur comme du cuir. C'est de la semelle de botte." Papa dit qu'elle mange sa viande crue. "Ça grouille. Y'est encore en vie!" Il dit que maman est une bête de proie. Mais elle ne dit rien. Elle mange (Léveillé, 1990, p. 380).

Accentuant encore l'aspect populiste, «joualisant» de la poésie après la Révolution tranquille est George Morrisette dans des poèmes comme «Canada Packers», dont le titre à lui seul rappelle le passé industriel de Saint-Boniface. Mais l'influence libératrice, postmoderne des années soixante se fait surtout sentir dans les poésies et romans de J.R. Léveillé. Mieux connu sans doute pour ses romans innovateurs (*Tombeau*, 1968, *La disparate*, 1975 et *Plage*, 1984), il est l'auteur aussi de nombreux recueils de poésie iconoclastes. *Montréal poésie* (1987), *Œuvre de la première mort* (1977) et *Le livre des marges* (1981) sont chacun d'une inspiration unique, allant d'une poésie austère, sentant une inspiration valéryenne dans *Le livre des marges*:

Je suis le nomade
 celui dont le premier
 nom est effacé
 celui sans nom
 innommé et l'innommable

déploiement
 dont le parcours effectué
 est d'accomplir
 la distance de ce renversement
 entre ce qu'on me dit
 et ce qui est à moi
 la fureur de l'acquiescement
 au don
 et le néant du non
 jet de l'abandon
 au trajet

monade (Léveillé, 1981)

jusqu'à une vision «éclatée» de la ville dans *Montréal poésie*, qui sent l'influence des nouveaux romanciers et critiques comme Michel Butor, Roland Barthes et Alain Robbe-Grillet. Mais plutôt que de parler d'influences dans la poésie de J.R. Léveillé, il faudrait sans doute soulever l'aspect postmoderne de ses œuvres, où on sent que le prédécesseur est mis à contribution de façon consciente et pour mieux exprimer une vision personnelle.

Si J.R. Léveillé n'a donc pas «fait école» au Manitoba, c'est en raison du caractère protéiforme de son œuvre. Ce même caractère l'aide, en tant que directeur de la collection *Rouge* des Éditions du blé, à encourager la publication d'ouvrages poétiques divers, comme les deux recueils de Louise Fiset. Dans *404 BCA: driver tout l'été* et *Soul pleureur*, Louise Fiset, auteure aussi d'une pièce, *Letinsky Café*, produite par le Cercle Molière, présente un aspect du Manitoba et de l'Ouest jusqu'alors inconnu en poésie, dans le premier recueil, et, dans le second, un aspect d'une familiarité envoûtante. Dans *404 BCA: driver tout l'été*, elle aborde le sujet de la danse «exotique» dans les bars et les clubs du «territoire du strip dans l'Ouest» (Fiset, 1989, quatrième de couverture) et évoque un engrenage d'alcool et de sexe où hommes et femmes sont également victimes:

Le vieux marin du nord
 Serait mort gelé
 Saisi à la taille
 Par les glaces de l'Hudson

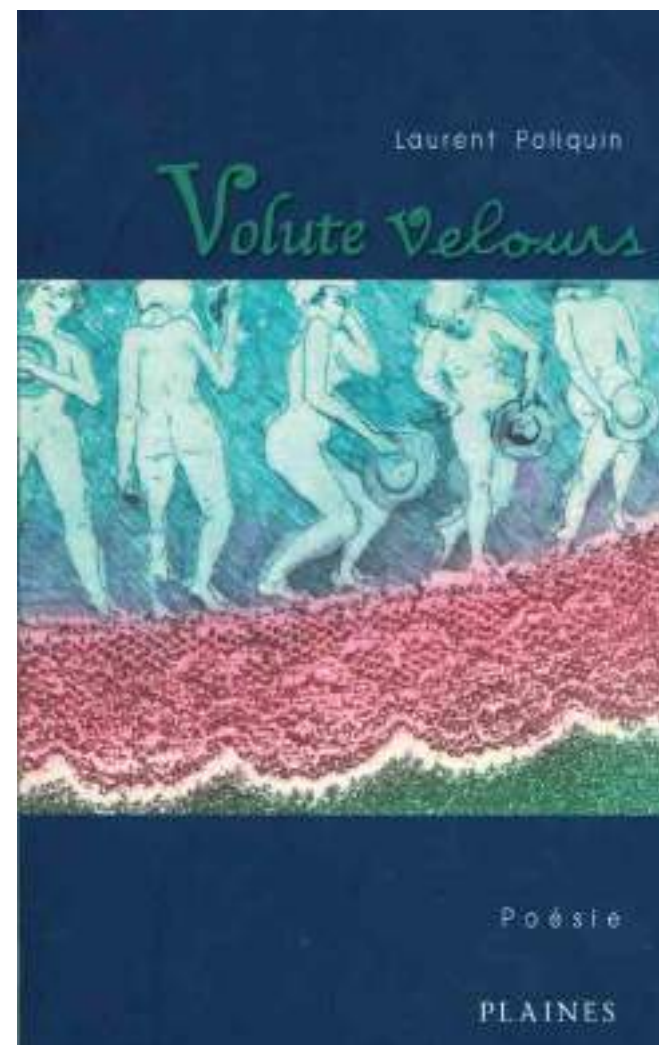
Il avait songé
 Aux otaries de l'Antarctique
 Au moment de se reposer
 Mais on le trouva
 Ours polaire
 Tout givré jaune
 Parmi les glaces de la Main (Fiset, 1989, p. 42).

Dans le recueil *Soul pleureur*, Louise Fiset nous fait sentir de façon lancinante la détresse amoureuse par des métaphores du froid et de la plaine:

La mordacité du froid.
 Le vent des plaines a des tenailles
 Qui me saisissent en plein front.
 Ce qui reste de mon corps est en état de choc.

Vois-tu
 il ne s'agit plus de solitude
 mais d'une douleur mortelle
 pour ceux qui la partagent (Fiset, 1998, p. 9).

Charles Leblanc est un autre poète qui, comme Louise Fiset, assume volontiers une double marginalité, car on peut dire qu'il est conscient de vivre sur les marges mais en même temps de la marginalité



sans doute essentielle de tout poète. Preuve en est donnée dans le poème, au titre révélateur, «winnipeg n'est pas une ville de poèmes, vous savez»:

À claudé beausoleil
Qui dit le contraire au sujet de montréal

À jon paul fiorentino
louise fiset
marvin francis
patrick friesen
clive holden
j.r. léveillé
qui ont tenté de le réfuter (Leblanc, 2003, p. 31).

Mais poète marginal veut dire aussi, dans le cas de Charles Leblanc, poète prophète, poète qui voit plus clair puisqu'il est loin du centre, et à cet égard ses poèmes ne manquent pas de sel:

dans les rues électrifiées de Winnipeg
le début du siècle porte un haut-de-forme
le commerce est à l'honneur
et à l'hôtel de ville

il prêche la foi en un dieu
qui sait faire la part des choses
perpétuer ce qui doit l'être
et récompenser en nature
plus tard au paradis
faire oublier au peuple qui écoute
que le capital mène le présent (Leblanc, 2003, p. 37).

Lise Gaboury-Diallo, auteure de quatre recueils de poésie, rend familière une réalité exotique, celle du Sénégal (*Poste restante*), et problématise une réalité familière, celle des prairies de l'Ouest canadien (*Homestead*). Dans d'autres recueils (*Subliminales* et *Transitions*), elle fait preuve de dons d'introspection et de lyrisme à la fois personnels et classiques. Ses premiers recueils font ressortir une poésie de l'intimité et du sentiment. Le poème «Blanc sur blanc» recrée de manière originale l'identité entre le paysage d'hiver et la vie intérieure de la poète:

noces de neige
aux cristaux brillants
cocon parfumé de lys
et mémoire ouatée
sous la lune pâle
d'une nuit blanche
brûlant l'hiver
d'immortelles passions
tourbillons du blizzard
éclairs fulgurants (Gaboury-Diallo, 1999, p. 21).

Cette réunion heureuse du climat des steppes et du souvenir de l'amour, originale par son adoucissement du froid au moyen de la chaleur du cocon et de l'arôme du lys, et qui se retrouve souvent dans ce recueil, est remplacée par une plus grande insistance sur la parole dans *Transitions*, où on est sensible à un niveau de langue plus familier, et où on se sent parfois interpellé par la poète:

sa femme et son petit prince
recommencé
toujours répété
tout ce bardas
tout ce fatras

il faut que l'on
il faut qu'on
il faut qu'on cogne
dure (dire désir)

cons
qui cognent
toute votre vie
à bûcher
pour l'étoile
et l'étendard
de l'hégémonie (Gaboury-Diallo, 2002, p. 26).

Deux recueils tout récents montrent une volonté de renouveler nos conceptions habituelles du familier et de l'exotique. Dans *Homestead*, Lise Gaboury-Diallo révèle des aspects inconnus du paysage familier de l'Ouest:

grenier qui sombre dans la terre
tu t'éparpilles comme moi
tu laisses des écharde pointues
et ton cœur défenestré s'effrite
jetant tes grains et semences
pétrifiés ou rendues à la poussière
au loin petits derviches de bourrasques
aux allures mystiques
du soufisme et de la transe (Gaboury-Diallo, 2005a, p. 29)

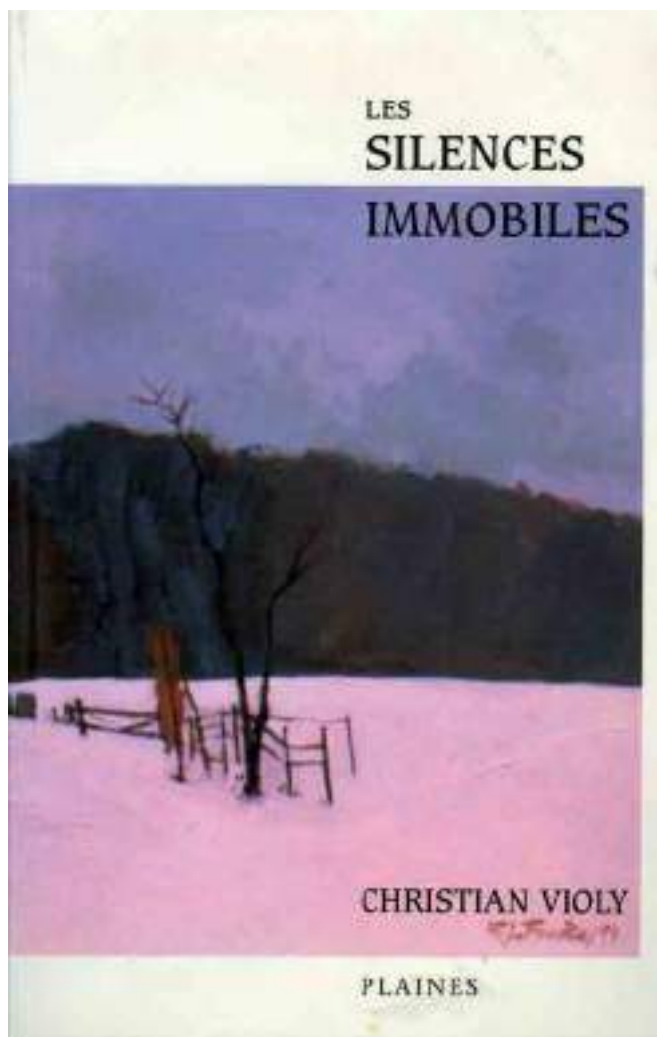
Le dépaysement de *Homestead* trouve sa contrepartie dans le familier de *Poste restante* (*Cartes postales du Sénégal*), où la familiarité de l'auteure avec le pays donne à ses impressions de voyageuse une allure de chez nous:

il neige peut-être
là-bas
il gèle aussi
d'un froid trop froid d'ailleurs
[...]
alors qu'ici

il fait bon
l'expression amuse
reste intraduisible
on dit plutôt en articulant clairement
il fait chaud
très chaud parfois (Gaboury-Diallo, 2005b, p. 4)

Une autre sorte de dépaysement caractérise les poèmes de Laurent Poliquin, jeune poète venu du Québec à Saint-Boniface, en passant par la Colombie-Britannique. Dans *Le vertigo du tremble* et *Volute velours*, la poésie, lyrique, érotique, est d'inspiration surréaliste, donnant peu de poids à la cohérence conventionnelle des propos et mettant plutôt l'accent sur l'inattendu de l'image, la juxtaposition des sensations et le jeu de mots où on sent des intertextualités bien adaptées à l'Ouest:

sous le pont innommé
coule la rouge



et l'écho lourd
des regards fluents (Poliquin, 2005, p. 58).

Mais on est surtout sensible aux penchants érotiques de ses poèmes, qui s'expriment par des associations visuelles:

Panier rabougri
dans tes yeux centre-ville
je me tisse

je mendie les baisers les sourires
à une rue de tes cils
au coin de mes lèvres de paille
tes lèvres se jettent

trente sous de l'amour (Poliquin, 2001, p. 38)

Parmi les poètes modernes se trouvent ceux qui suivent le courant spirituel, existentiel dont Louis-Philippe Corbeil est le premier explorateur en poésie franco-manitobaine. Dans *Les silences immobiles*, Christian Violy, dans un dialogue avec la mère aimée et le père absent (décédé? déserteur?) exprime la hantise du temps qui passe et la nécessité de se réconcilier avec son passé personnel dans des images austères et pourtant sensuelles:

Je veux rejoindre mes rêves qui sommeillent
là-haut. Embrasser la cime des montagnes.
Redevenir l'enfant que tu aimais. Prends-moi
une dernière fois dans tes bras.
[...]
Je suis en bordure de la route. J'attends
toujours qu'une voiture s'arrête et ouvre ses
fenêtres sur le monde (Violy, 2000, p. 29).

Que l'on nous permette deux autres citations, dont l'une d'un autre recueil de Christian Violy au titre évocateur, *Avant la chute*:

Je suis étendu il y a des milliers d'étoiles qui
baignent ma chambre le battement de mon cœur
la chute contre ma bouche déversant une prière
la lumière fuit les volutes désespèrent (Violy, 2002, p. 47).

Et cette citation de *Mozes* de Marcel Gosselin:

J'ai vu la poussière noire
Blanche et grise
Tomber sur les planches
Livrée par la brise
Il faudrait que j'y passe
Pour faire ma vie
Pour laisser une trace
Parée de semis (Gosselin, 2000, p. 21).

Nous voyons que, mises à part des remarques sur le caractère phénoménologique de l'observation et de la métaphore dans ces extraits, il s'y trouve des exemples frappants du changement qui s'est opéré dans le monde spirituel au XX^e siècle, c'est-à-dire la transition d'une spiritualité transcendante vers une spiritualité immanente, qui ne voit pas le mystère du monde dans une entité extérieure, mais plutôt dans le monde physique lui-même. Que Dieu existe ou non semblerait une question bien secondaire dans ce contexte, car on cherche le transcendant dans ce que nous voyons et dans ce que nous vivons, dans l'instant même et dans les traces qu'il laisse.

Ces considérations sur les poètes modernes de Saint-Boniface suggèrent que la conception de la poésie a changé autant que ses formes et, jusqu'à un certain point, ses préoccupations. Une manière de généraliser serait de dire que les thèmes du passé, souvent politiques, ethniques et conventionnels quant à la forme des poèmes, ont été intériorisés et individualisés. Ceci suppose un changement de lecteurs: dans les temps «historiques» de la poésie, le lecteur pouvait être tout simplement un francophone, souvent franco-manitobain ou métis, mais aussi québécois; la poésie était par conséquent populaire puisqu'elle parlait surtout d'expériences partagées comme la révolte, l'aliénation linguistique et ethnique, l'hiver ou l'amour conventionnel. Si on ne peut pas dire que la poésie moderne ait abandonné tous ces thèmes, il faudrait dire qu'elle les a au moins modifiés, qu'elle y a ajouté la thématique de l'originalité; c'est que même si le poète d'aujourd'hui, comme ses prédécesseurs, ne gagne pas sa vie par sa plume, il comprend la vocation de poète d'une autre manière. Le milieu de ce poète (les maisons d'édition, les universités manitobaines, les administrateurs de bourses et de subventions) l'ont, du moins un peu, conditionné. Le poète est, le plus souvent, un érudit qui écrit pour d'autres érudits et qui est lu surtout par ces derniers. Le côté oral et populaire est souvent sacrifié à la recherche formelle et à l'expression personnelle. Certaines exceptions existent, comme *404 BCA: driver tout l'été*, mais on dirait que la volonté, mieux, la nécessité d'innover en poésie moderne éloigne quelque peu la production poétique contemporaine de la plupart des lecteurs désireux de passer quelques heures d'évasion au coin du feu. C'est sans doute que, en fin de compte, le rôle du poète de Saint-Boniface a évolué: de chantre de la culture franco-manitobaine, il est devenu un meneur sur le plan des idées et de l'esthétique littéraire. Si on en juge par la prolifération des romans et des pièces de théâtre et par la sophistication des lecteurs du français au Manitoba, c'est un rôle qu'il joue très bien.

Alan MacDonell

BIBLIOGRAPHIE

- FISSET, Louise (1989) *404 BCA: driver tout l'été*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 69 p.
- _____ (1998) *Soul Pleureur*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 46 p.
- GABOURY-DIALLO, Lise (1999) *Subliminales*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 68 p.
- _____ (2002) *Transitions*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 89 p.
- _____ (2005a) *Homestead: poèmes du cœur de l'Ouest*, Regina, Éditions de la nouvelle plume, 64 p. [Traduction de Mark Stout]
- _____ (2005b) *Poste restante: cartes poétiques du Sénégal*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 57 p.
- GOSSELIN, Marcel (2000) *Mozes*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 44 p.
- LEBLANC, Charles (1997) *Corps météo*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 76p.
- _____ (2003) *L'appétit du compteur*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 65 p.
- LÉVEILLÉ, J.R. (2005) *Parade, ou les autres*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 392 p.
- LÉVEILLÉ, J.R. (dir.) (1990) *Anthologie de la poésie franco-manitobaine*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 591 p.
- POLYQUIN, Laurent (2001) *Volute velours*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 77 p.
- _____ (2005) *Le vertigo du tremble*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 58 p.
- VIOLY, Christian (2000) *Les silences immobiles*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 89 p.
- _____ (2002) *Avant la chute*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 61 p.



REFLETS EN PROSE DE SAINT-BONIFACE AU FIL DES ANS

«Vers le milieu du pont Provencher, maman et moi nous fûmes environnées de mouettes; elles volaient bas au-dessus de la rivière Rouge; maman prit ma main et la serra comme pour faire passer en moi un mouvement de son âme; cent fois par jour, maman recevait de la joie de l'univers; parfois ce n'était que le vent ou l'allure des oiseaux qui la soulevaient [...]»

Gabrielle Roy (1993, p. 89)

Qu'elle soit perçue comme un espace réel, imaginaire, virtuel, mythique ou symbolique, la ville demeure une entité à la fois concrète et abstraite comme plusieurs auteurs l'ont révélé dans leurs œuvres. Les lecteurs découvrent des visions parfois utopiques, comme dans la légende de *l'Eldorado*, parfois dystopiques, comme dans *1984* de George Orwell, parfois futuristes comme dans diverses œuvres de science-fiction. Ces villes inventées révèlent souvent la fantaisie et l'idéologie de leurs créateurs. Pourtant, entre ces images extrêmes du meilleur et du pire des mondes possibles, plusieurs auteurs proposent des descriptions réalistes d'endroits qui existent réellement. Quand de tels environnements sont évoqués, le lecteur est heureux d'explorer la vision du monde qu'un auteur choisit de partager avec ses lecteurs. Comme le rappelle un des premiers théoriciens de la sociocritique littéraire, Lucien Goldmann, «[...] ces visions du monde ne sont pas des faits individuels, mais des faits sociaux, et ce, même si elles fonctionnent à différents niveaux» (Goldmann, 1959, p. 46). Dans certains romans, les auteurs peuvent choisir d'être critiques des espaces urbains et de la dynamique sociale qu'ils y observent et décrivent dans leurs textes. Ainsi, l'œuvre naturaliste d'Émile Zola propose, dans sa série des *Rougon-Macquart* (1871-1893) par exemple, des tragédies urbaines souvent sombres, où le cadre est indirectement utilisé comme outil pour révéler un environnement sociopolitique pauvre et dur. D'autres préfèrent décrire une réalité urbaine plus nuancée, comme le fait Gabrielle Roy, par exemple, dans ses romans et son autobiographie, *La détresse et l'enchantement*. Son incipit, désormais devenu célèbre, évoque de façon concrète des lieux précis et offre en parallèle un commentaire social, où le pont, dans ce passage onirique, acquiert un lourd poids symbolique:

Quand donc ai-je pris conscience pour la première fois que j'étais, dans mon pays, d'une espèce destinée à être traitée en inférieure? Ce ne fut peut-être pas, malgré tout, au cours du trajet que nous avons tant de fois accompli, maman et moi, alors que nous nous engagions sur le pont Provencher au-dessus de la Rouge, laissant derrière nous notre petite ville

française pour entrer dans Winnipeg, la capitale, qui jamais ne nous reçut tout à fait autrement qu'en étrangères (Roy, 1984, p. 11).

Tous ces ponts imaginaires que nous traversons continuellement pour accéder au monde fictif d'un romancier nous permettent de découvrir une vision personnelle et particulière d'un lieu. Quand il s'agit d'une œuvre réaliste, où le drame se déroule dans un cadre urbain connu, il est fascinant de voir comment cette ville est décrite. Selon Lewis Mumford, «[l]a principale fonction de la cité est de donner une forme à la puissance, de convertir l'énergie en éléments de culture, transformer la matière inerte en symboles artistiques et les processus de reproduction biologiques en œuvres d'intérêt social» (Mumford, 1964, p. 714). Il nous a donc semblé pertinent de procéder à un bref survol de quelques portraits que les romanciers nous ont offerts de Saint-Boniface au fil des ans. Quels motifs récurrents peut-on dégager? Quels rôles ou statuts accorde-t-on à cette ville qui souligne en 2008 le centième anniversaire de son incorporation?

Nous ne prétendons pas soumettre ici une étude exhaustive de toutes les œuvres romanesques ayant fait référence à Saint-Boniface. Il s'agira plutôt d'un choix limité, afin d'illustrer la grande variété des représentations réalistes. Comme Raymond Trousson l'explique, la ville elle-même est rarement développée comme thème central, mais plus typiquement comme «un élément non littéraire, circonscrivant des situations ou attitudes fondamentales» (Trousson, 1981, p. 25). La sélection présentée ici ne paraît pas en ordre chronologique



Le nord de Saint-Boniface en 1884
(Archives de la Société historique de Saint-Boniface [SHSB], 19466)

de publication, mais les scènes retenues sont plutôt situées sur un axe temporel partant du passé et nous conduisant vers l'époque contemporaine.

Le berceau de la nation métisse est né d'un accident de l'histoire. Car c'est grâce aux voyageurs, aux missionnaires, aux coureurs de bois et aux autochtones que certains ont décidé de s'installer sur la Terre de Rupert au XVIII^e siècle. C'est au lieu historique appelé La Fourche, situé au confluent des rivières Rouge et Assiniboine, non loin de la petite rivière Seine, que naît vraiment la francophonie manitobaine. Appelé *Oodena* (lieu de rencontre) en langue autochtone, La Fourche a toujours été un endroit spécial, sacré selon certains, où les peuples se rencontrent depuis des millénaires. Les villes jumelles de Saint-Boniface, née du côté est de la rivière Rouge, et de Winnipeg qui se développe du côté ouest, ont naturellement été créées là où un réseau fluvial assurait un excellent moyen de transport aux habitants. La rivière est donc une constante qui revient partout non seulement comme borne ou frontière mais aussi évoquée comme route de navigation, comme nous le décrit Ronald Lavallée dans *Tchipayuk ou le chemin du loup*. Ici, le jeune Métis Askik découvre un jour la ville de Saint-Boniface, tellement différente de son campement primitif dans la plaine.

– Elle s'appelle comment la rivière?
– La Seine.
– Elle traverse la Rouge là-bas? fit le garçon en montrant du doigt où il avait laissé la grande rivière.
– Elle se jette dedans. Elle ne la traverse pas.
Le nez de la barque glissait sur la vase. Un sentier venait jusqu'à l'eau.
– Prends ce chemin, dit le passeur, ça mène à la ville. Quand tu y seras, cherche une maison de pierre à côté de la cathédrale. Attends! T'as déjà vu la cathédrale?... Me semblait pas. C'est une grosse bâtisse avec une bosse sur le toit. Quand t'auras le prêtre, reviens. Je vous ferai repasser. C'est compris garçon?
L'enfant fit signe que oui et gravit rapidement le raidillon. Le bois, moins épais de ce côté de la rivière, donnait presque aussitôt sur la plaine [...]
Askik fila sous les bras grêles d'une croix, franchit un rang de peupliers, et se retrouva parmi les premières maisons de la colonie. Il chercha partout la cathédrale; il n'y avait que des huttes semblables à la sienne, mais si nombreuses qu'Askik en fut bouleversé. Y avait-il tant d'hommes sur terre?
[...] La lune, en sortant des nuages, illuminait progressivement les murs blanchis de la cathédrale qui émergeait de la nuit comme un navire qu'on renfloue, ses vitres rutilant, sa toiture lançant des reflets sobres et bleus. L'enfant entendit un susurrement. Il se retourna, vit une haie desséchée, et derrière, une grande maison. Elle était de pierre (Lavallée, 1987, p. 11-12).

Burton Pike (1981) signale dans son étude, *The Image of the City in Modern Literature*, que des descriptions écrites de *topoi* urbains appartiennent au monde à la fois réel et imaginaire, parce qu'une ville «textuelle», qu'elle soit fictive ou non, reflète souvent les relations sociohistoriques complexes entre un cadre urbain et les différents groupes d'individus qui partagent cet espace. Ainsi, on voit très tôt que Saint-Boniface devient un centre où convergent les gens pour se réunir autour des symboles politiques et religieux de l'époque. Riel, personnage bien connu, y aura été très actif, comme son père d'ailleurs, comme nous le révèle Maurice Constantin-Weyer dans son œuvre.

Profitant de sa supériorité numérique, Riel envoya Lépine défendre, avec un fort détachement, les abords d'Headingsley [sic]; lui-même se retrancha à Saint-Boniface, où, en cas de revers, il serait couvert à l'ouest par la Rivière Rouge, et au sud par la Senne [sic] [...], qui, quoique gelées, constituaient, à cause de leurs berges escarpées, des fossés que le feu des bons tireurs métis rendrait difficiles à franchir. Et, malgré un froid de 30 à 40°, il fit incessamment circuler des patrouilles (Constantin-Weyer, 1925, p. 176-177).

[...] On savait aussi que Riel [père] avait le même soir rendu visite à M^{gr} Provencher, au pauvre petit palais épiscopal dont les planches mal jointes laissaient passer tous les vents de la rivière Rouge, puis au gouverneur de la Compagnie de la Baie d'Hudson au Fort-Garry, et qu'il avait enfin arrêté avec les anciens du pays le programme de la réception des plénipotentiaires.
Le rendez-vous avait été donné aux sauvages à Saint-Boniface, juste en face du Fort-Garry et du confluent de la



Saint-Boniface vers 1920
(Archives de la SHSB, 19281)

rivière Rouge et de l'Assiniboine, à l'heure à laquelle l'ombre est la plus courte, c'est-à-dire à midi.

De la Pointe aux Chênes, de Saint-Vital, de la Grand'Pointe, de Saint-Norbert, du Fort-Rouge, de Kildonan, de Winnipeg, les métis [sic] se hâtaient par les chemins de boue, les hommes à cheval, les femmes dans les charrettes, tous emportant avec eux les provisions nécessaires à la journée, chantant, criant, plaisantant Ritchott [sic], le passeur, qui avait la charge du bac, et se groupant de temps en temps à trois ou quatre derrière une touffe de saules, pour se faire la politesse d'une gorgée de whisky bue à la même gourde avec la salutation d'usage en langue cree:

– Tatemichkatin (salut).

– Kiminicoué nichta (bois, frère) (Constantin-Weyer, 1921, p. 10-11).

Certains lieux sont donc investis d'une valeur intrinsèque. Dans leur étude de la ville, Norbert Bandier, Danielle Dehoux-Fanget et Yves Grafmeyer postulent que «[l]es habitants ont dans la tête une image de la ville. Il est possible de dégager cette "image collective de la cité"; elle semble organisée autour de formes bâties étroitement associées à des significations». Ils ajoutent: «[l]'image de la ville c'est aussi celle qu'en donnent poètes et romanciers même si leur représentation est aussi traversée par les déterminismes exposés plus haut [le groupe d'âge, la place dans la population active et les préférences personnelles]» (Bandier et al. 1983, p. 42). Marius Benoist décrit, lui aussi, la vie quotidienne des Métis des environs. Les choses changent, mais on voit que l'Église jouit toujours d'un statut spécial à Saint-Boniface.

Un soir, une vingtaine d'hommes se trouvaient réunis chez Elzéar. Plusieurs Lagimodière, quelques McDougall, un Gauthier, un Goulet, d'autres. On avait pris quelques petits filets de rhum de la Baie d'Hudson. Il était tard. Les visiteurs songeaient à partir. Un homme entra. Il faisait très froid dehors; il parut dans un nuage de vapeur, des glaçons aux moustaches et aux cils. C'était un Grouette, de Sainte-Anne. Il arrivait de la ville. Il rapportait la nouvelle que le corps du pauvre défunt Riel était rendu à Saint-Vital. La compagnie du Pacifique Canadien l'avait transporté de Regina à Saint-Boniface et l'avait descendu à la petite gare devant le Collège. Les deux frères de Louis étaient venus le chercher là. Les funérailles auraient lieu samedi [...]

[...] Presque tous les hommes présents décidèrent séance tenante d'aller au service funèbre, samedi, et se séparèrent en se disant bonsoir, à mi-voix.

La cathédrale était tendue de noir. Sur l'autel, autour du catafalque, les petites flammes des cierges scintillaient. Plusieurs hommes n'avaient pu trouver place dans les bancs et restaient debout au fond de l'église. Louison n'avait jamais entendu de si beau chant. Il essayait de prier, mais n'y

parvenait pas. Trop de souvenirs lui venaient en même temps C'était une bousculade de souvenirs.

[...]

Là-bas au sanctuaire, c'était le même évêque. Bien vieilli, c'est vrai. Vingt années et bien des malheurs l'avaient fortement marqué, le pauvre Monseigneur Taché, mais c'était le même saint homme que Louison avait vu si souvent, quand, petit gars, il servait la messe à ce même autel. Par ailleurs les prêtres qui officiaient, il ne les connaissait pas. Des nouveaux [...] (Benoist, 1975, p. 80-81)

La nouveauté qu'on constate avec le temps qui passe dans cette terre de métissage, ces lieux de rencontre, est due à l'importante immigration que connaît l'Ouest au début du XIX^e siècle. En effet, Saint-Boniface devient le cœur de la francophonie où de nombreux immigrants ont été invités à venir «ouvrir l'Ouest». Certains choisissent de rester au Manitoba, ils vont même s'installer à Saint-Boniface, alors que d'autres ne font que transiter pour aller s'installer sur leur *homestead* ailleurs. Pour les étrangers qui affluent et qui arrivent de la vieille Europe, le choc peut être grand, comme nous le révèle Christine de La Salmonière, d'une part et Berthe de Trémaudan, d'autre part.

[...] Ce jour-là, mon mari, mon frère et leurs amis avaient voulu se rendre à Saint-Boniface. Ils ont dû traverser le pont comme de vulgaires bartarins, c'est-à-dire à quatre pattes, afin de ne pas être emportés car le vent fait des siennes dans le Canada, tout comme le mistral sur le pont de Baucaire. Il transporte des maisons en logs comme des fétus de paille. Je me suis même laissé dire qu'un jour il fit pirouetter en l'air une charrue, d'un bord à l'autre de la rivière Rouge.

Les habitants nous regardent comme des bêtes curieuses. Ils sont bien habitués à voir passer de rudes travailleurs, bons à tous les métiers, même des jeunes gens des meilleures familles de France, mais une femme du monde, non jamais. Cela leur semble tout simplement un acte de folie. Me voilà donc un objet de pitié pour tous ces gens-là. On me dit que je ne pourrai point vivre ici, que j'en aurai bientôt assez. On me répète sur tous les tons que le genre de vie de ce pays ne convient qu'aux laboureurs de profession, qu'aux casseurs de pierres, qu'aux terrassiers et aux paysans, mais point du tout à une femme du monde comme moi, frêle et si délicate. Nous verrons bien.

Mais je me plais à reconnaître ici l'amabilité avec laquelle nous avons été reçus partout, tant par les Canadiens français ou Anglais que par les Métis. Plusieurs familles nous ont invités pendant notre séjour à Winnipeg, et partout nous n'avons eu qu'à nous féliciter de leur bon accueil [...] (La Salmonière, 1994, p. 36-37)

Un bol de soupe me réconcilia avec la vie et avec un petit pain en poche et encore assez d'argent pour le déjeuner du

lendemain, je regagnai ma banquette. Cette séparation me sembla interminable; néanmoins, nous fûmes tous réunis avant d'arriver à Winnipeg. Edmond, notre frère, nous avait écrit que, si c'était possible il viendrait nous attendre dans un hôtel de Saint-Boniface. Ayant appris que cet hôtel, dont j'ai oublié le nom, n'était pas éloigné de la gare, nous partîmes à sa recherche.

En chemin, nous demandâmes à un Canadien français combien d'habitants il y avait dans la ville et nous restâmes bouche bée quand il nous répondit qu'il n'y en avait pas. Quand, une autre fois, la même question nous apporta la même réponse avec le même sérieux, nous nous rendîmes compte que notre français n'était pas à la page et que nous avions toute une éducation à refaire. Nous allions apprendre qu'un "habitant" était un cultivateur, une "créature", une femme, etc.

De l'autre côté de la rivière Rouge, Saint-Boniface avec une population de dix mille habitants (devrais-je dire "âmes") était la deuxième plus grande ville du Manitoba. En fait, Winnipeg avait connu son apogée en 1914 avec 203 000 habitants. Bon nombre de colons l'avaient désertée pour s'aventurer plus loin, vers le Pacifique, et s'installer dans l'immensité encore vierge du Canada. Cela expliquait le nombre de maisons abandonnées et délabrées qui donnaient une si triste impression des lieux (Trémaudan, 1982, p. 12-13).

Certains icones grandioses perdurent heureusement, malgré l'impression triste que nous offre Trémaudan, et ce sont des bâtiments importants qui frappent les voyageurs. En premier, Alfred Glauser nous décrit, sans nommer la ville, une institution centrale, fort connue, qui nous permet de nous situer aisément:

[...] De l'autre côté de la rivière, la cathédrale groupait autour d'elle un village français. C'est là que Thérèse croyait trouver une image de son pays perdu, car on y parlait et entendait sa langue un peu changée parce que nourrie sous un climat différent, et souvent visitée par l'anglais qu'elle côtoie, mais reconnaissable et gentille (Glauser, 1942, p. 152).

Quant à Laure Bouvier, son personnage, une vieille grand-mère, décrit brièvement d'autres infrastructures importantes dans la ville:

Souvent elle te proposait une promenade, attelait sa vieille jument et te laissait conduire la charrette jusqu'au milieu de Saint-Boniface, qui était déjà une petite ville avec ses commerces, ses bureaux de notaires et d'avocats, l'hôpital, le couvent des Sœurs grises, un collège pour les garçons, l'école de filles, sa cathédrale et les maisons de notables qui s'égrenaient alentour [...] (Bouvier, 1995, p. 19)

Et finalement, Henri Bergeron montre comment Saint-Boniface profite d'une situation géographique enviable, parce que très centrale, et

connaît une croissance exceptionnelle tout en devenant un centre résidentiel qui se développe rapidement.

—Est-ce la rue Main que nous apercevons d'ici?

— Oui. C'est bien animé, hein? Y'a beaucoup d'établissements et ça se construit dur. Là, c'est arrêté pour l'hiver mais au printemps ça va repartir vite. Y'sont aussi en train d'ouvrir une avenue sur l'ancien chemin de Portage. C'est pas fini qu'il y a déjà des maisons et des commerces. Ah! J'vous dis qu'ça s'développe vite.

— Saint-Boniface aussi se développe à un bon rythme.

— J pense bien. On a une cathédrale. C'est la troisième. Pauvre Monseigneur Taché, y'a pas eu de chance. Les autres ont brûlé. Pis y'a des belles maisons (Bergeron, 1998, p. 138).

Saint-Boniface a changé, change et continuera de changer. Certaines institutions ou commerces ont disparu aujourd'hui. Mais heureusement on peut se les remémorer grâce à certaines descriptions, dont celles de Roger Legal et Paul Ruest, qui racontent le vécu de jeunes collégiens, un peu naïfs, venus de la campagne pour étudier en français à Saint-Boniface.

À la sortie de la classe, Alfred l'attendait déjà à la salle de récréation. Ils avaient la liste des livres qu'ils devaient acheter; elle comprenait les manuels de classe, les dictionnaires et le fameux missel Feder. On avait bien dit qu'ils avaient la permission de se rendre chez Fides pour faire leurs achats, mais qu'ils devaient être de retour pour la messe solennelle de Monseigneur l'archevêque, célébrée à onze heures. Les deux collégiens se rendirent au parloir pour sortir par la grande porte. Ne sachant pas où était situé Fides, ils suivirent un groupe de collégiens plus âgés qui avaient en main, eux aussi, leur liste de livres. Ils passèrent à côté d'une bâtisse rouge sur laquelle on lisait une inscription en lettres blanches: «Cercle Ouvrier St-Joseph».

— C'te vieille bâtisse rouge là, Alfred, ressemble à la salle paroissiale d'chez nous.

— Pis d'l'autre côté, c'est un couvent. Y a des sœurs qui prennent des marches.

— Ça doué être une sorte de collège pour les filles.

— Ça doué ben.

À la rue Provencher, le groupe de collégiens tourna vers la gauche et entra dans un des bâtiments; Gérald et Alfred les suivaient toujours.

— Aye, Alfred, cé pas icitte qu'on achète nos livres certain. C't'un restaurant.

— On n'est pas s'posé d'venir icitte, on est s'posé d'aller chez Fides.

Vite, ils sortirent aussitôt du restaurant. Ils regardaient les alentours sans apercevoir de Fides. Gérald se résigna à demander de l'aide.

- Monsieur, vous pouvez-tu nous dire où se trouve Fides?
 - I'm sorry, but I don't speak French.
- Gérald demeura bouche bée. Un moment, il chercha ses mots:
- Could you say to me where to find Fi-i-des?
 - You mean the bookstore? It's just across the street.
 - Tank you, mister (Legal et Ruest, 1978, p. 38-39).

La ville apparaît de façon précise, décrite avec beaucoup de réalisme dans certains ouvrages. Ainsi, outre des références à des marqueurs culturels spécifiques, comme des équipes sportives, on fait également référence à une toponymie explicite, ce qui nous permet de nous situer aisément. Annette Saint-Pierre cite les noms d'équipes de hockey et des noms de rues. Ni le nom des équipes, ni le nom des rues n'ont changé.

Le lendemain matin, au grand étonnement de Robert, Martha était plutôt exubérante au déjeuner. Vers deux heures de l'après-midi, une fille sonna à la porte pour l'inviter à une partie de hockey entre les Saints et les Mohawks. En écartant discrètement le rideau de la salle de bains, Robert aperçut deux garçons dans la voiture. Ça alors! Jeanne Martel et Martha sortaient bras-dessus bras-dessous en riant aux éclats.

– Sœur Suzanne est la meilleure "match-maker" s'esclaffait Jeanne à ce moment-là.

[...]

Au cours de la grasse matinée de Doris Gardner, Robert alla explorer les rues Taché, Cathédrale, Provencher et Aulneau. Martha n'avait sûrement pas quitté la ville... elle devait être chez des amies, quelque part... (Saint-Pierre, 1987, p. 84)

La ville n'est pas seulement un amalgame de rues et d'institutions, elle est aussi un bastion de fierté culturelle franco-manitobaine, comme nous le révèle Louis-Philippe Ouimet. Le cœur de ce quartier bat fort, malgré le froid hivernal glacial et extraordinaire qui peut y sévir et dont Saint-Boniface n'a pas le monopole, fort heureusement.

Luttant contre le froid, les poumons d'Isabelle tiennent le coup. Elle traverse maintenant la rivière Rouge. Mais le vent qui s'abat sur le pont Provencher est vicieux. Les marcheurs se couvrent les yeux à l'aide de leur foulard. Il est splendide cependant ce nouveau pont piétonnier de plus de 20 millions de dollars, érigé à la grande fierté des Franco-Manitobains. Une immense tour située au milieu de la structure peut ressembler à un phallus, un genre de majeur dressé entre la communauté francophone et anglophone de Winnipeg. Mais l'élément le plus notable, c'est qu'avec ses multiples câbles qui retiennent la structure, la proue architecturale permet de traverser la rivière à la merci des intempéries. Et pour les natures un peu plus sensibles et qui doivent faire un arrêt en milieu de parcours, un restaurant est à la veille d'y être aménagé en



Rue de Saint-Boniface
(Photo: Claude de Moissac)

plein milieu. En fait, c'est plus qu'un vulgaire pont, c'est une œuvre d'art au-dessus de l'eau. Mais Isabelle y passe en vitesse et arrive ébouriffée sous le portail de la bibliothèque située à quelques mètres de la rivière. Malgré tous les efforts de la jeune femme, la porte reste close. La bibliothèque est fermée pour la journée. Encore et toujours des rénovations! Magnifique Saint-Boniface, quand donc sortiras-tu de ton sommeil? Ton passé ne te permettra pas d'affronter le futur. Elle sait pourtant que le boulevard Provencher est sans vie le dimanche. Quel ennui. Immense autoroute la semaine, ce boulevard situé au cœur du vieux Saint-Boniface devient un espace sans passant la fin de semaine. Pour cause, les quelques cafés qui s'y trouvent ont de la difficulté à y survivre et sont fermés la plupart du temps. La librairie trône à côté du bureau de poste tout en se demandant si c'est par nécessité ou par désespoir qu'elle existe puisqu'une vaste majorité de Franco-Manitobains lisent dans la langue de Shakespeare. Tout près d'un nouveau restaurant prétentieux, un des deux salons de coiffure vient de fermer ses portes. Un édifice abandonné de plus. Seules la Caisse populaire et la station libre-service demeurent inébranlables. Car même les quelques arbres qui y restent semblent s'ennuyer. Pourtant Saint-Boniface est splendide. Ses vieilles maisons, ses résidents, sa cathédrale, sa vue imprenable sur le centre-ville de Winnipeg. Mais la Provencher détonne à la grande indifférence de la communauté (Ouimet, 2004, p. 50-51).

Saint-Boniface est également une ville aux multiples visages, changeant selon les saisons, comme nous le révèle Simone Chaput:

[...] une mélodie qui l'avait entraîné, sans qu'il sût pourquoi, dans la rue de Saint-Boniface à laquelle il n'avait pas pensé depuis si longtemps. Juillet, l'odeur de l'huile solaire, des ondes de chaleur qui font frémir les herbes blondes du terrain vague, le grésillement ou de la terre ou des grillons, la fenêtre ouverte de la maison du bout de la rue, une voix chaude mais distante – loin, loin dans l'ailleurs et le révolu – qui glisse et se plaint, se casse et perdure (Chaput, 1998, p. 31).

Ce quartier peut également être décrit comme un lieu de rêves, rempli d'Histoire, où se déploie parfois une certaine nostalgie, comme Daniel Mathieu nous le fait comprendre dans son roman *Lettres à Marie*.



La bibliothèque de Saint-Boniface
(Photo: Claude de Moissac)

La matinée ensoleillée, avec un ciel des Prairies absolument dépourvu de nuage, annonçait une belle journée chaude. Robert adorait le soleil et la chaleur. Il supportait mal la climatisation de la maison et de son bureau, mais l'acceptait comme un mal nécessaire au bien-être d'autrui. Il prit la direction de la rue Sainte-Anne, après avoir traversé le chemin Sainte-Marie. Il tourna vers le nord en direction de la rue Taché, qu'il prit en se dirigeant vers l'hôpital général de Saint-Boniface. Il passa devant le Musée de Saint-Boniface, abrité dans la plus vieille maison en rondins de Winnipeg, construite en 1845 comme premier hôpital de la ville et géré alors par les Sœurs Grises. Robert aimait ce vieux bâtiment qu'il avait appris à admirer, alors qu'étudiants, un copain et lui

avaient eu la tâche de repeindre tout l'extérieur du bâtiment à la chaux. À l'intersection de Taché et Provencher, il tourna vers l'est en direction opposée au pont qui traversait la Rouge vers Winnipeg. Il tourna à droite dans une ruelle pour garer son auto dans le stationnement réservé à son bureau. Il entra par la porte arrière qui donnait accès au rez-de-chaussée, à la cuisine commune. Il salua la réceptionniste en prenant les messages téléphoniques qui lui étaient destinés et monta à son bureau, situé au premier étage. Deux autres avocats travaillaient pour lui. Gabrielle, son adjointe administrative, ainsi qu'une secrétaire juridique, complétaient le personnel. Le troisième étage du bureau était occupé par un service de traduction, qui bénéficiait d'une bibliothèque très bien fournie, ainsi que par une association communautaire de juristes d'expression française, dont Robert était l'un des fondateurs. Son bureau ne faisait pas du droit traditionnel, comme les autres cabinets de la ville. Robert dirigeait une clinique juridique communautaire qui aidait sa clientèle à s'auto-représenter en français. La clinique œuvrait comme centre de ressources pour les cabinets d'avocats qui voulaient servir leur clientèle en français mais qui n'avaient pas tous les outils et les compétences linguistiques pour le faire. De plus, la clinique offrait une variété de cours, d'ateliers, de programmes de formation en français permettant principalement aux organismes et associations de la communauté francophone de Saint-Boniface, et aussi à l'ensemble du Manitoba et des provinces de l'Ouest canadien d'avoir accès à la justice en français [...] (Mathieu, 2001, p. 174-176)

Mythique enfin, mais aussi ordinaire dans sa quotidienneté, Saint-Boniface revêt parfois une banalité reconfortante, c'est un «chez-nous» qu'on reconnaît fort bien en lisant *Le piano dans le noir* de Simone Chaput.

Depuis qu'elle était chez Bougard, Andrée avait à peine remarqué le passage de l'autobus devant les vitrines du magasin. Mais ce jeudi-là, elle l'entendit ralentir dans le virage et s'attarda à la fenêtre pour voir passer les têtes perchées sur leur siège vert. C'était le fidèle *Aulneau*, le bus qui lui avait fait découvrir les magasins et les cinémas de l'autre côté de la rivière, et plus tard qui l'avait accompagnée un bout de ce long chemin qui mène au campus universitaire. Ce soir-là, c'était l'*Aulneau* qu'elle prendrait encore pour se rendre au Chelsea Inn. Son rendez-vous avec Graham était fixé pour vingt heures; avant de le rencontrer, elle comptait visiter quelques boutiques du centre-ville. Elle n'y était pas retournée depuis son arrivée... En regardant passer l'autobus, elle se demanda si elle y trouverait les mêmes visages qu'autrefois (Chaput, 1991, p. 113-114).

Malgré ce visage surtout optimiste ou positif que nous peignent les romanciers locaux, il faut noter que chez certains, dont Jean-Pierre Dubé, l'évocation proposée de la ville suscite plutôt des sentiments négatifs. Il décrit des lieux sans les nommer, lieux où le drame sombre qui s'y déroule semble plutôt mélancolique, voire dangereux. Mais cela cadre bien avec l'action du roman *La grotte*.

J'étais allée à la rivière, celle qui passe derrière la grotte. Il n'y avait pas beaucoup d'eau. La rivière n'était pas à la hauteur. Elle n'était pas très profonde, pas assez forte. Ou bien c'était moi qui n'étais pas assez forte. Je me suis approchée. Je me suis projetée sous l'eau, en retenant mon souffle, en fermant les yeux, et j'ai tout oublié dans le silence liquide. Et j'ai vu que cela était bon.

Trop bon. Soudainement, j'ai eu peur. Et j'ai ouvert les yeux en même temps que je vidais l'air de mes poumons. J'étais toute haletante. Vivante.

Et puis, en levant les yeux, tout à coup j'ai vu. Il y avait une ombre qui dansait dans les vaguelettes en face de moi. Il était là, sur l'autre rive, à me regarder. Je suis devenue toute troublée, je me suis levée sans rien dire. Je l'ai regardé. C'était un garçon du pensionnat. Il avait à peu près mon âge. Il n'a rien dit. Je n'étais pas certaine s'il existait vraiment, tellement il était immobile. Je me sentais toute découverte. Je suis partie avec l'image.

Et j'ai ressenti comme un espoir. La nuit, j'ai pensé à lui, à l'apparition miraculeuse sur les eaux (Dubé, 1994, p. 104-105).

Saint-Boniface demeure le digne dépositaire de la culture et de l'histoire franco-manitobaine. Toutefois, il y a également certaines institutions devenues notoires pour d'autres raisons, n'ayant aucun lien avec le gouvernement, l'éducation ou la religion. Jean Chicoine, dans une langue fort innovatrice, nous montre le revers de la médaille en nous offrant le portrait de lieux particuliers, avec lesquels plusieurs seront familiers.

[...] je n'avais jamais beaucoup d'argent parce que travailler, c'est trop dur et que voler, c'est pas beau, mais un soir que j'en avais je me suis retrouvé com d'habitude au St B à boire en essayant, bien maladroitement, de cruiser, je venais tout juste de me rasseoir, dépité, dans mon coin, imaginant l'apparition miraculeuse de Claudia, quand les effluves d'un parfum épicé me chatouillèrent les narines et me fouettèrent les hormones, je me relevai, ramassai ma bière et, le nez en alerte, à l'affût de la qualité piquante de ce parfum particulier, je me faufilai entre les tables,

je me disais ou bien cette fam est assise pas loin et son parfum a flotté jusqu'à ma table, ou bien elle n'a fait que passer pour s'en retourner à sa place en le dispersant derrière elle, pas une

seconde je ne pensai sérieusement qu'il pût s'agir d'un mec, genre qui n'aurait pas duré longtemps dans un bar de tofs com le St B, alors qu'à Montréal une telle pensée ne m'eût pas paru déplacée, moi-même à l'occasion quand je traînais dans les bars montréalais, je m'embaumais à l'Impulse (Chicoine, 2007, p. 34).

qu'est-ce que je faisais à la place? je poétisais ou pire, je déambulais et de plus en plus souvent du côté du Village Osborne com de raison, j'en avais déjà entrepris l'exploration locative, de chenous, avenue de la Cathédrale, quasiment au coin du boulevard Des Meurons, je descendais jusqu'à la rivière Rouge, que je longeais par le sentier derrière l'hôpital et que je traversais par le pont de la Main, d'où j'embrayais soit par l'avenue River, soit par l'avenue Stradbrook, pour déboucher sur la rue Osborne (Chicoine, 2007, p. 49).

Ainsi, en nous référant à la nomenclature établie par Christine Le Quellec (1994) pour identifier les différents types de villes décrites dans la littérature, deux semblent prédominer dans la plupart des cas évoqués ci-dessus: la «Ville-Décor», que l'on conçoit comme l'axe spatial, «l'Espace», et la «Ville-Identité», qui symbolise l'axe temporel, le «Temps». Dans la première catégorie de Ville, vue comme Décor, l'espace urbain devient un simple cadre permettant aux lecteurs de se situer, et très souvent celui-ci correspond à ce que Christine Le Quellec appelle un «alibi». Certes, l'auteur peut se servir de la présence signifiante de cette toile de fond pour l'investir d'un sens particulier, comme Gabrielle Roy le fait dans *La détresse et l'enchantement*, mais



L'Hôtel Saint-Boniface
(Photo: Claude de Moissac)

dans la plupart des cas, le décor n'est que prétexte puisqu'il n'a aucun véritable impact sur le drame.

Quant à la ville perçue comme identité, elle se transforme en point de jonction où l'Histoire et l'espace sont conjugués, pour représenter un lieu d'origine envers lequel un personnage sent qu'il a des attaches. Ces villes évoquent alors, comme le précise Christine Le Quellec, «un univers de souvenirs, habité par une expérience particulière de la vie» (Le Quellec, 1994, p. 109). Chez certains personnages, la ville de Saint-Boniface appartient à leur passé individuel ou collectif: elle les nourrit de souvenirs et les inspire, leur permettant d'établir un réseau de filiation avec une communauté donnée.

Or, cette communauté évolue au fil des ans. Et, comme Norbert Bandier (1983) nous le rappelle, étant donné qu'aucune ville n'a pu se développer par sa propre croissance naturelle, certains auteurs évoquent le caractère multiculturel de Saint-Boniface. J.R. Léveillé évoque explicitement cette facette de la ville en créant plusieurs personnages aux origines diverses, tels la jeune Métisse Angèle et son ami juif. Avec l'espace urbain qu'il nous offre dans *Le soleil du lac qui se couche*, nous découvrons la ville comme un lieu d'immigration et de mouvement, deux concepts également identifiés par Christine Le Quellec («Ville-Immigration» et «Ville-Mouvement»). Les nombreux aspects multiculturels qu'on y décèle sont enrichis par le fait que les échanges transculturels semblent être la norme et semblent surtout être valorisés dans un centre qui accueille d'autres groupes linguistiques et ethniques. Nous le découvrons en lisant certains passages de ce roman de J.R. Léveillé où quelques institutions, installées depuis de longue date, sont décrites.

Sara avait six ans de plus que son frère. Elle était pressière dans l'atelier Rinella à Saint-Boniface. J'ai développé une aussi bonne amitié avec elle qu'avec son frère. Elle m'avait acceptée tout de suite quand Aron m'avait présentée.

Sara et moi avons pris l'habitude de nous rencontrer le vendredi après-midi, car l'atelier fermait plus tôt ce jour-là. J'aimais bien son patron, Frank. Et j'aimais me rendre à l'atelier. J'adorais cette odeur d'encre qui flottait comme une mare invisible (Léveillé, 2001, fr. 38).

J'en viens à la raison pour laquelle je raconte tout cela. Malgré la modernisation dans le domaine de l'imprimerie à laquelle Rinella avait dû s'adapter, Frank conservait quelques anciennes presses lithographiques et à platine. Je dis Frank parce qu'il a toujours refusé que je l'appelle monsieur Rinella.

Plusieurs artistes et écrivains de l'Ouest canadien et américain venaient faire imprimer chez lui des livres d'art.

Sara opérait une de ces presses. C'est Frank lui-même qui lui avait enseigné le métier.



Rinella Printers
(Photo: Claude de Moissac)

Ils faisaient un beau couple. Je dis cela dans le sens le plus platonique, car Frank était marié et avait des enfants. Aucun d'entre eux ne s'intéressait à ce commerce et Sara était un peu devenue sa confidente en affaires (Léveillé, 2001, fr. 42).

Chez J.R. Léveillé, on voit clairement une relation qui est établie entre un centre urbain et la créativité, puisque, dans ce roman où il met en scène une héroïne métisse et son amant japonais, il souligne le fait que la densité, l'hétérogénéité et la diversité culturelle des groupes et modèles sociaux sont tous des facteurs qui contribuent à faire d'un centre une «Ville-Berceau» plutôt qu'une «Ville-Tombeau». Elle devient non seulement une place où vivre, mais aussi un endroit où on s'amuse et où on apprend. La célébration des qualités esthétiques et ésotériques inhérentes à une ville devient évidente dans cette œuvre de J.R. Léveillé, dans la mesure où la narratrice fait continuellement référence aux œuvres d'art de peintres, d'architectes, de musiciens, d'auteurs et de philosophes.

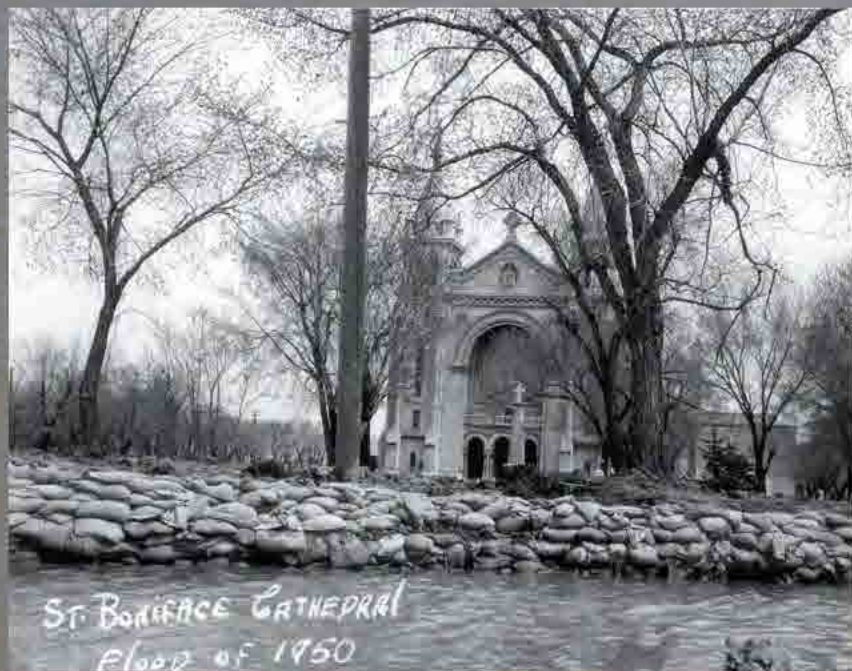
Pour conclure, nous voyons que la ville de Saint-Boniface a toujours été une scène d'animation sociale, religieuse, culturelle et politique. Dans la fiction, la ville agit non seulement comme décor, mais aussi très souvent comme ancre identitaire, liant un personnage à une Histoire et à une culture précises. D'abord, différentes perspectives s'ouvrent à l'horizon du lecteur lorsqu'il plonge dans un récit historique, comme celui de Ronald Lavallée ou de Maurice Constantin-Weyer par exemple; ces univers contrastent vivement avec des scènes plus contemporaines, comme celles trouvées chez Simone Chaput ou Jean Chicoine, pour ne nommer que ceux-ci. Puis, la ville se drapait de toutes ses magnifiques robes saisonnières et de tous ses costumes d'époque pour parader avec fierté devant les lecteurs émerveillés. Enfin, dame Nature, incarnée dans ces archétypes quasi mythiques de la terre, de l'eau et de l'air, côtoie également l'homme avec ses créations mécaniques ou architecturales, comme nous l'avons découvert grâce aux portraits que nous tracent les auteurs romanesques au fil des ans, portraits le plus souvent réalistes et qui nous permettent de reconnaître la place importante qu'occupe Saint-Boniface dans notre fiction, mais aussi dans nos cœurs. Fort heureusement, cette source d'inspiration à laquelle puisent de nombreux auteurs ne semble pas prête à tarir. Ville-Berceau de la francophonie, Saint-Boniface continuera sans doute à révéler à d'autres toute sa richesse poétique.

Lise Gaboury-Diallo

BIBLIOGRAPHIE

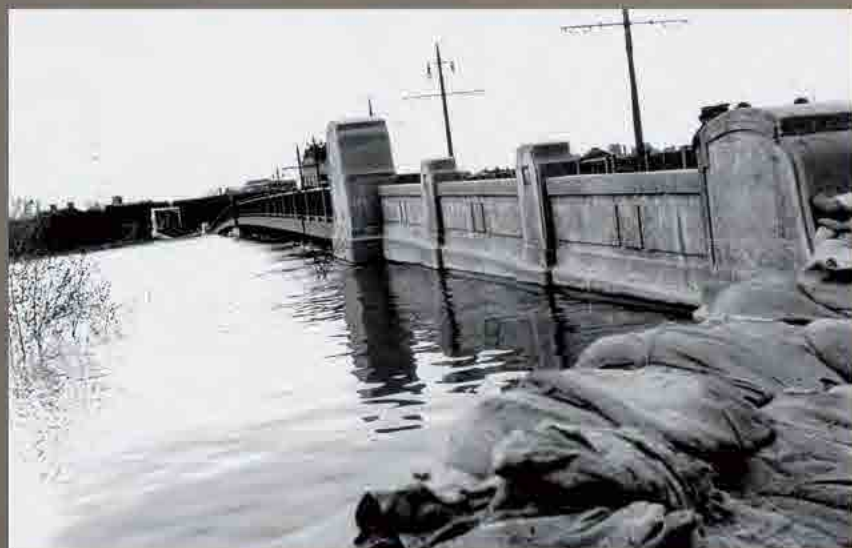
- BANDIER, Norbert, DEHOUS-FANGET, Danielle et GRAFMEYER, Yves (1983) *La ville*, Paris, Hatier, 79 p.
- BENOIST, Marius (1975) *Louison Sansregret, Métis*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 94 p.
- BERGERON, Henri (1998) *L'Amazone*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 197 p.
- BOUVIER, Laure (1995) *Une histoire de Métisses*, Montréal, Leméac, 200 p.
- CHAPUT, Simone (1991) *Un piano dans le noir*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 206 p.

- _____ (1998) *Le Coulonneux*, roman, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 233 p.
- CHICOINE, Jean (2007) *les galaxies nos voisines*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 155 p.
- CONSTANTIN-WEYER, Maurice (1921) *Vers l'ouest*, Paris, La Renaissance du Livre, 251 p.
- _____ (1925) *La bourrasque*, Paris, Éditions Rieder, 249 p.
- DUBÉ, Jean-Pierre (1994) *La grotte*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 125 p.
- GLAUSER, Alfred (1942) *Le vent se lève*, Montréal, Valiquette, 219 p.
- GOLDMANN, Lucien (1959) *Recherches dialectiques*, Paris, Gallimard, 356 p.
- LA SALMONIÈRE, Christine de (1994) *Soupe maigre et tasse de thé*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 366 p.
- LAVALLÉE, Ronald (1987) *Tchipayuk ou le chemin du loup*, Paris, Albin Michel, 503 p.
- LEGAL, Roger et RUEST, Paul (1978) *Le pensionnaire*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 173 p.
- LE QUELLEC, Christine (1994) «Littérature romande», dans GSTEIGER, Manfred (dir.) *L'image de la ville dans les littératures de la Suisse / Das Bild der Stadt in den Literaturen der Schweiz*, Berlin, Peter Lang, p. 103-163.
- LÉVEILLÉ, J.R. (2001) *Le soleil du lac qui se couche*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, n.p. [164 fragments] [agrémenté de six tableaux de Lorraine Prichard]
- MATHIEU, Daniel (2001) *Lettres à Marie*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 351 p.
- MUMFORD, Lewis (1964) *L'image de la ville à travers l'histoire*, Paris, Seuil, 781 p.
- OUMET, Louis-Philippe (2004) *Le paradis n° 202*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 92 p.
- PIKE, Burton (1981) *The Image of the City in Modern Literature*, Princeton, Princeton University Press, 168 p.
- ROY, Gabrielle (1984) *La détresse et l'enchantement*, Montréal, Boréal, 505 p.
- _____ (1993) *Rue Deschambault*, Montréal, Boréal, 265 p.
- SAINT-PIERRE, Annette (1987) *Sans bon sang*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 246 p.
- TRÉMAUDAN, Berthe de (1982) *Au nord du 53^e*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 187 p.
- TROUSSON, Raymond (1981) *Thèmes et mythes: questions de méthode*, Bruxelles, Édition de l'Université, 145 p.



L'INONDATION DE 1950

(Archives de la Société
historique de Saint-Boniface: SHSB 17432,
SHSB 17934, SHSB 19123 et
Archives du CUSB)



LE CERCLE MOLIÈRE: UNE ÉVOLUTION THÉÂTRALE

Scène 1: les ouvriers de la première heure, 1925 à 1941

Le Cercle Molière n'apparaît pas dans un vide. La naissance de cette troupe dramatique s'insère dans une longue tradition de manifestation théâtrale au Manitoba français et remonte au XIX^e siècle alors qu'une série de cercles littéraires et dramatiques, de durée plus ou moins éphémère, s'organisent dans les paroisses rurales et, tout particulièrement, à Saint-Boniface et à Winnipeg.

Le Cercle Molière est le successeur immédiat d'un cercle dramatique particulier, L'Aiglon, fondé en 1922. André Castelein de la Lande, un professeur de français d'origine belge, se joint aux rangs de ce cercle dramatique et musical en 1925. Passionné de théâtre, doué d'une diction parfaite, Castelein de la Lande a déjà joué dans des pièces avec le Club belge mais se tourne davantage vers le groupe français à la suite de tiraillements avec ses compatriotes.

C'est alors qu'il rencontre un jeune fonctionnaire franco-manitobain, Raymond Bernier, qui partage son amour pour le théâtre. À maintes reprises, Castelein de la Lande lui manifeste son désir de fonder une troupe de théâtre à Saint-Boniface, mais Bernier lui conseille plutôt de monter une première représentation dramatique sous les auspices de L'Aiglon, qui possède déjà une structure administrative. L'Aiglon accepte alors d'organiser la soirée, et Castelein de la Lande monte *Les romanesques* d'Edmond Rostand au *Playhouse Theatre* à Winnipeg en février 1925. La pièce, jouée devant l'élite anglophone de Winnipeg et de nombreux Franco-Manitobains dans un des plus somptueux théâtres de la ville, est un véritable succès.

Encouragée par l'appui du public et l'excellente critique de la pièce, la troupe d'amateurs, sous la direction de Castelein de la Lande, s'engage alors à monter une seconde représentation en collaboration avec L'Aiglon, *Le monde où l'on s'ennuie* d'Édouard Pailleron. Les répétitions vont bon train, mais à la suite d'une dispute irréconciliable entre Castelein de la Lande et la secrétaire de L'Aiglon, il revient à son idée première de former une nouvelle troupe. Lors d'une discussion avec Raymond Bernier qui a lieu sur le trottoir près de l'hôtel des postes de Saint-Boniface, les deux hommes jettent les bases d'un nouveau cercle dramatique qui portera le nom du grand dramaturge français, Molière.

À la recherche d'un troisième associé, ils approchent le libraire d'origine québécoise Louis-Philippe Gagnon. Les trois fondateurs lancent leur cercle lors d'une réunion qui eu lieu le 8 mars 1925. Parmi la vingtaine de personnes présentes, on élit un conseil d'administration composé du président Louis-Philippe Gagnon, du vice-président Camille

Sainte-Marie, du secrétaire Raymond Bernier, du directeur artistique André Castelein de la Lande et du metteur en scène Arthur Boutal. D'expression exclusivement française, cette association d'amateurs et d'amis du théâtre réunit à ses débuts des gens de plusieurs nationalités: Français, Suisses, Belges, Anglais et Canadiens français.

Le nouveau Cercle Molière s'empresse d'annoncer que la première pièce sera présentée le 20 avril 1925 sous la direction de Castelein de la Lande. *Le monde où l'on s'ennuie* fait salle comble au *Dominion Theatre*. Au guichet, on encaisse 116,25 \$. La presse anglaise est tout à fait élogieuse, et *La Liberté* donne une appréciation du magnifique succès qu'a enregistré la troupe.



Ces dames aux chapeaux verts, 1943
(Archives de la Société historique de Saint-Boniface [SHSB], 19426)

À ses débuts, le Cercle Molière a plutôt l'allure d'un cercle littéraire dont les membres ont en commun une appréciation pour le théâtre. Ils se rencontrent une fois par mois et organisent des soirées variées, qui comprennent généralement une partie administrative, dont la gestion des affaires du cercle, une partie éducative (conférence, causerie ou lecture de pièce) et une partie récréative avec chant, musique et déclamations. En offrant une formation aux amateurs de théâtre, le cercle dramatique veut s'assurer d'une relève constante. Les causeries portent souvent sur des aspects du théâtre, et certains membres présentent également des recherches sur la littérature, l'art, la musique, l'histoire et les voyages. Le cercle se dote d'une bibliothèque et commence des archives. La partie récréative des soirées mensuelles met en vedette des musiciens, des chanteurs, des danseurs, des imitateurs, même des jeunes gymnastes.

Les réunions du conseil et les répétitions de pièces ont lieu ici et là, chez un particulier, dans une salle quelconque, un magasin désaffecté ou un grenier vide à Saint-Boniface. Il en est de même pour l'entreposage des costumes, des décors et des accessoires.

Les premières répétitions ont lieu à l'étage de l'ancien magasin de Téléphore Pelletier, rue Taché. Dans les années trente, la commission scolaire de Saint-Boniface offre gracieusement au Cercle Molière des salles de classe et la salle académique de l'École Provencher pour les

répétitions. La future romancière Gabrielle Roy est alors comédienne avec la troupe, tout en étant enseignante à cet établissement, et c'est le plus souvent sa salle de classe qui devient le lieu de rencontre.

Après le succès de sa première pièce, le Cercle Molière présente trois pièces au *Walker Theatre* au mois de février 1926: *Chut, voilà la bonne!*, *Le Pater* et *Les deux Pierrots*, et termine la saison en mai 1926 avec la comédie *L'échelle cassée* de Georges Berr. Arthur Boutal en assure la mise en scène. Par la suite, on prétend que les relations entre Boutal et Castelein de la Lande se seraient détériorées à partir de 1927. Après le succès de *L'Arlésienne*, Castelein de la Lande remet sa démission au cercle en qualité de directeur artistique invoquant son vieillissement et son désir de consacrer plus de temps à son enseignement.

Le successeur tout désigné de Castelein de la Lande, Arthur Boutal, prend la direction du Cercle Molière pour la saison de 1928-1929. Rempli d'une nouvelle vigueur, le cercle dramatique attire de nombreuses demandes d'adhésion. Aux réunions mensuelles, on recrute notamment des académiciens, des religieux et des professeurs de langue pour présenter des conférences. Arthur Boutal analyse et fait apprécier l'œuvre d'Alfred Machard, *Popaul et Virginie*, qu'il compte monter. Le spectacle comprend trente-huit comédiens, dont une vingtaine d'enfants. Après le succès de la pièce présentée au *Walker*



L'équipe de production de *L'Heure-H...*, 1946
(Archives de la SHSB, 19382)

Theatre en février 1929, la troupe entreprend une tournée dans une trentaine de paroisses en jouant une variété de pièces en un acte. En mars 1930, le Cercle Molière monte une autre pièce de Georges Berr, *Un jeune homme qui se tue*.

Au cours de la saison 1930-1931, le Cercle Molière ne trouve pas de pièce convenable pour une production majeure et, à la suggestion du directeur artistique, les membres s'organisent davantage pour présenter des pièces lors de leurs réunions, afin de perfectionner les talents des comédiens pour une relève éventuelle. C'est ainsi que Gabrielle Roy et Denis Belair interprètent *Five O'Clock Tea* devant les membres du Cercle Molière en avril 1931. La troupe prépare également un programme de danse, de chant et de déclamation pour l'assemblée annuelle des commissaires d'écoles de langue française en février 1931. Le mois suivant, la troupe présente à l'Alliance française la comédie en un acte *Moulard n'est pas heureux* ainsi qu'une reprise de l'opérette *Les charbonniers*. En 1931-1932, la troupe décide de présenter *Le train fantôme*, une traduction de la pièce de Henry D'Erlanger. Des membres du Cercle Molière jouent également la pièce *Des Apaches partout* à l'occasion de la soirée de la chorale des Enfants de Marie en décembre 1931 et présentent *Les côtes du Médoc* et *Le péril jaune* devant les membres de l'Alliance française et les Chevaliers de Colomb.

Malgré toutes ces activités, le Cercle semble regretter l'absence du grand spectacle annuel et, après deux saisons consécutives sans production majeure du répertoire français, il se donne le mandat de constituer une bibliothèque théâtrale. Celle-ci devait permettre au comité de lecture de découvrir des pièces françaises qui correspondent aux moyens artistiques de la troupe et qui peuvent attirer le public.

Cet enthousiasme renouvelé du Cercle est alimenté, à l'automne de 1932, par l'annonce d'un concours dramatique interprovincial, qui aurait lieu à Ottawa. Faute de temps, la troupe ne peut pas y participer. Entre temps, elle loue un magasin à Saint-Boniface pour ses répétitions, pour fabriquer les décors et pour entreposer les costumes et les accessoires. En décembre 1933, elle présente *Blanchette* au *Dominion Theatre*. L'année suivante, elle participe, avec cette même pièce, au concours régional du festival d'art dramatique, et le Cercle Molière se classe au deuxième rang, un seul point derrière la troupe gagnante provenant de Selkirk. Selon le principe de bilinguisme, le Cercle reçoit, quelques semaines plus tard, une invitation à participer au concours national à Ottawa qui se tiendra au mois de mai. Pour défrayer le transport et l'hébergement, la troupe décide de jouer *Blanchette* à nouveau à l'École Provencher; elle sollicite également la collaboration d'autres organismes pour la vente de billets. Des dons sont recueillis parmi son public fidèle, et des particuliers organisent des campagnes de financement par l'entremise de parties de cartes et de représentations théâtrales.

Une quinzaine de membres de la troupe de Saint-Boniface se rendent alors à Ottawa, où le Cercle Molière présente la meilleure pièce française du festival. Les journaux de l'Est rendent hommage à cette petite troupe sortie de nulle part, entre autres pour la qualité de la langue.

Dans les années qui suivent, la participation du Cercle Molière aux concours régional et national du Festival d'art dramatique devient le point culminant de sa saison. Les honneurs que remporte la troupe d'amateurs d'année en année, lui assurent une renommée à l'échelle du pays. En 1936, la troupe manitobaine remporte encore les honneurs de la meilleure pièce française, et le prix de la meilleure comédienne française est décerné à Pauline Boutal. Malheureusement, la décision des juges est chaudement critiquée dans la presse, qui reproche notamment aux comédiens amateurs de Saint-Boniface de parler un français qui n'est pas «pur». On conteste également le fait qu'un Français, le metteur en scène Arthur Boutal, soit autorisé à diriger les pièces de la troupe, même s'il est au pays depuis trente-deux ans.

En dépit de ces réactions négatives de la presse, la performance louable de la troupe se répète l'année suivante lorsqu'elle se classe au deuxième rang avec la pièce *Le voyage à Biarritz*, tandis qu'un de ses membres, Joseph Plante, reçoit le prix de meilleur comédien français. En 1938, le festival a lieu pour la première fois à Winnipeg et, fidèle à la tradition qu'il avait établie quatre années auparavant, le Cercle Molière en sort vainqueur. La troupe mérite le prix de la meilleure pièce française avec *Le chant du berceau* sous la direction d'Arthur Boutal. Pauline Boutal remporte le prix Dompierre de la meilleure comédienne de langue française et le prix de la meilleure comédienne du festival. L'année suivante, la troupe de Saint-Boniface ne fait pas aussi bonne figure avec *Poil de carotte* de Jules Renard. Devant l'aveu d'un juge qui déclare que sa connaissance du français est très limitée, la troupe demande au comité organisateur de faire un choix plus judicieux de ses juges dans l'avenir. La question épineuse est mise de côté pendant quelques années, car le concours est suspendu pour la durée de la guerre.

Puisque le Cercle Molière n'a pas à se préparer pour un concours dramatique pour la saison 1939-1940, il se propose de multiplier le nombre de pièces présentées au public. En ce temps de guerre, les comédiens du Cercle Molière répondent également aux invitations de certains organismes, sociétés ou paroisses, en participant à leurs soirées-bénéfices. Ils collaborent avec deux autres troupes de théâtre, le *Winnipeg New Theatre* et le *Masquers' Club*, pour présenter des pièces en un acte au profit de la Croix-Rouge.

Dès septembre 1940, le directeur artistique Arthur Boutal se propose de monter la pièce en quatre actes de Balzac, *Eugénie Grandet*,

le printemps suivant, mais les embûches se révèlent nombreuses. Les effets de la Seconde Guerre mondiale se font ressentir au Cercle avec le départ de deux ou trois comédiens. En février, le directeur, épuisé par un malaise pas encore identifié, renonce à son rôle de comédien. Malgré tout, les répétitions se rendent au troisième acte, et Arthur Boutal promet aux membres du Cercle qu'ils verront un jour *Eugénie Grandet*. Hélas, le destin ne partage pas son optimisme, car Arthur Boutal est décédé le 16 juin 1941 des suites d'une hémorragie cérébrale. Metteur en scène du Cercle Molière depuis sa fondation, il laisse son empreinte indélébile sur la troupe. Son départ soudain laisse le Cercle dans un état d'incertitude pendant plusieurs mois. Au début de la saison 1941-1942, après avoir gardé un moment de silence à la mémoire de l'ancien directeur artistique, le président fait part aux membres de la décision ferme du comité de ne rien négliger pour continuer l'œuvre du Cercle Molière.

Scène 2: consolidation de l'œuvre dramatique française au Manitoba avec Pauline Boutal, 1942 à 1968

Pauline Boutal, qui a toutes les compétences requises pour prendre la relève d'Arthur Boutal, n'est pas du tout convaincue de ses capacités, même si elle a déjà à son actif une trentaine d'années d'expérience dans le théâtre. Elle a été comédienne, maquilleuse, dessinatrice de décors, de costumes et de programmes, et a souvent assisté son mari dans le travail de mise en scène. Au cours de ses vingt-sept années comme directrice artistique du Cercle Molière, elle demeurera fidèle au but premier de ses fondateurs, c'est-à-dire de monter du théâtre de qualité en français au Manitoba. De plus, voyant que la première génération de comédiens et de techniciens de scène vieillissent ou se trouvent davantage préoccupés par leurs emplois et leurs familles, elle veille à la formation d'une relève pour cette œuvre dramatique qui lui tient à cœur.

La première pièce montée par Pauline Boutal en qualité de directrice artistique est *Prenez garde à la peinture*, une comédie satirique de René Fauchois, dédiée à la mémoire de son époux. Au cours de la saison suivante, la troupe présente d'abord deux pièces en un acte, *À louer meublé* et *Le quatrième* en décembre 1942, puis *Ces dames aux chapeaux verts* au printemps suivant. En 1944, lorsque Pauline Boutal monte *600 000 francs par mois*, la distribution compte vingt-sept comédiens. Au printemps de 1946, à l'occasion de l'ouverture de CKSB, le premier poste de radio française de l'Ouest, le Cercle Molière présente *L'heure H...*, une comédie politique de Pierre Chaine. L'une des vedettes de cette production est l'annonceur de CKSB, Léo Rémillard.

Même si le public du Cercle Molière réclame plus de productions, Pauline Boutal, qui travaille toujours chez *Brigdens* comme illustratrice



La troupe de *L'Avare* à Banff en 1950
(Archives de la SHSB, 19372)

de modes, ne peut s'engager à monter plus d'une pièce par année. Elle réussit cependant à s'entourer de gens prêts à partager la tâche de la mise en scène et d'artisans de premier ordre pour travailler dans les coulisses. C'est ainsi que des pièces présentées par Christiane Le Goff, Gilles Guyot, René Dussault et Suzanne Tremblay, au cours des années quarante et cinquante, s'ajoutent aux productions de Pauline Boutal.

Lorsque les compétitions annuelles du Festival d'art dramatique reprennent en 1947, le Cercle Molière retrouve sa pleine forme. La pièce *La donation* remporte le prix de la meilleure pièce française à Winnipeg, et Armand Laflèche, celui de meilleur comédien. Lors de la compétition finale à Ottawa la même année, deux autres comédiens, Léo Rémillard et Louis Souchon, reçoivent des mentions honorables pour leurs rôles. Au cours des quinze années suivantes, le Cercle Molière participe aux concours régionaux et au festival national, établissant un niveau d'excellence jamais surpassé par aucune autre troupe. Grâce au Festival d'art dramatique, le Cercle jouit d'une grande visibilité, ce qui permet à certains de ses membres d'être reconnus au niveau national par le prestigieux *Canadian Drama Award*: Pauline Boutal (1950), Elisa Houde (1949), Christiane Le Goff (1963) et Gilles Guyot (1966).

En 1950, année de son vingt-cinquième anniversaire, le Cercle Molière franchit un jalon important dans son évolution en présentant pour la première fois une pièce de Molière. En raison de la difficulté de monter du Molière avec une troupe d'amateurs, Pauline Boutal avait

toujours renoncé à ce défi. Cependant, lors de son retour d'un séjour d'études d'art dramatique à Paris, Léo Rémillard réussit à la convaincre que la troupe avait acquis une maturité suffisante, et Pauline Boutal accepte alors de monter *L'avare*. Le résultat: un succès étonnant. Le public adore les pièces de Molière. Le Cercle Molière répétera l'expérience en 1953-1954 avec *Le malade imaginaire* et en 1955-1956 avec *Les fourberies de Scapin*. La pièce classique *Le médecin malgré lui* sera présentée à trois reprises par Pauline Boutal, en 1955, en 1959 et en 1962. Le défi de jouer du Molière marque plus d'un comédien: «Je pense à toutes ces heures passées à approfondir le personnage si complexe d'Harpagon, rôle écrasant, mais certainement celui qui m'a apporté le plus de satisfaction», se souvient Armand Laflèche (cité dans Dubé, 2001, p. 27).

Dans son choix de pièces, Pauline Boutal demeure très exigeante et très sensible à l'attitude de son public. Elle ne monte que des pièces françaises, ou des pièces adaptées à la scène française. Elle reproche aux dramaturges canadiens de faire parler les comédiens en joual. Son souci de présenter du théâtre en «bon français» à la population manitobaine, et surtout d'encourager les jeunes à améliorer leur diction, gouverne son choix. Quant aux thèmes abordés, Pauline Boutal et son comité de lecture s'en tiennent aux pièces de bon goût, non pas à celles qui se voient le reflet de la société. «Il n'est pas nécessaire, dit-elle, de représenter les gens tels qu'ils sont, tout à fait. Il y a l'intelligence, il y a le caractère, il y a les habitudes des gens qu'on décrit...» (cité dans Dubé, 2001, p. 26).



À la monnaie du pape, 1958
(Archives de la SHSB, 19353)

Le Cercle Molière rêve plus que jamais d'avoir une salle permanente pour ses répétitions et pour ses spectacles. Enfin, en 1953, la troupe trouve un abri au sous-sol de la cathédrale de Saint-Boniface, un petit local au sol en terre battue, où la troupe peut alors entreposer ses costumes et son équipement de son et d'éclairage. Avec le temps, la troupe fait recouvrir le plancher, et la salle peut alors servir à des rencontres, à des ateliers et à des répétitions.

Pour les décors et les accessoires, les artisans font preuve de beaucoup d'imagination. Armand Guénette, qui a confectionné des décors pour le Cercle Molière de 1952 à 1958, se souvient bien de l'espace restreint dans lequel il devait travailler. Il fallait bâtir les décors à l'horizontale, parfois en morceaux, puis les incliner pour les sortir. La pièce *Azouk* (1958) embête un peu l'équipe technique car on doit fabriquer un éléphant. Le problème se règle avec l'emprunt au Théâtre du Nouveau-Monde d'un éléphant en caoutchouc, dont les membres sont actionnés par un comédien caché à l'intérieur.

Quant aux spectacles, la pièce *Piège pour un homme seul* (1963) est la dernière à être présentée dans un grand théâtre de Winnipeg. Le public semble préférer une salle plus intime. Le Cercle Molière joue à divers endroits à Saint-Boniface, notamment au *Niakwa Motor Hotel* et au Collège de Saint-Boniface. En 1967, le Cercle Molière doit quitter le sous-sol de la cathédrale et s'installe dans le nouveau Centre culturel de Saint-Boniface, situé dans l'ancienne aile étudiante de l'Académie Saint-Joseph. Le Cercle y installe son studio au sous-sol et présente, dans les années qui suivent, une vingtaine de pièces dans la salle de spectacles au rez-de-chaussée.

Vers la fin des années cinquante, le Cercle Molière se trouve toujours dans une situation financière très précaire. Pour surmonter ses difficultés, il doit s'attarder sur deux points: le rayonnement de son œuvre théâtrale et la formation d'une relève par l'entremise de cours d'art dramatique. En ce qui concerne le premier de ces objectifs, deux organismes culturels lui viennent en aide: le Conseil des arts du Canada, qui s'était auparavant contenté d'aider le théâtre professionnel d'envergure nationale, et l'Association canadienne du théâtre amateur (ACTA), qui est en phase d'organisation. En avril 1958, le Cercle Molière organise de sa propre initiative une tournée en région avec la pièce *La cuisine des anges*. L'année suivante, grâce à une subvention de 600 000 \$ du Conseil des arts, la troupe part en tournée dans l'Ouest avec *Le médecin malgré lui* de Molière. L'expérience se répète en février 1960 alors que le Cercle Molière reprend *La cuisine des anges* et en 1961, une pièce moderne, *Chambre à louer* de Marcel Dubé. Cette dernière pièce, qui avait été montée par Gilles Guyot pour le Festival d'art dramatique, est la première pièce canadienne présentée par le Cercle Molière à un public qui, pour la plupart, ignore l'existence du théâtre canadien.

Quant à la formation d'une relève, les membres du Cercle Molière lancent de nouvelles initiatives pour préparer de jeunes recrues à tous les aspects du théâtre. On fait de la publicité auprès des jeunes et on se propose dès février 1960 de monter un festival de la jeunesse en collaboration avec les Jeunesses musicales et les Danseurs de la Rivière-Rouge. Pour cette occasion, Christiane Le Goff accepte la mise en scène de la pièce *Le véridique procès de Barbe-Bleue*, mettant en vedette des nouveaux venus au Cercle Molière.

Pour la saison de 1960-1961, le Cercle se donne comme priorité d'envoyer un directeur technique suivre des cours à Montréal et de faire venir un professeur de l'Est pour offrir des cours de théâtre. Un «Atelier» est lancé en 1962, et une vingtaine de jeunes formés lors des cours offerts par Régine Marsh, présidente régionale de l'ACTA, commencent à monter des pièces en un acte. Julien Forcier, metteur en scène québécois, dirige *Lieutenant Tenant* en septembre 1963, après avoir offert des cours de théâtre. L'expérience se répète au printemps de 1965 lorsqu'Yvon Thiboutôt donne un atelier théâtral, puis présente *Serajevo*, où les jeunes participent en grand nombre. À l'automne de la même année, André Richard organise une clinique de théâtre pour les membres du Cercle Molière, et ce, grâce à la collaboration du Conseil des arts du Canada, du gouvernement du Manitoba et du ministère des Affaires culturelles du Québec. Il présente ensuite *Ballade pour un révolutionnaire* dans le théâtre de poche de Winnipeg *Across the Street Theatre*.

Entre temps, les talents locaux se font valoir. En décembre 1962 Jacques Ouvrard, un Français établi au Canada depuis dix ans, présente son œuvre *Confucius*. Il s'agit de la première pièce d'un auteur de la communauté à être montée par le Cercle Molière. Des jeunes de l'Atelier présentent des pièces dans des écoles secondaires franco-manitobaines en 1964 puis expérimentent avec du théâtre de poche au sous-sol de la cathédrale l'année suivante, en montant *Les projecteurs* du Manitobain Guy Gauthier et *Les deux têtes de Cabastran* de Félix Leclerc. Au mois d'octobre 1964, les anciens et les jeunes membres du Cercle Molière collaborent pour monter trois pièces lors d'une Soirée Félix Leclerc. Deux ans plus tard, *Notre petite ville*, traduction de la pièce de Thornton Wilder, est à l'affiche mettant en vedette une douzaine de jeunes et quelques anciens. Pour assurer le succès de ces initiatives des jeunes de l'Atelier, le Cercle Molière répond à leurs demandes de cours de diction et de bibliothèque comprenant des outils de référence et d'ouvrages techniques sur le théâtre, et leur fournit le nécessaire de maquillage pour leurs pièces.

Toutes ces productions témoignent d'une évolution artistique au Cercle Molière: la «vieille garde» est remplacée par une nouvelle génération de passionnés du théâtre. De ces années de formation émergeront les artistes et les artisans du Cercle Molière des années

soixante-dix et quatre-vingt. Après *Mousseline* (1964), Pauline Boutal se retire de la mise en scène afin de consacrer plus de temps à son rôle de directrice artistique, au choix des pièces et à l'élaboration de costumes et de décors.



Dulcinée, 1962
(Archives de la SHSB, 33051)

Au niveau de son administration, le Cercle Molière est également en évolution. Les jeunes membres du Cercle Molière sont maintenant représentés au comité exécutif. Et à la suite d'une session d'étude animée par Gratien Gélinas en 1963, un comité de réorganisation est mis sur pied pour étudier les recommandations du dramaturge et comédien québécois sur la structure de l'organisme. Le Cercle se propose d'approcher des hommes d'affaires intéressés au théâtre pour siéger sur son exécutif, afin de libérer les comédiens et l'équipe technique, qui assuraient auparavant la gestion du cercle dramatique. Le Cercle reconnaît aussi la nécessité d'avoir un «gérant d'affaires» pour ses productions, une personne qui se chargerait de tous les détails qui ne relèvent pas du ressort dramatique, technique ou publicitaire.

En 1967, le Cercle Molière est en plein essor. À l'occasion du centenaire de la confédération canadienne, toutes les entrées au Festival national d'art dramatique, qui a lieu à St. John's (Terre-Neuve), doivent être des pièces d'auteurs canadiens. La Commission du centenaire vient en aide au Cercle avec une généreuse subvention, et Gilles

Guyot offre de monter *Bousille et les justes* de Gratien Gélinas. Dans sa dernière mise en scène, ce vétéran du Cercle Molière est heureux de voir *Bousille* remporter le prix de la meilleure pièce du concours, alors que lui-même remporte le prix du meilleur comédien.

Une relève manitobaine pour la direction des pièces du Cercle Molière commence aussi à germer. Roland Mahé a déjà collaboré avec le metteur en scène de *Serajevo*, puis a dirigé avec succès trois pièces, dont *Peinture sur bois* en 1965. Un autre comédien et metteur en scène, d'origine québécoise, Jean-Guy Roy, devient directeur artistique en 1967. Au cours de son année à ce poste, il élabore une nouvelle structure pour l'organisme et propose de monter quatre à cinq spectacles par année avec des tournées dans les écoles pour mieux faire connaître le Cercle Molière. Son départ en 1968 coïncide avec le retour au Manitoba de Roland Mahé à qui l'on passe alors le flambeau de la direction artistique. Si Pauline Boutal a su mener l'organisme avec un respect pour la tradition établie par son mari, le Cercle Molière de Roland Mahé et de sa nouvelle équipe d'artistes et d'artisans de la scène doivent y ajouter une vision sur l'avenir...

Scène 3: Roland Mahé et l'évolution du Cercle Molière vers le théâtre professionnel

Après deux années de formation professionnelle, Roland Mahé revient au Cercle Molière pour en devenir le premier directeur artistique à temps plein. Il y infuse une énergie renouvelée et sait s'entourer d'une jeune équipe enthousiaste en qui il a pleinement confiance.

La première décennie de l'ère Mahé est marquée de transformations et d'innovations de tout genre. Quelques mois après son arrivée, Roland Mahé monte deux pièces d'Ionesco, *Jacques, ou la soumission* et *Délire à deux*, dans le cadre du concours régional du Festival d'art dramatique à Winnipeg. Le Cercle Molière en sort grand gagnant, remportant quatre des sept prix. L'année suivante, la troupe triomphe à nouveau avec *Du vent dans les branches de sassafras*, une comédie satirique sur les gens de l'Ouest. Lors de cette dixième participation au Festival d'art dramatique, la troupe de Saint-Boniface reçoit une invitation de la part de l'Association canadienne du théâtre amateur (ACTA) pour aller jouer à son festival à Montréal. L'équipe de cette pièce, dont cinq jeunes comédiens qui jouent ensemble depuis cinq ans, forme le noyau du nouveau Cercle Molière. En 1970, grâce à une généreuse subvention du Secrétariat d'État dans le cadre des célébrations du centenaire du Manitoba, la troupe reprend *Du vent dans les branches de sassafras* lors d'une tournée dans l'Est canadien. Il s'agit d'un événement remarquable dans ses quarante-six ans d'existence, car c'est la première fois qu'une troupe d'amateurs est invitée à se produire sur la scène du Centre national des arts à Ottawa.

Au Canada, ainsi que dans l'Ouest canadien, l'art dramatique prend une nouvelle orientation. Le Cercle Molière s'éloigne du théâtre français classique pour faire connaître au public manitobain une variété d'auteurs, de genres et de thèmes. Pour ce faire, il s'agit de prendre des risques, et le premier risque de Roland Mahé est sans doute celui de présenter à un public habitué au théâtre traditionnel une pièce canadienne qui vient de faire fureur à Montréal. En 1970, avec la collaboration du Théâtre du Rideau Vert qui détient les droits exclusifs de la pièce, le Cercle Molière met à l'affiche *Les belles-sœurs* de Michel Tremblay. La controverse au Québec au sujet de l'utilisation du joul sur scène ne se répète pas à Saint-Boniface, peut-être parce qu'on promet à l'auditoire d'y mettre un accent plutôt local. S'il y a une polémique entourant cette pièce, c'est plutôt en raison des thèmes abordés. Une partie des spectateurs se disent scandalisés, mais le public répond en grand nombre à l'invitation de connaître le théâtre de Tremblay: 2 500 personnes assistent aux représentations. Pour la première fois, la pièce rejoint le public de la rue.

En 1975, le Cercle Molière fait preuve d'une certaine audace lorsqu'il présente la création du Franco-Manitobain Roger Auger *Je m'en vais à Régina*, dans le cadre de la série de pièces pour adultes. Devant cette pièce qui fait un commentaire pessimiste sur la situation linguistique, politique et sociale de la collectivité franco-manitobaine, le public du Cercle Molière est inévitablement mis à l'épreuve. La réaction du public est bonne, et cette pièce fait salle comble. Mais comme pour toute innovation, il y a un élément de la population qui résiste. Plusieurs



Les belles-sœurs, 1970
(Archives du Cercle Molière)

habituels du Cercle Molière ne sont pas prêts à ce que l'on parle d'eux au théâtre. Certains voient l'emploi du patois anglais-français dans la pièce comme un affront à l'intelligence de l'auditoire. Non découragé par ces commentaires, le Cercle Molière met à l'affiche d'autres pièces du même auteur ainsi que des œuvres de plusieurs auteurs dramatiques du Manitoba français, dont les écrits sont également le reflet de la société franco-manitobaine contemporaine. Un des succès éclatants des années soixante-dix est *Le roitelet* de Claude Dorge. Cette pièce historique, qui a pour thème la vie personnelle de Louis Riel, attire une foule de gens qui n'ont jamais assisté à une pièce du Cercle Molière.

Tout en appréciant l'appui de la population adulte de langue française, le Cercle Molière se donne également comme mission de faire connaître le théâtre aux jeunes. En 1969, le Cercle met à l'affiche une pièce pour enfants, *La princesse Turandot*, commanditée par la Division scolaire de Saint-Boniface et présentée par Claude Dorge. En décembre 1970, on joue *Plouft, le petit fantôme* et *Les jouets du père Noël*, avec une distribution de cadeaux aux enfants à la fin de chaque représentation. En 1972 et 1973, le *Mistère de Noël* est présenté en collaboration avec la Chorale des Intrépides, et, l'année suivante, la pièce pour enfants du Franco-Manitobain Roger Auger *Les éléphants de tante Louise* attire plus de 4 000 jeunes.

Pour encourager la création dramatique chez les jeunes, le Cercle Molière fonde le Festival Théâtre-jeunesse en collaboration avec le comédien et directeur du Centre culturel de Saint-Boniface, Jean-Louis Hébert. Malgré le peu de participants à ses débuts, le festival grandit rapidement et se subdivise en deux catégories: un festival pour les niveaux présecondaires et l'autre pour les niveaux secondaires. Le Cercle Molière s'engage à faire de la publicité auprès des écoles, encourage les professeurs à intégrer le théâtre dans leurs cours de littérature, se rend en région pour offrir des ateliers et offre de l'aide technique aux troupes scolaires. En collaboration avec le Bureau d'éducation française, on prépare des cahiers pédagogiques pour les enseignants. Au cours des années, le festival de trois jours continue à attirer davantage les jeunes des écoles d'immersion française en plus des Franco-Manitobains. Les jeunes écrivent leurs textes et en font eux-mêmes la mise en scène. Depuis plusieurs années, le Festival Théâtre-jeunesse prend une allure de fête avec un véritable gala pour la remise des prix. Les pièces gagnantes peuvent à l'occasion faire la tournée dans plusieurs divisions scolaires.

Cette bonne expérience de théâtre avec les jeunes motive l'inauguration d'un autre niveau d'expérimentation théâtrale avec les jeunes adultes – le CM2. À partir de 1975, de nouveaux dramaturges, comédiens, techniciens, metteurs en scène et musiciens apprennent en atelier les rudiments nécessaires à la présentation de spectacles dramatiques. Ils ont l'occasion de se présenter devant le public du

Cercle Molière à la fin de la saison régulière, leurs pièces étant offertes en prime aux abonnés de la saison. À ces innovations pour les jeunes s'ajoutent des cours d'initiation au théâtre pour adultes, non seulement pour les membres de la troupe, mais pour tous les intéressés.

Lors de son déménagement dans ses nouveaux locaux au Centre culturel franco-manitobain le 1^{er} janvier 1974, le Cercle Molière est alors en plein essor. En dix ans, sa saison évolue d'une ou deux pièces par année à trois productions principales, deux productions pour enfants, un festival pour jeunes en plus de l'animation théâtrale et des



Les vilains, 1974
(Archives de la SHSB, 33061)

ateliers de formation. Lorsqu'elle fête son cinquantième anniversaire en 1975, la troupe dispose non seulement de bureaux, d'un atelier de travail et d'une salle de spectacles (la salle Pauline-Boutal) au Centre culturel franco-manitobain, mais aussi d'une toute nouvelle salle de répétition. Il s'agit d'une église désaffectée de la rue Saint-Joseph dans le quartier nord de Saint-Boniface, que l'on rebaptise «Théâtre de la Chapelle». Entre 1968 et 1975, le Cercle Molière passe d'un employé salarié à cinq, en plus des contractuels.

Tous ces projets coûtent cher. Le Secrétariat d'État demeure la source principale de financement pour le Cercle Molière, avec l'appui du *Manitoba Arts Council*, de la ville de Winnipeg et de la République française. Les billets d'abonnement, introduits en 1974, sont une source de financement stable, mais le déficit s'accumule. Pendant un temps, les activités de financement de tout genre consomment le temps des bénévoles au conseil d'administration. En 1981, l'organisme arrive à se remettre à flot. Depuis cette même année, la principale activité de financement pour l'année est le *Gala du homard* en présence du lieutenant-gouverneur du Manitoba. Ce festin, qui attire près de 1 000 passionnés, lance officiellement la saison culturelle au Manitoba.

La popularité croissante du Festival Théâtre-jeunesse conduit à la mise sur pied, en 1986, d'une troupe pour enfants avec des comédiens-animateurs payés, Le Théâtre du Grand Cercle, sous la direction d'Irène Mahé. À ses débuts, il offre une saison de deux pièces, soit une production maison, et un second spectacle présenté par une troupe invitée. Le Théâtre du Grand Cercle tourne dans les écoles françaises et les écoles d'immersion au Manitoba puis à quelques reprises à l'Atelier du Centre National des arts, ainsi que dans l'Ouest canadien. Le Cercle Molière commence aussi à offrir des abonnements de matinées scolaires destinés aux élèves de la septième à la douzième année pour les spectacles présentés au public adulte.

Au cours des années quatre-vingt, le Cercle Molière vise également des coproductions avec d'autres troupes de théâtre, notamment *Cré Sganarelle* (1982) en collaboration avec le Centre national des arts et *L'article 23* (1985) avec le *Prairie Theatre Exchange*. Cette dernière production, qui retrace l'histoire des droits linguistiques au Manitoba, est tout à fait unique. Écrite par deux dramaturges manitobains, l'un anglophone, l'autre francophone, elle est montée en français à Saint-Boniface, puis en anglais à Winnipeg avec la même distribution.

L'esprit de collaboration entre le Cercle Molière et les autres artistes de la scène se manifeste avec éclat lorsque des membres du *Royal Winnipeg Ballet*, du *Manitoba Theatre Centre*, du *Prairie Theatre Exchange*, des *Rusalka Dancers* et du *Manitoba Chamber Orchestra*, en plus d'artistes franco-manitobains, de la Chorale des Intrépides et

des Danseurs de la Rivière-Rouge, s'unissent à la plus ancienne troupe de théâtre au Canada pour fêter son soixantième anniversaire.

Les années 1975-2000 sont marquées par la présentation des créations locales comme *Séraphin Poudrier* et la trilogie *Les Tremblay*. En 1987, le Cercle Molière présente une saison entièrement manitobaine, avec créations et traductions de pièces pour le public adulte et jeune. Le concept de traductions et d'adaptations manitobaines de pièces, inauguré en 1976 avec *L'extase de Rita* Joe de George Ryga (pièce adaptée et traduite par Roger Auger), plaît énormément aux habitués. Le Cercle Molière met aussi sur pied le Festival d'auteurs dramatiques franco-manitobains, un projet qui résulte en un recueil publié des textes soumis, *Théâtre en pièces* (Collectif, 2000), et une saison consacrée entièrement à des œuvres franco-manitobaines en 2000-2001.

Comme à l'époque de Pauline Boutal, le Cercle Molière profite de programmes de subventions spéciales pour faire des tournées avec des spectacles pour les jeunes et les adultes. Une des plus ambitieuses tournées est sans doute celle de la pièce *O. K. d'abord*, en 1979. La troupe présente dix-sept spectacles sur quatre semaines dans de nombreuses écoles de la province, dans l'Ouest, et jusqu'au Centre national des arts à Ottawa. Plus de 13 500 jeunes ont l'occasion d'assister au spectacle de *Rock en ruine* et *Le magicien de secours* en 1989, grâce à ces tournées réalisées dans le cadre des programmes *Touring Grants* et *Artistes à l'école*. De plus, dans le cadre des Tournées Ouest, la troupe se rend jusqu'en Colombie-Britannique avec *L'ampoule magique* (1995), *Les Tremblay* (1997), *Chat en Poche* (1999) et *Frenchie* (2001).

Au cours des années récentes, certaines productions ont marqué de façon particulière les directeurs et les artistes de la troupe, ainsi que le public. Roland Mahé se souvient d'une de ses premières expériences à la mise en scène lorsqu'il montait, avec un groupe de jeunes, la pièce à thème métaphysique *Peinture sur bois* d'Ingmar Bergman. Dans le petit théâtre de poche qu'était alors le sous-sol de la cathédrale, les décors et surtout le maquillage superbe en noir et blanc donnent l'allure de grand spectacle. Côté artistique, il faut noter *Tailleurs pour dames* (1972) dont les costumes élégants nécessitent l'embauche d'une couturière et un budget supplémentaire à cet effet, et *K2* (1985) pour la conception et l'exécution de décors exceptionnels, soit un mur de glace de neuf mètres où les deux comédiens s'agrippent pour la durée de la pièce.

Les plus grands succès selon l'auditoire? Les enfants ont raffolé de la pièce *Le voyage du train*, une histoire captivante devenue un classique au Cercle Molière. Les aventures de *Niko et Niski*, créations du Franco-Manitobain Claude Dorge, ont également plu à ce jeune public. Les adolescents ont aimé les pièces jouées par des jeunes

comédiens, soit *O.V.N.I.R.E.X.* et les deux farces de Molière. Chez les adultes, ceux qui cherchent le divertissement des comédies, raffolent de *Ti-Coq* de Gratien Gélinas en 1974, de la pièce *Les belles-sœurs* de Michel Tremblay (1970 et 1993) et de *Séraphin Poudrier* (1981). La série des *Tremblay* attire également de grandes foules. Dans l'intimité du Théâtre de la Chapelle, la production *Laurie ou la vie de galerie* d'Herménégilde Chiasson (1999) fait le grand bonheur du public franco-manitobain.

La question sempiternelle du statut amateur du Cercle Molière date des années soixante-dix, et l'on pourrait dire que la troupe se dirige depuis vers un statut professionnel, car sa survie en dépend. Des cachets minimes offerts aux comédiens pour la première fois en 1974 lors de la production de *Ti-Coq* suffisent à peine à payer les gardiennes et l'essence. Dès 1981, le Conseil des arts gèle sa subvention annuelle au Cercle Molière en vertu de son statut amateur, sans pouvoir pour autant définir les critères du professionnalisme. Le Cercle propose alors la formule de café-théâtre comme activité professionnelle pour mieux rencontrer les exigences de son principal commanditaire, mais il demeure évident que les comédiens qui forment le noyau de la troupe ne peuvent pas vivre uniquement de leur art. Plus récemment, des programmes d'emplois, des subventions spéciales et une gestion créative permettent au Cercle Molière de se doter d'un personnel artistique à temps plein, qui œuvre à l'animation théâtrale et à la conception des spectacles, tout en assurant une partie de la distribution des pièces.

En 1997, de nombreux facteurs s'enchaînent pour motiver la décision du Cercle Molière d'adopter de façon temporaire le Théâtre de la Chapelle comme salle de spectacle pour la saison entière. Toutefois, le Cercle Molière n'abandonne pas l'idée de retourner à la salle Pauline-Boutal, s'il est possible de la rénover. La décision controversée, qui lui coûte une partie de son ancien auditoire, lui permet toutefois de se prévaloir d'un nouveau public qui apprécie le dialogue et l'interaction entre comédiens et spectateurs que seul le petit théâtre peut offrir. La hausse des abonnements témoigne aussi de la souplesse d'un public fidèle qui accepte bien les nouveautés et les défis que leur lance «leur Cercle».

En fait, dans tous ces efforts d'initier la population franco-manitobaine à de nouveaux auteurs et genres dramatiques, Roland Mahé insiste toujours qu'il faut plaire à son public, la raison d'être du Cercle Molière. Pendant les années soixante-dix, il voit ce public comme assez aventureux et propose de le mettre plus souvent à l'épreuve avec des pièces avant-gardistes. Il semble que le risque en vaut le coût. Mais l'auditoire, comme le théâtre, évolue. En 1980, Roland Mahé avoue que le public du Cercle Molière est un public très varié – les habitués, les avertis, les étudiants, les anglophones francophiles –, donc la réaction aux pièces l'est aussi. Certains abandonnent, d'autres sont attirés, et

l'auditoire évolue. En 2000, il maintient que le public du Cercle Molière s'est formé avec les comédiens et que le rapport entre les comédiens et l'auditoire, renforcé dans l'intimité du Théâtre de la Chapelle, fait l'envie des autres troupes de théâtre.

Au cours des dernières années, le taux d'abonnement a continué sa croissance, et le Cercle Molière a proposé à son fidèle public une programmation variée: des pièces franco-manitobaines (Roger Auger, Rhéal Cenerini, Jean-Pierre Dubé, Marc Prescott...), des coproductions et des troupes invitées, notamment l'UniThéâtre d'Edmonton, le Théâtre de l'Île et les Productions Jean-Bernard Hébert. Quant au Théâtre du Grand Cercle et au Festival Théâtre-jeunesse, ces deux organismes ont continué leurs activités auprès des adolescents et des plus jeunes et dans les écoles manitobaines.

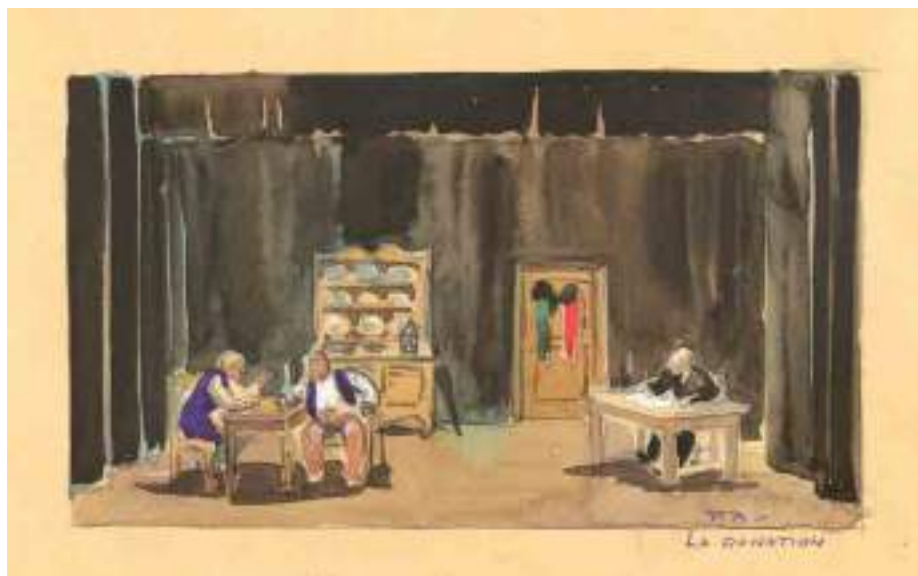
En conclusion

Dans toute cette histoire, on prétend que la plus grande force du Cercle Molière, la plus ancienne compagnie de théâtre au Canada, toutes langues confondues, a toujours été et demeure les gens qui y participent: gens dévoués, remplis de talents, d'enthousiasme, de passion, gens créatifs, gens réceptifs, inspirés par une longue tradition de théâtre français dans un milieu minoritaire. Ils présentent du théâtre en français qui permet à la fois de divertir et d'illuminer, de questionner, de choquer, mais surtout de ne pas laisser indifférent. L'orientation du Cercle Molière des années 2000 est vers l'avenir, et la formation d'une relève qui permettra à cette institution si bien connue au Canada de contribuer à l'épanouissement culturel et artistique de la collectivité qui l'appuie et l'inspire depuis plus de quatre-vingts ans.

**Lynne Champagne
dans une adaptation d'Anne Purvis**

BIBLIOGRAPHIE

- COLLECTIF (1975) *Le Cercle Molière: cinquantième anniversaire*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, n.p.
- COLLECTIF (2000) *Théâtre en pièces: 13 courtes pièces*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 205 p.
- DUBÉ, Jean-Pierre (2001) *Le Cercle Molière: 75 ans de théâtre*, Winnipeg, Le Cercle, 66 p.
- SAINT-PIERRE, Annette (1980) *Le rideau se lève au Manitoba*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 318 p.



La donation, dessin de Pauline Boutal



L'ours, dessin de Christiane LeGoff



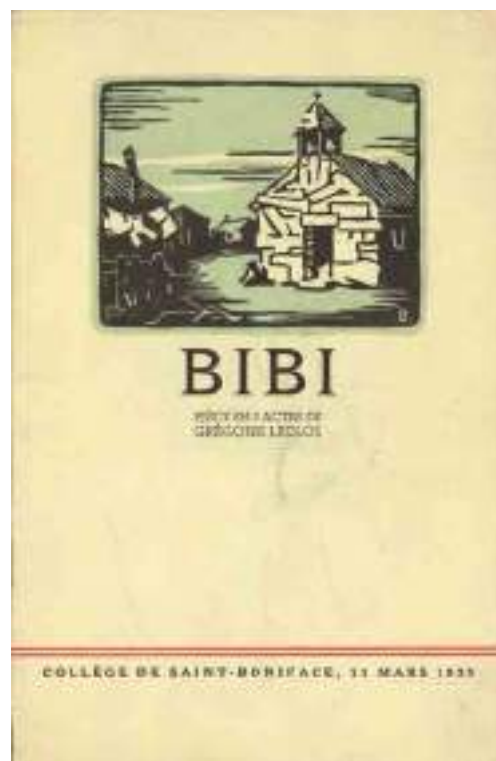
Costume de Pauline Boutal pour *L'Avare*

DÉCORS ET COSTUMES DU CERCLE MOLIÈRE

(Archives de la SHSB)



Costume de Christiane LeGoff pour
Le véridique procès de Barbe-Bleue



PROGRAMMES DU CERCLE MOLIERE

(Archives de la SHSB)



SAINT-BONIFACE DANS LA VIE ET L'ŒUVRE DE GABRIELLE ROY

En 1945, un premier roman intitulé *Bonheur d'occasion* a remporté un succès fulgurant, avec un tirage d'un million d'exemplaires. En plus des nombreux prix décernés par le Canada et les États-Unis, le roman est couronné en France par le prestigieux prix Femina. L'action de ce roman se situe dans un quartier populaire de Montréal au début des années quarante et met en scène Florentine Lacasse, une jeune femme qui veut échapper au monde des pauvres pour trouver la sécurité et le bonheur.

Gabrielle Roy, l'auteure de ce roman, était native de Saint-Boniface et membre de la communauté franco-manitobaine, fière de son héritage culturel. Née le 22 mars 1909 dans la maison familiale de la rue Deschambault, Roy est la plus jeune des huit enfants de Mélina et Léon Roy. Après des études à l'Académie Saint-Joseph et un stage au *Winnipeg Normal Institute*, elle enseigne pendant huit ans dans les écoles rurales et urbaines de la province tandis que, pendant ses loisirs, elle participe aux activités théâtrales du Cercle Molière. C'est aussi dans le courant de ces années qu'elle fait paraître ses premières nouvelles, rédigées en anglais et en français. Mais en 1937, âgée de vingt-huit ans, elle quitte son poste d'enseignante à l'École Provencher et part étudier l'art dramatique en France et en Angleterre. Peut-être voudrait-elle aussi s'essayer à l'écriture. Certes, des articles sur ses expériences de voyage, écrits tantôt en anglais, tantôt en français, paraissent dans divers journaux canadiens; en même temps, ses articles sur la vie au Manitoba sont publiés à Paris.

De retour au Canada en 1939, à la veille de la Seconde Guerre mondiale, elle décide de rompre les amarres et de s'installer au Québec. Résidente désormais de cette province, Roy est souvent considérée comme une romancière québécoise. Mais s'il est vrai qu'elle ne retourne plus dans sa province natale que pour de brefs séjours, elle n'en reste pas moins marquée par l'époque manitobaine de sa vie. Et si la ville de Montréal fournit le cadre de *Bonheur d'occasion*, d'autres œuvres de Roy sont situées à Saint-Boniface: en plus de nombreux écrits journalistiques, on compte trois recueils de nouvelles: *Rue Deschambault* (1955), *La route d'Altamont* (1966) et *Ces enfants de ma vie* (1977), ainsi que son premier livre pour enfants, *Ma vache Bossie* (1976). De plus, le premier volet de son autobiographie, *La détresse et l'enchantement*, publiée posthumément en 1984, raconte les années manitobaines pendant que *Ma petite rue qui m'a menée autour du monde* (2002) est un récit autobiographique qui met l'accent tout particulièrement sur l'enfance de Roy, rue Deschambault.

Dans ces textes abondent des descriptions lyriques des plaines, du ciel de la prairie et de l'espace liquide du lac Winnipeg. Et Roy

accorde une place particulière à Saint-Boniface, lieu de son enfance et de ses années de jeune adulte. Ces années sont aussi le creuset où se sont formées certaines des idées qui domineront son œuvre. C'est ainsi que la ville fournit à la romancière non seulement le point de départ réel dans la vie mais aussi un point de retour irrésistible dans ses écrits. Aux dires de l'auteure elle-même, dans l'incipit de *Ma petite rue qui m'a menée autour du monde*, «Le bonheur de ma vie me vient peut-être pour une bonne partie d'être née rue Deschambault» (Roy, 2002, p. 11).



La rue Deschambault

(Archives de la Société historique de Saint-Boniface [SHSB], 5102)

Les écrits journalistiques

Parmi les textes de Roy rédigés en Europe – billets, nouvelles et autres écrits publiés dans divers périodiques –, l'on retrouve des articles qui trahissent la préoccupation de l'auteure avec la situation socio-politique au Manitoba. La petite Gabrielle appartient à cette génération de Franco-Manitobains qui subissent les conséquences de l'abolition progressive des droits constitutionnels des francophones. Contrairement à ses frères et sœurs, elle sera scolarisée en anglais – bien que les enseignantes de l'Académie Saint-Joseph qu'elle fréquente, avenue de la Cathédrale, continuent d'enseigner la langue française en cachette. Dans «Comment nous sommes restés français au Manitoba», elle fait

état de cette situation pour les lecteurs de l'hebdomadaire parisien *Je suis partout* (Roy, 1939).

Peu après son retour d'Europe, alors qu'elle travaille comme journaliste à la pigne à Montréal, Roy revient sur le sujet dans «Où en est Saint-Boniface?», article qu'elle signe dans *La Revue populaire* de Montréal (Roy, 1940). Son tour d'horizon englobe l'ambiance de cette ville fondée par l'Église et développée par les missionnaires, les écoles et collèges qui, malgré la loi scolaire, s'évertuent à conserver la langue française et les pratiques culturelles, et la vitalité du Cercle Molière. «Par la volonté de l'Association d'Éducation, par le dévouement de ses instituteurs, par le prestige du Cercle Molière, Saint-Boniface contribue largement à la diffusion de la pensée française», affirme Roy, citant des organismes qui véhiculent la culture française. Et c'est d'un ton optimiste qu'elle termine son article avec la déclaration, «Îlot perdu dans une mer hostile, Saint-Boniface pourrait adopter une devise inspirée de celle de Paris: "Je vogue et ne suis point submergé"» (Roy, 1940, p. 68).

Suivront d'autres articles d'un intérêt documentaire dans lesquels Roy décrit son enfance à Saint-Boniface et dévoile les luttes de la communauté franco-manitobaine pour conserver sa langue en dépit de l'attrait de l'anglais omniprésent. Dans «Le Manitoba», article publié en juillet 1962 dans le *Magazine Maclean*, Roy reconnaît que «la lutte [pour maintenir le français] est vive et difficile [...] Les uns cèdent au courant; une génération parle encore le français, la suivante,



La maison natale de Gabrielle Roy
(Archives de la SHSB, 2679)

à peine» (Roy, 1996, p. 119). Et abordant le même sujet dans «Mon héritage du Manitoba», texte paru au printemps 1970 dans un numéro de *Mosaic* de la *University of Manitoba*, Roy relève le paradoxe de la ville de son enfance:

Saint-Boniface, alors, respirait, priait, espérait, chantait, souffrait, on pourrait dire, en français, gagnant cependant son pain en anglais dans les bureaux, les magasins et les usines de Winnipeg. Difficulté d'être irrémédiable des Canadiens français du Manitoba et d'ailleurs! (Roy, 1996, p. 161)

Enfin «My Schooldays in St. Boniface» (traduction d'un texte intitulé «Mes études à Saint-Boniface», qui ne paraîtra qu'en 2000) est publié dans le *Globe and Mail* (Roy, 1976) et raconte à nouveau le programme d'études que les élèves francophones de Saint-Boniface devaient suivre pour maintenir leur langue après la suppression des écoles françaises. «Mes études à Saint-Boniface, îlot de culture française en pleine mer anglophone, se déroulèrent de la plus curieuse façon» (Roy, 2000, p. 35), dit-elle, se souvenant des leçons de français enseignées en cachette. Clairement, presque quarante ans après avoir quitté Saint-Boniface, ses expériences scolaires restent un souvenir toujours présent à son esprit.

Les œuvres romanesques

1. *Rue Deschambault*

La rue Deschambault, où Gabrielle Roy a grandi, prête son nom au recueil de nouvelles qu'elle publie en 1955. *Rue Deschambault* évoque les drames et les difficultés auxquels fait face la famille de la jeune protagoniste, Christine: sa mère qui doit entreprendre des travaux de couture pour les voisins quand elle veut partir en voyage, et son père, représentant du gouvernement fédéral, qui parcourt l'Ouest pour aider les immigrants de diverses nationalités à s'établir sur les terres qui leur ont été attribuées. Quant aux nombreux enfants, une des filles deviendra religieuse, une deuxième mourra d'une maladie mentale, une troisième sera forcée de gagner sa vie comme enseignante alors qu'elle aurait voulu devenir écrivain. Et la question se pose: cette famille se débattant dans des conditions difficiles ne ressemble-t-elle pas de près à la famille Roy? Comme madame Roy, la mère d'Odette, d'Agnès et d'Alicia est éclairée, pourvue d'un sens de l'humour et elle aime raconter. De même, Christine (ou «Petite Misère», comme on l'appelle familièrement) semble bien être l'*alter ego* de Gabrielle Roy elle-même; son monde, c'est le monde quotidien de Gabrielle, en famille. Bref, le rapport entre le réel et le romanesque dans *Rue Deschambault* porte à croire qu'il s'agit d'un recueil à résonances autobiographiques.

Comme l'indique le titre, presque toutes les nouvelles sont situées dans le cadre quasi rural de la rue Deschambault «à peine lôtie»,

non loin de la rivière Seine. Les quelques déplacements se font dans les villages de la montagne Pembina, région où les parents de Gabrielle Roy avaient vécu et où ils avaient encore de la parenté. Les dix-huit nouvelles suivent l'ordre chronologique, enchaînées de sorte qu'elles forment l'histoire des jeunes années de Christine, à partir de quatre ans et jusqu'à son départ de la maison à dix-huit ans pour gagner sa vie. Tous les drames sont racontés à la première personne, filtrés par le regard de la protagoniste qui les vit et commentés par l'adulte qui les raconte. À vrai dire, Gabrielle Roy personne et Christine personnage se confondent.

Cependant, Saint-Boniface n'a pas seulement fourni à Roy la matière fictive de *Rue Deschambault*, mais aussi la vision sociale qui sous-tend l'œuvre. Par exemple, les portraits sympathiques d'immigrants qui parsèment ce texte et d'autres situés dans l'Ouest canadien semblent provenir de la sensibilisation positive qu'elle a reçue dès son enfance rue Deschambault. Elle-même affirme dans l'article «Mon héritage du Manitoba» que les récits de son père, agent colonisateur, et les excursions qu'elle faisait avec sa mère lui avaient rendu l'étranger proche (Roy, 1996).

Dès la première nouvelle de *Rue Deschambault*, elle révèle la méfiance et l'ignorance de la société à l'égard des Noirs: «Car enfin, oui ou non [...] un Nègre a-t-il une âme?» (Roy, 1993a, p. 16). D'autres portraits de minoritaires exposent d'autres préjugés: accueil peu chaleureux du voisin italien, intolérance à l'égard de Wilhelm le Hollandais, qu'il faut renoncer à aimer parce qu'«un étranger est un étranger» (Roy, 1993a, p. 204). Dans le sous-texte se développe ainsi un commentaire sur les préjugés de la société à l'égard de l'Autre, qu'il soit noir, italien ou hollandais. En revanche, les diverses ethnies rencontrées à Saint-Boniface et ailleurs dans la province sont valorisées par Roy, qui les peint sous un éclairage favorable. Les deux Noirs sont pleins de bonté envers la petite Christine; l'Italien Giuseppe Sariano entoure sa jeune femme de soins attentifs; quant à Wilhelm, il ne manque pas de générosité. Avec de telles nouvelles, Roy dénonce la discrimination raciale répandue à son époque.

Un autre thème que ses observations de la vie à Saint-Boniface lui ont fourni, c'est la condition de la femme et la situation socio-économique inférieure de celle-ci. Discrètement, elle déplore le manque d'égalité entre hommes et femmes et montre que les rôles traditionnels attribués à la femme ne lui assurent pas nécessairement son bonheur. Ce thème domine dans la nouvelle «Les déserteuses», où Roy montre combien il est difficile pour la femme de se libérer de ses obligations familiales; quant à la femme qui entre dans les ordres religieux, elle doit renoncer à sa liberté et aux bonheurs de la vie.



Les sœurs Guédonnec au Cercle Molière, Gabrielle Roy à droite
(Archives de la SHSB, 19135)

2. Ma vache Bossie

Ma vache Bossie, conte écrit au début des années cinquante, devait à l'origine faire partie de *Rue Deschambault* mais l'auteure a décidé de le retirer. Le conte paraît d'abord en 1963 dans *Terre et Foyer* et, en 1976, il est publié à nouveau comme son premier album illustré pour enfants. Comme les récits de *Rue Deschambault*, l'action de *Ma vache Bossie* est située à Saint-Boniface et est focalisée par la même narratrice, Christine. S'y retrouvent aussi les personnages familiers au lecteur de *Rue Deschambault*: son père, un fonctionnaire de l'État, «toujours à son bureau ou en voyage» (Roy, 1998, p. 10), «maman», deux sœurs (Alicia et Agnès) et un frère; Madame Guilbert, la voisine que l'on rencontre dans quelques-unes des nouvelles de *Rue Deschambault*, figure également dans ce récit. Il se peut aussi que Roy se souvienne de la vache Bossée de son enfance rue Deschambault, animal offert à la famille Roy par Édouard, l'oncle de Gabrielle.

La vache que le père de Christine lui offre est un cadeau d'anniversaire «extravagant», qui devient vite «encombrant». Bossie semble faire exprès d'arracher son piquet, de se cacher et même de se sauver; elle ne manque pas de mettre des saletés sur la robe de dimanche de maman, quand cette dernière est en train de la traire. Son

seul avantage, c'est qu'elle donne du lait que Christine peut vendre aux voisins. Mais ces mêmes voisins sont vite exaspérés quand Bossie meugle toute la nuit ou laisse sa bouse devant leur porte. En fin de compte, le départ de Bossie, quand elle ne produira plus de lait et sera vendue à bas prix, ne semble pas faire de la peine à Christine. Bref, avec son ambiance enjouée et l'interaction amusante entre la vache caractérielle et Christine, le récit est empreint d'humour. Même le thème de la pauvreté de Christine et de sa famille, qui espèrent tirer des profits de Bossie, y est traité avec légèreté.

3. La route d'Altamont

Les quatre nouvelles de *La route d'Altamont* couvrent la même époque de la vie de Christine mais, bien que la maison familiale de Saint-Boniface reste au centre du recueil, Christine part maintenant à la découverte d'autres paysages. Placées sous le signe du voyage, ces nouvelles sont plus longues, moins ancrées dans les détails concrets de la vie quotidienne. Le réalisme qui imprègne *Rue Deschambault* cède la place à la description plus métaphorique, plus apte à refléter les sentiments des personnages. De même, au lieu du cercle familial de *Rue Deschambault*, sont mis en scène un ou deux personnages avec lesquels Christine a une relation plus intense.

Dans «Ma grand-mère toute puissante» Christine passe l'été chez sa grand-mère qui habite dans un petit village du Manitoba. Elle a peur de cette «grande vieille» passionnée d'ordre, de propreté et de discipline. Mais quand sa grand-mère lui fait une poupée pour la distraire, elle est si pleine d'admiration pour elle qu'elle s'exclame: «Tu es Dieu le Père. Tu es Dieu le Père. Toi aussi tu sais faire tout de rien» (Roy, 1993b, p. 19). Mais avec le passage du temps, sa grand-mère ne peut plus vivre seule et vient habiter rue Deschambault. C'est alors que les rôles sont renversés: Christine doit maintenant s'occuper de sa grand-mère et apprendre la difficile leçon de la vieillesse et la mort.

Christine fait un deuxième voyage dans «Le vieillard et l'enfant» quand elle part à la découverte du lac Winnipeg avec son vieux voisin, monsieur Saint-Hilaire, alors que sa mère reste à la maison. Roy aborde ainsi le thème du rôle de la femme, qui doit parfois renoncer à ses propres aspirations pour assumer les responsabilités d'épouse et de mère. «Ma pauvre mère», s'écrie Christine:

[...] Avais-je seulement jusqu'alors pensé qu'elle non plus n'avait jamais vu le lac Winnipeg, pas si éloigné pourtant de notre ville; mais, asservie à nos besoins, quand, comment aurait-elle pu vivre un jour au moins selon les désirs toujours avides de son âme [...] (Roy, 1993b, p. 58)

Le voyage extérieur devient une exploration intérieure, philosophique, au fur et à mesure que monsieur Saint-Hilaire répond aux questions de

Christine sur l'origine et la fin, la vie et la mort, la continuité entre passé, présent et avenir.

Elle échappe à la rue Deschambault dans «Le déménagement» pour passer un samedi à accompagner un déménageur, sans la permission de sa mère. Mais la soif de découverte ne lui procure aucune joie à cette occasion, et ce sera avec soulagement qu'elle retrouvera la sécurité de sa mère et de sa maison. En effet, le voyage est un échec à tous points de vue: la famille Smith déménage d'une petite cabane mal bâtie à un logis encore plus pauvre et sordide, le déménageur et sa fille sont de mauvaise humeur, et Christine découvre une existence «effroyablement grise [...] pour ainsi dire sans issue» (Roy, 1993b, p. 106). Bref, les aventures de la vie ne mènent pas toujours à des lendemains qui chantent.



La dernière classe de Gabrielle Roy à l'École Provencher, 1936-1937
(Archives de l'École Provencher)

Dans la nouvelle éponyme, Christine annonce son départ de la maison familiale. Forte de ses expériences de voyage et des leçons qu'elle a apprises, elle est prête à quitter la rue Deschambault et la ville de Saint-Boniface pour voyager en Europe. À l'instar de Gabrielle Roy personne, le personnage Christine se sépare de son monde familial pour partir à la découverte de l'inconnu.

4. Ces enfants de ma vie

Dans ses derniers écrits, Roy se tourne à nouveau vers son passé au Manitoba pour réfléchir sur ses années d'enseignement. Les récits de *Ces enfants de ma vie* mettent en scène Christine institutrice, qui évoque le souvenir de six enfants, tous de nationalités différentes.

Les quatre premières nouvelles tirent leur inspiration romanesque des expériences réelles de Roy à l'École Provencher, avenue de la Cathédrale à Saint-Boniface; les deux autres sont situées en campagne, à Cardinal. Les enfants de Saint-Boniface sont Vincenzo, le petit Italien; Clair, l'enfant de Noël; Nil, l'alouette ukrainienne; et Yvan Demetrioïff, d'origine russe; d'autres élèves partagent la scène avec ces jeunes protagonistes.

Vincenzo est terrorisé à l'idée de passer sa première journée à l'école. Pour lui, la rentrée est une expérience d'autant plus traumatisante que la langue de l'école est l'anglais, langue que ce fils d'immigrants récemment arrivés d'Italie ne connaît pas encore. Sensible au problème, Christine se sert de dessins pour aider les enfants étrangers à la comprendre et elle arrive ainsi à gagner leur confiance.

«L'enfant de Noël» s'appelle Clair. C'est un enfant modèle, «franc, adroit, intelligent, et, de surcroît, ce qui est rare chez un enfant doué, tranquille» (Roy, 1993c, p. 20). Élevé par une mère seule plus que pauvre, Clair s'attriste de ne pouvoir offrir un cadeau de Noël à l'enseignante. Mais le jour de Noël, en pleine tempête de neige, sa tristesse est transformée en joie quand il lui apporte un mouchoir de toile de lin.

Nil, l'alouette ukrainienne, est un petit garçon doté d'une voix exceptionnelle. Il exerce une influence bénéfique sur tous ceux qui l'écoutent chanter, ses camarades de classe aussi bien que le directeur de l'école. En apprenant à Nil les chansons de l'Ukraine, sa mère lui donne des valeurs culturelles qui lui permettront de triompher de sa pauvreté matérielle.

Finalement Ivan Demetrioïff, est le dernier d'une famille d'immigrants russes dont les enfants turbulents sont rebelles à l'enseignement. Le père, un tanneur, est d'une brutalité tellement excessive envers ses enfants qu'il doit comparaître devant le tribunal. Mais l'institutrice découvre et développe le talent du petit Ivan pour la calligraphie, ce qui émerveille Demetrioïff père, lui-même illettré.

À la surface, il s'agit, dans *Ces enfants de ma vie*, de l'histoire de ces élèves, petits immigrants. Mais à un niveau plus profond, Roy développe sa vision sociale – déjà évidente dans *Rue Deschambault* – pour exposer les inégalités socio-économiques. Dans le cadre spatio-temporel de Saint-Boniface pendant la Dépression, elle peint des situations sociales et familiales qui comportent souvent de graves difficultés pour les élèves: parents analphabètes ou brutaux, condamnés à vivre en marge de la société, logements pitoyables dans des quartiers pauvres et misère omniprésente. Pour l'auteure, l'éducation est le meilleur moyen d'assurer à ces défavorisés un meilleur avenir.

Quant à la femme, elle est soumise à des tensions particulières qui proclament sa double infériorité. Roy montre la précaire situation économique de la femme, abandonnée ou opprimée par l'homme. La mère de Clair, abandonnée par son mari, gagne sa vie en faisant des ménages; celle de Nikolaï fabrique des fleurs en papier –mais le père s'en empare pour les vendre; la mère des enfants Demetrioïff n'a jamais un sou en poche. Bref, si le texte de *Ces enfants de ma vie* est centré sur les enfants, on entend dans le sous-texte un discours sur la difficile condition féminine.

Les écrits autobiographiques

1. La détresse et l'enchantement

Les expériences de Roy en tant que francophone minoritaire colorent le premier volet de *La détresse et l'enchantement*, son autobiographie commencée vers 1976 et qui ne sera publiée qu'en 1984. Intitulé «Le bal chez le gouverneur», ce premier volet couvre les années jusqu'à son départ du Manitoba. Le discours autobiographique sur son jeune moi révèle des souvenirs indélébiles de ses années au Manitoba. Dès l'incipit, Roy insiste sur le malheur de naître Canadienne française au Manitoba et d'être, par conséquent, condamnée à rester à la seconde place: «Quand donc ai-je pris conscience pour la première fois que j'étais, dans mon pays, d'une espèce destinée à être traitée en inférieure? [...]», se demande-t-elle (Roy, 1988, p. 11). Avec le recul, elle se sent capable de livrer ses vrais sentiments au sujet de la langue française et la culture qu'elle véhicule, et elle finit par avouer l'humiliation à laquelle elle s'était sentie vouée en tant que membre de la minorité francophone du Manitoba.

Les incidents qu'elle relate ont souvent trait aux questions de langue et de culture, mais il est question aussi de la pauvreté de la famille Roy, qui a connu des problèmes financiers après que le père eut perdu son emploi avec le gouvernement fédéral. Le souvenir cuisant de leur «longue captivité dans la pauvreté» (Roy, 1988, p. 143) est source d'angoisse pour Roy, qui de surcroît relie la pauvreté de sa famille au statut économique inférieur des Canadiens français en général, victimes depuis toujours de la répression politique et économique de la part de la société anglophone majoritaire. Au moment de quitter le Manitoba, elle croit apercevoir sur le quai de la gare, le visage de sa famille et de ses ancêtres:

[...] C'étaient les grands-parents Landry, les Roy aussi, les exilés au Connecticut, leurs ancêtres déportés d'Acadie [...] le terrible exode dans lequel ma mère un jour m'avait fait entrer... (Roy, 1988, p. 243)

À côté de la *détresse* occasionnée par ses souvenirs du Manitoba, Roy ne manque pas de raconter l'*enchantement*. Ses succès

scolaires – médaille d'or en anglais en douzième année, plusieurs prix de l'Association d'Éducation des Canadiens français et une bourse de cent dollars qu'elle reçoit en tant que première élève de la province en français. Elle raconte aussi les plaisirs des vacances à la campagne, à Saint-Léon, Somerset ou Camperville, son cheminement d'artiste, s'essayant à l'écriture ou jouant dans les pièces du Cercle Molière, et, avant tout, son attachement à sa mère, un attachement si fort que la figure maternelle en arrivera à imprégner ses œuvres littéraires.

Comment, si souvent malheureux, pouvions-nous aussi être tellement heureux? [...]

Le bonheur nous venait comme un vent, de rien et de tout [...]

[...] De même que nous étions des pauvres riches, de même nous étions des malheureux doués pour le bonheur (Roy, 1988, p. 45-46).

2. Ma petite rue qui m'a menée autour du monde

Mille exemplaires de ce court texte autobiographique, illustré par l'artiste manitobain Réal Bérard, ont été publiés au profit de la Corporation de la Maison Gabrielle-Roy, organisme responsable aujourd'hui de la maison natale de l'auteure. Resté inédit du vivant de Roy, il s'agit vraisemblablement d'un avant-texte de *La détresse et l'enchantement*, dont il résume les grandes lignes. Il montre aussi l'importance des années formatrices passées à Saint-Boniface, où se sont posées pour la première fois les grandes questions qu'elle soulèvera dans ses écrits journalistiques du début de sa carrière et développera ensuite dans son œuvre romanesque.



Panneaux de rue
(Archives de la SHSB, 10666)

La Maison Gabrielle-Roy

Au départ de Gabrielle en Europe, sa mère vend la maison du 375, rue Deschambault, et plusieurs propriétaires se succèdent au cours des ans. Cependant, on commence à reconnaître qu'il faut sauvegarder cette maison qui fait partie du patrimoine manitobain. En 1989, la Société historique de Saint-Boniface fait ériger une plaque commémorative devant la maison. En 1994, un comité *ad hoc* est créé, et, l'année suivante, la Corporation de la Maison Gabrielle-Roy est fondée, avec le mandat d'acheter et de restaurer la maison et de la transformer ensuite en musée. La Corporation fait les premières démarches pour une campagne de fonds. L'achat et la prise de possession ont lieu le 15 février 1998, moyennant la somme de 155 000 \$. Mais il faudra plusieurs années pour remettre en état la maison de douze pièces, divisée en trois appartements aux étages et un quatrième au sous-sol. Se multiplient alors spectacles, banquets, brunchs et demandes d'aide financière auprès des gouvernements provincial et fédéral, de la ville de Winnipeg et de la *Winnipeg Foundation*.

En juin 2003, la maison natale de Gabrielle Roy ouvre ses portes aux visiteurs. Aujourd'hui, la maison organise des visites guidées aux visiteurs venus de tous les coins du monde; à la boutique «Au bonheur d'occasion» se vendent des livres de Roy et des souvenirs; dans la salle d'accueil au sous-sol ont lieu des causeries et des clubs de lecture.

La cuisine où se réunissait la famille Roy pour les veillées d'hiver, la machine à coudre de la mère devant la fenêtre de la salle à manger, l'office du père, les chambres, le grenier du troisième – espace de jeux des enfants et lieu où la jeune Gabrielle rêvait et écrivait ses premières pages –, tout cela fait revivre la famille Roy. Pour emprunter les mots d'Annette Saint-Pierre, qui a tant fait pour sauvegarder la maison natale de Gabrielle Roy, le 375, rue Deschambault est à présent un «joyau du patrimoine manitobain», digne de la grande auteure (Saint-Pierre, 2005, p. 218).

Carol J. Harvey

BIBLIOGRAPHIE

ROY, Gabrielle (1939) «Comment nous sommes restés Français au Manitoba», *Je suis partout*, n° 456, p. 4.

_____ (1940) «Ou en est Saint-Boniface?», *La Revue populaire*, vol. 33, n° 9, p. 68.

_____ (1976) «The Disparate Treasures of a Young Girl Who Came from Deschambault Street» [«My Schooldays in St. Boniface»], *The Globe and Mail*, 18 décembre, p. 6.

_____ (1988) *La détresse et l'enchantement*, Montréal, Boréal, 505 p.

- _____ (1993a) *Rue Deschambault*, Montréal, Boréal, 265 p.
- _____ (1993b) *La route d'Altamont*, Montréal, Boréal, 163 p.
- _____ (1993c) *Ces enfants de ma vie*, Montréal, Boréal, 190 p.
- _____ (1996) *Fragiles lumières de la terre*, Montréal, Boréal, 255 p.
- _____ (1998) *Contes pour enfants*, Montréal, Boréal, 108 p. [illustrations de Nicole Lafond]
- _____ (2000) *Le pays de Bonheur d'occasion*, Montréal, Boréal, 159 p.
- _____ (2002) *Ma petite rue qui m'a menée autour du monde*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 74 p. [illustrations de Réal Bérard]
- SAINT-PIERRE, Annette (2005) *Au pays de Gabrielle Roy*, Saint-Boniface, Édition des Plaines, 222 p.

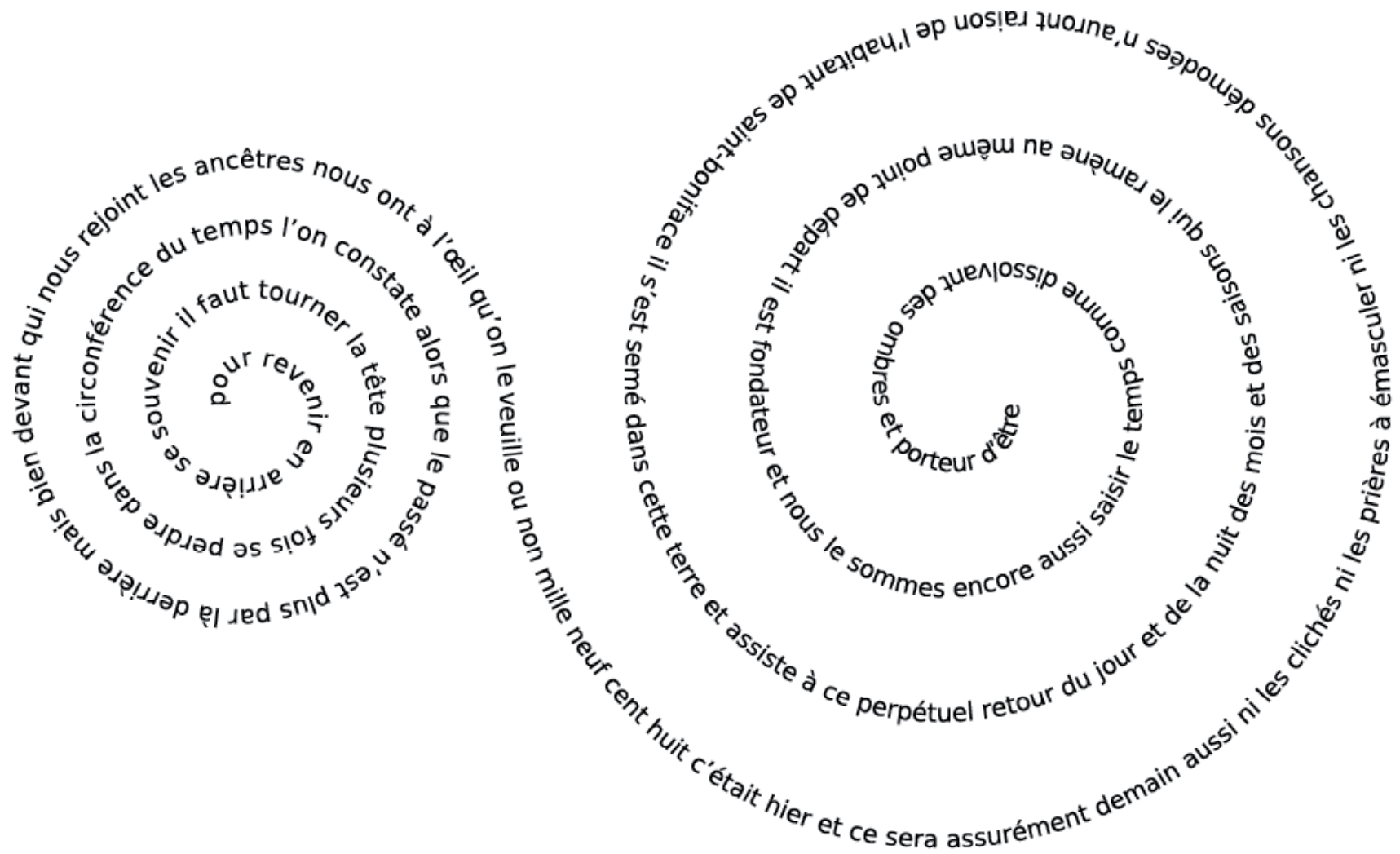


La rue Deschambault aujourd'hui
(Photo: Claude de Moissac)



La Maison Gabrielle-Roy
(Archives de la SHSB, 10655)

LES CIRCONFÉRENCES DU TEMPS



Laurent Poliquin

SAINT-BONIFACE, LE COLLÈGE ET LA MODERNITÉ CULTURELLE

À Saint-Boniface, au milieu des années soixante, une série d'événements, de phénomènes et d'activités, propulsés initialement par les dernières années des jésuites au Collège de Saint-Boniface et la laïcisation de cette institution, marquent l'apparition d'une masse critique culturelle franco-manitobaine que certains ont qualifiée d'«évolution tranquille» (Gaboury-Diallo *et al.*, 1999, p. 558). L'expression est bien choisie, car, toute proportion gardée, il faut donner à ce mouvement l'importance accordée au Québec à la période de la Révolution tranquille et à quantité de manifestations (*Refus global*, par exemple) l'ayant préparée.

Ce bouillonnement aboutit en 1974 à ce qu'on peut considérer comme le seuil de la modernité culturelle du Manitoba francophone: la fondation à Saint-Boniface de la première maison d'édition franco-manitobaine (Éditions du Blé) ainsi que l'inauguration du Centre culturel franco-manitobain, lieu de spectacles (le 100 Nons) et de théâtre (le Cercle Molière) comportant une galerie d'art qui assure une voix aux artistes et qui possède une collection comptant, à ce jour, plus de deux cents œuvres. Cette effervescence fera de Saint-Boniface la capitale de la modernité culturelle franco-manitobaine.

Certes, des activités culturelles avaient lieu depuis le début de la colonie: orchestres, fanfares, chorales, ensembles de danse folklorique et troupes de théâtre ont vu le jour bien avant l'*évolution tranquille*: le Cercle Molière, fondé à Saint-Boniface en 1925, demeure la plus ancienne troupe de théâtre du Canada. Ces activités relevaient d'une dynamique socioculturelle que Robert Escarpit (1970) a étudiée dans *Le littéraire et le social* et qu'il appelle «diffusion par rassemblement». Les démarches entreprises visaient souvent la défense et l'illustration de la Langue et de la Foi. Les auteurs, artistes et organismes se mettaient au service de la survivance et partaient en tournée rurale: le Cercle Molière l'a fait au profit du journal *La Liberté* et de la radio CKSB. L'art servait la communauté, et les productions s'inspiraient largement des modèles français du XIX^e siècle.

Au milieu des années soixante, les activités culturelles centrées principalement autour du Collège de Saint-Boniface, mais non pas exclusivement – il faut songer, entre autres, à la création en 1961 de la Relève Franco-Manitobaine¹, qui a mis de l'avant des activités culturelles et éducatives à l'échelle de la province –, jettent les assises

1 La Relève Franco-Manitobaine découle d'une initiative de l'Association des instituteurs de langue française du Manitoba qui, en 1961, réunissait 160 élèves et éducateurs de différentes régions de la province pour examiner les façons de franciser le milieu scolaire. Le rassemblement aboutit à la création d'un regroupement d'action culturel de jeunes Franco-Manitobains: la Relève Franco-Manitobaine.

de la littérature, de la musique et des beaux-arts franco-manitobains et transforment les démarches socioculturelles en véritables projets artistiques. En mars 1963, le titre d'un article de *Frontières*, le journal des étudiants du Collège de Saint-Boniface, souligne le changement qui s'opère: «Le Collège, centre culturel de St-Boniface» (Hébert, 1963a). L'institution fondée par les jésuites formait auparavant l'élite (religieux, médecins et avocats); ce sont désormais les artistes qui en sont issus.

La formation dispensée par le collège se modifie d'ailleurs. La structure très réglementée du cours classique s'assouplit. L'enseignement du grec a fait son temps, et celui du latin prend fin. Libérés d'une langue morte, les auteurs et artistes découvrent une langue proprement poétique qui ne revendique plus uniquement un droit linguistique et culturel, politique ou social. Pour cette raison sans doute, la littérature participe peu aux revendications politiques de la minorité francophone, revendications qui gagnent en intensité jusqu'à la crise linguistique des années quatre-vingt. Pas de *Speak White* de Michèle Lalonde. Le seul texte à aborder la question, *L'article 23*, est une pièce de théâtre de Claude Dorge et de David Arnason, présentée sous forme de sketches de vaudeville et mise en scène en 1985.

Le discours poétique et le discours politique (Langue et Foi), liés depuis le début de la colonie, sont maintenant distincts. L'écriture



Les Nomades
(Archives du CUSB)

littéraire, tournée vers sa spécificité, libère l'écrivain de son état de minoritaire, d'exilé chez soi, en se tournant vers les langues du monde; les autres arts prennent une route similaire, en s'engageant dans des problématiques plus universelles et autoréférentielles.

Journalisme

Il n'est pas surprenant de voir les journaux étudiants publier des textes littéraires ou philosophiques. *Le Bonifacien*, journal des étudiants du collège, avait, au cours des années quarante, publié les premiers poèmes de Placide Gaboury. À compter des années soixante, une tournure plus intellectuelle et plus esthétique, moins *intra-muros*, est prise par les étudiants: *Frontières*, leur nouveau journal, prône une attitude et un style de vie loin de l'enracinement paroissial, une manière d'être qui, étrangement peut-être, ancrera la spécificité franco-manitobaine. Au cours de ces années, *Frontières* devient un organe de libération au sein même d'une institution de la Culture, affranchissant les jeunes d'un système de vie axé sur la Langue et la Foi.

Ceux qui seront les intellectuels de la nouvelle génération signent les pages du journal. Le poète Paul Savoie ainsi que les artistes, essayistes et critiques d'art Roger Boulet et Bernard Mulaire écrivent sur une grande variété de sujets esthétiques, quand ils ne sont pas les dessinateurs ou les caricaturistes attitrés du journal. En fait, les caricatures «politiques» de Bernard Mulaire parues dans *La Liberté* et le *St. Boniface Courier*, au milieu des années soixante, ouvriront la voie à celles de Cayouche.

On défend le rôle du poète dans la société, on examine l'état du théâtre au Canada, on fait l'apologie de l'art abstrait. Alors rédacteur en chef, Raymond Hébert, aujourd'hui politicologue, se penche sur «La nouvelle vague» qui touche le cinéma; c'est, au fond, un appel à la modernité (Hébert, 1962). Au cours des ans, de nombreux articles, comme «Réveil» (Leblanc, 1962), évoquent le nouvel enthousiasme qui règne au collège et la détermination qu'a la nouvelle «élite» de s'engager dans tous les organismes de la francophonie – pour les transformer. En juillet 1963, *Frontières* publie une esquisse de l'architecte Étienne Gaboury et titre: «Un projet pour établir un centre culturel prend de l'envergure» (Hébert, 1963b). En 1965, le poète Paul Savoie, alors président de l'Association des universitaires du Collège de Saint-Boniface, fait publier dans *La Liberté* un rapport préparé par l'association revendiquant l'établissement d'un centre culturel qui deviendrait «le pivot de la culture française au Manitoba» (Savoie, 1965).

Philosophie, littérature et épicurisme s'y mêlant, même les *Cahiers des finissants* deviennent, toute proportion gardée, des espèces de tracts qui dépassent largement le cadre habituel, très conventionnel, des albums de fin d'études. Le directeur du *Cahier* de 1965, Donald

Gilmore, qualifie sa publication de «manifeste de la lucidité et du réalisme» (Gilmore, 1965).

Aux nouveaux engagements de la jeunesse correspond, en 1968, la fondation de la Société franco-manitobaine, organe politique chargé de défendre les droits de la minorité francophone du Manitoba. En 1970, les oblats cèdent le journal *La Liberté*, dont ils sont propriétaires, à cette nouvelle entité. La Société franco-manitobaine prenant en charge la politique et *La Liberté* couvrant l'actualité provinciale, la scène s'ouvre à un discours artistique qui n'est plus embarrassé du fardeau de la défense des valeurs de la survivance. Les artistes peuvent donc se vouer à la *production* de leur culture.

En 1964, un autre hebdomadaire, voué à l'actualité de Saint-Boniface, avait devancé cette laïcisation du discours: fort de son expérience de rédacteur de *Frontières*, Raymond Hébert co-fonde le premier journal bilingue de la province, le *St. Boniface Courier*, «pour faire croître la vie française» (Hébert, 1964). La section francophone du journal entend faire progresser le fait franco-manitobain. Dans le numéro inaugural, l'article «La "Cause"», signé R.B. (Roger Boulet), s'en prend à l'assimilation culturelle de la jeunesse, assimilation non seulement à la langue anglaise, mais aussi à la québécoisité – la majeure partie de la programmation de la radio CKSB et de la télévision de Radio-Canada



La mise en pages du journal *Frontières*
(Archives du CUSB)

«est importée de la province du Québec» (Boulet, 1964a). Dans le numéro suivant, l'article «La culture à Saint-Boniface» (Boulet, 1964b) fait le bilan et demande la mise en place d'infrastructures qui assureront le développement des arts et de la littérature.

Le *Courier* est le premier à publier les écrits d'un poète de Saint-Boniface jusqu'alors ignoré, Louis-Philippe Corbeil, qui joue un rôle important dans la communauté culturelle, en animant chez lui un petit salon informel.

Littérature

À Saint-Boniface, au début des années soixante-dix, chercheurs et historiens, enseignants, dramaturges, auteurs parlaient de publication, et on pourra retrouver cet historique dans *Les Éditions du Blé: 25 ans d'édition* (Léveillé, 1999). On croyait que l'heure était venue d'établir une maison d'édition francophone. Robert Painchaud sera un des fondateurs de cette maison, les Éditions du Blé, en 1974. Ses travaux de recherche mèneront aussi à la mise sur pied du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest (1978) et, indirectement, des *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, deux organes cruciaux pour la diffusion et la réception critique de la littérature franco-manitobaine.

L'idée avait pris du temps à faire son chemin, malgré l'impression de brochures très souvent polémiques à la fin du XIX^e siècle et les publications de la Société historique de Saint-Boniface, fondée en 1902.

En 1910, l'imprimerie du journal *Le Nouvelliste* publie les *Poésies de Saint-Boniface* de Pierre Lardon. Cette édition constitue un aboutissement normal puisque les journaux francophones, depuis *Le Métis* (fondé en 1871), publient, à l'occasion, des poèmes ou des romans en feuilleton, surtout des classiques français. *La Liberté* a continué la tradition, pour éventuellement publier des textes franco-manitobains.

Au cours des années trente, on assiste à une autre tentative d'édition avec les Éditions La Liberté, rattachées au journal du même nom. Le rédacteur en chef, Donatien Frémont, est l'auteur de six des sept titres publiés.

Il faut ensuite attendre la fin des années soixante pour retrouver les signes avant-coureurs de l'établissement d'une littérature bel et bien franco-manitobaine. Au Collège de Saint-Boniface, en 1965, les éditions Boîtes-aux-lettres voient le jour pour permettre la distribution, sous forme de photocopies, des opuscules de deux étudiants: *Correspondances* de Gérald Dupont et *Miroir de glace* de Martial Marcoux. L'année précédente, un de mes récits, «La porte», avait été photocopié pour servir de document à analyser dans le cadre de cours universitaires sur le

«nouveau roman». C'est également au Collège de Saint-Boniface que paraissent, dans le journal *Frontières*, les premiers textes poétiques de Paul Savoie – entre autres, en novembre 1964, le prémonitoire «Si j'étais poète...».



Je m'en vais à Régina, 1975
(Archives du Cercle Molière)

Devant l'absence d'éditeur franco-manitobain, quelques livres paraissent à compte d'auteur ou avec l'appui des presses de *Canadian Publishers*, l'imprimeur du journal *La Liberté*. Grâce à ce soutien, Godias Brunet fait paraître, en 1967, un livre de souvenirs, *Alouette de prairie*; l'année suivante, J. R. Léveillé publie son premier roman, *Tombeau*. En raison du manque d'infrastructures littéraires, il s'adressera à une maison québécoise, Les Éditions du Jour, pour faire paraître son deuxième roman, *La disparate*. C'est aussi ce que fera Louis Deniset pour son roman *L'équilibre instable*. Pour sa part, Marie-Anna Roy publie en 1970 *La montagne Pembina au temps des colons* avec l'appui de *Canadian Publishers* et, à ses frais, l'année suivante, *Les visages du vieux Saint-Boniface*.

Enfin, le 15 décembre 1974, à Saint-Boniface, les Éditions du Blé lancent leurs premiers titres, dont *Salamandre*, du poète Paul Savoie, qui acquerra une réputation nationale. Cinq ans plus tard, les Éditions des Plaines voient le jour. La mise sur pied de ces deux maisons d'édition franco-manitobaines crée toute une industrie du livre, quatre cents titres à ce jour, et impose ce qu'il est convenu d'appeler *littérature franco-manitobaine*, littérature dont les principaux auteurs sont enseignés dans les universités et reconnus à l'échelle nationale. Ces éditeurs, les Éditions du Blé en particulier, apportent un appui à

toutes les facettes de la culture. On publie par exemple les pièces des plus importants dramaturges franco-manitobains, œuvres également produites par le Cercle Molière; dans le domaine musical, partitions, chansons du patrimoine, créations des compositeurs-interprètes franco-manitobains deviennent disponibles; en beaux-arts, on édite des catalogues d'exposition et des livres d'artistes réputés comme ceux de Suzanne Gauthier et de Marcel Gosselin.

L'existence de ces maisons permet aux auteurs de se détourner d'un certain folklore et de faire publier leurs textes sur la base de leurs seuls mérites littéraires, n'ayant plus à se plier à certaines convenances et conventions ou encore au programme que pourrait exiger un journal aux filiations politiques ou religieuses. Nourris aux mouvements médiatiques naissants, aux courants de pensée européens et nord-américains, les auteurs se définissent une identité et se créent un lieu de culture en entrant, par la spécificité de leur expression, dans l'écriture du monde.

Beaux-arts

Il n'est pas exagéré de dire que, tout comme la littérature a gravité à une certaine époque autour du seul nom de Gabrielle Roy, les beaux-arts se sont longtemps rattachés à celui de Pauline Boutal, artiste et directrice, pendant 27 ans, du Cercle Molière.

Au début des années soixante, le Collège de Saint-Boniface tient des expositions d'art étudiant dans le cadre de grands spectacles de musique et de théâtre auxquels le public est convié.

En 1965, de jeunes artistes organisent, sous la direction d'un étudiant, Bernard Mulaire, la *première* exposition d'artistes franco-manitobains. L'événement a lieu à la bibliothèque publique de Saint-Boniface, parc Provencher. Les jeunes exposants ont l'impression de participer à un moment-clé de l'histoire culturelle.

Grâce à ses participants, l'exposition de 1965 constitue une des bombes à retardement qui mèneront à la modernité culturelle franco-manitobaine. On y retrouve entre autres Joe Fafard – artiste aujourd'hui réputé –, qui expose alors pour la première fois. Bernard Mulaire, historien de l'art, mettra sur pied la galerie d'art du Centre culturel franco-manitobain et publiera aux Éditions du Blé les premiers catalogues d'artistes. Roger Boulet, qui travaillera au Musée des beaux-arts d'Ottawa, dirigera plusieurs galeries (dont celle de Vancouver) et signera bon nombre de livres sur l'art canadien. Sont également du nombre Roland Mahé, qui dirigera le Cercle Molière à partir de 1967, Paul Léveillé, qui sera comédien et administrateur du Cercle Molière, Claude Dorge, comédien qui deviendra l'un des principaux dramaturges franco-manitobains, J. R. Léveillé, auteur qui dirigera le comité éditorial des Éditions du Blé, et Roger LaFrenière, aujourd'hui l'un des artistes



L'atelier de Saint-Boniface, 1965
(Archives de la SHSB)

franco-manitobains réputés, qui co-fondera la Maison des Artistes en arts visuels, deuxième galerie d'art franco-manitobaine à Saint-Boniface.

Tout comme les entreprises littéraires des années soixante sont les précurseurs des Éditions du Blé, cette exposition et d'autres – comme celle des «Seize artistes contemporains» au premier Centre culturel de Saint-Boniface, établi en 1967 dans les locaux vacants de l'Académie Saint-Joseph – ouvrent la voie à la première galerie d'art du Manitoba francophone au Centre culturel franco-manitobain. Cette évolution a été admirablement cernée par Bernard Mulaire dans «1965 à 1975: dix années d'effervescence parmi les artistes de Saint-Boniface» (Mulaire, 2003).

Le premier centre culturel comprend, outre une salle d'exposition ponctuelle, la boîte à chansons du 100 Nons et la scène du théâtre de l'Académie Saint-Joseph, qui accueille à l'époque la troupe du Cercle Molière.

Musique

L'attachement à la chanson francophone ne date pas des années soixante. Le *Festival de la chanson*, dirigé par Martial Caron, existe depuis les années quarante. Il y a aussi la *Société lyrique de Saint-Boniface*, dirigée par Marius Benoist. Cette grande tradition de la *Bonne Chanson* mène à la création de la Chorale des Intrépides de Marcien Ferland (1957), puis des *Blés au vent* de Guy Boulianne et des *Mélo-Manies*.

Dès le début des années soixante, des groupes musicaux se forment au Collège de Saint-Boniface, dont *Les Feux Roulants* qui entreprennent une tournée provinciale. *Les Nomades* comprennent entre autres Gérard Paquin et, plus tard, Daniel Lavoie. Ces groupes se forment et se reforment: Gérard Paquin fera partie des *Fugitifs* avec Gérard (Ziz) Jean; Daniel Lavoie se joindra aux *Opportunistes*.

Au milieu des années soixante, les soirées «boîte à chansons» pullulent au Manitoba comme au Québec. Avec l'appui de la radio CKSB, de l'Association Québec-Manitoba (1965-1968) et d'autres organismes, les Gilles Vigneault, Félix Leclerc, Jean-Pierre Ferland, Claude Léveillé, Monique Leyrac, Pauline Julien, Édith Butler et d'autres se produisent à Saint-Boniface. Gilbert Bécaud viendra aussi faire son tour. Au cours de ces années, l'animateur de radio Christian LeRoy reçoit, à *Tous les garçons, les filles*, de jeunes interprètes et compositeurs et les aide à enregistrer leurs premières chansons. Les boîtes à chansons ouvrent donc la voie à la chanson populaire francophone *made in* Manitoba.

En octobre 1967, une boîte à chansons permanente, le 100 Nons, est fondée à Saint-Boniface. Elle permet aux musiciens, chansonniers et interprètes d'évoluer sur scène et de monter des spectacles.

Le 100 Nons est un véritable laboratoire où les jeunes musiciens viennent «jammer» entre leurs cours universitaires ou après les heures



Les Opportunistes, avec Daniel Lavoie au saxo, 1966
(Archives du CUSB)

de classe. Il reçoit les étoiles montantes des régions rurales, comme Louis Dubé, qui a contribué à mettre sur pied des spectacles de variétés et qui a participé à la première boîte à chansons manitobaine, en 1965. Daniel Lavoie fera partie du *house band* du 100 Nons.

Le lieu est décoré dans un noir et blanc psychédélique par le jeune Marcel Gosselin, qui deviendra l'un des principaux artistes de la province – on lui commandera la sculpture inaugurale du lieu historique de La Fourche et il exposera deux fois au Musée des beaux-arts de Winnipeg (c'est l'un des seuls artistes de la province à être ainsi reconnu). Également chanteur, Marcel Gosselin sera en 1968 le premier lauréat non québécois du *Concours 28 jours* de Radio-Canada, tenu à Montréal. Cinq ans plus tard, Gérard Paquin sera le premier gagnant de l'extérieur du Québec au *Festival de la chanson* de Granby.

L'histoire du 100 Nons est remarquablement résumée par le «parrain» de l'organisme, Antoine Gaborieau, dans *Une histoire à chanter* (Gaborieau, 1992). Il suffit de rappeler ici que l'organisme a permis à toute la musique populaire moderne de se développer, des *Louis Boys* d'alors au *Kraink* d'aujourd'hui. Tout comme des projets individuels ont conduit à la fondation de maisons d'édition qui ont, par la suite, donné un élan à la littérature, le 100 Nons a focalisé l'effervescence et les activités musicales de toute une génération et lui a permis de jeter les assises de la musique franco-manitobaine. C'est le 100 Nons qui donne, de 1967 à 1974, une vitalité quotidienne au premier centre culturel.

Les entreprises musicales débordent aussi le lieu: elles ont un impact sur la création dramatique du Cercle Molière, comme le reconnaît Roland Mahé:

[...] On a souvent intégré les musiciens ou de nouvelles compositions aux pièces qu'on présentait; et puis c'est vrai que ces musiciens ou ces auteurs ou ces poètes font souvent partie intégrale du spectacle. Il n'y a qu'à se rappeler *Letinski Café* de Louise Fiset; quel spectacle extraordinaire! La musique, l'aspect visuel, le texte étaient fantastiques. Le théâtre, ça comprend tout cela, c'est un spectacle: les costumes, le maquillage, les perruques, le décor, la mise en place, la chorégraphie souvent, et puis le son... la qualité du son est extrêmement importante [...] (Léveillé, 2005, p. 336)

L'effet «100 Nons» touche aussi la télévision régionale de Radio-Canada. Suzanne Jeanson et Gérard Paquin, par exemple, passent de la boîte à chansons à la télévision de Radio-Canada (l'émission *Suzanne et moi* est mise en ondes en 1972). La télévision de Radio-Canada au Manitoba entre dans l'âge d'or de sa production.

Théâtre

Le bouillonnement culturel des années soixante se fait aussi sentir au théâtre. Quoiqu'il faille attendre le milieu des années soixante-dix pour parler d'une véritable dramaturgie franco-manitobaine, le travail en sourdine se fait déjà. La jeune génération, représentée par le directeur actuel du Cercle Molière, Roland Mahé, commence à préparer la transformation de la plus ancienne troupe de théâtre du Canada. Roland Mahé se rappelle, dans son introduction au recueil *Théâtre en pièces*, que «[l]es années 1970 constituèrent une décennie de transition au Cercle Molière, un passage du théâtre classique français et québécois à un théâtre moderne, populaire et professionnel» (Mahé, 2000, p. 6).



Acte sans paroles de Samuel Beckett, 1964
Archives de la Société historique de Saint-Boniface [SHSB], 25217)

En 1965 déjà, des jeunes mettent en scène *Les projecteurs* de Guy Gauthier. La pièce résolument avant-gardiste est, étonnamment, présentée dans le sous-sol de la cathédrale de Saint-Boniface. C'est trop! Annette Saint-Pierre note d'ailleurs, dans son étude sur le théâtre franco-manitobain, que «le théâtre trop moderne et quelquefois abstrait de Guy Gauthier n'avait pas de chance de se développer dans la petite ville de Saint-Boniface» (Saint-Pierre, 1980, p. 211). Le jeune auteur déguerpit à New York, où il est reçu par Edward Albee et où il écrit une vingtaine de pièces pour la scène *off-off-Broadway*. *Les projecteurs* demeure tout de même un des coups de canon de la révolution culturelle en marche.

Si l'évolution dramatique ne relève pas directement des activités du Collège de Saint-Boniface, il faut rappeler qu'au début des années soixante, les collégiens montent Félix Leclerc, Gratien Gélinas, Marcel Dubé et même Pirandello, Ionesco et Beckett ainsi que des sketches de style vaudeville, faits sur mesure pour les Soirées de variétés, et des saynètes de création. Cela se fait, bien sûr, dans le cadre d'activités universitaires – c'est aussi le cas de l'initiative de Paul Léveillé, qui met en scène la version anglaise des *Projecteurs* de Guy Gauthier au *St. Paul's College* –, mais le grand public est invité et il accepte l'invitation. C'est dans l'air du temps.

En 1967, Roland Mahé devient directeur du Cercle Molière et entreprend une modernisation et une professionnalisation de la troupe. Il commence par la programmation. On met sur pied des spectacles de poésie. On affiche les pièces de l'heure, notamment la pièce *Les belles-sœurs* de Michel Tremblay, mise en scène peu de temps après sa première au Québec. On monte des pièces pour enfants signées par des auteurs locaux, ce qui conduit à la fondation du Théâtre du Grand Cercle, dirigé par Irène Mahé.

Mais c'est la pièce *Je m'en vais à Régina* de Roger Auger, créée en 1975, qui constitue «la première véritable pièce franco-manitobaine» (Mahé, 2000, p. 6). Pour la première fois, une réalité bien franco-manitobaine est étalée sur scène dans la langue du peuple. L'année suivante, Claude Dorge, comédien au Cercle Molière, compose *Le roitelet*, drame psychologique sur la figure légendaire de Louis Riel. La dramaturgie proprement franco-manitobaine est lancée, et depuis, année après année, des pièces franco-manitobaines sont mises en scène.

Pour le théâtre, modernité se conjugue avec lieu. Si, au cours de son existence, le Cercle Molière a joué dans des salles de location, l'ouverture de la salle Pauline-Boutal au Centre culturel franco-manitobain à Saint-Boniface consacre, en 1974, un lieu pour le théâtre: «Nous n'étions plus une petite troupe qui jouait au sous-sol d'une église



L'église Précieux-Sang
(Photo: Claude de Moissac)

ou dans un ancien couvent de religieuses transformé en petit théâtre, ou sur des planches d'occasion» (Mahé, 2000, p. 6).

Architecture

Ce ne sont pas des scènes d'occasion, mais de véritables lieux que crée l'architecte Étienne Gaboury: la modernité culturelle franco-manitobaine se concrétise dès le début des années soixante par une dynamique architecturale qui transforme le visage du vieux Saint-Boniface.

Si la modernité des arts franco-manitobains passe par la laïcisation, c'est, curieusement, le Concile Vatican II (1962-1963) qui permet la modernisation architecturale.

Ancien collégien, Étienne Gaboury entreprend sa pratique au moment même où le renouveau liturgique entraîne une nouvelle configuration de l'espace spirituel. Il conçoit plusieurs églises dont la plus célèbre, l'église Précieux-Sang en 1968. En fait, le visage du Saint-Boniface moderne, dans toutes ses principales institutions, laïques aussi bien que religieuses, du Centre civique de Saint-Boniface de 1963 au pont Provencher et à l'esplanade Riel de 2004 en passant par le Centre culturel franco-manitobain même, est le reflet de la vision moderniste de cet architecte.

Par la mise en place d'infrastructures culturelles et la structuration de l'espace saint-bonifacien, les années soixante fondent la modernité de la culture et de la société franco-manitobaines.

Les infrastructures ne créent pas le génie de la communauté, mais, comme ailleurs au pays, elles permettent aux talents de se développer chez eux et donnent l'occasion à des corps de s'établir en littérature, en arts visuels, en théâtre et en musique, de façon à témoigner d'une spécificité bien franco-manitobaine.

J.R. Léveillé

BIBLIOGRAPHIE

- BOULET, Roger [R.B.] (1964a) «La "Cause"», *St. Boniface Courier*, vol. 1, n° 1, p. 3, 11.
- _____ (1964b) «La culture à St Boniface», *St. Boniface Courier*, vol. 1, n° 2, p. 9.
- ESCARPIT, Robert (1970) *Le littéraire et le social: éléments pour une sociologie de la littérature*, Paris, Flammarion, 315 p.
- GABORIEAU, Antoine (1992) *Une histoire à chanter: historique du 100 Nons*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 225 p.
- GABOURY-DIALLO, Lise, BALCAEN, Hubert et ANNANDALE, Eric (1999) «Les francophones de l'Ouest canadien: production et vie culturelles», dans THÉRIAULT, Joseph Yvon (dir.) *Francophonies minoritaires au Canada: l'état des lieux*, Moncton, Éditions d'Acadie, p. 553-568.
- GILMORE, Donald (1965) *pile/face*, Cahier des finissants, Collège de Saint-Boniface, p. 1.
- HÉBERT, Raymond (1962) «La nouvelle vague», *Frontières*, vol. 3, n° 2, p. 2.
- _____ (1963a) «Le Collège, centre culturel de St-Boniface», *Frontières*, vol. 3, n° 6, p. 8-9.
- _____ (1963b) «Un projet pour établir un centre culturel prend de l'envergure», *Frontières*, vol. 4, n° 1, p. 1-2.
- _____ (1964) «Editorials», *St. Boniface Courier*, vol. 1, n° 1, p. 2.
- LEBLANC, Paul-Émile (1962) «Réveil», *Frontières*, vol. 3, n° 2, p. 1, 5.
- LÉVEILLÉ, J.R. (dir.) (1999) *Les Éditions du Blé: 25 ans d'édition*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 205 p.
- LÉVEILLÉ, J.R. (2005) *Parade ou les autres*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 392 p.
- MAHÉ, Roland (2000) «Préface», *Théâtre en pièces: 13 courtes pièces*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, p. 5-13.
- MULAIRE, Bernard (2003) «1965 à 1975: dix années d'effervescence parmi les artistes de Saint-Boniface», *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 15, n° 2, p. 123-161.
- SAINT-PIERRE, Annette (1980) *Le rideau se lève au Manitoba*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 318 p.
- SAVOIE, Paul (1965) «Les étudiants de St-Boniface veulent un centre culturel», *La Liberté*, vol. 53, n° 37, p. 2.



Pont sur la Seine, (rue Marion, Saint-Boniface), vers 1943
Huile sur toile de Pauline Boutal, 24 x 30 cm
Collection de John et Louise Warwick, Saint-Boniface
Photo: Ernest Mayer

Achevé d'imprimer chez Shaw Printing
Winnipeg (Manitoba)
en septembre 2008



Carte de Saint-Boniface dessin   par M.P. Blair, 1909
(Archives de la SHSB, 01/G38/01)



*Ma ville, vois-tu... c'est bien tout de même
Le noyau de l'Ouest, le sublime emblème
De notre croissance, de notre valeur,
Rançon de courage et de dur labeur.
C'est cent ans de lutte et d'honneur parfait...*

Manie Tobie

*Aujourd'hui, demain, hier
sont écrits à la plume,
à la pierre, à l'enclume
sur la Rouge rivière.*

René Ammann

Le 1^{er} mai 1908, une loi provinciale, rédigée dans la seule langue anglaise et promulguée par le lieutenant-gouverneur en conseil, élevait Saint-Boniface au statut de *City*. Dès janvier 2006, le Bureau de direction du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest (CEFCO) déclare que le centenaire de l'incorporation de Saint-Boniface ne passerait pas inaperçu. Pour préserver la mémoire collective d'une communauté au cours d'un siècle mouvementé, nous avons décidé alors de publier un ouvrage qui rendrait hommage à Saint-Boniface.

Le présent ouvrage commémoratif est le fruit d'une collaboration entre le CEFCO et les membres de la communauté. Il rassemble une vingtaine d'articles, des créations et de nombreuses illustrations (peintures, sérigraphies, dessins et photographies de Saint-Boniface au fil des ans). Ce témoignage des cent ans de Saint-Boniface illustre les multiples facettes de sa riche histoire.

ISBN: 978-1-895407-37-2

